Temps libre : Libye

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15374 – 7 F

SAMEDI 2 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Yasser Arafat parmi les siens

L'ÉVÉNEMENT est bien sûr historique : après quarante-six années d'exil – l'âge de la création d'Israël –, Yasser Arafat devait être de retour vendredi 1er juillet en terre de Palestine. Les consuls généraux de dix pays, en poste à Jérusalem, ainsi que le patriarche latin sont partis en convoi pour l'accueillir.

Mais le vrai changement est antérieur à cette visite. Il a eu lieu en deux temps : le 13 septembre 1993, lorsque, avec le premier ministre israélien Itzhak Rabin, le chef de l'OLP a signé la fameuse Déclaration de principes engageant le processus de paix et, le 4 mai, lorsque l'autonomie est entrée en vigueur à Gaza et Jéricho.

C'est peut-être pour cela, et aussi parce qu'elle a été prise de court par l'annonce de la visite, que la population de Gaza a eu du mal à mesurer le « privilège » que M. Arafat lui accordait en la choisissant pour premier point de chute. Nul doute qu'elle fera la fête, mais la visite du chef de l'OLP ne sera que le temps fort d'un feuilleton qui a commencé plus tôt, le jour où l'armée israélienne a fini de plier bagages au profit de la police palestinienne.

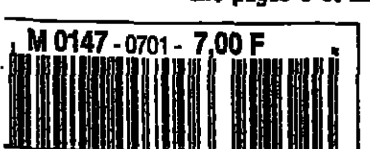
COMME le reste des territoires occupés, même ceux qui ne sont pas encore concernés par l'autonomie, Gaza sait bien que le chef de l'OLP ne fait que passer. Elle ignore quand il viendra s'installer en bonne et due forme, ici ou à Jéricho, et quand il exercera effectivement ses nouvelles responsabilités.

Yasser Arafat avait besoin de s'immerger parmi les siens, de prendre le pouls d'une population qu'il devine sans vraiment la connaître, de voir de ses propres yeux ce qui se passe, même si en quelques jours il ne pourra s'en faire qu'une vague idée. Et les Palestiniens de Gaza ne bouderont pas la joie de voir, d'approcher, d'entendre ce personnage, jusqu'à présent mythique pour la plupart d'entre eux.

MAIS Gaza a rêvé de devenir une véritable ruche. Elle attend des chantiers, des emplois, une administration, un « gouvernement ». Or les choses traînent en longueur. Bien sûr, cela fait seulement huit semaines que l'autonomie est entrée en vigueur et c'est bien court pour que les choses changent véritablement. Les Palestiniens des territoires occupés sont cependant las d'attendre depuis la guerre de six jours en 1967 et auraient précisément voulu croire au miracle.

Yasser Arafat a ses raisons de faire traîner les choses. Lui qui a toujours réussi à résister aux pressions de toutes sortes, il ne s'installera pas dans les territoires autonomes uniquement parce qu'on le lui demande. Surtout si les plus pressés sont les Israéliens. Il décidera lui-même du moment, faute d'avoir un véritable choix du lieu. Mais, même ses collaborateurs les plus « intimes » ne sont pas dans le secret, et s'en plaignent. Le « gouvernement » palestinien pourra-t-il fonctionner efficacement avec un chef qui vit en autarcie ?

Lire pages 6 et 22



Faisant état de « massacres programmés et préparés »

Un rapport de l'ONU dénonce un « génocide » au Rwanda

Le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, René Degni Ségui, a révélé, jeudi 30 juin, les premiers résultats de son enquête au Rwanda. Il confirme qu'il s'agit d'un « génocide » qui a « coûté la vie à des centaines de milliers de personnes, aussi bien des Tutsis que des Hutus considérés comme modérés ». M. Degni Ségui réclame la création d'un tribunal international pour juger les responsables des massacres qui semblent « avoir été programmés et préparés ». Il met en cause « certains Etats étrangers » et demande que la lumière soit faite sur leur ingérence dans la politique rwandaise.

LES AUTEURS DE CRIMES ET GÉNOCIDE SERONT BIEN SÛR PUNIS !..
ONU
RWANDA
RADOVAN KARADZIC
POL POT
PLANTU

Lire nos informations page 3 et le point de vue d'ALAIN JUPPÉ page 4

Sa politique ayant été mise en cause

M. Balladur réplique aux critiques du RPR

Afin de marquer le terrain présidentiel avant les vacances, les amis de Jacques Chirac expriment leur scepticisme au sujet de la politique du premier ministre. Après Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a fait part de ses préoccupations devant la montée du chômage. Edouard Balladur a réagi en critiquant implicitement la démarche de M. Chirac.

Avant la fermeture pour cause de vacances, on fait l'inventaire chez les néogaullistes. Il faudrait être singulièrement aveugle ou particulièrement de mauvaise foi pour ne pas reconnaître que la précampagne présidentielle, dans la majorité, a enregistré un net coup d'accélérateur dans les jours qui ont suivi les élections européennes du 12 juin.

A droite, les acteurs principaux de cette consultation, Dominique Baudis et Philippe de Villiers en tête, ont laissé le devant de la scène à Jacques Chirac et Edouard Balladur. Alors que les deux hommes avaient œuvré et mis leur poids dans la balance pour aboutir à la constitution d'une liste unique – le premier ministre avait écarté ses ministres de la compétition et fermement déconseillé à Alain Juppé d'être le chef de file de la liste RPR-UDF, et le maire de Paris avait imposé à quelques-uns des dirigeants du RPR récalcitrants, le nom de M. Baudis comme tête de liste –, le débat s'est très rapidement engagé sur le thème des bienfaits d'une candidature présidentielle unique ou, au contraire, de candidatures multiples.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite et nos informations page 9

Silvio Berlusconi à la recherche d'une diplomatie

Novice en politique étrangère, le gouvernement italien satisfait l'aile nationaliste de la coalition

ROME

de notre envoyé spécial

Continuité et autorité. Voilà les deux maîtres mots du gouvernement de Silvio Berlusconi pour la politique étrangère. Ils suscitent en Italie une bienveillante incrédulité et une légère inquiétude à l'extérieur.

En la matière comme dans d'autres, la nouvelle équipe fait un peu figure de dilettante. La réflexion diplomatique de la majorité arrivée au pouvoir après les élections de mars dernier est embryonnaire ; Forza Italia, née quelques mois avant le scrutin, s'est préoccupée uniquement des problèmes intérieurs ; la Ligue du Nord n'a pas de plate-forme de politique étrangère ; dans la coalition, seul le MSI a traditionnellement développé des idées à forte teinture nationaliste.

C'est d'ailleurs cette présence dans le gouvernement du MSI derrière l'Alliance nationale qui a valu à Silvio Berlusconi un accueil peu amène en Europe. Dès ses premiers pas sur la scène internationale, le nouveau gouvernement italien avait un handicap à surmonter et se devait de rassurer ses partenaires.

Le président du conseil s'y est efforcé lors de son premier sommet européen à Corfou, alors, quelques jours plus tôt, le chef de la diplomatie, Antonio Martino, avait longuement développé ses conceptions devant les commissions des affaires étrangères de la Chambre des députés et du Sénat. Sous le signe de la continuité, le ministre place la politique européenne. Bien que membre du très thatchérien groupe de Bruges, Antonio Martino, dont le père était ministre des affaires étrangères au moment de la conférence de Messine qui aboutit au traité de Rome, se défend d'être un « eurosceptique ».

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8 et nos informations page 4

POINT DE VUE

Baliser l'avenir monétaire

par Edmond Alphandéry

NOUS célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire des institutions de Bretton-Woods. Bonne occasion pour prendre un peu de recul sur le fonctionnement du système monétaire international. Il y a cinquante ans, les signataires du traité ont jeté les bases d'un « jardin à la française » : un système de parités fixes (mais ajustables) conférant un rôle central au dollar. Celui-ci a fonctionné jusqu'au 15 août 1971, date à laquelle le président Nixon a supprimé la convertibilité externe du dollar en or.

Dans les années qui suivirent, la plupart des grandes puissances industrielles s'accommodèrent d'un système de changes flottants. Au motif que le maintien de parités fixes était devenu impraticable. Au prétexte que la flexibilité des changes était un moyen d'ajustement efficace aux déséquilibres macroéconomiques. Et avec argument, décisif chez plusieurs de nos partenaires, que la flexibilité des changes donnait un degré de liberté supplémentaire à la politique économique.

La France a toujours marqué une préférence pour plus de stabilité monétaire. Parce que la croissance ne prospère pas dans l'incertitude ; parce que les fluctuations erratiques des changes peuvent remettre en cause les projets les mieux préparés. Dans ce combat, elle a été pendant longtemps bien isolée ! Son plaidoyer pour plus de stabilité dans le système monétaire international s'est heurté pendant longtemps à un scepticisme quasi général, qui se parait d'arguments techniques. Comment les banques centrales, dont les interventions sont forcément modestes au regard des volumes considérables aujourd'hui mobilisables sur les marchés, peuvent-elles prétendre maintenir les parités des monnaies ?

Pourtant, cette persévérance a fini par trouver un écho. A partir de 1985, avec les accords du Plaza, puis ceux du Louvre initiés par Edouard Balladur en 1987, on a assisté à un début de remise en ordre. Sans doute vaut-il mieux parler de « non système » plutôt que de nouveau système monétaire international d'ailleurs. Mais enfin s'est organisée une concertation régulière des responsables politiques et monétaires des grands pays industrialisés qui a porté ses fruits. A en juger par l'évolution des parités de change depuis sept ans, force est de constater en effet que ce « non système » a marqué un progrès incontestable par rapport au désordre antérieur.

Lire la suite et nos informations page 18

► Edmond Alphandéry est ministre de l'économie.

Nouvelle monnaie au Brésil

Le Brésil a mis en circulation, vendredi 1er juillet, une nouvelle monnaie, le real, qui vaut un dollar américain. Alors que le taux d'inflation a dépassé au mois de juin les 50 % (2 500 % pour l'année 1993), le gouvernement espère favoriser le succès d'un plan de stabilisation qui repose notamment sur des efforts de réduction du déficit budgétaire et l'accroissement des recettes fiscales.

page 19

Philippe Villin évincé de « France-Soir »

Robert Hersant a voté, jeudi 30 juin, contre le renouvellement de Philippe Villin au poste d'administrateur de Presse Alliance, la société éditrice de *France-Soir*. Evincé de son poste de PDG du quotidien populaire, M. Villin a été remplacé par Robert Hersant. Cette décision soudaine confirme la volonté de celui-ci de reprendre en main les destinées de son groupe.

page 22

Maradona chassé du Mondial

Alors que tous les éléments semblaient réunis pour que le premier tour éliminatoire de la Coupe du monde de football aux Etats-Unis – plus de buts et de spectateurs qu'en 1990 – soit un succès, un scandale a secoué, jeudi 30 juin, l'univers du ballon rond : Diego Maradona, qui paraissait en mesure de conduire l'Argentine à la conquête d'un troisième titre, a été exclu de la compétition après avoir été convaincu de dopage.

pages 11, 12 et 24

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

هكذا من الأصل

AU COURRIER DU « MONDE »

Marchands de sable

Trois images me resteront de ces journées de commémoration ; d'abord, bien sûr, ces vétérans, qui cinquante ans après, avec courage et fierté, sautaient à nouveau sur Sainte-Mère-Eglise ; cet autre vétéran aussi, qui, avec rage mais quelle dignité, contemplait les grains de sable chargés du souvenir de ses amis morts au combat, et qu'un « entrepreneur », autorisé par je ne sais quelle administration, vendait en sachets avec certificat d'authenticité ; et puis, en retrait des festivités, les noms de ces morts d'aujourd'hui que nous mettions symboliquement en terre, le samedi 4 juin, sur l'esplanade de la Paix à Caen, les noms de ces victimes d'une guerre que, dans cinquante ans, nous serions indignes de commémorer.

VINCENT EHRHART
(Paris)

Et l'Alsace ?

Dans le supplément « Jour J », Michel Braudeau fait débuter l'usage du chewing-gum à 1944. En 1919-1920, mes premières années d'école, on l'appelait entre nous le semsemgomme et on l'achetait aux baraques Villegrain. On en trouvait collé sous les pupitres et pire que tout, parfois, dans les cheveux. Ce côté anecdotique n'a bien entendu qu'une importance très relative.

Par contre, le début de l'article d'Annette Wieviorka m'a, au premier abord, profondément choqué.

Peut-on vraiment dire de la Normandie que « nul espace du territoire français n'a ainsi conservé des traces des combats » ?

Ne serait-ce qu'en Alsace, l'histoire de la précédente, la Grande Guerre 14-18, est profondément inscrite dans le sol.

L. WURCELDORF
(Orléans)

Le discours sur le redressement national

Quand M. Balladur voit, dans la crise morale que la France traversait dans les années 30, la principale cause de la défaite, qu'il la compare à la crise morale actuelle et, surtout, qu'il en conclut qu'il faut opérer un *redressement national*, alors nous ne sommes plus très loin des principaux thèmes de la *Révolution nationale*. (...) Cela appelle aux moins deux remarques :

1) *La crise morale de la* France, dans les années 30, est indéniable mais elle n'est pas la *principale cause de la défaite* et elle n'est pas comparable à celle – tout aussi indéniable – que la France traverse au début des années 90.

2) Toutefois il peut être tentant de tracer un parallèle : l'impuissance de nos élites dans les années 90, leur incapacité à lutter contre le chômage, n'est pas sans rappeler celle des élites des années *30*. *La sclérose de* leurs projets et leur manque d'imagination aussi.

Ce sont les élites des années 30 qui ont perdu la guerre. Celles des années 90 parviendront-elles à vaincre le chômage et à préserver la paix en Europe ?

SÉBASTIEN LECHEVALIER
(Grosley)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Ils ont débarqué

LA célébration du cinquantième anniversaire du débarquement des troupes alliées, le 6 juin 1944, sur la côte normande a réveillé bien des souvenirs. A sa manière, le Monde *a largement contribué à la restitution d'une mémoire encore vivante, bien que déjà lointaine. Ses lecteurs aussi : les lettres ont afflué pour évoquer ce passé, ou commenter sa célébration. Nous ne pouvons ni les publier toutes ni les ignorer. On a choisi de recenser, à partir de quelques exemples, les thèmes de cette correspondance.*

Plusieurs lecteurs regrettent que le rôle de l'armée rouge n'ait pas été honoré davantage car, disent-ils, c'est l'ouverture du front à l'est qui a permis celle d'un autre front à l'ouest. Vingt-trois millions de morts, la bataille de Stalingrad, cela ne pèse-t-il pas assez, demande Mme Simone Vachon, ancienne résistante (Orvault, 44700). M. Roger Lugand (Vigneux-sur-Seine) souligne lui aussi les sacrifices consentis par le peuple russe. De même, M. André Bourges (Paris) rend hommage aux « staliniens de 1944 », tandis que M. Jean Terzibachian (Sens) refuse d'oublier le rôle joué par l'armée rouge, qui lui paraît « singulièrement minimisé, sinon occulté ».

A l'inverse, M. Silviu Nemteanu (Montréal) refuse de passer sous silence la complicité germano-soviétique à laquelle nous devons, assure-t-il, l'éclatement de la guerre. Il y tout lieu de penser que la contribution de l'URSS sera prise en compte, comme il se doit, lors de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

M. Robert Goin (Saint-Doulchard) rappelle le lourd tribut payé par les Canadiens, notamment lors la première tentative de débarquement, le 19 août 1942 à Dieppe (opération « Jubilé »). M.N.C. Cambouris (Athènes) précise que la Grèce a participé au débarquement avec les deux corvettes Tombazis *et* Kriezis *qui ont escorté, au cours de plusieurs traversées, les navires alliés, sans oublier les sacrifices du peuple grec, la victoire sur les Italiens en 1940 et la résistance acharnée aux frontières du Nord et en Crète.*

MM. Raymond Constant (Saint-Pierre-d'Oléron) et Barry Still (Salisbury, G.-B.) reviennent sur la part prise par la Résistance dans la réussite du débarquement, et Mme Anne-Marie Bauer (Paris) nous parle en termes émouvants de ses camarades résistantes de l'opération « Fortitude », notamment de Germaine et Madeleine Tambour, de Marguerite Flammencourt, de Mme de Robien, de Miche Aigrain, de Micheline Méjean et d'Andrée Girard.

M. Charles Santoni rappelle que la Corse fut le premier département français libéré, en septembre 1943. Mme Sylvie Champrobert demande pourquoi les combattants des DOM et du Sénégal n'ont pas été mis à l'honneur à cette occasion, tandis que Mme Hélène Rudz insiste sur la contribution des Polonais. M. Tomasz Orlowski, conseiller d'ambassade, explique les raisons qui ont conduit M. Lech Walesa à ne pas intervenir publiquement au cours des cérémonies.

« Nous avons pensé, écrit-il, que dans la cérémonie commémorant les soldats polonais tombés en Normandie, toute la place devrait être réservée aux acteurs de ces faits. Ainsi, il nous a semblé plus approprié de laisser la parole uniquement aux anciens combattants de Normandie. Les hommes politiques ont d'autres occcasions pour s'exprimer. »

Un correspondant de Rouen s'interroge sur le nombre des blessés et sur celui des victimes civiles : il regrette le non-dit sur le terrible bombardement de Caen, alors que les Allemands avaient quitté la ville. M. Victor A..., de la classe 39, raconte comment furent traités ses coreligionnaires juifs au camp de Bebeau dans le Sud algérien, et comment il débarqua en Normandie avec le Q.G. d'Eisenhower. M. Jean Breuval (Aix-en-Othe) a appris sur un quai de gare l'exécution de Philippe Henriot, le 29 juin 1944 : il valait mieux ne pas la commenter devant des Allemands !

Fallait-il, cinquante ans plus tard, inviter ces derniers aux cérémonies de commémoration ? Les avis sont partagés. M. Jacques Imbert (Rennes) pense que les Allemands antifascistes avaient leur place, mais pas le chancelier en tant que tel. M. Michel Hesser (Bordeaux) juge plus normal de les retrouver sur les Champs-Elysées, le 14 juillet, avec l'Eurocorps, tout comme Mme Cathelain (Paris), pour qui « il faut savoir tuer les haines ancestrales pour ne plus tuer les hommes ». *En revanche, MM. Daniel Lucas et Tristan Menotti s'offusquent de cette présence étrangère à une fête qui doit rester* nationale. *M. Georges B. Patikis (Athènes) rappelle que les massacres victorieux de l'histoire européenne ont peuplé les cimetières et qu'il serait plus opportun de prêter l'oreille au silence profond qui monte de ces tombes.* « Arrêtez, *écrit-il,* festivités et discours, faites sauter arcs de triomphe et colonnes de victoire érigés en Europe, car rien n'a triomphé et personne n'a vaincu ! » *M. Marc Brunaud (Paris) suggère de faire connaître, d'ici au 8 mai 1995, les figures des Allemands, civils et militaires, qui s'opposèrent aux nazis, en payant souvent leur courage de leur vie.*

Pour répondre à une question maintes fois formulée (avant même la fin de sa publication dans le quotidien) signalons que la série « Les vétérans du jour J » a été reprise dans une brochure vendue en kiosque.

ANDRÉ LAURENS

Le Red Ball Express

Au moins 60 % des chauffeurs étaient de race noire dans le corps des transports, cela est vrai, et le pourcentage devait être encore plus élevé dans le transport des essences. Il fallait être ou d'une inconscience totale ou sous l'empire de boisson plus tonique que le Coca-Cola pour conduire à tombeau ouvert des GMC chargés de 150 à 200 jerrycans de 5 gallons (18,9 litres avec un vide pour la *dilatation et non 20 litres* comme dans l'armée française) ou des camions-citernes de 2 500 gallons. Ce ravitaillement en essence était un des éléments très importants de l'avance de l'armée. Sur ces routes de ravitaillement la circulation était *quasi exclusivement* militaire, et si les carrefours importants étaient pilotés par *des MP la signalisation par panneaux* était quasiment inexistante (contrairement à l'armée allemande). Aussi les Américains avaient-ils inventé une signalisation ultrasimple pour ces *itinéraires : des ballons* rouges accrochés aux poteaux téléphoniques, arbres, etc.; tant *que le chauffeur voyait un ballon* rouge dans son champ de vision, il était sur la bonne voie ! d'où le nom de « Red Ball Express » (et non « Express du bal rouge »...).

GÉRARD BEZAUT
(Bourg-la-Reine)

Si tu veux la paix...

Si ce deuxième débarquement *dans le Midi a été moins meurtrier* que celui de Normandie, il fut suivi cependant pour nous de *neuf* mois de combats acharnés jusqu'à la capitulation hitlérienne, aux confins de l'Autriche en passant par la campagne de France, l'Alsace et l'Allemagne.

Depuis, ce n'est plus un secret, *je suis devenu* « pacifiste », pour ne pas dire farouchement antimilitariste. (...)

Désormais, sans ignorer les massacres actuels dans les Balkans et au Rwanda, je m'accroche à cette nouvelle maxime : « si tu veux la paix, ne *prépare plus jamais la guerre* ». Tout le reste, tout argumentaire contraire, est littérature à usage *de marchands de canons*.

Aujourd'hui, pour qu'il n'y ait plus de tyrannie, il faut être *encore présent, mais politique*ment, vigoureusement, avec plus de rigueur. Et si *la politique ne réussit pas à nous donner* la paix, ce n'est pas faute d'armements, c'est qu'elle est mauvaise et qu'il faut en changer *plutôt que d'attendre les pro*chaines prières post-mortem en présence des chefs d'Etat.

RENÉ CRUSE
(Genève)

Les pendus de Tulle

Je suis professeur d'histoire et de géographie, j'ai cinquante ans et suis d'ascendance corrézienne.

Je suis choquée que l'on n'ait pas, dans les journaux écrits et télévisés, évoqué le souvenir des quatre-vingt-dix-neuf pendus de Tulle.

Ils l'ont été le 9 juin 1944 par « *des éléments de la division* Das Reich », cette même division Das Reich dont « des éléments », peut-être les mêmes, ont massacré les habitants d'Oradour-sur-Glane le lendemain.

On a rendu hommage à Oradour martyrisée ; pourquoi ne pas y avoir associé Tulle ? On m'a dit : « A Tulle, les Allemands ont agi par représailles ; si ceux des *maquis s'étaient* tenus tranquilles... » et la phrase ne se termine pas. Il n'y a pas *deux catégories de victimes de* la barbarie nazie, il fallait, cinquante années après, honorer *les pendus de* Tulle.

Un village de Moselle, Charly, avait envoyé plusieurs dizaines *des siens se réfugier en* Limousin, à Oradour-sur-Glane. On connaît la suite. Pour ne jamais oublier, Charly s'appelle officiellement et pour toujours : Charly-Oradour. Les cartes Michelin et le Minitel le confirment. C'est le plus bel hommage.

MARIE-CLAIRE ZAMG
(Maner)

Précisions et rectificatifs

● **L'emblème du Canada :** M. Marc Vanden Steene (Bruxelles) nous signale que, *dans la carte du débarquement* publiée dans le supplément consacré au « Jour J », le drapeau canadien qui y figure n'était pas celui de l'époque. Il précise : « L'emblème du Canada en 1944 comportait les armoiries du dominion, l'Union Jack, dans le coin gauche, le tout sur fond rouge.

● **La famille royale des Pays-Bas :** M. B.R. Van der Steenhoven (Luxembourg) nous signale que la princesse Irène est la fille de la princesse Juliana et non de la reine Wilhelmina et que le prince Bernhart était à l'époque commandant, puis inspecteur général des forces armées néerlandaises.

● **Verlaine** a écrit « Les sanglots longs des violons de l'automne blessent (et non bercent) mon cœur d'une langueur monotone », rappellent MM. Simon Movermann (Montreuil), Michel *Roussel (Suresnes), Jean Gilet* (Stains), à propos des vers qui ont servi de message à la radio *de Londres. Il est vrai, nous dit* ce dernier interlocuteur, que Charles Trenet a commis la même erreur en chantant ce poème en 1941.

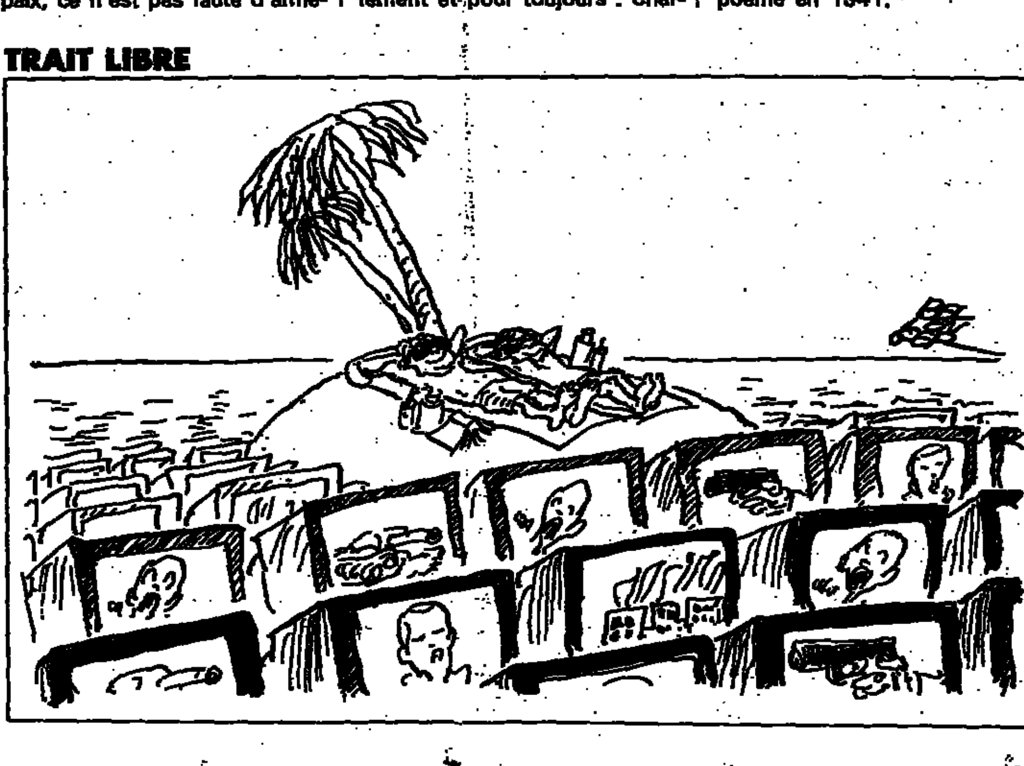
1939-1945 : bilan

Et si vous faisiez connaître ces chiffres à nouveau?

	Pertes militaires	Pertes civiles
FRANCE	211 000	330 000
BELGIQUE	7 800	80 000
ROYAUME-UNI	245 000	150 000
GRÈCE	74 000	500 000
ITALIE	230 000	150 000
JAPON	1 220 000	700 000
ROUMANIE	300 000	160 000
RUSSIE/UNION SOVIÉTIQUE	7 500 000	10 000 000
SERBIE/YOUGOSLAVIE	410 000	1 400 000
ÉTATS-UNIS	298 000	
ALLEMAGNE	3 850 000 (dont 140 000 en Hongrie)	3 810 000 (dont 300 000 en Hongrie)
AUTRICHE-HONGRIE	10 000	10 000
BULGARIE	320 000	5 500 000

GÉRARD HEUZÉ
adjoint au maire du Havre, conseiller général, PC

TRAIT LIBRE



AGRÉGATION

Jean Valjean au couvent

Les Misérables ont été mis au programme des agrégations de lettres pour l'année 1996. Comment ne pas se réjouir de voir cette *Iliade* moderne, dans laquelle nos pères républicains ont appris à lire, enfin jugée *digne des plus attentives et exi*geantes lectures, digne de « nourrir les âmes » de nos futurs professeurs ? Hélas, une très malencontreuse décision des services du ministère de l'éducation nationale a limité le texte du programme aux deux premiers des cinq livres de l'ouvrage. Or, ces deux parties introductives, *Fantine* et *Cosette*, ne *sauraient* être, sans dommage, ainsi isolées des trois autres. Ce serait, à notre avis, *s'exposer* à une grave bévue sur le sens de l'œuvre, plus ou moins obscurément favoriser un scandaleux contre-sens. Comment saisir la perspective rigoureuse, la ligne *de force de l'écriture et le sens* profond du projet hugolien si le destin du bagnard en rupture de *ban conduit celui-ci, pour finir,* à la retraite consolante et expiatrice d'un couvent ?

Assurément, c'est conclure sur une *Parenthèse* qui met vraiment entre parenthèses ce pour quoi, en vue de quoi, *elle s'ouvre* : c'est la fermer à son ouverture historique, philosophique, *sociale. Contempler mène à agir, l'absolu doit être pratique,* c'est couper tout simplement le texte *de sa perspective insurrection*nelle (...).

Mettre au programme de l'agrégation *les Misérables*, programmer ce signe de ralliement libérateur, c'est assurément un *beau symbole. Il ne faudrait pas* le brouiller par une catastrophique coupure et encourager sans *le vouloir le retour des vieux* démons du scepticisme, de la malveillance, de la hauteur condescendante, des préjugés, d'autant plus dangereux qu'ils se prétendent avertis, ces oiseaux de nuit du passé qui ont toujours fait le guet auprès de la vieille ruine hugolienne et n'ont cessé d'empêcher l'aube de se lever sur elle, sur nous.

JEAN MAUREL
Maître de conférences à l'université Paris-I

LOI ÉVIN

Toute honte non bue

Merci pour vos informations et votre article parus dans *le Monde* du 19 juin 1994 à la suite de l'amendement autorisant l'affichage publicitaire pour les boissons alcooliques.

Une petite fenêtre s'était ouverte, pour moi, médecin généraliste confronté quotidien*nement à l'alcoolisme et elle* vient de se refermer.

La honte ! Nos hommes « *politiques* » *ont une nouvelle fois* cédé aux pressions pour retirer à la loi Évin une bonne part de son *efficacité. La France commençait* à se doter d'une politique de santé publique, pour lutter contre les *véritables fléaux que sont l'al*coolisme et le tabagisme et tout s'effiloche déjà...

En effet, chaque année, l'usage de l'alcool en France efface de la carte une ville de 70 000 habitants (direction générale de la santé, 1990). Nos députés font-ils si peu cas de la vie ! 50 % de ces décès sont directement imputables à l'alcoolisme.

Le coût humain est terrible, le coût social tout autant : près d'un quart des consultants hommes auprès des médecins généralistes présentent des problèmes de santé liés à l'alcool et l'*usage de l'alcool est présent* dans deux tiers des cas de criminalité.

En tant que médecin, en tant que parent de quatre enfants qui seront adultes en l'an 2000, je m'élève franchement contre l'inconséquence de ceux qui ont cédé à un groupe de pression.

Au cours d'un récent sondage, réalisé à l'initiative d'associations se préoccupant des problèmes de santé de nos concitoyens (concours médical du 4 juin 1994) près de 70 % *des personnes* interrogées restent attachées à la réglementation de la publicité ! Les Français jugeront.

Ceci est un cri, un appel, face à *une reculade politicienne*.

Dr PHILIPPE ROHR
(Vesoul)

La situation au Rwanda

Un rapport de l'ONU conclut à la perpétration d'un « génocide »

Le massacre des Tutsis constitue un «génocide», qui «semble avoir été programmé et systématique», a estimé, jeudi 30 juin, le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, René Degni-Segui, après avoir enquêté au Rwanda. Il recommande que les responsables soient jugés par un tribunal international.

■ KIGALI. Dans la capitale rwandaise, les affrontements continuent entre les troupes du Front patriotique rwandais (FPR) et l'armée gouvernementale assiégée. A l'ouest du pays, les troupes françaises poursuivent leurs patrouilles pour repérer les réfugiés et les protéger.

■ PARIS. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, justifie, dans une tribune adressée au «Monde», l'attitude de la France dans la crise rwandaise. Il lance également un appel à la communauté internationale pour que soit donné au plus vite une réponse positive aux demandes du secrétaire général des Nations unies de venir renforcer les contingents de « casques bleus » sur le terrain *(lire page 4).*

GENÈVE

de notre correspondante

Les massacres au Rwanda, qui auraient fait près de cinq cent mille victimes, *«sont d'autant plus horribles et terrifiants qu'ils* [ont été] *programmés, systématiques et atroces»* : le juriste ivoirien René Degni-Segui, désigné par la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour enquêter au Rwanda en qualité de rapporteur spécial *(le Monde* du 27 mai), confirme, dans un long rapport, rendu public jeudi 30 juin, que l'on a affaire à un véritable *«génocide»* et, qui plus est, prévu et préparé moins d'une demi-heure après la mort, le 6 avril dernier, du président Juvénal Habyarimana.

Le rapport énumère nombre d'arguments pour étayer la thèse de massacres programmés. Parmi les responsables de la campagne incessante de haine, allant jusqu'aux appels aux mutilations et aux meurtres, la radio-télévision libre des Mille-Collines, contrôlée par les milices gouvernementales hutues, est largement citée. Les crimes constatés sont considérés par l'article II de la Convention de l'ONU, en date du 9 décembre 1948, sur la prévention et la répression du génocide, comme des actes *«commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux».*

Le rapporteur souligne que le respect du droit international humanitaire ne trouve pas sa place au milieu des tortures, des exécutions d'otages et des persécutions les plus cruelles, allant jusqu'au meurtre sadique de civils. Le refus d'alternance politique, surtout quand il est à forte connotation ethnique, constitue, pour M. Degni-Segui, l'une des causes du drame. L'auteur du rapport fait allusion aux accords de paix de 1993, qui prévoyaient un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis et qui sont restés lettre morte. Les ventes d'armes ainsi que l'ingérence politique de *«certains États étrangers»* en sont une autre. Il n'en reste pas moins que les responsables directs des tueries ne devraient à aucun prix rester impunis, et le rapporteur spécial recommande la création d'une juridiction pénale pour les juger. Etendre la compétence du tribunal international qui a été créé pour traduire en justice les responsables des crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie fait partie des mesures envisageables car, pour M. Degni-Segui, *«l'impunité est une cause récurrente des massacres».*

Juger les auteurs des massacres

Le rapporteur spécial déplore en outre la réduction du nombre de «casques bleus» et le manque de protection dont souffrent des centaines de milliers de réfugiés ainsi que les membres des organisations humanitaires. Il souhaite que l'ONU mette en place *«une équipe renforcée d'observateurs des droits de l'homme commandée par un coordinateur de haut niveau»*, relevant de sa responsabilité.

M. Degni-Ségui termine son rapport en recommandant une série de mesures immédiates, dont la première stipule que l'ONU devrait *«exiger des parties au conflit que cessent immédiatement la guerre ainsi que le génocide et les autres violations graves et massives des droits de l'homme perpétrées au Rwanda. La cessation des hostilités devrait être inconditionnelle et devrait concerner indistinctement les massacres et les faits de guerre».* Il demande ensuite que l'ONU mette tout en œuvre pour que les milices soient désarmées et que la radio-télévision mette fin à ses incitations à la violence.

Enfin, il estime que l'ONU devrait, et cela de manière solennelle, *«condamner le génocide perpétré au Rwanda en insistant sur le caractère horrible, abominable et inacceptable de tels actes; informer les auteurs qu'une fois identifiés ils auront à répondre de leurs actes et omissions devant des instances compétentes, et en quelque endroit de la planète où ils puissent se trouver; demander aux États qui ont accordé l'asile aux personnes impliquées dans le massacre de prendre les mesures appropriées pour qu'elles n'échappent pas à la justice».*

Le rapporteur indique d'autre part qu'il a demandé en vain à Paris et à l'armée rwandaise la boîte noire de l'avion qui s'est écrasé, le 6 avril, à Kigali, tuant les présidents du Rwanda et du Burundi. *«Une lettre,* écrit-il, *a été adressée au gouvernement français pour solliciter la mise à la disposition du rapporteur spécial de la boîte noire de l'avion présidentiel. Le gouvernement français a répondu le 17 juin 1994 qu'il n'était pas en possession de la boîte noire et qu'il convenait de s'adresser au «gouvernement intérimaire» (à Kigali). L'état-major rwandais, à qui la même requête a été adressée, a, quant à lui, répondu qu'il n'était au courant de rien.»*

ISABELLE VICHNIAC

A la rencontre des victimes dans le « triangle de Kibuyé »

BUKAVU
(frontière zaïro-rwandaise)

de notre envoyée spéciale

Ils y sont allés. Pressés d'intervenir dans le « triangle de Kibuyé », d'où émanaient des coups de feu réguliers et des témoignages alarmants, les militaires français de l'opération « Turquoise » se sont rendus sur place, jeudi *30 juin, comme l'avait* annoncé, la veille, le ministre de la défense, François Léotard. *«On est tombés ce soir sur un paquet de blessés»,* a indiqué jeudi, à Bukayé, le colonel Jacques Rozier, l'homme des missions spéciales du 1er RPIMA, en faisant le compte-rendu de l'évacuation la plus importante de Tutsis depuis le début de l'intervention française.

Selon le récit qu'a fait le colonel, les militaires, dont ni le nombre ni l'unité n'ont été précisés, exploraient une région de collines s'étendant entre Gishyta et le mont Karongi, dans l'ouest du Rwanda. *«On nous avait signalé des expéditions punitives, mais on ne savait pas qui faisait quoi»,* a-t-il dit. Passés le matin par la forêt de Bisesero, les soldats n'avaient rien vu. Ils avaient poursuivi leur route vers la montagne, où ils ont relevé des traces de massacres : du sang sur les murs de plusieurs maisons.

Ce n'est qu'à leur retour par la forêt qu'ils ont vu *«sortir des fourrés»* des habitants amaigris à qui ils ont distribué de la nourriture. Mis en confiance, ceux-ci les ont guidés vers divers endroits où étaient gardés des blessés : bananeraies, grottes... Selon le colonel, ils étaient *«de cent à deux cents blessés»* rassemblés, tous des hommes *ou des adolescents.* Cent quatre de ces blessés, grièvement atteints par balle ou machette, probablement dans les deux jours précédents, ont été immédiatement évacués sur Goma, au Zaïre, au moyen de six hélicoptères Puma.

Selon le colonel Rozier, les blessés étaient probablement des Tutsis, venus de diverses *régions du pays et qui* s'étaient regroupés. Soupçonnés d'être alimentés en munitions par le FPR, ils étaient attaqués par des habitants des collines environnantes à majorité hutue. Pour se nourrir, les reclus se livraient euxmêmes à des attaques, selon le colonel. Aucune arme à feu n'a été découverte à proximité. Dans les prochains jours, plus de trois cents hommes sont attendus au commandement de Bukavu pour *poursuivre notamment* l'exploration du «triangle de Kibuyé».

CORINE LESNES

La mort sur le marché de Kigali

Chaque jour, les rebelles du FPR bombardent les populations civiles alors que les forces gouvernementales sont de plus en plus nerveuses...

KIGALI

de notre envoyé spécial

Comme si de rien n'était, le marché de Kigali grouille de monde. Acheteurs et vendeurs se bousculent entre les étals. Tout semble normal, hormis les prix, trop élevés, qui traduisent les difficultés d'approvisionnement. Un groupe de femmes se presse devant un tas de tomates à peine mûres, tandis qu'un lieutenant des Forces armées rwandaises (FAR) et deux de ses hommes s'intéressent à une montre. C'est un marché africain, comme des milliers d'autres. Ou presque. Car, autour de celui-ci, tout est dévasté. Le marché de Kigali est situé en plein cœur de la zone contrôlée par les FAR. On y trouve tout. Même la mort.

Le bruit assourdissant d'une explosion sème soudain la panique. En une fraction de seconde, des centaines de personnes sont à plat ventre ou accroupies derrière les étals de ciment. Elles savent ce qui se passe. Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) – comme ils le font tous les jours, à l'heure d'affluence – bombardent au *mortier. Comme un seul* homme, la foule se relève. Chacun s'enfuit à toutes jambes. L'obus n'est pas tombé loin.

La première cible militaire se trouve pourtant à plusieurs centaines de mètres d'ici : contrairement *à ses affirmations,* le FPR bombarde bel et bien les populations civiles. Entre 11 h 45 et midi, ce jeudi 30 juin, cinq obus tomberont à moins de *50* mètres du marché. Dans une rue adjacente, un obus s'est écrasé entre le mur d'une maison et un engin de travaux publics.

Les éclats ont fauché des piétons. Un homme gît dans le caniveau, touché au *torse. Sa jambe droite,* réduite en bouillie à mi-tibia, pend à angle droit. Un autre obus est tombé à 10 mètres de là, dans la cour d'une maison. Des femmes ensanglantées hurlent de douleur et de terreur. Un homme, allongé sur le ventre, perd abondamment son sang.

De bien belles chaussures

Une demi-heure plus tard, à l'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dix blessés graves sont entre les mains des médecins et des infirmières. Un homme et trois garçonnets sont morts. *Leurs cadavres sont déjà* allongés dans la morgue improvisée, à l'entrée de l'hôpital, aux côtés d'autres corps, recouverts d'une feuille de plastique transparent. Les blessés, après avoir reçu les premiers soins, sont acheminés vers des tentes, dressées sur ce qui fut jadis un court de tennis.

Les deux chirurgiens du CICR, un Finlandais et un Américain, rivés à la table d'opération, s'occuperont d'eux quand ils pourront. Deux «pick-up» blancs arrivent dans un nuage de poussière et débarquent leur charge de blessés, touchés par des balles ou des éclats d'obus à Nyamirambo, un quartier de Kigali, où FPR et FAR s'affrontent depuis plusieurs semaines. Tous, sauf un, sont en treillis de combat. Le «civil» a une balle *dans le genou droit.*

Tout en l'examinant, John, le chirurgien américain, lui fait remarquer qu'il a de bien belles chaussures. Une façon discrète de lui faire comprendre qu'il sait : ce blessé-là est membre des Interahamwe, les milices hutues. La plupart des miliciens ont été chaussés de neuf, au lendemain de l'assassinat du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril. Le chirurgien n'est pas le seul à avoir repéré le milicien. Sur le passage de la civière, les Tutsis hospitalisés murmurent *«Interahamwe, Interahamwe...».* Personne n'est près d'oublier les terribles massacres auxquels se sont livrés les *miliciens.*

Comme chaque fois que c'est possible, le CICR et la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) organisent un transfert de blessés vers l'hôpital du Roi-Fayçal, afin de soulager un peu celui de la Croix-Rouge. Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Avec cinquante-trois blessés à bord, le camion du CICR et sa remorque sont arrêtés au pont Kigali-Night, où se trouve le dernier barrage des FAR, qui marque la frontière avec la zone FPR. C'est là, précisément, que le capitaine sénégalais de la MINUAR a été tué, le 1er mai, par un obus de mortier.

Un sergent-major éméché et nerveux tient à contrôler les passagers de tous les véhicules du convoi, des officiers de l'ONU aux blessés, terrés au fond des camions, en passant par les journalistes. *«Vous êtes belge?»* demande-t-il à chacun des Blancs présents, exigeant même de voir le passeport d'un journaliste sud-africain. Le convoi restera immobilisé quarante minutes, complètement à découvert, dans un climat d'extrême tension. Quand un «pick-up» rempli de miliciens sur*armés s'arrête dans un crissement* de pneus, elle monte d'un cran supplémentaire.

Leurs uniformes de récupération sont débraillés. Et ils ont tous taquiné la Primus, la bière locale. Ils s'en prennent aux «casques bleus», qui gardent leur sang-froid, et aux journalistes, accusés d'être des mercenaires belges, avant de grimper sur le camion. *«Ce sont des Tutsis!»,* éructe l'un d'eux. Aussitôt, deux hommes prennent position de chaque côté de la route, arme à la hanche, face aux «casques bleus».

Heureusement, le sergent-major, dégrisé par une demi-heure de palabres et le nouveau laissez-passer qu'exhibe le représentant du CICR, se souvient finalement de son grade et de sa mission – n'est-il pas chef de poste? – et envoie sévir ailleurs la douzaine de miliciens. Le premier barrage FPR n'est pas loin. Au contrôle, un jeune rebelle reconnaît sa sœur dans un camion et l'étreint. La jeune fille pleure.

Kigali vit dans l'horreur et la détresse. Entre 80 000 et 100 000 civils se trouvent encore en zone *gouvernementale, directement* exposés aux tirs du FPR et à la fureur des Interahamwe. Ce sont les premières victimes. Ils peuvent être tués ou blessés à n'importe quel moment.

«On n'est rien!»

Cent vingt personnes sont réfugiées au lycée Notre-Dame-de-Cîteaux, tenu par des religieuses. Quatorze sœurs tutsies sont là, placées *sous la protection symbolique* de cinq gendarmes. Il y a quinze jours, un obus de gros calibre, tiré par le FPR, a percé un mur de béton. Trois personnes ont été blessées.

Comme ailleurs, tous sont en état de choc permanent. Le 30 avril, des miliciens sont venus chercher seize hommes – qui n'ont pas reparu depuis. Leurs épouses ont compris. Elles n'ont encore rien dit à leurs enfants. Sœur Joséphine, la responsable des lieux, est inquiète. *«C'est la guerre. On est sous les obus. Si jamais le FPR veut foncer, si les miliciens veulent foncer, que voulez-vous qu'on fasse avec cinq gendarmes? On n'est rien!»,* soupire-t-elle avec résignation.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

«Des massacres à caractère systématique»

Voici des extraits du rapport publié, à Genève, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur la situation au Rwanda :

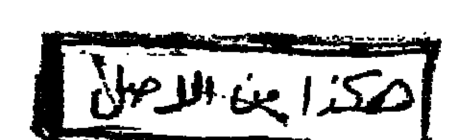
«Des barricades ont été posées entre 30 et 45 minutes après l'accident d'avion [qui a coûté la vie au chef de l'Etat rwandais – NDLR] et avant même que la nouvelle de l'accident ait été annoncée par la radio nationale. Un témoin digne de foi raconte que 45 minutes après l'explosion, sur la route allant de l'Hôtel Méridien au stade Amahoro, elles étaient dressées par des militaires et des civils et qu'il avait subi deux contrôles effectués par ceux-ci. Les officiers supérieurs de l'état-major que le rapporteur spécial a rencontrés reconnaissent les faits, mais ils y trouvent une justification : le président Habyarimana était si populaire que son assassinat par le FPR a provoqué la colère du peuple et des éléments des forces armées. (...) Il existe des listes sur lesquelles figurent les noms de personnes à exécuter. C'est, semble-t-il, sur la base de ces listes que divers leaders de l'opposition ont été assassinés.

Les massacres revêtent un caractère systématique. Des familles entières sont décimées, grands-parents, parents, enfants. Personne n'y échappe, même pas les nouveau-nés. Mais ce qui est encore plus symptomatique, c'est que les victimes sont poursuivies jusque dans leur dernier retranchement pour y être exécutées. Il en va ainsi des paroisses et surtout des églises, qui autrefois servaient de refuges aux Tutsis, mais qui sont devenues le théâtre de leur holocauste. Il en va de même des caches dans les plafonds ou recoins des maisons et dans les bois et forêts, où les assaillants mettent le feu pour s'assurer qu'ils ne laisseront pas de survivants derrière eux. Il en va encore ainsi des frontières, qui sont barrées pour empêcher les Tutsis de se rendre dans les pays voisins. (...)

Les tueries sont exécutées dans des conditions atroces, affreusement cruelles. Elles sont en effet précédées d'actes de torture ou autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. D'une manière générale, les victimes sont attaquées à coups de machettes, de haches, de gourdins, de massues, de bâtons ou de barres de fer. Les bourreaux vont parfois jusqu'à couper successivement les doigts, la main, les bras, les jambes avant de trancher la tête ou de fendre le crâne. Des témoins rapportent qu'il n'est pas rare que les victimes supplient leurs bourreaux ou leur proposent de l'argent pour être exécutées plutôt par balles qu'à la machette. (...)

On a même signalé que les bourreaux, après avoir exécuté leurs victimes en pleine rue, au vu et au su de tous, les découpent en morceaux, et certains n'hésitent pas à s'asseoir sur les corps pour boire une bière en attendant que les prisonniers viennent ramasser les corps.»

Rencontre entre les commandants de l'opération «Turquoise» et des forces de l'ONU. – Le général Roméo Dallaire, qui dirige la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR) à Kigali, s'est déplacé, jeudi 30 juin, jusqu'à Goma (est du Zaïre), où est installé l'état-major de l'opération «Turquoise», pour y rencontrer son commandant, le général Jean-Claude Lafourcade. Le général Dallaire a annoncé que le Canada déploierait 350 «casques bleus» à Kigali dans moins de deux semaines. – *(AFP.)*



AFRIQUE

POINT DE VUE : l'intervention de la France au Rwanda et l'action internationale

La responsabilité de tous

Alain Juppé

UNE semaine après le *début de l'opération* «Turquoise», il faut en dresser un premier bilan mais aussi, à la lumière de l'action déjà entreprise, tenter de définir les prochaines étapes de ce qui reste à accomplir par la France et par la communauté internationale pour sortir durablement le Rwanda de l'horreur.

Revenons un instant sur le lancement de l'opération «Turquoise». A peine avait été annoncée l'intention de la France de saisir le Conseil de sécurité d'un projet visant à une *intervention humanitaire* au Rwanda qu'un flot de critiques *s'abattaient sur le gouvernement* : «trop tardive», suspecte, taxée de partialité, l'initiative française n'avait aux yeux de certains aucune chance. Les mêmes qui reprochaient à la France d'assister au *génocide rwandais* «*dans* l'indifférence» lui refusaient le *droit d'agir pour tenter d'y mettre* un terme. Qu'en est-il *aujourd'hui? La réaction internationale* à notre initiative fut un soutien massif et *immédiat* : appuyée par le secrétaire général des Nations unies, la résolution autorisant une intervention humanitaire multinationale fut votée par le Conseil de sécurité en moins de soixante-douze heures, délai record pour le lancement d'une opération de cette envergure. L'Europe n'a pas ménagé son *appui, de la réunion du conseil* de l'UEO au conseil européen *de Corfou. Les Etats-Unis, par* la voix de leur secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, nous assuraient non seulement de leur soutien, mais aussi de leur *«admiration»*...

La clarté des objectifs

L'Afrique ne fut pas en reste : les dirigeants africains *ont multiplié les déclarations* positives, conscients de ce que *la thèse de certains renvoyant* à l'Afrique le soin de régler la crise rwandaise contenait d'hypocrisie et d'arrière-pensées peu glorieuses : la tragédie rwandaise n'est pas un drame africain, ou du moins pas seulement, mais d'abord et surtout le conflit le plus meurtrier de *cette fin de siècle*, pour lequel le devoir d'intervention relevait avant tout d'*une exigence d'humanité*.

Il n'est pas jusqu'au FPR, *d'abord hostile à l'idée française*, qui n'ait changé sa position *pour reconnaître aujourd'hui* le bien-fondé humanitaire de nos intentions et l'*utilité* de notre intervention.

Pourquoi ce soutien? Parce *que la France a choisi d'agir* dans la transparence et dans un cadre bien défini : celui d'une opération autorisée par les Nation unies, neutre politiquement et militairement, limitée dans l'espace et dans le temps et *mue* par le seul objectif de sauver des vies et d'arrêter les *massacres. C'est à la clarté* de ses objectifs et de son action que la France doit aujourd'hui d'opérer dans la confiance et *d'obtenir des premiers résultats* encourageants.

Sur le terrain, les reconnaissances menées par les patrouilles françaises ont servi *à localiser les personnes* menacées, protéger des sites expo*sés et évacuer ceux qui*, religieuses, orphelins, ne pouvaient plus, quoi qu'il arrive, demeurer au Rwanda. Chaque déplacement de nos contingents, auxquels s'adjoignent progressivement des troupes sénégalaises, bissau-guinéennes, bientôt égyptiennes et mauritaniennes, permet de stabiliser la situation, de lever des barrages, de sécu*riser des camps de réfugiés*, de repérer des groupes cachés et isolés que nous pouvons mettre en lieu sûr.

Tout doit être fait pour que, *dans le cadre qui lui est fixé*, notre intervention puisse donner toute son efficacité. Ainsi, au fur et à mesure que progressent nos contingents, les besoins humanitaires que nous découvrons se font plus criants. Les millions de personnes déplacées dans la zone d'intervention de l'opération «Turquoise» sont épuisées, affamées, *privées de toute* assistance médicale ou sanitaire. Très peu d'aide avait pu leur être fournie jusqu'à ces derniers jours, l'instabilité de la situation interdisant à la plupart des agences des Nations unies et des ONG d'intervenir. D'ores et déjà, le fonds d'urgence *humanitaire du ministère* des affaires étrangères a permis la *mise en place d'un pont aérien* acheminant près de 400 tonnes de produits de première nécessité *via* Goma, où le Quai d'Orsay a détaché une cellule de coordination diplomatique et humanitaire sans précédent.

S'agissant de la protection des populations menacées, on ne peut se contenter des succès enregistrés dans les premiers jours. L'intervention française doit urgemment, tout en restant dans le cadre qu'elle s'est fixé, élargir son rayon d'action vers des zones particu*lièrement menacées*. Elle doit aussi, pour que les populations *soient réellement rassurées*, être en mesure de stabiliser les *zones «à risques» par le maintien* d'une présence destinée à jouer un rôle *dissuasif*.

Ainsi, c'est en progressant sur le terrain que l'opération «Turquoise» tire les premiers enseignements sur le rôle apai*sant de son action* mais aussi sur tout ce qui reste à accomplir. A *chaque instant*, les autorités françaises, politiques et *militaires, cherchent à améliorer* l'efficacité de la mission que remplissent nos *soldats sur le* territoire rwandais.

L'apathie internationale

Mais *qu'on ne s'y trompe pas : telle qu'elle résulte* du mandat qui lui a été confié par *les Nations unies, l'intervention* française est limitée dans l'espace et dans le temps. *Sa mission* est d'ouvrir le chemin à une plus grande implication de la communauté internationale et d'inciter au renforcement de la MINUAR, non de s'y substituer. Et j'avoue ressentir une certaine *inquiétude face à l'apathie internationale* que je constate *aujourd'hui encore, alors même* que le drame rwandais se poursuit.

La France ne peut en effet agir seule. Hier accusée d'être *responsable* de tous les maux du Rwanda, on voudrait aujourd'hui *qu'elle en guérisse toutes* les plaies. Taxée hier d'excès d'indignité, on *accorde aujourd'hui* à la France un excès d'honneur qui apparaît, à bien y réfléchir, comme un moyen commode, pour d'autres, d'échapper à leurs responsabilités et à leurs devoirs. Et ce *n'est pas le moindre* de ses devoirs, pour la communauté *internationale, que de se mobiliser* et de tenir ses promesses.

Plus que jamais, le déploiement rapide de la MINUAR est une priorité. Parce que le mandat confié à la France n'excède pas deux mois, mais aussi parce qu'en dehors de la zone où s'exerce notre action les violences continuent. Les bombardements dont Kigali est *toujours victime* frappent indistinctement les populations *civiles, empêchent l'évacuation* des blessés et des orphelins et rendent *hasardeux l'acheminement* de l'aide humanitaire. *L'absence de cessez-le-feu* et de règlement politique conduit au gonflement constant du nombre des personnes déplacées, qui fuient les zones de combats, et des réfugiés qui fragilisent encore les pays voi*sins*.

Qu'attend-on pour que la nouvelle MINUAR soit opérationnelle? La France a déjà indiqué qu'elle équiperait certains contingents. Les Etats-Unis ont commencé à livrer du matériel. La MINUAR *existe* sur le papier, mais le secrétaire général des *Nations unies avoue n'avoir «aucun engagement concret». Combien de milliers de morts* faudra-t-il encore pour que les bonnes résolutions prises à New-York deviennent réalité? J'appelle à une véritable mobilisation générale pour que, dans les grandes capitales, chaque *responsable* soit *prêt* à répondre à l'appel lancé par M. Boutros-Ghali. *La France est prête* à l'épauler et multiplie en ce moment les démarches en ce sens.

Juger les responsables

Sur le plan politique, un règlement équilibré et *durable* est indispensable. Un canevas existe, celui des accords d'Arusha, même s'il devra être aménagé. Qu'on ne commette *pas l'erreur de penser qu'il peut* y avoir une solution militaire à *la crise du Rwanda*. Les dirigeants du FPR, avec lesquels *nous entretenons un dialogue* constant, en Europe et sur place, sont les premiers à reconnaître qu'aucune solution n'existe en dehors d'un partage du pouvoir sous une forme ou sous une autre. Il convient d'aider les parties à reprendre le dialogue. C'est le rôle du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies. L'Or*ganisation* de l'unité africaine et les pays voisins du Rwanda *peuvent et doivent l'y aider*.

Mais le retour au dialogue ne pourra se faire que si les res*ponsables des massacres* sont écartés, jugés, punis. La France *est prête à apporter sa contri*bution aux instances internationales (haut-commissaire aux droits de l'homme, rapporteur spécial, commission d'enquête) chargées d'établir la vérité. Nos soldats recueillent au fur et à *mesure* qu'ils *circulent* dans leurs zones d'intervention des *témoignages sur les massacres*. Ces informations doivent servir à ceux qui sont chargés de les rassembler.

Enfin, pour venir en aide aux populations en détresse et pour commencer, le moment venu, à reconstruire le Rwanda, la mobilisation internationale sur le plan humanitaire est égale*ment indispensable. La France* ne peut couvrir seule des besoins d'une pareille ampleur. J'ai saisi les agences des Nations unies, les ONG, nos partenaires des pays développés. Ils doivent faire preuve de *la même rapidité et de la même* efficacité qu'ils ont démontrées pour venir en aide aux réfugiés hors du Rwanda.

La France, devant l'urgence et l'*impuissance de la communauté* internationale, est intervenue au Rwanda parce qu'*il* n'était plus moralement possible de déplorer les massacres les bras croisés. Ceux qui ont déjà choisi de nous accompa*gner n'ont pas été effrayés par* l'ampleur de la tâche. Ils l'ont fait au nom du même *idéal* : remplir leur devoir d'homme. Aujourd'hui, ce doit être la responsabilité de tous.

► Alain Juppé est ministre des affaires étrangères.

ALGÉRIE : décès d'un des manifestants blessés. – L'un des *soixante-quatre* manifestants blessés, lors de l'attentat contre la marche du Mouvement pour la République (MPR), mercredi 29 juin, à Alger, est décédé à l'hôpital, ont annoncé, jeudi, les services de sécurité. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE : fin de la visite d'Alain Juppé. – Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a achevé, jeudi 30 juin, sa première visite officielle en Tunisie. Parmi les divers *«problèmes»* dont M. Juppé et ses interlocuteurs ont parlé *«très franchement»*, selon les termes du ministre français, aucun – *qu'il* s'agisse du contentieux immobilier ou de l'interdiction de diffusion des quotidiens français *le Monde* et *Libération* – n'a débouché sur *un accord* ou une décision particulière. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

ITALIE

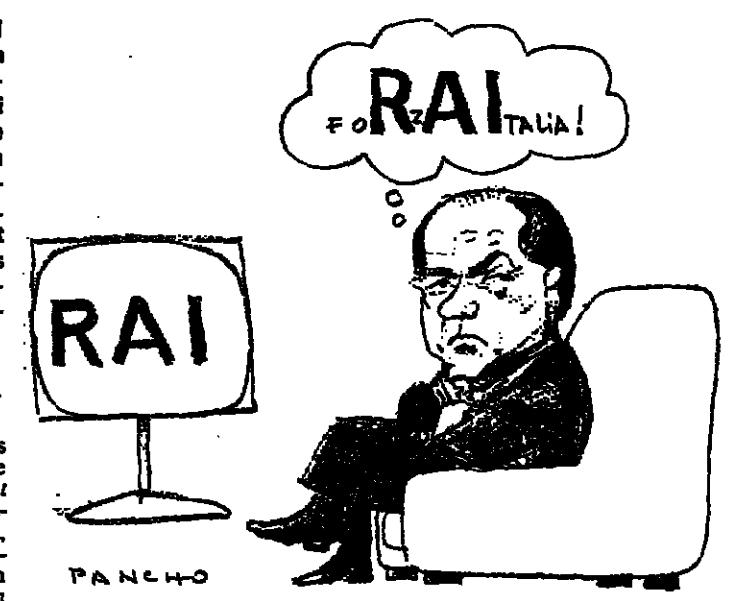
Nouvelles tensions entre M. Berlusconi et la télévision d'Etat

Les cinq membres du conseil d'administration de la télévision publique italienne (RAI) ont présenté leur *démission*, jeudi 30 juin, pour protester contre ce qu'ils considèrent comme la *volonté de mainmise* du gouvernement sur les chaînes publiques. Ce nouvel épisode a également mis en lumière les divergences croissantes entre Silvio Berlusconi, et le président de la République Oscar Luigi Scalfaro.

ROME

de notre correspondante

Après une série d'escarmouches et de critiques contre un service public télévisé *«anormalement favorable à l'opposition»*, le président du conseil, Silvio Berlusconi, *avait finalement choisi d'éviter* l'attaque frontale contre la RAI, en reconduisant, mercredi 29 *juin* en Conseil des ministres, le décret qui fixe jusqu'en *1995* les ressources budgétaires de la télévision publique.



La RAI, endettée en 1993 d'environ 1,8 milliard de francs, ne serait donc pas contrainte au dépôt de bilan. De même, à l'occasion des discussions *sur* ce décret, réexaminé chaque année, aucune modifi*cation fondamentale* n'a été entreprise, comme le craignait *l'opposition, le conseil d'adminis*tration continuant a être désigné par les présidents des deux *Chambres* et non, comme l'auraient souhaité certains *zélotes berlusconiens*, directement par l'IRI (gros holding d'Etat dont dépend *la RAI*), ce qui aurait voulu dire, directement par le gouvernement.

Pas de bataille donc mais, à l'inverse, une bombe a retardement prête à exploser. Et ce, à travers une petite modification de la loi consistant, en gros, à ce que le plan de redressement proposé par le conseil d'administration soit *approuvé par le gouvernement*, faute de quoi le conseil devait se *démettre. En d'autres termes*, l'équipe de M. Berlusconi pourrait faire «tomber» à sa guise le conseil d'administration. Certains membres du gouvernement n'ayant pas caché leur hostilité à un plan de redressement qu'ils estiment aberrant, les cinq membres du conseil d'administration en ont tiré les conséquences, remettant leur démission jeudi 30 juin en fin d'après-midi. Démissions auxquelles s'est jointe virtuellement celle du directeur général de la RAI, Gianni Locatelli, qui a annoncé qu'il remettait son mandat à la disposition du nouveau conseil d'administration.

Un an, presque jour pour jour, après leur nomination, les cinq «professeurs» de la RAI, présentés comme *«des personnalités indiscutables»*, font donc leurs bagages. Cette limitation à un effectif de cinq personnes irréprochables, qui paraissait un progrès après les *vieilles pratiques* qui faisaient siéger au conseil d'administration six *conseillers de la Démocratie chrétienne*, quatre du PCI, trois du PSI et trois des petits partis «*laïques*», avait fini par devenir une expérience décevante. Au-delà des querelles sur le «coup d'Etat» du gouvernement, force est de constater que l'oraison funèbre des «professeurs» n'aura pas beaucoup ému, et surtout pas à la RAI, où l'arrivée leur avait été ressentie comme une erreur sur le plan professionnel. Le directeur général est, pour sa part, cité dans un des nombreux scandales de corruption qui ont agité l'Italie ces derniers mois.

Cette passe d'armes audiovisuelle aura surtout opposé, en fait, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, et le président du conseil, Silvio Berlusconi *(lire dans «Espace européen» l'article de Daniel Vernet sur la diplomatie de M. Berlusconi)*. Depuis plusieurs semaines, M. Scalfaro ne s'est pas *privé* de mettre en garde contre les visées expansionnistes télévisuelles du *magnat de la télévision privée*, aujourd'hui chef du gouvernement. Mais, à l'occasion de la discussion du décret sur la RAI, le président de la République est littéralement sorti de ses gonds. Refusant de signer le décret jusqu'à l'extrême limite fixée par la loi – c'est à dire jeudi 30 juin à minuit –, il a entre*tenu un suspens, politiquement* dévastateur. Oscar Luigi Scalfaro a au moins réussi à obliger le gouvernement à faire machine arrière tard dans la soirée : dorénavant, lorsque le plan de redressement présenté par le conseil d'administration de la RAI ne sera pas approuvé, la démission de ce conseil ne sera pas obligatoire mais dépendra des deux présidents des Chambres qui l'ont désigné.

C'est un succès de principe pour Oscar Luigi Scalfaro, car avec ces deux *présidents* de Chambre, issus de la nouvelle majorité, M. Berlusconi ne devrait pas avoir trop de mal à «contrôler» un peu mieux à *l'avenir les nominations à la RAI*. C'est insuffisant, comme l'estime ce vendredi *l'opposition*, qui réclame une vigoureuse loi antitrust, à toutes les accumulations de pouvoirs. Un succès qui pourrait s'avérer également cher à payer pour le président de la République, qui, constitutionnellement, n'a que des attributions limitées et honorifiques. Mais ce dernier, depuis plus d'un an, s'est comporté, face à des gouvernements «techniques», en «arbitre suprême», voire en quasi-président d'une République présidentielle. Et M. Berlusconi, visiblement agacé par les humeurs de la présidence de la République, l'a longuement répété : *«Nous ne sommes pas le gouvernement Ciampi. Il s'agit de savoir à présent qui, du président de la République ou du président du conseil gouverne l'Italie!»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALLEMAGNE

Le Parlement a procédé à un toilettage de la Constitution

BERLIN

de notre correspondant

Berlin a connu, jeudi 30 juin, un avant-goût de sa future vie de capitale. Pendant que le Parlement débattait au Reichstag de la *révision* de la Constitution de la nouvelle *Allemagne*, le *président* de la République, Richard von Weizsäcker, faisait ses *adieux* en sa résidence du château de Bellevue, avant de céder la place, vendredi 1er juillet, à son successeur, Roman Herzog.

Voulant donner un signal en attendant le déménagement des institutions fédérales du Rhin vers la Spree, M. von Weizsäcker a été le *premier titulaire d'une fonction* officielle à faire de Berlin le siège de sa *résidence. Son départ coïnci*dait avec la signature entre l'Etat *fédéral et la ville de Berlin d'un* nouveau contrat d'une valeur de *4,5 milliards* de francs sur *le* développement des infrastructures de la capitale réunifiée.

Parallèlement au départ de M. Weizsäcker, les contours institutionnels de la nouvelle Allemagne se sont précisés. Après deux ans de discussions, les députés allemands ont fini, jeudi 30 juin, par voter une révision de la Constitution qui place la nouvelle Allemagne réunifiée dans le droit-fil de la République fédérale, telle qu'elle avait été créée en 1949 dans les zones d'occupation occidentale de l'ouest du pays. Cette révision avait été inscrite dans le traité de réunification, conclu en 1990 entre les deux anciens Etats allemands. Elle visait *à donner aux Allemands de l'Est* le sentiment qu'ils auraient un droit de regard sur cette Constitution à laquelle il leur avait été demandé d'adhérer sans discussion dans un premier temps.

Ceux qui avaient imaginé une œuvre révolutionnaire ont rapidement dû se rendre aux réalités. L'idée par exemple d'introduire dans la Constitution des éléments de démocratie directe, comme le référendum, s'est heurtée à une conception bien ancrée du contrôle *parlementaire. En revanche, l'occa*sion a donné lieu à un toilettage de *la Loi fondamentale* qui a provoqué un conflit ouvert entre la gauche et les partis conservateurs, hostiles à tout changement. La majorité des deux tiers nécessaires n'a été réunie que pour ancrer dans la Constitution le principe de l'égalité des droits entre l'homme et la femme, le droit des handicapés à la protection et la défense de l'environnement. Parmi les projets rejetés *figure, notamment, la reconnais*sance du droit des minorités, *défendue par le parti libéral*. Cette révision de la Constitution doit encore être approuvée par le Bundesrat, la chambre des Länder.

HENRI DE BRESSON

POLOGNE : le Sénat a approuvé une libéralisation de la loi anti-avortement. – Le Sénat polonais a approuvé jeudi 30 juin – par 40 voix contre 36 et 4 abstentions – un amendement à la sévère *loi anti-avortement*, légalisant l'IVG pour *«graves difficultés matérielles ou personnelles»* de la mère. Les débats ont été houleux et des centaines d'adversaires de l'IVG ont manifesté devant le Parlement. Cet amendement, adopté par la Diète le 10 juin dernier, devrait toutefois se heurter à un *veto du président* Lech Walesa. L'avortement est actuellement interdit en Pologne, sous peine de deux ans de prison pour le médecin ou toute autre personne le pratiquant, sauf dans les hôpitaux publics, dans des cas très restreints. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Dans le cadre d'accords de coopération

Les disparités de l'assistance militaire française à l'Afrique

Parmi les vingt-trois pays d'Afrique et de l'océan Indien avec lesquels la France a conclu des accords de défense et (ou) d'assistance militaire, le Rwanda et – dans une moindre mesure – le Burundi ont figuré au nombre des Etats qui ont le plus largement profité de l'aide française.

Si, aux dépenses réellement effectuées en 1993, on ajoute les crédits prévus, dès le début de 1994, au titre de la coopération militaire bilatérale, le Rwanda est allocataire de 82,8 millions de francs, au total, et le Burundi de 51,45 millions. Ce sont des sommes importantes pour deux pays qui n'ont pas d'accord de défense, au sens strict, avec la France.

Les huit Etats qui ont ce type d'accords particuliers et contraignants avec Paris ont reçu des crédits plus élevés. C'est le cas du Cameroun (98,5 millions), de la République centrafricaine (139,2), de la Côte d'Ivoire (116,15), de Djibouti (91,4), du Gabon (138,9) ou du Sénégal (87,7), hormis ceux du Togo (12,5) et des Comores, un Etat qui reste néanmoins priviligié (avec 53,96 millions de francs pour les deux années) en raison de sa position stratégique et en dépit de sa faible démographie.

Avec le Rwanda, la France n'a qu'un accord d'assistance militaire (signé en juillet 1975), et avec le Burundi qu'un accord particulier de concours en personnels pour l'armée de l'air, conclu en octobre 1969 et étendu, en mai puis en juin 1974, aux deux autres armées et à la gendarmerie du pays.

Au Rwanda, la France a fourni, en 1993, un total de 55 millions de francs d'aide militaire (dont 20,5 en matériels divers pour l'armée de terre et pour la gendarmerie) et elle a formé – grâce à vingt-quatre cadres de l'assistance militaire technique – quelque quarante-deux stagiaires. Pour 1994, elle avait promis à Kigali, avant la mort du président Juvénal Habyarimana en avril, une somme globale de 27,8 millions de francs (dont 5,7 en matériels) et elle s'était engagée, avec le même nombre de conseillers dans l'armée de terre et dans la gendarmerie, à instruire quarante-six stagiaires.

C'est en 1991, après ce qu'on a appelé la *«guerre d'octobre 1990»* entre le Front patriotique rwandais (FPR) et le régime en place, que la France a sensiblement accéléré sa coopération militaire au Rwanda, selon des modalités souvent clandestines et avec des livraisons exceptionnelles de matériels comme avec l'envoi sur place de renforts accrus (*le Monde* du 23 juin).

Au Burundi, dont le président a trouvé la mort dans le même attentat du 6 avril à Kigali, la France a concédé, en 1993, une assistance militaire de 24,25 millions de francs. Pour 1994, l'aide se monte à 27,2 millions de francs (dont 4,3 millions pour des matériels destinés à la gendarmerie et aux unités terrestres de maintien de l'ordre). Le nombre des assistants militaires français est passé de vingt et un en 1993 à trente-six cette année, dont pas moins de dix pour la seule gendarmerie. On compte aussi trente-six stagiaires du Burundi en formation.

En revanche, l'assistance militaire de la France au Zaïre – qui accueille désormais le dispositif «Turquoise» sur son territoire – est pratiquement inexistante. Depuis 1991, en effet, la France a progressivement retiré l'essentiel de son aide, qui a surtout porté sur l'encadrement de la 31e brigade parachutiste zaïroise, le soutien de l'école interafricaine de blindés à M'Banza et l'instruction de stagiaires. Il y a trois ans, l'aide directe de la France en matériels s'élevait encore à 14 millions de francs. Elle est tombée à 1,5 million en 1993 et à la même somme pour 1994. Il n'y a plus de stagiaires.

Il ne serait pas surprenant que le maréchal Mobutu cherche, d'une façon ou d'une autre, après avoir prêté main forte à l'intervention humanitaire au Rwanda, à ce qu'il y ait, de la part de la France, un «renvoi d'ascenseur» sous la forme d'une reprise de l'assistance militaire à son pays. De tous les autres pays que la France continue d'aider sur le plan de leurs armées et avec lesquels elle n'a signé que des accords d'assistance militaire, seuls le Tchad, le Niger et la Mauritanie ont reçu, pour 1993 et 1994, des crédits plus importants – il s'en faut de beaucoup, en effet – que n'en ont reçus, chacun, le Rwanda et le Burundi durant la même période.

Pendant ces deux années-là, en effet, le Tchad a bénéficié d'un total de 256 millions de francs, avec pas moins de deux cent cinquante-quatre assistants français, qui sont chargés de réorganiser l'armée nationale – en la réduisant quasiment de moitié – et de créer une gendarmerie mobile. Cent postes de stagiaires ont été ouverts aux Tchadiens. Avec la Mauritanie, l'aide dépasse les 102 millions de francs, la cinquantaine de conseillers, et elle touche soixante-douze stagiaires au service d'un projet qui tend à restructurer la garde nationale et la gendarmerie. Avec le Niger, enfin, l'assistance de la France auprès de l'armée de terre, l'armée de l'air et la gendarmerie est d'un volume assez comparable (101,2 millions de francs au total en 1993 et 1994), avec une cinquantaine de spécialistes et une quarantaine de stagiaires en formation.

JACQUES ISNARD

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les premières conclusions sur l'affaire Whitewater sont favorables au président Clinton

Le juge Robert Fiske, procureur spécial chargé de l'affaire Whitewater, a rendu, jeudi 30 juin, des conclusions, encore partielles, favorables au président Bill Clinton et à son équipe.

WASHINGTON

de notre correspondant

La nouvelle n'a évidemment pas interrompu la retransmission en direct, par toutes les télévisions, du procès d'O.J. Simpson, une des ex-gloires du football américain, accusé du meurtre de sa femme, mais elle n'en a pas moins réjoui la Maison Blanche, au moment où le président est, à nouveau, au plus bas dans les sondages. La toute première partie de l'enquête du «procureur indépendant» Robert Fiske a confirmé ce que soupçonnaient beaucoup d'observateurs dans la capitale fédérale et ce que disaient les porte-parole de l'administration : dans cette affaire, la Maison Blanche aurait été plus maladroite que malintentionnée. Et pour l'heure, dit le rapport, il n'y a pas matière à poursuite judicaire contre un seul des collaborateurs de la présidence.

Le juge Fiske (un républicain) établit d'abord que le décès d'un des proches amis et conseillers de M. Clinton à la Maison Blanche, l'avocat Vince Foster, le 23 juillet 1993, était bien dû à un suicide. La police avait conclu en ce sens, mais tardé à rendre son rapport public. Une bonne partie de l'extrême droite républicaine avait sauté sur l'occasion pour lancer la rumeur que Foster aurait été mystérieusement assassiné et que le président n'y aurait pas été étranger. Une rumeur parfaitement infondée mais puissamment relayée. Ce fut notamment, à la radio, l'œuvre de l'animateur Rush Limbaugh, un des plus virulents détracteurs du président, et, à la télévision, celle de Jerry Falwell, l'un des chefs de file des chrétiens intégristes.

Homme du Sud et ami d'enfance de Bill Clinton, avocat dans le même cabinet d'affaires que sa femme Hillary, à Little Rock (Arkansas), Vince Foster a été retrouvé mortellement blessé d'une balle dans la tête dans un parc des environs de Washington, non loin d'une batterie de canons de la guerre de Sécession. Cette mort avait d'abord surpris, puis contribué à alimenter le scandale du Whitewater : des dossiers personnels du président et de son épouse, relatifs à cette affaire immobilière douteuse, avaient immédiatement été retirés du bureau de Vince Foster à la Maison Blanche.

Aucune preuve

Mais le juge Fiske dit encore qu'il ne voit pas de lien apparent entre le suicide de Vince Foster, qui était le conseiller juridique adjoint de la Maison Blanche, et l'affaire du Whitewater. *«Ce rapport dresse un certain nombre de facteurs qui ont pu mener à ce suicide,* relate-t-il, *et ne trouve aucune preuve permettant de faire un lien avec le Whitewater.»* Le procureur indépendant reprend la thèse des proches de Foster : perfectionniste débordé de travail, le conseiller juridique adjoint souffrait de dépression depuis plusieurs semaines sinon plusieurs mois.

Le suicide de Vince Foster a contribué à accréditer l'image d'une Maison Blanche investie par un groupe d'avocats et d'hommes d'affaires de l'Arkansas, tous amis des Clinton et qui auraient quelque chose à cacher. Au cœur de ces soupçons, qui ont ébranlé la présidence Clinton, il y a le Whitewater. C'est le nom d'une société de promotion immobilière créée par M. Clinton – en fait, essentiellement, par son épouse Hillary – au temps où il était gouverneur de l'Arkansas. Son partenaire était un homme d'affaires, James McDougal, par ailleurs actionnaire principal de la Madison Guaranty, une caisse d'épargne en faillite et renflouée avec des fonds publics.

Comme le projet Whitewater a reçu des prêts de la Madison, la question est de savoir si les Clinton n'ont pas bénéficié, dans des conditions illégales, de l'argent du contribuable pour leurs affaires privées ou pour le financement d'une des campagnes électorales du gouverneur. Les faits remontent au début des années 80 et doivent faire l'objet de la deuxième partie de l'enquête du juge Fiske. Mais, dès à présent, celui-ci – autre grande conclusion – déclare que les membres de l'équipe Clinton à la Maison Blanche n'ont pas cherché, comme les en accusent les républicains, à faire obstruction à une enquête judiciaire en cours sur la faillite de la Madison Guaranty. Le comportement des conseillers du président et de son épouse, estime le juge Fiske, *«ne justifie pas la moindre poursuite judiciaire».*

Lesdits conseillers n'en ont pourtant pas fini avec le Whitewater. A partir du 26 juillet, ils vont devoir témoigner devant le Congrès, qui a décidé d'entamer sa propre enquête. Et si la Maison Blanche se disait satisfaite de la première partie du rapport Fiske, elle n'avait pas de quoi pavoiser avec le dernier sondage sur la popularité du président. Crédité de 43 % de satisfaits dans une étude *CNN/USA Today*, le président voit son image, jamais très bien établie dans l'opinion, durablement ébranlée par sa gestion erratique des crises haïtienne et bosniaque et par les incessantes questions sur son passé dans l'Arkansas.

ALAIN FRACHON

VENEZUELA

Le président Caldera suspend les garanties constitutionnelles pour surmonter une grave crise financière

Pour «préserver la paix sociale» et juguler la «spéculation financière», le président Rafael Caldera a décidé, mardi 28 juin, de suspendre les garanties constitutionnelles.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Face à une crise financière majeure qui a fait perdre, au cours de la dernière semaine, 10 % de sa valeur au bolivar par rapport au dollar, le président Rafael Caldera (démocrate-chrétien), au pouvoir depuis février, a adopté des mesures rigoureuses. Il a annoncé la suspension des garanties constitutionnelles, ce qui implique la limitation de certaines libertés (de circulation, de propriété, d'inviolabilité du domicile). Un contrôle des changes et des prix d'une centaine de produits de base est instauré et les pouvoirs des forces de l'ordre sont accrus. *«Il n'est pas question d'instaurer une dictature»*, a précisé le ministre de l'intérieur, Escovar Salom.

Toutes les opérations sur les devises étrangères sont suspendues jusqu'au 6 juillet. Le billet vert devient une denrée rare. Le dollar s'échange à 200 bolivars au marché noir, plus de deux fois le cours officiel d'il y a trois mois. Dans les magasins, c'est la valse des étiquettes, qui peuvent changer plusieurs fois dans la même journée. Tous les produits d'importation ont pratiquement triplé. Les produits pharmaceutiques ont doublé. *«Depuis avril,* se lamente une employée, *mon pouvoir d'achat a été réduit de moitié.»*

Des scènes de pillage et de violence se sont multipliées dans plusieurs villes de province à la fin de la semaine dernière. Comme en 1992, des rumeurs de coup d'Etat militaire ont de nouveau circulé, en partie alimentées par la virulente campagne *«contre la corruption»* que mène, de ville en ville, le colonel Hugo Chavez, ancien leader du coup d'Etat manqué de février 1992 contre le gouvernement social-démocrate de Carlos Andres Perez. Ce dernier est aujourd'hui en prison pour corruption.

«Si je suis désavoué je m'en irai»

Le Venezuela, puissance pétrolière (quelque 14 milliards de dollars de rente par an), connaît à son tour une épreuve critique qui menace sa stabilité économique et ses institutions démocratiques. Le gouvernement a promis de distribuer des bons d'alimentation et de transport aux plus nécessiteux (70 % des Vénézuéliens survivent en état de pauvreté). Mais le risque d'un nouveau *caracazo* – ces émeutes populaires spontanées et pillages généralisés de février 1989 – n'est pas écarté dans les milieux politiques et diplomatiques.

«Mes amis, a déclaré le président Caldera dans une intervention télévisée aux accents pathétiques, *nous allons lutter ensemble pour surmonter cette crise.»* Il en a rejeté la responsabilité sur la *«corruption»* des gouvernements précédents et s'est déclaré prêt à se soumettre à un référendum populaire. *«Si je suis désavoué, je m'en irai»*, a-t-il dit.

Huit banques sous contrôle

Un krach, en janvier, du Banco latino, deuxième banque du pays, a été l'étincelle. A peine installé, le gouvernement a dû débourser 1,5 milliard de dollars pour tenter de stopper la contagion. En vain. Huit banques sont actuellement sous contrôle, et la banque centrale a laissé 5 milliards de dollars dans l'affaire (le tiers des réserves monétaires). Une perte sèche, puisque le gouvernement a dû fermer ces huit banques le 14 juin. Plus d'un million de petits épargnants ont leurs comptes bloqués. *«Qu'attendent les autorités,* dit l'un d'eux, *pour arrêter les spéculateurs et les banquiers sans scrupules qui s'enrichissent sur le dos du peuple?»* On estime, de bonne source que 100 milliards de dollars ont trouvé refuge à l'étranger (le double de la dette extérieure du pays).

La population a, en majorité, bien accueilli les mesures gouvernementales, estimant parfois que *«c'était un peu tard».* En revanche, industriels, commerçants et secteurs privés – la puissante Fedecamaras – se sont prononcés contre. *«Un contrôle des prix est inapplicable dans ce pays,* déclare un de leurs porte-parole, Juan Santini. *Ça ne peut pas marcher...»*

MARCEL NIEDERGANG

CUBA : l'Union européenne verse une aide de 10 millions d'écus. – La Commission européenne a décidé, mercredi 29 juin, d'octroyer une aide humanitaire de près de 10 millions d'écus (environ 70 millions de francs) à Cuba. Cette aide permettra l'achat de médicaments, d'équipements hospitaliers, de denrées alimentaires riches en protéines, et le financement d'un programme d'assainissement des eaux. – *(AFP.)*

Nouvelle mission américaine au Proche-Orient. – Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a annoncé, jeudi 30 juin, qu'il ferait, à partir du 17 juillet, une nouvelle tournée au Proche-Orient. M. Christopher, qui s'exprimait devant la commission des affaires étrangères du Sénat, n'a pas donné d'indications sur les capitales qu'il visiterait. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un nouveau plan de partage va être soumis aux belligérants

Les ministres des affaires étrangères des pays membres du «groupe de contact» sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne, France) doivent entériner mardi 5 juillet à Genève un nouveau projet de partage de l'ex-République yougoslave préparé par les experts des cinq pays. Ce projet sera ensuite soumis aux belligérants, assorti de menaces de sanctions en cas de refus.

Cependant, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, jeudi 30 juin, aux parties en conflit de mettre fin à toutes opérations militaires offensives et de parvenir à un accord sur une cessation des hostilités avant l'expiration, le 10 juillet, de la trêve signée le 10 juin à Genève. Dans une déclaration adoptée par consensus, le Conseil s'est dit *«gravement préoccupé par le fait qu'à ce jour les parties* [bosniaques] *n'ont pas respecté l'accord»*, aux termes duquel elles étaient convenues d'observer un cessez-le-feu pendant une période d'au moins un mois.

A Genève, rapporte notre correspondante Isabelle Vichniac, vingt-sept personnalités – journalistes, peintres, metteurs en scène, acteurs... – provenant de toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie ainsi que des milieux de l'émigration yougoslave ont tenu une «Conférence indépendante pour la paix en ex-Yougoslavie», avec la participation du directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor.

Dans un texte publié à l'issue de quatre jours de débats, ces personnalités estiment que la paix n'est possible que si l'on refuse les modifications par la force des frontières internationalement reconnues et, plus précisément, si l'on maintient *«l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'Etat démocratique, multinational et multiconfessionnel (...) devenu un symbole de la défense et de la préservation de l'Europe d'Helsinki».* Le texte demande, en outre, que soient accélérées les procédures judiciaires engagées contre les criminels de guerre.

Une émission de la BBC pour la réunion des familles dans l'ex-Yougoslavie. – La BBC et le Comité international de la Croix-Rouge vont essayer, à partir de dimanche 3 juillet, de faciliter la réunion des familles dans l'ex-Yougoslavie, grâce à un nouveau programme du service international de la radio britannique. Ce programme en croate et en serbe, baptisé «Radio Link», sera diffusé pendant trente minutes tous les dimanches soir, *«pour donner une seconde chance à beaucoup de familles»* ayant déjà contacté le CICR dans l'espoir de retrouver un parent ou un ami. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Rejet d'une motion de censure contre le gouvernement

BUCAREST

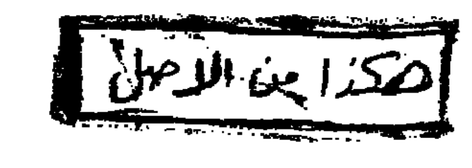
de notre correspondant

Dénonçant notamment *«la chute du niveau de vie»* et *«l'augmentation de la corruption»*, les partis de l'opposition ont déposé, pour la cinquième fois depuis l'investiture du gouvernement, il y a deux ans et demi, une motion de censure, qui a été repoussée par 227 voix contre 208 dans la nuit du jeudi 30 juin au vendredi 1er juillet. La Convention démocratique de Roumanie (principale coalition d'opposition) et le Parti démocrate de l'ancien premier ministre Petre Roman ont également déclenché une procédure de destitution du président Ion Iliescu et menacé d'une grève parlementaire.

Sur le fond, l'opposition reproche au chef de l'Etat d'avoir *«violé les principes constitutionnels de séparation des pouvoirs».* Ces accusations se basent sur une récente intervention publique du numéro un roumain au cours de laquelle il a estimé que *«la justice s'est mise hors la loi»* en redonnant des maisons nationalisées à leurs anciens propriétaires, alors que le texte devant régler ces problèmes est en examen au Parlement. L'initiative de l'opposition ne devrait pas atteindre le stade du référendum populaire, qui décide, en dernier lieu, de la destitution du président. Logiquement, la majorité parlementaire devrait, en effet, bloquer cette procédure lors de la session *extraordinaire convoquée à cet effet* du 4 au 7 juillet prochain.

Ces différentes offensives interviennent alors que, pour la première fois depuis des mois, les sondages sont favorables à l'opposition en cas d'élections anticipées. Il lui reste maintenant à prouver à l'opinion publique qu'elle dispose réellement d'un programme alternatif cohérent, car, dans l'immédiat, les *effets de sa stratégie de harcèlement* ne menacent pas dangereusement le pouvoir en place à Bucarest.

CHRISTOPHE CHATELOT



PROCHE-ORIENT

La visite du chef de l'OLP dans les territoires occupés

L'opération « Désert brûlant » vise à préparer l'arrivée de Yasser Arafat

C'est finalement vendredi 1er juillet, en principe en début d'après-midi – et non pas samedi comme il avait été initalement annoncé – que le chef de l'OLP Yasser Arafat devait arriver dans la bande de Gaza. Ce changement de programme, selon des explications fournies par les Palestiniens, vise à ne pas perturber l'observation du sabbat par l'armée et la police israéliennes. Son séjour devrait s'achever mardi, selon des sources palestiniennes, mais on ignorait encore vendredi matin si cette visite inclurait un passage par l'enclave de Jéricho.

Pour préparer l'arrivée du chef de l'OLP, des responsables israéliens et palestiniens ont mis au point jeudi à Tel-Aviv les détails de la coordination entre la police palestinienne et les forces de l'ordre israélienne – dont 8 000 hommes ont été mobilisés dans le cadre de l'opération « Désert brûlant ». Parallèlement, des centaines de policiers palestiniens commençaient à se déployer le long du parcours que devait emprunter le chef de l'OLP entre Rafah, à la frontière égyptienne, et la ville de Gaza, une trentaine de kilomètres plus au nord. Aucune présence militaire israélienne n'était visible le long de la route. Toutefois, près du bloc d'implantations juives de Gouch-Katif, des colons installaient des drapeaux israéliens.

Le chef de l'OLP, devait être accueilli au poste frontière de Rafah par une délégation de « ministres », de chefs de municipalités et de notables palestiniens. Selon le général Abdel Razzak Mejayda, l'un des responsables de la police palestinienne, l'armée israélienne maintiendra une « présence normale » dans le secteur, c'est-à-dire que des patrouilles mixtes israélo-palestiniennes continueront de circuler.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'un des « ministres » du « gouvernement » palestinien, Intissar El Wazir (Oum Jihad) est arrivé dans la bande de Gaza en provenance d'Amman, via l'enclave autonome de Jéricho. Oum Jihad est la veuve d'Abou Jihad, principal compagnon d'armes de Yasser Arafat, assassiné par un commando israélien à Tunis en avril 1988. En revanche, aucun des dirigeants palestiniens établis à Tunis, ni son épouse Souha, ne devaient faire le voyage avec le chef de l'OLP. Sous couvert d'anonymat, l'un de ces responsables a même critiqué M. Arafat pour avoir pris la décision de se rendre à Gaza, « derrière le dos de ses plus proches collaborateurs ». Selon lui, dans l'avion qui devait le conduire de Tunis au Caire, le chef de l'OLP ne devait être accompagné que « de quelques assistants et gardes du corps ». Mais l'un de ses conseillers, Marouane Kanafani, a indiqué que « le Caire sera le point de ralliement des personnalités qui l'accompagneront », en principe une centaine. – (AFP.)

L'attente à Gaza

Quelques banderoles ne suffisent pas à transformer un territoire misérable en salle des fêtes pour le retour du leader palestinien

GAZA

de notre envoyé spécial

On aurait aimé décrire les préparatifs de la grande fête. Raconter la folle nuit qui a précédé les retrouvailles triomphales d'un homme adulé et de son peuple. On aurait voulu évoquer les enfants excités qui ne trouvent pas le sommeil, peindre les bataillons de citoyens affairés pour le grand jour, rendre l'exaltation joyeuse d'une foule saisie par l'Histoire.

Mais non. Rien, ou peu de chose. Quelques banderoles posées ici ou là par des commerçants madrés qui savent se faire un coup de publicité et ménager en même temps leur avenir. « Le bijoutier Akourah et ses enfants souhaitent la bienvenue au frère dirigeant Abou Ammar (le surnom d'Arafat) et à tous ceux qui reviennent au pays. » Sur la grande avenue commerçante, Omar-el-Mokhtar, au centre de Gaza-ville, les rares banderoles battues par le vent chaud de la Méditerranée sont toutes du même tonneau.

Bien sûr, les ateliers de confection et les imprimeurs travaillent d'arrache-pied. Quand Yasser Arafat posera enfin le pied sur les quelques arpents de Palestine qu'Israël lui a octroyés, des dizaines, des centaines de milliers de gens seront là, étendards et portraits du héros brandis bien haut, tout au long des 40 kilomètres de sa marche triomphale.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence : après vingt-sept années d'occupation militaire et d'injustices, après les dizaines de milliers d'arrestations subies, les mille morts et plus de l'Intifada, Gaza ne sait plus anticiper, Gaza ne sait plus rêver. Mais, comme tous les vrais désespérés, Gaza ne se lasse pas de la fête.

Et puis, comment fallait-il faire ? Comment transformer en quarante-huit heures un immense cloaque en champ de Mars ? Toute la nuit de mercredi à jeudi, les grosses Chevrolet de la police, hérissées de haut-parleurs, ont sillonné les rues et invité gentiment la population à nettoyer, à brûler les collines d'immondices qui encombrent chaque quartier, à couvrir de chaux les graffitis de l'Intifada, tout cela « en l'honneur du président Arafat qui rentre en Palestine ».

Bien peu ont obtempéré. Comme si elle ne croyait pas à l'avènement de cette ère nouvelle qu'on lui promet, comme si elle hésitait encore à laisser l'occupation derrière elle, Gaza, à l'image de son chef, hésite toujours. La fête est devant elle, mais tout se passe comme si la lune de miel était déjà terminée.

Il y a plus de six semaines déjà que l'occupant s'est retiré dans ces bastions hérissés de barbelés et peuplés de colons surarmés, à 3 kilomètres de Rafah, deuxième ville du territoire. Six semaines que la population a recouvré quelques libertés élémentaires : celle de circuler sans tomber sur une patrouille, celle de dormir à son heure sans risquer une balle ou une descente nocturne, celle de regarder le soleil se coucher sur la mer.

Finies les six années de couvre-feu, 20 heures au lit, 5 heures debout. Maintenant, tous les soirs que Dieu fait, des milliers de familles vont s'allonger sur les plages de sable blanc, compter les étoiles dans la fumée des saucisses frites et des épis de maïs grillé. C'est beau, une ville libre. Mais tous le disent sans ambages : « La liberté ne suffit pas, moins encore quand elle est sous surveillance. »

« Une cage à chômeurs »

« Gaza, aujourd'hui, nous disait la semaine dernière un membre de l'élite locale, c'est une cage à chômeurs, rien d'autre. » L'économie est en ruine, les camps de réfugiés, qui abritent 60 % des huit cent mille habitants du territoire, débordent de jeunes gens misérables qui survivent et se multiplient dans des bidonvilles, à côté desquels certains quartiers de Soweto apparaissent comme des quatre étoiles. Les égouts débordent dans les rues, personne ne ramasse les ordures, beaucoup de logements n'ont ni l'eau courante ni même l'électricité.

Israël a augmenté de dix mille le nombre de permis de travail délivrés aux Palestiniens. Mais la moitié de ceux qui avaient encore un emploi sur le territoire de l'Etat juif il y a un an ne l'ont pas retrouvé. Itzhak Rabin, le premier ministre, a fait élever tout autour des 365 kilomètres carrés de l'enclave une haute muraille électronique. Impossible de sortir, même pour se rendre dans l'autre territoire occupé – la Cisjordanie – sans montrer patte blanche. Et les autorisations de sortie, y compris pour les agriculteurs qui doivent pourtant vendre leurs oranges, citrons et légumes verts quelque part, sont encore plus difficiles à obtenir qu'avant. Autonomie oblige...

Que répondre à ceux du mouvement de la résistance islamique Hamas qui prétendent qu'Arafat a fait un marché de dupes en signant l'accord d'Oslo ? « Il a simplement rendu l'occupation plus vivable à l'intérieur et plus acceptable à l'extérieur. » Que dire au docteur Mahmoud Zahar, principal porte-parole du mouvement à Gaza, quand il rappelle qu'en fait de liberté « même Yasser Arafat va subir l'humiliation de devoir montrer ses papiers aux Israéliens pour rentrer chez lui » ? Qu'il n'a « même pas reçu l'autorisation d'aller prier à Jérusalem, troisième lieu de l'Islam » ? Que « plus de sept mille Palestiniens sont toujours dans les geôles israéliennes » et que « des millions d'autres vivent toujours en exil » ? Que lui dire, sinon répéter l'antienne de l'OLP ? Que ceci n'est qu'un début, qu'il faut bien commencer quelque part, et que la paix ne se construit pas en un jour.

La chance de Yasser Arafat à Gaza, c'est que le Hamas a décidé, comme dit notre docteur barbu, de « lui en laisser une. Qu'il nous montre comment il va contraindre Israël à nous rendre la Palestine ! Moi, j'en suis sûr, jamais les Juifs ne nous laisseront devenir indépendants, et vous savez pourquoi ? Parce qu'ils nous l'ont démontré depuis un demi-siècle. Ils ne comprennent qu'un langage, celui des balles et de la force ».

La force, pour le moment, il n'en est plus question pour le Hamas. Mahmoud Zahar, derrière ses épais sourcils noirs, juge toujours « totalement légitimes » les attaques menées contre les soldats et les colons juifs. Mais la police palestinienne veille au respect des clauses sécuritaires de l'accord du Caire. Pas question de s'approcher d'une colonie, d'un camp de militaires ou de la ligne de démarcation israélienne sans tomber sur une patrouille palestinienne.

Parfaite coordination

Les généraux de Tel-Aviv l'ont clamé urbi et orbi, « la police palestinienne, compte tenu de ses faibles moyens, fait un travail remarquable ». Le colonel Meir Bénichou, qui commande les trois brigades de la région centrale de Goush-Katif, dans le sud de la bande de Gaza, nous l'a confirmé : « Comparée à ce qu'elle était avant notre départ des villes palestiniennes le 12 mai, la situation est très tranquille. » Les statistiques le démontrent : pas un seul Israélien n'a été tué à Gaza depuis un mois et demi, alors qu'il en tombait un par semaine dans les derniers mois de l'Intifada.

« Vraiment, renchérit le colonel Benichou, la communication entre nous est excellente. Les dix patrouilles conjointes permanentes marchent très bien. Je rencontre mon alter ego, le colonel Abou Yasser, trois ou quatre fois par semaine, on prend le café, on discute. Un exemple ? La semaine dernière, des jeunes se sont mis à jeter des pierres aux ouvriers israéliens qui mettaient la dernière touche à une barrière électronique autour d'une colonie. Nous avons appelé la police palestinienne. en deux minutes, tout était rentré dans l'ordre. »

Combien de temps l'idylle pourra-t-elle tenir si la situation économique de Gaza ne s'améliore pas rapidement et si les négociations pour la restitution des autres territoires occupés n'avancent pas tout aussi vite ? C'est l'une des questions auxquelles Yasser Arafat va devoir faire face. En principe, même si cette première visite du « vieux » en Palestine est de courte durée, au grand dam d'ailleurs des Israéliens qui préféreraient, dixit le général Amnon Shahak, numéro deux de l'état-major, qu'« il s'installe et prenne les choses en main au lieu de continuer à courir le monde », le « gouvernement » de l'autonomie devrait enfin se mettre en place.

Mais plusieurs centaines de fonctionnaires, qui s'ennuyaient ferme depuis des années dans leur exil tunisien, n'attendent plus qu'un mot pour assumer leurs fonctions sur le terrain. Les fonds promis par la communauté internationale ne devraient plus tarder non plus et il est déjà question d'embaucher quelque quarante mille personnes pour mettre enfin la machine administrative en marche. Pas trop tôt, diront les policiers, qui assument à peu près tout depuis six semaines. Pas trop tôt, diront aussi les intellectuels, qui se plaignent d'une « militarisation rampante » du nouveau pouvoir palestinien.

Lorsque, à la demande du Hamas, les cadets formés en Irak, en Algérie, ou au Yémen, créent une unité de « gardiens de la moralité publique », aux yeux de beaucoup la limite est franchie. Comment expliquer, demande un universitaire de Bir-Zeit, que la police soit allée à Jéricho jusqu'à publier « le soi-disant premier quotidien libre de l'autonomie dont les premiers numéros contenaient de virulentes attaques contre les journaux plus anciens, qui ne se livrent pas tous à l'adulation obligatoire du chef ? » Allons, encore quelques heures de fête. Demain, il sera bien temps de passer aux choses sérieuses.

PATRICE CLAUDE

La droite et des colons ont exprimé leur colère au cours de violentes manifestations

JÉRUSALEM

correspondance

Les colons avait promis des désordres. Ils ont tenu leur engagement dès jeudi après-midi 30 juin, et, pendant une grande partie de la nuit, ils ont été des milliers à manifester leur « colère » et leur « honte » de voir la « terre d'Eretz Israël souillée sous les pas de Yasser Arafat ».

Les pancartes qu'ils ont brandies à travers le pays étaient particulièrement révélatrices du climat régnant au sein de la droite : « Arafat c'est Hitler », « A mort Rabin ! » Des banderoles peintes en rouge sang énumérant les « 2 031 juifs, hommes, femmes et enfants assassinés dans des attentats perpétrés par l'OLP depuis 1967 » ont été accrochées à des centaines de carrefours.

Les quelque 10 000 policiers déployés sur le territoire israélien, et surtout à Jérusalem, ont eu toutes les peines du monde à contenir la furie des colons et des militants de droite et d'extrême droite. Les heurts les plus violents ont éclaté à l'entrée de la ville. Un millier de manifestants ont provoqué un embouteillage indescriptible en bloquant, pendant quatre heures, des milliers de véhicules qui venaient de Tel-Aviv, des pneus ont été incendiés, des arbres brûlés et des projectiles lancés en direction des policiers. Au plus fort de la manifestation, les meneurs ont ordonné à leurs troupes de se coucher en travers de la chaussée, obligeant les forces de l'ordre à les disperser violemment et à procéder à une dizaine d'arrestations.

A Tel-Aviv, à Haïfa, et même dans les localités les plus reculées du désert du Néguev, le scénario s'est répété. « Israël est en flammes », vocifère dans un haut-parleur Pinhas Wallerstein, l'une des principales figures du Conseil des implantations juives. Un attentat commis contre un couple de colons à Ariel (Cisjordanie), jeudi matin, n'a fait qu'électriser un peu plus l'atmosphère déjà très tendue.

La droite, qui considère que « la prise de Jérusalem est le principal objectif de Yasser Arafat », a déjà annoncé qu'elle comptait organiser un rassemblement « de 250 000 personnes » dans la ville sainte. Bien que le chef de l'OLP n'ait à aucun moment exprimé son intention de venir à Jérusalem, les colons, se fondant sur « des sources bien informées », continuent d'affirmer qu'il atterrira en hélicoptère sur l'esplanade des mosquées, dans le quartier musulman, pour y prier.

« Nous allons former une chaîne humaine autour des murailles de la vieille ville pour empêcher cet assassin de s'en approcher et s'il vient en hélicoptère nous envahirons le mont du Temple », a menacé Schmouel Meir, chargé par le maire (Likoud) de la ville de coordonner les manifestations. « Si Arafat veut la guerre, il l'aura, et s'il pénètre dans notre ville il en repartira les pieds devant », ajoute-t-il.

Ces propos menaçants ont été pris très au sérieux par le premier ministre, Itzhak Rabin : « La droite a décidé d'enflammer les esprits et d'attiser les haines entre Juifs et Arabes. Elle appelle non seulement à des manifestations mais à des actions violentes contre les autorités. Nous savons même que certains extrémistes vont essayer de prendre d'assaut, dimanche, la présidence du conseil et d'autres ministères à Jérusalem. » Et M. Rabin d'ajouter : « Nous ferons tout pour les en empêcher. » – (Intérim.)

YÉMEN

Rupture du nouveau cessez-le-feu

Au terme de deux jours de négociations, des représentants du gouvernement yéménite (nordiste) et des sécessionnistes sudistes ont signé, jeudi 30 juin à Moscou, un accord de cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur vendredi soir pour une durée illimitée.

Toutefois, une vingtaine de minutes après son entrée en vigueur supposée, une volée de roquettes a visé la ville d'Aden, assiégée par les nordistes. Des duels d'artillerie continuaient en outre sur différents fronts à la limite des banlieues ouest et nord.

Signé par le ministre des affaires étrangères, Mohamed Bassendoa, et un représentant de la direction sud-yéménite, Salem Saleh Mohamed, l'accord de Moscou est la sixième tentative visant à arrêter la guerre civile qui se déroule au Yémen depuis le 5 mai. A New-York, un porte-parole du secrétaire général des Nations unies a fait état jeudi de « progrès sur la création d'un mécanisme de contrôle du cessez-le-feu » (le Monde du 1er juillet), lors de négociations entre deux délégués des parties en conflit au Yémen, Abdel Karim el Iriani, pour le Nord, et Haidar Abou Bakr el Attas pour le Sud. – (AFP.)

REPÈRES

CUBA

Fin de l'occupation de la résidence diplomatique belge

L'ensemble des personnes réfugiées à la résidence de l'ambassadeur de Belgique à La Havane, dans l'espoir d'obtenir l'asile à l'étranger, ont quitté les lieux jeudi 30 juin. Les soixante-dix réfugiés qui se trouvaient toujours sur place, sur un total de 124 qui avaient occupé la résidence à partir du 28 mai, sont sortis de leur plein gré, par petits groupes, à bord de véhicules diplomatiques belges qui les ont reconduits à leur domicile ou à la destination de leur choix.

Les autorités cubaines ont estimé que ce dénouement avait été acquis grâce à leur fermeté. Tout en exigeant la sortie « inconditionnelle » des occupants, elles avaient donné des garanties qu'aucune mesure de représailles ne serait engagée contre ceux acceptant de quitter les lieux. Sur les 153 Cubains qui occupaient des locaux diplomatiques à La Havane à la mi-juin, seuls vingt et un demeurent à l'ambassade d'Allemagne, où ils ont pénétré après avoir forcé le portail à l'aide d'un camion. Les huit candidats à l'exil qui avaient occupé le 15 juin le consulat du Chili ont pour leur part abandonné volontairement les lieux jeudi dernier. – (AFP.)

HAÏTI

La police militaire tire sur des boat-people

Une vedette de la police militaire haïtienne a ouvert le feu, mercredi 29 juin, sur un voilier rempli de candidats à l'exil, provoquant une panique qui a fait une quarantaine de morts, selon des témoins. Poussés à la mer dans la confusion, les passagers – parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants – sont morts noyés. Le voilier de 18 mètres se trouvait au large de la côte sud d'Haïti.

Par ailleurs, dans une résolution adoptée à l'unanimité, jeudi à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé au secrétaire général Boutros Boutros-Ghali de lui présenter un rapport avant le 15 juillet contenant des recommandations spécifiques sur les effectifs, la composition, le coût et la durée de la mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) appelée à maintenir l'ordre après le départ – volontaire ou non – des militaires putschistes. Créée l'an passé, la MINUHA n'existe que sur le papier, car elle n'a jamais été déployée en Haïti. Son mandat a été prorogé jeudi jusqu'au 30 juillet. – (AFP, Reuter.)

En Iran

La cravate et le nœud papillon frappés d'interdit

La cravate et le nœud papillon étant des « signes de propagation de la culture non-musulmane », le Guide de la République islamique, Ali Khamenei, les a frappés d'interdit, jeudi 30 juin. Cet interdiction est contenue dans un « avis religieux » publié par le quotidien Ressalat. Le port de la cravate et du nœud papillon avait été pratiquement abandonnés après la révolution islamique de 1979, mais depuis quelques années ils avaient réapparu dans certains magasins. – (AFP.)

Déchirure artificielle en Crimée

La Russie et l'Ukraine se disputent une presqu'île où les passions sont exacerbées pour masquer la pauvreté de la vie quotidienne

YALTA

correspondance

JAMAIS sans doute n'a-t-on autant parlé de la Crimée, jamais n'a-t-on autant écrit sur elle. Ce surcroît d'attention témoigne de la gravité de la situation ; mais que se passe-t-il au juste ?

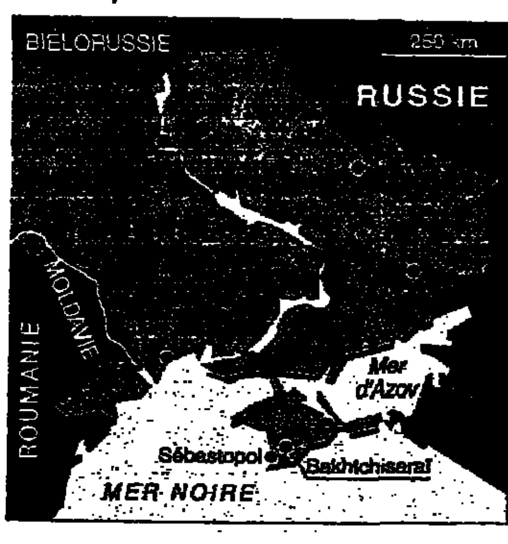
Deux Etats, la Russie et l'Ukraine, historiquement plutôt amis, dont les populations, loin de se détester, ont noué des liens familiaux, deux Etats presque à bout de forces s'engagent dans une querelle à propos de questions territoriales qui, à franchement parler, n'ont rien de vital ni pour l'un ni pour l'autre. Mis à part, et c'est important, Sébastopol et la flotte de la mer Noire.

Ce différend politique qui oppose les deux puissances militaires à propos de Sébastopol et menace de dégénérer n'est pas vraiment l'affaire de la Crimée, mais il évince tous les autres problèmes spécifiques de la région, il conditionne leur approche et suscite chez les dirigeants locaux des réactions dictées davantage par l'ambition politique que par le désir d'apaiser des passions explosives.

Le traditionnel mépris de l'individu

Les problèmes fondamentaux de la Crimée, on les a abondamment signalés : c'est son statut administratif, les limites de sa souveraineté à l'intérieur de l'Ukraine, ses relations avec la Russie – à laquelle elle est attachée par les liens de la langue, de l'appartenance nationale, de la culture –, c'est de façon générale la question des minorités nationales établies sur son sol et d'abord celle des Tatars, c'est enfin son économie en pleine décrépitude. Mais ces problèmes, que deviennent-ils quand ils quittent les pages des journaux pour la réalité quotidienne, quand ils ne sont plus enrobés de mots et qu'on les retrouve enchevêtrés comme les racines des vieux arbres ? La population de la Crimée vit actuellement dans un état quasi pathologique.

D'un coté, une totale incompréhension des processus en cours faute de pouvoir les considérer avec quelque recul. De l'autre, l'incapacité, après avoir vécu sous un régime totalitaire, non seulement de prendre part à la solution des problèmes qui se posent au pays, mais même de décider de son propre destin. A quoi s'ajoute ce mépris de l'individu hérité de l'histoire et pas encore surmonté, qui sacrifie les intérêts de la personne à ceux de l'Etat, intérêts aujourd'hui particulièrement flous...



Résultat, les gens se sentent abandonnés aux caprices du destin. Les problèmes qu'ils ne peuvent contribuer à résoudre les effrayent, le vide créé par l'absence d'information fiable est comblé par des rumeurs génératrices de phantasmes qui eux-mêmes entretiennent l'angoisse.

La peur, l'incertitude du lendemain pèsent plus que les difficultés matérielles, auxquelles chacun est habitué. Et le cercle se referme : la peur paralyse la volonté, crée un sentiment d'humiliation, décourage toute attitude positive dans la vie, qui seule permettrait d'affronter les problèmes. L'apathie générale contraste avec l'exubérante beauté de la Crimée en cette fin de printemps, avec l'activité de fourmi de ceux qui s'affairent à gagner leur pain quotidien.

Autre chose saute aux yeux, c'est l'usure du parc automobile : voitures, autobus, trolleys. On les « finit » comme on ferait de vieilles chaussures, mais sans espoir aucun de pouvoir les renouveler. Tout cela crée l'impression que la Crimée vit par inertie, jusqu'à épuisement de ses ressources, accumulées – il faut hélas le reconnaître – sous le régime communiste. Partout, on s'étonne de voir si peu de monde, les parcs sont déserts, et vides les maisons de santé et de repos. Nationalisés, ces établissements ont presque tous perdu leurs anciens propriétaires – pour la plupart des institutions et ministères russes ou ukrainiens – et ont été intégrés au patrimoine de la Crimée. Mais l'économie locale ne peut s'autofinancer : la baisse du niveau de vie sur tout le territoire de l'ex-Union soviétique prive la presqu'île de ses visiteurs et estivants, autrement dit de son seul vrai revenu (sans parler, en Crimée même, du conflit politique en cours).

Deux vols quotidiens vers la Turquie

La Crimée est une station climatique exceptionnelle, son environnement naturel est son unique atout, son seul espoir de survie économique. Toute l'industrie de la région est en déclin. Les grosses entreprises liées au complexe militaro-industriel comme par exemple l'usine Fialent de Simféropol sont au bord de la fermeture. Il en résulte un chômage qui ne dit pas son nom, que l'impossibilité de verser des allocations empêche d'officialiser. Le personnel des maisons de santé désertées, les ouvriers des usines non rentables et les employés des institutions qui ont mis la clé sous la porte, conservent leur statut, mais ils ne sont pas payés... Comment vivre dans une telle situation ?

L'aéroport de Simféropol était l'un des plus importants d'Union soviétique ; il ne dessert plus Moscou trois fois par jour mais trois fois par semaine. En même temps, on a instauré deux liaisons quotidiennes avec Istanbul. Des vols à caractère plutôt commercial. Peu à peu, de façon anarchique, empirique, se forge un nouveau système de rapports marchands. La nécessité de survivre réveille l'initiative privée. Le commerce gagne du terrain ; les produits occidentaux arrivent pour l'essentiel de la Turquie voisine.

On vend et on achète de tout sur les marchés, qui ne manquent pas. Mais le fossé entre les prix et le pouvoir d'achat montre que la population vit au seuil de la pauvreté. Alors il faut se plier aux exigences de l'heure. Auparavant la moitié au moins des jeunes scolarisés poursuivaient des études supérieures, aujourd'hui cette moitié la plus active préfère s'orienter vers le commerce et les affaires et ne font plus de projets à moyen terme. Le principe de vie se forge quasiment comme à la guerre : survivre, passer la journée. Dans ce contexte, l'effet déstabilisant des déclarations extrémistes prend une place démesurée, disproportionnée. La réalité s'en trouve brouillé, les problèmes secondaires passent au premier plan, et plutôt que de chercher à les résoudre on ne fait qu'en discuter, que formuler gratuitement griefs et insultes...

Le retour des Tatars

Quand les Tatars de Crimée, sans attendre la perestroïka, ont voulu rentrer chez eux, on a effrayé les habitants de Crimée en agitant l'épouvantail des règlements de comptes. En fait ce n'était qu'une manœuvre politique et le temps a montré que ces craintes étaient vaines. Mais le problème reste entier. Ceux qui reviennent actuellement ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été chassés de leur terre il y a cinquante ans. Des générations se sont succédé, qui ont connu des conditions bien différentes. Les Tatars qui rentrent aujourd'hui sont tout aussi étrangers au pays que ceux qui, il y a cinquante ans, ont pris la place des déportés. (Notons à ce propos que, pour l'essentiel, la population de la presqu'île n'est pas d'origine).

L'assimilation des Tatars de Crimée est une question de temps. Leurs ancêtres étaient d'excellents cultivateurs, éleveurs, viticulteurs. Les témoignages ne manquent pas à cet égard, beaucoup se souviennent de la Crimée d'avant-guerre. Leurs actuels dirigeants restent prudents et cela se comprend : en cas de conflit armé dans la presqu'île, ils seront les premières victimes de la haine. En cas d'évolution favorable en Crimée, leur implantation sur son sol devrait être un bienfait pour la terre comme pour les hommes qui y vivent. Un autre « épouvantail » ajoute à la peur : la criminalité, qu'auparavant on passait simplement sous silence et qui à présent est montée en épingle dans les journaux. Sans doute l'apparition de structures mafieuses en relation avec l'« accumulation primitive du capital » a-t-elle renforcé ici l'élément criminel, mais pas dans les proportions que se plaît à voir une imagination maladive.

Peut-on aider la Crimée ? Assurément, si on réussit à dénouer son écheveau de problèmes et à en extraire celui dont dépend sa santé mentale : le problème moral. Peut-être faut-il pour cela rappeler au monde que la Crimée, bercée par les deux cultures orientale et occidentale, constitue une précieuse relique historique. Car depuis des temps reculés sa beauté, son climat exceptionnel et sa situation géographique lui ont valu une place de choix.

La Crimée, c'est à Bakhtchisaraï le palais des Hans, ce sont les ruines antiques de Chersonèse, les villes troglodytes des anciens Karaïsmes. C'est encore le palais des tsars russes à Livadia, à Aloupka celui du comte Vorontsov, gouverneur de Crimée. C'est aussi une terre liée aux noms de Pouchkine, de Tolstoï, de Tchékhov. Ce passé, on ne voudrait le jeter ni sur l'un ni sur l'autre des plateaux de la balance politique. Et restant dans le présent, on voudrait considérer avec attention et compassion les soucis, les craintes, les espoirs de ces gens dont la plupart ont fait leur cette terre, sinon par naissance du moins par amour.

IRINA ZABOROV
(Journaliste originaire de Crimée, vit à Paris.)

TRIBUNE

Rêves d'Europe...

par Francis Rosenstiel

LA réalité des relations internationales depuis la fin de la seconde guerre mondiale et les défis successifs qu'elle révèle, des premiers balbutiements de la coopération européenne à la fin de la guerre froide, montrent une propension à l'essoufflement qui contrarie les grands projets internationaux et européens. Et pourtant, à chaque étape, nous paraissons ne jamais avoir été aussi près du but. Mais quel but ? L'antique débat sur la souveraineté trouve là ses angoisses fondatrices : réconcilier le pouvoir, l'imaginaire et la liberté. Souvenons-nous qu'il n'est ni présomptueux, ni faux de prétendre qu'est aussi souverain celui qui décide de l'exceptionnel ; de quoi inquiéter bien des juristes !

La complexité croissante des conjonctures et des enjeux, la stimulation permanente qui résulte de la transparence médiatique et la prolifération de priorités simultanées, continentales et internationales, bouleversent, sinon les fondements, tout au moins l'échelle de la réflexion politique. Les premiers pas de la construction européenne, la création du Conseil de l'Europe, puis des Communautés européennes, dites fonctionnelles, la CECA, Euratom et la Communauté européenne de défense, mort-née, avaient constitué une première historique de la mise en raison d'une démarche politique européenne commune.

Les évolutions postérieures allaient cependant révéler l'ampleur de la révolution des mentalités qui doit encore s'imposer. Les équipes dirigeantes le savent bien : une gare où il n'y aurait que locomotives et butoirs serait de nature à décourager toutes les ardeurs conductrices et l'attrait du voyage aurait disparu du paysage ! Jamais le monde et l'Europe ne s'étaient dotés d'un arsenal institutionnel et conventionnel aussi élaboré ; jamais les structures internationales ou européennes n'ont offert un maillage aussi sécurisant pour les peuples et leurs dirigeants, mais jamais aussi ces dispositifs n'ont fait ressentir davantage les manques que les acquis.

Trouble-fête, passeurs et magiciens

Il en ressort comme une frustration qui donne de beaux jours aux trouble-fête. Dès lors, ceux qui gèrent les idées mais aussi ceux qui gouvernent aspirent à découvrir de nouveaux repères et de nouvelles frontières pour la pensée et, pourquoi pas, pour la sécurité et le bien-être du plus grand nombre. Il en ressort une singulière course aux références nouvelles qui va de pair avec le discours sur l'érosion des valeurs, qui paradoxalement mobilise tant le bien que le mal politique. Les terres en friche ont sans cesse fasciné passeurs et magiciens qui finissent toujours par « fragiliser » la démocratie, déjà fluette par nature.

Les règles traditionnelles des relations internationales, aux Nations unies par exemple, sont mises à rude épreuve, les improvisations et les échecs sur le terrain malmènent les hommes et le vocabulaire sans lequel le droit n'est plus lui-même, puisqu'il est avant tout, comme on l'a dit, un « gouvernement de la référence ». Depuis la fin des années 40, nous voyons foisonner les efforts tendant à rationaliser l'irrationnel ; tout porte à « théoriser » l'aptitude à figer les transitions qui ponctuent notre époque face à l'impossibilité d'en évaluer les durées et les aboutissements. Plus que jamais, la politique internationale est la gestion partagée des incertitudes ; l'OTAN et le « partenariat pour la paix » ne sont qu'une illustration toute récente de cet état de choses. Décidément, le marquage conceptuel de cet après-guerre, et de cet après-guerre froide, pose problème, un problème qui n'est pas seulement une question de mots.

La construction européenne et la mise en place d'un nouvel ordre international annoncé progressent sur une voie jalonnée de prétentions, de tâtonnements et de pauses dont certaines paraissent s'éterniser. Bornes, repères et leurres alternent sur ce chemin où s'avance tant bien que mal une génération quelque peu désabusée, parfois en proie au doute démocratique, et souvent à la recherche d'un nouvel enthousiasme qui fait tant défaut.

Quelques exemples, sous forme de vocables qui clignotent dans les esprits, suffisent à donner la mesure des défis ainsi lancés tant au citoyen, toujours concerné – fût-ce malgré lui – qu'aux universitaires et décideurs d'un moment. En tête de ce long cortège, toujours la « souveraineté » et la lecture archaïsante ou moderne qu'en fait aujourd'hui l'Etat lorsqu'il pense en termes de complémentarité et de solidarité européenne. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les conjonctures fluides et incertaines favorisent l'éclosion d'une culture juridique et politique « *soft* » à défaut d'être « *light* », car, en la matière, les temps ne sont guère propices aux produits allégés.

Les moules traditionnels

Supranationalité, guerre froide, coexistence pacifique, détente, entente et coopération, nouvel ordre économique mondial, droit au développement, droit à la paix, droit humanitaire, droit et devoir d'ingérence, démocraties émergentes, CSCE, pacte de stabilité, sont quelques repères saillants qui traduisent la difficulté extrême à faire entrer situations et conjonctures actuelles dans les moules traditionnels sans que l'on se résolve pour autant à les laisser « en suspens » ou en proie à l'érosion du moment. Mais l'imagination politique et le sens des responsabilités sont plus que jamais à rude épreuve du fait même de la « planétarisation » des enjeux ; à cet égard, il n'y a plus de place pour le provincialisme mental.

Ne nous y trompons pas, le repérage et la conceptualisation de situations fluides ne dispense pas d'une gestion politique lucide ; les échéances demeurent toujours et tout choix politique peut devenir un saut dans l'inconnu, la galaxie d'incertitudes qui entoure aujourd'hui la Russie en est une illustration saisissante.

Plus généralement, la réflexion démocratique elle-même fut sans doute à l'origine une tentative d'ériger au rang de doctrine le refus de se laisser enfermer dans l'alternative : autoritarisme ou chaos. C'est plus que jamais ce refus qu'il faut assumer. Les élections européennes, en France notamment, illustrent la générosité et les nuances subtiles de nos ambitions mais aussi un désarroi et une défiance. L'absence d'une certaine rigueur politique devrait impérativement intégrer la dimension de la conscience à toutes les sensibilités politiques sans susciter la troublante logique de listes de rattrapage ou de diversion car, si cela devait se généraliser, l'accessoire finirait par éclipser l'essentiel qu'est la cohésion démocratique.

Tout paraît possible dans une Europe qui a connu l'outrance funeste de l'uniformisation mais aussi d'innocentes batailles de fleurs et la révolution des œillets, les grand'messes totalitaires et les petites listes de Schindler, la paix des cimetières et la paix des braves.

Une Europe qui est elle-même choc des cultures, repos du guerrier et heure de vérité pour toutes nos différences, peut et doit transcender les logiques de guerre qui saignent encore la jeunesse dans les Balkans et installer une dynamique de paix où l'Eurocorps remplacera durablement les corps à corps meurtiers, où le rêve démocratique mettra pour toujours en éveil une Russie des libertés.

Comprendre que la nature de nos combats intérieurs et extérieurs s'est radicalement transformée, telle devrait être aujourd'hui la Révolution du bon sens européen.

▶ **Francis Rosenstiel est fonctionnaire international, professeur à l'Institut des hautes études européennes de l'université de Strasbourg.**

Silvio Berlusconi à la recherche d'une diplomatie

Suite de la première page

L'Italie, affirme-t-il, soutiendra la poursuite de l'intégration européenne, notamment dans le domaine de la politique extérieure et de sécurité. Il propose la création d'un secrétariat général qui serait à la Pesc (Politique extérieur et de sécurité commune) ce que la Commission a été au Marché commun; cet organisme devrait disposer *« de pouvoirs de propositions, de moyens d'exécution et d'une continuité d'action »*. Les Etats d'Europe centrale qui ont vocation à devenir membres de l'Union européenne pourraient être intégrés immédiatement dans la coopération diplomatique.

Continuité encore pour le grand marché unique, bien que, libéral bon teint, Antonio Martino critique la multiplication des directives et des règlements, et souhaite un allégement des procédures « bureaucratiques ». De même attend-il un progrès dans la lutte contre le chômage non du Livre blanc de Jacques Delors et de ses grands travaux, mais d'une dérégulation du marché du travail.

Mais c'est surtout par rapport au traité de Maastricht que le nouveau chef de la diplomatie italienne manifeste ses réserves. Il n'est pas hostile à la monnaie unique, bien que le marché unique puisse fonctionner sans elle. Mais il se prononce contre tout *« gradualisme »*, c'est-à-dire contre la définition d'étapes devant conduire à la monnaie unique. Sa création, dit-il, doit être le résultat d'une décision politique, après que l'Europe se sera dotée d'une *« Constitution monétaire »*; *« l'unification se fera instantanément pour ne pas laisser place à la spéculation »*. Les procédures de coordination des politiques économiques prévues par Maastricht, ajoute Antonio Martino, sont laborieuses et inefficaces.

Le principe de la monnaie unique n'est donc pas contesté mais la mise en œuvre paraît encore plus problématique. L'Italie est d'ailleurs contre une Europe à géométrie variable, qui reviendrait, selon le gouvernement Berlusconi, à marginaliser certains pays. Les Italiens, toutes tendances confondues, sont particulièrement amers d'avoir été écartés du « groupe de contact » sur la Bosnie. Ils ne veulent pas de rapports privilégiés entre certains Etats membres. Antonio Martino dément toute intention de créer un « axe eurosceptique » entre Londres et Rome, même si le libéralisme affiché maintenant dans les deux capitales pourrait les rapprocher, afin de faire contrepoids à la coopération franco-allemande. Les Italiens reconnaissent tout ce qu'ils doivent à la Communauté et savent bien qu'ils ne peuvent pas – comme les Britanniques – jouer sur les deux tableaux, en ayant un pied dans l'Union européenne et un pied dehors.

Fort de cette fidélité proclamée aux orientations traditionnelles de la diplomatie italienne, le gouvernement Berlusconi souhaite, au moins dans ce domaine, obtenir un soutien de la minorité. Celle-ci est prudente, mais pas hostile *a priori*. A la Chambre, Benianimo Andreatta, prédécesseur d'Antonio Martino à la Farnesina, a attaqué la *« réputation internationale »* du gouvernement. Selon le leader des *Popolare*, héritier résiduel de la Démocratie chrétienne, la présence de ministres de l'Alliance nationale jette un doute sur la cohérence et la continuité de la politique extérieure. Le PDS est plus circonspect; il cherche surtout à éviter une dissolution du Parlement de crainte d'un raz de marée berlusconien à de nouvelles élections, alors que la coalition n'a pas actuellement de majorité au Sénat.

Même l'ambition annoncée par le gouvernement de rétablir le prestige et le poids de l'Itale sur la scène internationale ne paraît pas déraisonnable aux *« progressistes »* s'il s'agit de redresser l'image du pays dans le monde – mais des ministres venus d'une formation postfasciste sont-ils les mieux placés? –, d'affirmer l'influence italienne dans les décisions communautaires et les organisations internationales (par exemple au Conseil de sécurité de l'ONU), d'être plus présent dans le monde, y compris avec les forces armées (mais Silvio Berlusconi a manifesté une grande prudence quand il a été question d'intervenir au Rwanda); s'il s'agit d'être plus actif sans exalter un nationalisme qui risquerait vite de tourner au *« grotesque »*.



GREG BOS/REUTER/MAXPPP

A l'issue du sommet de Corfou, M. Berlusconi, en haut au centre, entouré de MM. Dehaene, Delors et Major.

Un différend purement bilatéral

Est-ce dans cette catégorie qu'il faut placer le différend entre l'Italie et la Slovénie à propos des biens expropriés après 1945? En soi l'enjeu est relativement limité; il porte sur quelque quatre cents immeubles, appartenant à des Italiens chassés par les communistes yougoslaves. Rome demande non la restitution des biens, mais le droit pour les Italiens exilés ou pour leurs descendants de les racheter, alors que la loi yougoslave, toujours en vigueur, interdit à des étrangers l'achat de biens immobiliers.

Cette question qui avait déjà été soulevée par les gouvernements précédents prend un relief particulier alors que certains responsables appartenant à la majorité gouvernementale ont paru remettre en cause les frontières orientales de l'Italie. Avec l'ex-Yougoslavie, le problème avait pourtant été réglé en 1975 par le traité d'Osimo. La disparition de la Fédération yougoslave aurait-elle rendu caducs les engagements internationaux? Le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés l'a laissé entendre et un sous-secrétaire d'Etat a seulement exclu la force comme moyen de récupérer les territoires « perdus » en Istrie! Antonio Martino a fait une mise au point très nette : il n'est pas question de toucher aux frontières. L'aggiornamento des accords d'Osimo que réclame le gouvernement Berlusconi ne porte que sur leur mise en œuvre, pas sur le fond.

Le gouvernement italien tente d'autre part d'entraîner ses partenaires européens dans sa querelle avec Ljubljana en ajournant la demande d'association de la Slovénie à l'UE. *« Il est évident*, a déclaré Antonio Martino, *que, si la Slovénie et la Croatie veulent passer un accord d'association avec l'UE, comme l'Italie le souhaite, elles ne peuvent pas garder une législation sur le régime de la propriété des biens immobiliers contraire aux principes fondamentaux du traité de Rome. »* A la Farnesina, on indique qu'on ne saurait parler de condition, mais le résultat est le même.

Le différend italo-slovène ne paraît pas grave en soi; il est plutôt symptomatique d'un comportement nouveau en Europe occidentale et typique de forces tentées par l'exploitation de la fibre nationaliste. Outre le fait qu'il pourrait constituer un dangereux précédent dans d'autres régions d'Europe, pour les Sudètes par exemple, il mobilise des associations de réfugiés, flatte un certain électorat, ouvre la voie à d'autres revendications. Les arguments italiens sont loin d'être tous sans valeur, mais pourquoi faudrait-il que l'Union européenne soit entraînée dans de nouvelles querelles bilatérales, comme la Grèce l'a tenté à l'occasion de son conflit avec la Macédoine?

L'Italie se trouve à la limite d'une zone de forte instabilité. Après la dislocation de la Yougoslavie, la Croatie elle-même est aux prises avec des tendances autonomistes en Dalmatie, et surtout en Istrie, jadis terre italienne, où vivent encore quelque cinquante mille Italiens. Il y a là des situations potentiellement explosives où la diplomatie doit manifester prudence et doigté. Il n'est certainement pas dans l'intérêt de l'Europe que Silvio Berlusconi et ses alliés cherchent à y affirmer bruyamment leur autorité internationale.

DANIEL VERNET

Elisabeth Guigou lance l'association Europartenaires

« L'Union européenne traverse une crise profonde. L'opinion publique se demande à quoi sert l'Europe dès lors que celle-ci ne peut ni empêcher la guerre à l'est du continent, ni enrayer la montée du chômage, ni garantir la survie du modèle européen de société. » C'est en partant de ce constat que l'ancien ministre des affaires européennes, Elisabeth Guigou, aujourd'hui député européen, a décidé de lancer une association, Europartenaires, pour tenter de *« conduire une réflexion approfondie sur l'Europe de demain »*. Regroupant une trentaine de personnalités du monde économique et social, des intellectuels et des experts (1), cette nouvelle association souhaite explorer deux domaines particuliers : le social (quel avenir pour un modèle européen?) et le partenariat avec l'Est (Europe centrale et orientale), le Maghreb et le Proche-Orient.

(1) On y trouve d'anciens membres du cabinet de Mme Guigou (comme le diplomate Pierre Vimont, qui fait partie du conseil d'administration au côté de Jacques Rigaud, de RTL et de Jean Peyrelevade, du Crédit lyonnais). Dans le groupe des « partenaires » figurent l'écrivain ancien conseiller à la présidence de la République Eric Arnoult (Erik Orsenna), des patrons comme Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc) ou Jean Gandois (Pechiney), un universitaire, ancien journaliste, Paul Balta.

► **Association Europartenaires, 26, rue de Marignan, Bureau 602, 75008 Paris. Tél. 42-89-52-42.**

POLITIQUE

Le débat sur la politique du gouvernement et la préparation de l'élection présidentielle

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a déposé, le 27 juillet, sur le bureau du premier ministre un avant-projet de loi sur l'organisation de *« primaires »*. Ce projet *« relatif au concours apporté par l'Etat aux partis et groupements politiques désireux d'associer le corps électoral au choix de leurs candidats »* prévoit que les partis, dès lors qu'ils ont été *« admis à la plus récente répartition de l'aide de l'Etat »* aux formations politiques, peuvent solliciter l'aide de la puissance publique pour la désignation de leur candidat à l'élection présidentielle.

■ CONSULTATION. – Interrogé à Bar-le-Duc, dans la Meuse, où il présidait, jeudi, une réunion ministérielle sur l'aménagement du territoire, à laquelle ne participait pas M. Pasqua, Edouard Balladur a indiqué qu'avant de donner son avis sur le projet de *« primaires »* il va demander leur avis à *« plusieurs personnalités politiques et à certains membres du gouvernement »*.

■ MÉFIANCE. – A l'UDF, seuls le Parti républicain et le Parti radical défendent, officiellement, le projet de M. Pasqua, mais le PR pose des conditions qui réduisent sensiblement la portée de son accord.

M. Pasqua propose un texte pour organiser des « primaires »

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a déposé, lundi 27 juillet, sur le bureau du Premier ministre, Edouard Balladur, une proposition d'avant-projet de loi concernant l'organisation de « primaires » à l'élection présidentielle.

Le texte de cette proposition, publié *le Figaro* du vendredi 1er juillet, qui n'utilise à aucun moment le mot « primaires », s'intitule, projet de loi *« relatif au concours apporté par l'Etat aux partis et groupements politiques désireux d'associer le corps électoral au choix de leurs candidats »*. Le titre Ier fixe les dispositions générales et prévoit que les partis et groupements politiques *« admis à la plus récente répartition de l'aide de l'Etat »* peuvent demander le concours de celui-ci pour *« associer le corps électoral au choix des candidats qu'ils soutiendront en vue de l'élection du président de la République »*. La consultation organisée au profit d'un seul parti et groupement ou de plusieurs d'entre eux, devra avoir lieu le même jour.

Le titre II concerne les *« opérations préalables à la consultation »*. Il stipule que les demandeurs doivent s'adresser au *« ministre chargé de l'intérieur »* et sont tenus de préciser s'ils entendent procéder à une consultation à un ou deux tours. Les électeurs, les personnes inscrites sur les listes électorales le jour du scrutin, seraient appelés à voter dans le délai de trois mois suivant le dépôt de caution couvrant le coût de la consultation. Ils seraient convoqués par un décret publié au moins trois semaines avant la date de celle-ci. Le texte précise toutefois que : *« aucune consultation ne peut se tenir dans les deux mois précédant ou suivant une élection générale, ni dans les trois mois suivant une autre consultaion. »*

Le titre III traite des opérations de vote analogues aux élections « ordinaires ». Dans les dispositions diverses du titre IV, le texte précise la répartition des dépenses occasionnées par la consultation. Ainsi, le candidat à l'élection consécutive à la consultation doit inclure dans son compte de campagne : *« une somme égale au montant du total des dépenses, divisé par le nombre de personnes figurant sur la liste »* dans le cas où il a concouru au seul premier tour.

L'Association pour les primaires à la française a commandé un sondage à la SOFRES publié dans le même numéro du *Figaro*. Cette association, constituée en juin 1989, compte notamment parmi ses membres Charles Pasqua, Gérard Longuet, Alain Peyrefitte et Philippe Mestre (*le Monde* du 8 juin 1989).

L'enquête de la SOFRES, effectuée les 24 et 25 juin auprès de mille personnes, montre qu'une majorité des interrogés (53 %) est favorable aux primaires. En revanche, une majorité relative (43 % contre 41 % qui sont d'un avis contraire) ne juge *« pas souhaitable »* la mise en place d'une procédure *« pour désigner avant le premier tour un candidat unique de la majorité »* UDF-RPR. Une majorité de sympathisants UDF-RPR (54 % contre 39 % qui sont d'un avis différent) juge, au contraire, cette procédure *« souhaitable »*. De même, 57 % de ces sympathisants estime que *« la majorité* [UDF-RPR] *a plus de chance de gagner avec un candidat d'union dès le premier tour »*.

M. Balladur a reçu le projet du ministre de l'intérieur au début de la semaine

BAR-LE-DUC (Meuse)

de notre envoyé spécial

Le premier ministre a présidé, jeudi 30 juin, le comité interministériel de développement et d'aménagement rural (CIDAR), réuni à la préfecture de Bar-le-Duc (Meuse). Edouard Balladur, qui était arrivé avec un léger retard en raison d'une panne survenue à l'avion qui l'avait transporté de Villacoublay, était entouré de huit membres du gouvernement, dont les deux ministres « lorrains », Gérard Longuet (industrie et commerce extérieur) et André Rossinot (fonction publique), ainsi que Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, en charge des dossiers du développement rural (*le Monde* du 30 juin).

Interrogé sur l'absence remarquée de deux des principaux ministres concernés par l'aménagement du territoire, Charles Pasqua et Daniel Hoeffel, M. Balladur a ironisé en citant le vers célèbre : *« Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé. »* Il a ajouté : *« Le ministre d'Etat a un emploi du temps très chargé. »* M. Balladur a précisé que le comité interministériel d'aménagement du terriotire (CIAT) sera réuni à la fin juillet et que M. Pasqua et lui-même y siégeront *« évidemment »*.

Ces mises au point n'ont cependant pas atténué l'impression qu'il existe un malaise, pour ne pas dire une tension, entre le ministre d'Etat, certains membres du gouvernement et le premier ministre à propos de l'aménagement du territoire, puisque, à la fin de la semaine dernière, M. Pasqua et ses services avaient exercé une forte pression pour que la réunion du CIDAR, réclamée avec insistance par M. Puech, soit ajournée au-delà de la fin de la session extraordinaire du Parlement.

Faisant allusion au projet préparé par le ministre de l'intérieur sur l'organisation de « primaires » présidentielles, le premier ministre a indiqué qu'il avait reçu le document le 27 juin et que, avant de donner son avis, il allait demander leur avis à *« plusieurs personnalités politiques et à certains membres du gouvernement »*. Enfin, à l'occasion d'un grand banquet organisé dans le petit village de Sampigny, face à M. Longuet, président du PR, radieux, le chef du gouvernement a commenté son action et son œuvre de réforme en déclarant : *« Il nous faut, dans une Europe réunifiée et dans un monde où les barrières sont tombées, inventer un nouveau modèle de développement pour la France. Nous ne l'atteindrons pas en vingt-quatre heures, et ce modèle ne sortira pas du cerveau d'un homme seul. Il faut que la population entière de notre pays soit associée à cet effort de réflexion, de discussion et de proposition. »*

FRANCOIS GROSRICHARD

Les réticences de l'UDF

S'il y a un point sur lequel les différentes tendances de l'UDF s'accorderaient presque, c'est bien celui des « primaires ». Elles n'y croient pas et elles s'en méfient.

Chez les giscardiens, les réserves devant le projet de Charles Pasqua pour que se dégage un candidat unique sont d'autant plus évidentes qu'il condamne définitivement Valéry Giscard d'Estaing au profit, théorique, d'Edouard Balladur. Le premier ministre est en effet le seul à prétendre camper, à parts égales, sur le RPR et l'UDF.

Hervé de Charette, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, qui organisent cette fin de semaine à La Baule (Loire-Atlantique) leur université d'été, a écarté le projet de M. Pasqua en estimant, jeudi 30 juin, sur France-Inter, que l'organisation de « primaires » exige, selon lui, une réforme de la *Constitution* et l'accord du président de la République.

« Est-ce que ces conditions sont remplies ? Franchement, cela m'étonnerait », a-t-il indiqué. Contrit, M. de Charette, signataire de la charte des « primaires » adoptée par la droite avant les élections législatives de 1993, a ajouté : *« C'est le seul regret que j'aie dans ma vie politique. » « Je n'y ai jamais cru. (...) Je l'ai fait, à l'époque, par devoir »*, a-t-il souligné.

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a indiqué lui aussi, au « Grand O'FM-*la Croix* », qu'il ne croit pas à *« l'efficacité »* de ce système. Le président du conseil régional Rhône-Alpes a profité de l'occasion pour rendre un hommage appuyé à Jacques Chirac, président du RPR, en assurant qu'avec son livre, *Une nouvelle France*, ce dernier *« a placé le ton de la campagne là où il fallait »*. *« J'ai toujours dit que le gouvernement en place entre 1993 et 1995 allait déblayer le terrain, arracher les mauvaises herbes, enlever les cailloux, labourer le terrain*, a continué M. Millon. *C'est à partir de 1995 vraiment qu'on pourra mener une grande politique qui permettra de réformer de fond en comble un certain nombre de secteurs, actuellement complètement sclérosés. »*

La méfiance vis-à-vis des « primaires » va même jusqu'au CDS, qui est pourtant considéré par M. Balladur comme un allié, sinon sûr, du moins acquis. Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et Pierre Méhaignerie, président du CDS et ministre de la justice, n'ont pas caché leurs réserves ces derniers jours. Le 26 juin, au « Grand Jury-RTL-*le Monde* », M. Méhaignerie a jugé l'idée *« séduisante »*, tout en s'interrogeant sur *« les conditions extraordinairement difficiles »* de leur mise en pratique.

« Il y a un meilleur système », a-t-il conclu : *« La sagesse des hommes politiques, leurs convictions bien sûr, liées un peu avec les sondages, devraient nous conduire à une candidature unique. Sinon, nous pouvons très bien admettre qu'il puisse y avoir deux candidats. »*

A l'UDF, seuls le Parti républicain et le Parti radical défendent donc, officiellement, le projet de M. Pasqua. M. Longuet a fait part, officiellement, de l'attachement du PR à cette procédure lors du conseil national du PR qui s'est tenu le 26 juin à Paris. Tout aussi officiellement, François Léotard, qui a rappelé qu'il n'a pas signé, en son temps, la charte des primaires de la droite, s'est dit prêt à lever ses *« réticences »*, à deux conditions : qu'un texte de loi soit adopté ; que la participation soit *« très forte »*. Des exigences qui valent, si on entend bien M. Léotard, enterrement sans tambour ni trompette du projet.

GILLES PARIS

M. Pons se dit préoccupé par la politique du premier ministre

Après les doutes émis par Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR dont il est le porte-parole, sur la *« justesse »* de la politique conduite par Edouard Balladur (*le Monde* du 1er juillet), c'est Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui a pris le relais, en affirmant, jeudi 30 juin, que *« la situation économique préoccupe »* les députés néogaullistes. Tout en précisant que ces derniers *« ont soutenu très loyalement le gouvernement »*, pendant la session de printemps, M. Pons a ajouté, dans une déclaration à l'Agence France-Presse : *« Nous nous inquiétons de constater une certaine stagnation. »*

Rappelant que soixante-dix textes de loi avaient été adoptés, le président du groupe RPR a estimé que l'Assemblée avait *« bien travaillé, depuis le mois d'avril, même si l'ordre du jour était parfois un peu tiré par les cheveux »*. Parlant de la session extraordinaire, au cours de laquelle sera examiné le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire, M. Pons a exprimé *« la reconnaissance de la totalité de son groupe au ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, pour avoir initié cette idée, située dans le droit fil de l'inspiration gaulliste et qui touche à un problème de fond »*.

Interrogé sur RTL, vendredi 1er juillet, Michel Péricard, président (RPR) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, s'est défendu d'incriminer la loi quinquennale dans l'augmentation du chômage enregistrée en mai, mais il a précisé, à propos de ces *« mauvais chiffres »* : *« On peut penser qu'ils auraient pu être meilleurs* (...) *si la loi* [Giraud] *était appliquée dans tous ses effets, ce qui n'est pas le cas. » « Ce n'est pas tellement la loi en soi qui est en cause*, a indiqué le député des Yvelines, *que sa complexité et sa longueur et, pour tout dire, son application. »*

M. Balladur réplique

Suite de la première page

Il va sans dire que les balladuriens et les chiraquiens ont trouvé là un nouveau terrain de mésentente : les premiers tirant argument du résultat des européennes pour enfoncer le clou de la nécessaire union dans la majorité, les seconds faisant le bilan de la même consultation pour défendre la solution inverse. Dans ce domaine, les amis du premier ministre ont rapidement éludé l'analyse des « limites de l'union », que voulaient leur imposer les fidèles du président du RPR, soulignant, en privé, que l'engagement de M. Balladur n'avait pas été, selon eux, un « plus » pour M. Bandis. Frôlant 40 % des intentions au début de sa campagne, le maire de Toulouse avait finalement obtenu 25,6 % des voix.

Au terme d'une réflexion, dit-on dans son entourage, de plusieurs mois et à l'aide d'un « plan-médias » soigneusement ficelé, l'ancien premier ministre s'est dévoilé le premier en présentant un livre qui n'est, selon l'auteur, *« ni un programme, ni un projet »* présidentiel. Le but était de nourrir un débat de fond, et les proches du maire du Paris assurent que l'opération a marché, car *« tous les dirigeants politiques se déterminent par rapport à la réflexion et à l'ouvrage de Chirac »*.

M. Balladur attendait, avec une certaine impatience sans doute, cette accélération, qui s'est doublée d'une multidude de déclarations émanant tant du RPR que le l'UDF. D'une manière ou d'une autre, Philippe Séguin, Charles Pasqua, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre ont indiqué qu'ils ne seront pas absents – eux-mêmes ou leurs idées – de l'élection présidentielle.

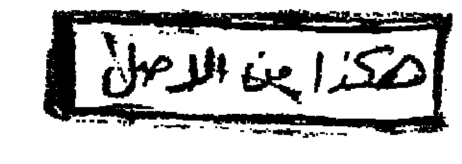
Cet empressement a permis à Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, de dénoncer *« la pagaille »* qui s'instaurait, selon lui, dans la majorité, et au premier ministre d'assurer que *« les Français sont excédés par le spectacle que leur a donné le milieu politique »* dès après les européennes. Parallèlement, un débat, encore feutré, au sein du RPR, et beaucoup plus public dans les rangs de l'UDF, s'est développé sur l'unicité ou la multiplicité de candidatures pour le scrution présidentiel. Qu'on le veuille ou non, cette question va déstabiliser les deux formation de droite. Pour parer à ce probable désarroi, le ministre de l'intérieur, M. Pasqua, s'accroche, avec une constance qui ne laisse pas d'intriguer, au projet de « primaires » présidentielles, qui va certainement le maintenir dans le peloton des échapés du feuilleton de l'été. Le jour où Robert Hersant reprend en main les destinées de son groupe de presse, *le Figaro* donne un extraordinaire coup de fouet à l'obsession de M. Pasqua. Officiellement, le président du conseil général des Hauts-de-Seine s'en tient au respect des engagements pris en 1991 pour tous les responsables de la droite.

En réalité, il se ménage – une partie de son entourage le lui conseille – la possibilité d'apparaître comme « le » candidat d'une droite qui se radicalise, ainsi que le prouve le score européen de M. de Villiers, ou, à tout le moins, il veut montrer quel est son poids dans la majorité. A charge aux autres de comprendre le message. En l'état, il peut faire valoir qu'il est, selon le baromètre trimestriel du *Nouvel Observateur*, en troisième position parmi les personnalités de droite pour faire *« un bon président de la République »*.

D'aucuns prétendent, du côté des balladuriens, que les sondages – modestes pour le maire de Paris – ne sont pas totalement étrangers à l'offensive que conduisent depuis quelques jours les amis de M. Chirac. Le porte-parole du mouvement qu'il préside, Jean-Louis Debré a ainsi émis des doutes sur la politique du premier ministre. Coutumier du fait, le secrétaire général adjoint du RPR s'était pourtant assagi ces dernières semaines. Dans la foulée, c'est Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui a fait part, jeudi, des préoccupations de ses ouailles sur le même sujet. En sourdine, d'autres saisissent l'occasion des mauvais chiffres du chômage de mai, pour laisser entendre que la loi quiquennale sur l'emploi, dite Giraud, ne serait pas étrangère à ces statistiques.

Soumis à un tir de barrage estival qui vise à ne pas lui laisser le champ libre pour revenir en forme à la rentrée, M. Balladur a fini par réagir vertement. *« La France n'est pas une page blanche, sur laquelle chacun pourrait écrire ses remèdes »*, a déclaré le premier ministre, sans citer, bien sûr le nom du docteur concerné. Mais comme il a ajouté que le *« nouveau modèle de développement de la France ne sortirait pas tout armé du cerveau d'un seul homme »*, il n'a pas été nécessaire de se forcer pour comprendre.

OLIVIER BIFFAUD



Après l'interpellation et la double mise en examen du député des Bouches-du-Rhône

Le garde des sceaux prend la défense du juge d'instruction Eva Joly mis en cause par M. Tapie

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a pris publiquement, jeudi 30 juin, la défense du juge d'instruction Eva Joly, dont la procédure avait abouti la veille à l'interpellation, puis à la double mise en examen de Bernard Tapie pour abus de biens sociaux et fraude fiscale. Contesté par les partisans de M. Tapie, l'usage du mandat d'amener – qui permettait de le conduire, au besoin par la force, jusqu'au palais de justice – était justifié, selon M. Méhaignerie, par les *« craintes sérieuses »* de voir le député se soustraire à l'action de la justice, pourtant autorisée par l'Assemblée nationale depuis le vote de la levée de son immunité parlementaire.

« Certains estiment qu'il y a eu un excès de mansuétude et d'autres un acharnement, a estimé le ministre de la justice, en déplacement au Portugal. *Ce n'est ni l'un ni l'autre. M. Tapie doit être traité comme tout citoyen et c'est la ligne du gouvernement qui veut lutter contre toutes les formes de corruption. » « Le juge d'instruction,* a-t-il précisé, *n'a pas pris sa décision sans avoir des éléments qui lui permettaient de craindre que la décision du Parlement français ne puisse pas être appliquée. C'est-à-dire qu'un départ et un retour le 19 juillet* (date d'ouverture de la session de l'Assemblée européenne, NDLR) *de Bernard Tapie aurait rendu sans objet la décision du Parlement, ce qui aurait mis la justice dans une situation extrêmement difficile. »*

Les organisations de magistrats ont pour leur part diversement commenté les circonstances de l'interpellation de M. Tapie – à son domicile et au petit matin par une dizaine de policiers de la brigade financière. La question de l'emploi des écoutes téléphoniques pour prévenir un éventuel départ de M. Tapie (*le Monde* du 1er juin) est également dénoncée par les défenseurs de ce dernier : une telle surveillance, estiment-ils, était incompatible avec l'immunité parlementaire dont disposait encore, au moment où elle fut décidée, le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône. Au mois d'août 1993, la ligne du président de l'OM avait toutefois déjà été surveillée par la police judiciaire, à la demande du juge Beffy, dans le cadre de l'enquête sur le match Valenciennes-Marseille (*le Monde* du 27 avril). Mais le Parlement n'était alors pas en session.

Jeudi 30 juin, Philippe Séguin a écrit au garde des sceaux pour lui demander qu'à l'avenir le président de l'Assemblée nationale soit informé de toute mise sur écoutes d'un député. M. Séguin avait déjà entrepris cette démarche au mois de mars, lorsque le dossier de Valenciennes avait révélé que le maire de cette ville, Jean-Louis Borloo, avait lui-même été placé sur écoutes alors qu'il était député. Un amendement d'origine parlementaire devrait être déposé en ce sens durant la session extraordinaire, lors de l'examen des trois projets de loi sur la justice, prévu pour le mois de juillet.

Ayant publiquement estimé que les écoutes posées sur la ligne de M. Tapie étaient *« illégales »* et avaient dû être avalisées par le ministre de l'intérieur, Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, avait annoncé son intention de déposer une plainte contre Charles Pasqua. *« Les reproches faits (...) au ministre de l'intérieur sont dépourvus de tout fondement »*, a répondu le premier ministre Edouard Balladur. M. Pasqua, quant à lui, a saisi jeudi le garde des sceaux afin *« que soient entreprises toutes actions judiciaires de nature à sanctionner les propos de Jean-François Hory »*.

C'est notamment le contenu d'une conversation de ce dernier avec M. Tapie, mardi 29 juin, qui semble avoir convaincu le juge et les enquêteurs d'un départ imminent des deux hommes pour le Rwanda (*le Monde* du 1er juin). L'entourage de Bernard Tapie, cité par l'AFP, affirme que les procès-verbaux de ces écoutes téléphoniques *« n'étaient pas encore dans le dossier mercredi matin, au moment de la mise en examen »*. L'article 100-5 du code de procédure pénale dispose, sur ce point, que les transcriptions des écoutes judiciaires doivent être *« versées au dossier »*, sans plus de précision chronologique.

H. G.

M. Tapie dénonce l'emploi de « moyens d'investigation incompatibles avec la démocratie »

Bernard Tapie, qui était interrogé jeudi 30 juin, au même moment, sur TF 1 – l'entretien était enregistré – et, en direct, sur France 2, a dénoncé les moyens utilisés lors de son interpellation et exprimé le souhait d'être traité *« comme tout le monde »*. *« Je dois me comporter comme un citoyen comme tout le monde, mais pas pire que tout le monde. On ne m'a pas traité comme un citoyen comme les autres »*, a-t-il déclaré sur France 2.

« Maintenant, je vais essayer du point de vue légal de faire valoir mes droits pour faire en sorte que cette procédure soit cassée. (...) Il y a une différence énorme et un décalage très grand entre les fautes qui me sont apparemment reprochées et la manière qu'on a utilisée en me trouvant le matin à 6 heures », a-t-il continué, avant de détailler les circonstances de son arrestation mouvementée le 29 juin. *« Ils ont d'abord, à coups de voiture, défoncé la porte d'entrée et ils se sont servis de leur véhicule comme d'un bélier,* a-t-il dit. *Ensuite, au lieu de dire à mon personnel qu'il fallait que je me présente pour quelque raison, ils sont entrés avec la discrétion que vous supposez dans ma chambre, et quand vous avez dix policiers dans votre chambre à 6 heures du matin,* [vous avez] *un peu l'impression* [que vous avez] *dû commettre quelque chose de très grave. »*

Si le député des Bouches-du-Rhône a reconnu avoir eu l'intention de se rendre au Rwanda, il a affirmé que ce n'était pas *« dans l'immédiat »*. *« Un officier de police judiciaire aurait pu se présenter à mon domicile le matin à huit heures pour me signifier que j'étais mis en examen et me donner une convocation pour aller voir le juge l'après-midi même. » « Je l'ai toujours fait »*, a assuré M. Tapie, avant d'admettre dire qu'il ne s'était pas rendu *« à la onzième convocation du juge Beffy »* dans l'affaire VA-OM, *« qui n'était pas la convocation pour la mise en examen »*.

« Il y avait, en face de mon domicile, tout un dispositif de policiers. plusieurs jours avant que mon immunité parlementaire ne soit levée (...), *avec des moyens d'investigation incompatibles avec la démocratie* (...). *Cela ne correspond pas à ce que la France doit donner comme image de la démocratie* (...). *Nixon n'a plus été président pour beaucoup moins que cela. »* M. Tapie a toutefois refusé de désigner le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, comme responsable, ce qu'avait fait le président du MRG, Jean-François Hory. Il a déclaré, en revanche, que le juge Eva Joly n'aurait pas agi comme elle l'a fait *« si elle n'avait pas été appuyée par son autorité, la Chancellerie »*.

Le député a réaffirmé son intention de rester dans la vie politique. *« Cela va être de pire en pire pour ceux qui n'ont pas compris cela »*, a-t-il lancé, en réaffirmant qu'il est *« plus que jamais candidat à la mairie de Marseille, mais pas à la présidentielle »*.

VOITURE « BÉLIER » : Indignation à la police judiciaire après les propos de M. Tapie. – Les affirmations de Bernard Tapie, jeudi 30 juin, sur France 2, selon lesquelles des policiers auraient enfoncé la porte de son hôtel particulier avec leur voiture utilisée comme un *« bélier »*, ont soulevé un vent d'indignation à la police judiciaire parisienne. S'élevant contre des propos *« totalement mensongers »*, la PJ précise que ses enquêteurs ont sonné à la porte de l'hôtel, attendu quelques minutes avant qu'elle leur soit ouverte, avant de s'y engager le plus normalement du monde avec leur voiture.

AFFAIRE OM-VALENCIENNES : le juge Beffy clôt l'instruction. – Le juge d'instruction Bernard Beffy, chargé, à Valenciennes, d'instruire depuis plus d'un an l'affaire de corruption du match OM-Valenciennes, a clos, vendredi 1er juillet, un dossier gros de quelque quatre mille cotes. Les avocats disposent d'une période légale de vingt jours pour, notamment, demander des actes d'instruction supplémentaires.

Au lendemain des critiques de M. Mitterrand

Le président du conseil général de Haute-Corse est mis en examen

Paul Natali, président (divers droite) du conseil général de Haute-Corse, a été mis en examen, jeudi 30 juin, pour abus de biens sociaux, faux et usage, par le juge d'instruction parisien Marie-Pierre Maligner. Cette décision intervient au lendemain des propos de M. Mitterrand déplorant que le dossier d'*« un président de conseil général »* de l'actuelle majorité, en l'occurrence M. Natali, n'ait toujours pas été *« instruit »* quatre ans après la mise en cause de l'intéressé (*le Monde* du 1er juillet).

La mise en examen porte sur le versement à une entreprise locale de bâtiment de chèques d'un montant total de 1,5 million de francs, qui, émis par la société Natali-Antoniotti, alors dirigée par M. Natali, correspondraient à des fausses factures (*le Monde* du 3 octobre 1990). La relative lenteur de la procédure repose à la fois sur les particularités des pratiques judiciaires en Corse et sur la complexité d'un dossier de malversations financières.

Alors qu'un président de conseil général n'était pas, à l'époque, à la différence d'un maire, une des *« personnes protégées »* par le code de procédure pénale, la Cour de cassation avait ainsi décidé, le 17 mars 1993, de « dépayser » à Paris, dans *« l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, le dossier ouvert trois ans plus tôt à Bastia, contre X... et pour abus de biens sociaux. Saisi du dossier en juin 1993, le parquet de Paris a aussitôt confié l'instruction au juge Maligner. Au vu de la progression de l'enquête, le parquet a pris, en avril 1994, un réquisitoire supplétif pour *« abus de biens sociaux, faux et usage »*, visant cette fois nommément M. Natali. Parallèlement à cette affaire, M. Natali avait, le 3 novembre 1992, été mis en examen pour fraude fiscale par le juge Maligner dans un second dossier lui aussi « dépaysé ».

E. In.

CLÉS / *Écoutes téléphoniques*

■ **Ecoutes judiciaires.** – Le juge d'instruction peut, en vertu de l'article 100 du code de procédure pénale *« lorsque les nécessités de l'information l'exigent, prescrire l'interception, l'enregistrement et la transcription de correspondances émises par la voie des télécommunications »*, dès lors que *« la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement »*. *« Ces opérations,* précise la loi, *sont effectuées sous son autorité et son contrôle. La décision d'interception est écrite. Elle n'a pas de caractère juridictionnel et n'est susceptible d'aucun recours. »*

La seule restriction porte sur la mise sur écoutes d'un avocat : *« Aucune interception ne peut avoir lieu sur une ligne dépendant du cabinet d'un avocat ou de son domicile sans que le bâtonnier soit informé par le juge d'instruction. »*

■ **Écoutes administratives.** – Appelées *« interceptions de sécurité »*, les écoutes administratives sont réalisées hors de tout contrôle judiciaire et après aval de l'hôtel Matignon. Le premier ministre les confie à un organisme placé sous sa responsabilité directe – le groupement interministériel de contrôle (GIC) –, à la demande des ministres de la défense, de l'intérieur ou du ministre chargé des douanes. Ces écoutes servant aux services de l'armée ou de la police ont été légalisées par une loi de 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications. Opérées *« à titre exceptionnel »*, elles doivent être motivées par, notamment, *« la recherche de renseignements intéressant la sûreté nationale »* ou *« la prévention de la criminalité et de la délinquance organisées »*. Elles sont désormais soumises au contrôle de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité.

■ **Ecoutes et immunité parlementaire.** L'article 26 de la Constitution stipule qu'*« aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit »*. L'immunité ne protège donc un parlementaire qu'en cas de *« poursuites »* ou d'*« arrestation »*, mais ne saurait empêcher des investigations judiciaires visant à étayer ou infirmer des soupçons à son encontre.

Manœuvre de dernière heure à l'Assemblée nationale

Les députés RPR renoncent à une proposition de loi sur les associations intermédiaires

Une proposition de loi de Michel Péricard (RPR, Yvelines), visant à clarifier le rôle des associations intermédiaires, a été retirée de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale à quelques heures de la clôture de la session ordinaire, jeudi 30 juin à minuit, après y avoir été inscrite dans l'après-midi même.

Tout a commencé, jeudi, en fin de matinée, lorsque les membres de la commission des affaires culturelles, sociales et familiales ont appris qu'ils étaient convoqués l'après-midi afin d'examiner une proposition de loi portant la signature de Michel Péricard, président de la commission. En début d'après-midi, coup de théâtre : on apprend que le texte est inscrit *in extremis* à l'ordre du jour de ces ultimes heures de la session ordinaire. La commission des affaires sociales désigne Colette Codaccioni (RPR, Nord) pour rapporter ce texte dont l'objectif est d'assouplir les conditions dans lesquelles les associations intermédiaires peuvent « caser » des chômeurs.

Le profil de ces derniers serait ainsi redéfini : il ne s'agirait plus nécessairement de personnes *« éprouvant des difficultés de réinsertion »*, condition qui avait été imposée par la loi du 19 décembre 1989 destinée à encadrer plus rigoureusement une première loi adoptée le 27 janvier 1987, à l'époque où le ministre des affaires sociales s'appelait... Philippe Séguin (*le Monde* du 15 juin).

Est-ce, précisément, parce que l'on cherche à réhabiliter son texte de 1987 que ce dernier prête un concours ostensible à l'opération ? Est-ce aussi parce qu'il a été choqué, comme nombre d'élus de la majorité, par la mise en examen pour exercice illégal de l'activité de travail temporaire et pour délit de marchandage de deux parlementaires du Loiret, Jean-Paul Charié, député (RPR), et Louis Boyer, sénateur (Rép. et Ind.), incriminations rendues possibles par la loi de 1989 (*le Monde* du 19 février) ?

« Amnistie préventive »

Le fait est que M. Séguin se « mouille » et vient présider lui-même cette séance, jeudi, en fin d'après-midi. L'affaire lui tient à cœur et il avait, au cours des dernières semaines, réclamé à quatre reprises, en conférence des présidents, l'inscription de ce texte à l'ordre du jour. Le gouvernement, devant tant d'insistance, avait fini par s'engager à s'occuper de la question, mais il traînait les pieds de façon évidente, Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, déclarant même, il y a une dizaine de jours, qu'il n'y aurait pas de nouveau texte sur les associations intermédiaires. Jusqu'à ce jeudi où l'Hôtel Matignon a finalement cédé, de guerre lasse. Dès l'ouverture de la séance, pourtant, il est clair que le gouvernement avance à reculons. L'absence de M. Giraud au banc du gouvernement est plus qu'éloquente. C'est donc Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, qui, gêné aux entournures, vient expliquer à un hémicycle déserté par les députés UDF que le gouvernement *« ne s'opposera pas au vote »* de la proposition de loi mais que, pour autant, il *« souhaite réserver sa position »*. Dans une allusion transparente aux parlementaires mis en examen, il ajoute que le gouvernement *« comprend le souci de l'Assemblée de marquer sa sympathie à tous ceux qui (...) se dévouent sans compter pour aider les victimes du chômage et de l'exclusion »*.

Déjà, les socialistes – dont le silence sur ce sujet lors des dernières conférences des présidents a pu laisser croire à la majorité que son initiative ne soulèverait pas de tollé – ont saisi l'aubaine. Leur spécialiste des affaires sociales, Michel Berson (Essonne), dénonce ce « véritable coup de force » et cette *« amnistie préventive »* deux jours après *« la mascarade »* de la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie. M. Charié, ému, tourmenté même, tient à lui répondre en expliquant que, *« fils de député »* et *« petit-fils de héros de la Résistance »*, il ne conçoit nullement que cette proposition de loi ait pour objectif occulte de le *« décharger de* [ses] *responsabilités »*.

Les choses se gâtent, car la bataille procédurière déclenchée par le groupe PS fait perdre de précieuses minutes. En outre, il apparaît évident que cette proposition de loi serait coûteuse et tomberait, selon toute vraisemblance, sous le coup de l'article 40 de la Constitution, quoi qu'en pense la commission des finances de l'Assemblée. Les députés partisans du texte multiplient les conciliabules pour tenter de trouver une parade, mais le cœur n'y est plus.

A la reprise de la séance, en début de soirée, M. Clément donne le coup de grâce à cette équipée en annonçant que le gouvernement déposera, à la session d'automne, un projet de loi sur le sujet et il *« suggère »* donc le retrait de la proposition de loi. Justement, le grand absent de la journée, M. Péricard, qui est censé être l'auteur du texte, vient d'adresser à la présidence de l'Assemblée une lettre rédigée en ce sens. Judicieuse initiative, mais un peu tardive pour corriger l'impression que la majorité, ou plus exactement le RPR, a tenté, *in extremis*, de modifier une législation qui a conduit à la mise en examen de deux élus de ses rangs. Cette impression sera-t-elle effacée, à l'automne, si le gouvernement tient parole et redépose un texte à ce sujet ?

FRÉDÉRIC BOBIN

Les derniers textes adoptés

Outre le projet sur la langue française et celui portant diverses mesures d'ordre financier, quatre textes ont été définitivement adoptés par le Parlement, jeudi 30 juin, avant la fin de la session ordinaire.

■ *Domaine public.* Ce texte vise à favoriser le développement d'activités économiques sur l'emprise du domaine public de l'Etat. Il accorde automatiquement aux titulaires d'une autorisation d'occupation du domaine public un droit réel sur les ouvrages qu'ils réalisent pour l'exercice de l'activité autorisée. Ces droits réels pourront, sous certaines conditions, être cédés ou offerts en garantie.

■ *Voies navigables.* Le texte modernise le régime d'exploitation des voies navigables en préparant son ouverture aux règles de la concurrence. Il instaure un régime transitoire de six ans, à l'issue duquel les contrats de transports fluviaux seront régis par le droit commun. Pendant la période transitoire, un comité du transport par voie navigable est chargé de la concertation entre transporteurs et donneurs d'ordre.

■ *Oiseaux migrateurs.* Répondant en partie aux préoccupations des associations de chasseurs et alors que la directive européenne de 1979 est l'objet de vives controverses, ce texte vise à *« lever les incertitudes juridiques »* qui pèsent sur la détermination des périodes de chasse. Il prévoit un échelonnement des dates d'ouverture de la chasse du 31 janvier à la fin février.

■ *Code minier.* Ce texte révise le code minier pour le mettre en conformité avec la réglementation européenne. Il simplifie et rend plus transparentes les procédures d'attribution de permis de recherche et d'exploitation du sous-sol. Il renforce les obligations de l'exploitants en matière de protection de l'environnement.

Convaincu de dopage

Diego Maradona est exclu du Mondial

Convaincu d'avoir utilisé des substances dopantes interdites en dépit de ses dénégations, Diego Maradona, qui avait déjà été suspendu pour usage de cocaïne en 1991, a été exclu de la Coupe du monde par la Fédération de football argentine, sans préjudice, d'éventuelles sanctions que prendrait la Fédération internationale qui craint que cette affaire ne ternisse le succès de sa compétition aux Etats-Unis.

■ ÉLIMINATOIRES. Privés de leur capitaine, les Argentins se sont inclinés 2-0 face aux Bulgares jeudi 30 juin lors du dernier tour éliminatoire du groupe D tandis que les Nigérians s'imposaient sur le même score face aux Grecs ***(lire page suivante).***

■ HUITIÈMES. Disputées du 2 au 5 juillet, les huitièmes de finale mettrons en présence dans l'ordre du tableau : Roumanie-Argentine, Arabie saoudite-Suède, Pays-Bas-Irlande, Brésil-Etats-Unis, Mexique-Bulgarie, Allemagne-Belgique, Nigéria-Italie, Suisse-Espagne ***(lire page suivante).***

DALLAS

de notre envoyé spécial

« C'est le Ben Johnson argentin. » Pour donner au pays la mesure du scandale, pour l'aider à cerner la personnalité de Diego Maradona, les médias américains n'ont pas trouvé meilleure comparaison. L'Argentin est au *soccer* ce que fut, jadis, le Canadien à l'athlétisme : le champion des champions pris en flagrant délit de dopage, donc de tricherie, contraint de plier bagage avant la fin de la compétition. En 1988, à Séoul, Johnson avait renoncé à sa médaille d'or du 100 mètres. En 1994, à Dallas, Maradona quitte une sélection qu'il avait promis de mener à son troisième titre mondial.

Aux Etats-Unis, la nouvelle est venue briser l'élan d'un événement que rien ne semblait pouvoir perturber. Tout paraissait presque trop beau pour cette première Coupe américaine : des stades pleins, des supporters pacifiques, de nombreux buts, des matches plaisants... Maradona, lui-même, paradait comme au temps de sa splendeur : amaigri et souriant, il jouait, il gagnait, on l'avait vu marquer un but contre les Grecs. Son destin de roitelet revanchard intriguait l'Amérique.

Mais il y eut cette journée du 30 juin 1994, le jeudi noir du football argentin. Le jour où cet homme de génie et d'excès, dix fois banni et dix fois pardonné, n'a pu dribbler un laboratoire californien : à deux heures du matin, les responsables de la Fédération internationale (FIFA) recevaient les résultats d'une contre-expertise indiquant que, le 25 juin, à Boston (à l'occasion de la victoire contre le Nigéria par 2 buts à 1), *il avait utilisé cinq* produits dopants. Un nouveau scandale Maradona venait d'éclater, laissant l'Argentine sans capitaine et la FIFA dans un bel embarras, elle qui cherche à convaincre le public américain des bienfaits du *soccer.*

L'information a fait grand bruit aux Etats-Unis. Après bien des conciliabules pour tenter de traverser au mieux la tempête, les pontes du football ont prononcé leur verdict. Sur décision de la Fédération argentine, le fautif a été écarté de la sélection. La FIFA décidera d'éventuelles sanctions complémentaires après le tournoi. Dans l'attente de ces décisions, qui pourraient signifier la fin de sa carrière à l'âge de trente-trois ans, Maradona est suspendu de *« toute activité liée au football ».*

Cocktail à base d'éphédrine

Le résultat du match Argentine-Nigéria ne sera pas pour autant modifié. A en croire la Fédération internationale, il l'aurait été si deux joueurs avaient été convaincus de dopage. Or il n'y en a eu qu'un seul. Comme les Nigérians ne semblent pas envisager de *réclamations, l'affaire devrait* en rester là. Du moins est-ce le souhait de la FIFA et du comité d'organisation. Les maîtres du jeu pourront-ils néanmoins étouffer l'onde de choc partie de Boston ?

Si le football a déjà connu drames plus graves (le Heysel, Sheffield, Furiani...), il n'a jamais été confronté à une secousse d'une telle ampleur en matière de dopage. Dans l'histoire du tournoi, deux joueurs ont été sanctionnés – le Haïtien Ernest Jean-Joseph en 1974 en Allemagne et l'Ecossais Willie Johnston en 1978 en Argentine – mais ni l'un ni l'autre n'avaient la stature de l'ancien joueur de Naples. Ils n'avaient pas, non plus, un passé aussi chargé *(lire encadré).*



Le cas Maradona est donc tout autre. Beaucoup moins surprenant, parce que l'intéressé est un récidiviste. Mais un peu plus complexe parce qu'il survient justement à un moment où le football se doit d'être parfait s'il veut séduire *l'Amérique. Il suffisait d'assister* à la conférence de presse du 30 juin pour comprendre que l'objectif prioritaire était de rassurer le pays hôte et de limiter les dégâts.

Dans une salle minuscule, où s'entassaient trois cents personnes, le tribunal du football a justifié son verdict avec un souci de transparence qu'on ne lui connaissait pas. Sepp Blatter, le secrétaire général de la FIFA, a d'abord rappelé qu'à chaque match le contrôle antidopage concerne deux joueurs par équipe, désignés par tirage au sort à la mi-temps. Le 25 juin, au stade de Foxboro, le sort a désigné Sergio Vasquez, *un remplaçant*, et Diego Maradona, le capitaine.

En outre, le règlement prévoit que le médecin de chaque sélection doit fournir, avant le coup d'envoi, la liste des médicaments utilisés pour le traitement de tel ou tel joueur souffrant. Le jour du match en question, le médecin argentin avait remis aux officiels une liste particulière pour sa vedette. Problème : les produits décelés par la suite dans ses urines ne figuraient pas sur cette liste.

Le 28 juin, une première analyse révélait en effet la présence d'éphédrine. Selon le docteur Michel D'Hooghe, président de la Fédération belge de football et responsable de la commission médicale de la FIFA, ce produit *« accroît les facultés de concentration et les capacités physiques ».* Une seconde analyse, menée le 29 juin à la demande du joueur et de ses dirigeants dans un laboratoire de Los Angeles, allait renforcer les premiers résultats en révélant en fait la présence dans un deuxième flacon d'urine de cinq produits différents : l'éphédrine et quatre dérivés. Dès lors, la Fédération argentine cessait de minimiser l'affaire, comme elle l'avait fait dans un premier temps. Elle admettait la faute du joueur en le sanctionnant à quelques heures du match contre la Bulgarie, à Dallas.

Havelange en première ligne

Interrogé sur le fait que ces produits sont parfois utilisés dans le cadre d'un régime ou de problèmes respiratoires, le médecin belge a répliqué, quelque peu irrité : *« Je sais simplement qu'ils figurent dans la liste des substances interdites. Nous avons essayé de chercher un médicament les réunissant tous les cinq, auquel cas il pourrait s'agir d'une seule pilule. Mais nous n'avons rien trouvé. Un tel médicament n'existe pas. Ils ont été pris séparément, comme une sorte de cocktail. Je ne sais pas dans quel but il les a pris, mais, à notre sens, le doute n'est pas permis : il y a dopage. »*

Il y a *« dopage »* et une mauvaise publicité pour le football.

M. Blatter s'est donc employé à calmer le jeu, en insistant en particulier sur la personnalité de l'intéressé : *« Ce n'est pas seulement un cas de dopage, c'est aussi un problème humain, une question de morale, compte tenu des difficultés que ce joueur a déjà connues. Il n'y a pas urgence à prendre des sanctions. Nous verrons après la Coupe. Quant à savoir si tout cela affectera le succès de l'épreuve, vous serez, vous, journalistes, les seuls juges en la matière. »*

Conscient des conséquences néfastes de l'affaire, le président de la FIFA, le Brésilien Joao Havelange, est également monté en première ligne. Absent en début de conférence, il s'est présenté sur le tard, le temps d'un monologue de patriarche : *« Je suis triste. J'espérais que la contre-expertise apporterait des résultats différents. J'aime les joueurs comme mes fils ou mes petits-fils... Nous ne pouvons mentir. Les faits ne mentent pas. Nous avons des règlements à appliquer. Nous devions agir ainsi pour le fair-play et la justice. »*

La World Cup continuera donc sans Maradona. Les répercussions de cette tricherie en termes d'image du *soccer* ne seront perceptibles qu'à moyen terme. Dans l'immédiat, les supporters semblent s'en accommoder, comme si ces nouvelles frasques de l'idole ne les surprenaient pas outre mesure. Ainsi, dès jeudi soir, alors que l'Argentine affrontait la Bulgarie à Dallas, des milliers de supporters argentins avaient rejoint la métropole texane.

« Nous l'aimerons toujours »

Tous regrettaient l'absence de « Dieguito » mais la plupart d'entre eux estimaient justifiée la sanction prise à son encontre : *« C'est un grand joueur et les gens sont déçus,* expliquait ainsi un étudiant de Buenos Aires. *Mais il en a trop fait. Il a triché, il doit payer. Il faut arrêter de croire que l'Argentine, le pays comme l'équipe de football, se résume à cet imbécile. Tous les Argentins ne sont pas comme lui... »*

C'est finalement à ses coéquipiers que l'ancien *« enfant d'or »* risque de manquer le plus. Sans lui, en ce jour de tous les malheurs, ils ont été incapables de pratiquer leur jeu habituel. Après deux victoires contres les Grecs (4-0) et les Nigérians, ils ont fini ce premier tour sur une défaite face aux Bulgares (2-0, buts de Stoïchkov et de Sirakonv).

Pour seul commentaire sur la mise à l'écart de sa vedette, le sélectionneur Alfio Basile s'est contenté d'un message d'amour, un de plus : *« Nous aimons Diego et nous l'aimerons toujours. »*

PHILIPPE BROUSSARD

L'étoile rattrapée par son ombre

L'image aurait pu rester celle de la Coupe du monde. Un visage grimaçant, plein cadre ; deux yeux noirs exorbités par l'euphorie d'un défi réussi. Mardi 21 juin à Boston, Diego Maradona avait signé son but contre la Grèce en fonçant vers une caméra. Tête contre l'objectif, il avait pris le monde à témoin de son retour, de sa revanche. Ce but, magnifique, semblait faire pencher à nouveau le balancier de son destin vers la lumière et les exploits. Maradona, capitaine d'une équipe d'Argentine qu'il avait conduite au titre en 1986, venait d'entrer victorieusement dans une quatrième Coupe du monde qui devait lui apporter une réhabilitation sportive comme récompense d'une étonnante longévité *(le Monde* du 21 juin).

Ce vingt-deuxième match, qui aurait pu le hisser en tête du classement des footballeurs au nombre des matches de Coupe du monde disputés, Diego Maradona ne le jouera jamais. Le visage du joueur, ses yeux hallucinés de Boston, sont à nouveau perçus comme ceux d'un tricheur. Le « dieu » du football est redevenu cet homme qui a semblé si souvent à la remorque de son talent, qui a eu recours à des substances illégales pour le rattraper, ou pour l'oublier. La World Cup américaine n'enrichira pas l'album-souvenir des exploits du meilleur joueur de la planète depuis Pelé. Elle figurera en épilogue dans le mauvais livre d'histoires de Maradona, celui des affaires et des drogues.

Dans ce livre, la page la plus noire relatait l'année 1991. Jusque-là, le numéro 10 a pris soin de répartir sa faveur. Aux *Argentins, il avait donné une* Coupe du monde en 1986 et une finale inespérée en 1990. A Naples, où il a été transféré du FC Barcelone en 1984 pour la somme alors record de 65 millions de francs, il avait offert deux titres de champion, une Coupe d'Italie et une Coupe d'Europe. De quoi faire passer pour péripétie le procès en paternité intenté par la fille d'un coiffeur napolitain, mère d'un enfant nommé Diego Armando junior. De quoi faire taire ces mauvaises langues qui demandent d'où vient l'argent du transfert à Naples, qui jasent sur les bonnes relations du joueur avec des membres de la Camorra, la mafia napolitaine.

Mais l'année 1991 cristallise les doutes et donne du contenu aux rumeurs. Dès le mois de février, le procureur de la République de la ville annonce que l'Argentin fait l'objet d'une enquête pour son implication dans un trafic de stupéfiants entre l'Italie et le sud de la France. Cette affaire lui vaudra une condamnation de quatorze mois de prison avec sursis. En mars, Diego Maradona est contrôlé positif à la fin d'un match Naples-Bari. Il a pris de la cocaïne avant de jouer. Début avril, la Fédération italienne suspend sa carrière de footballeur pour quinze mois. C'est la fin de son histoire d'amour avec Naples.

Fluctuations de poids

Rentré en Argentine, l'ancien gamin des faubourgs de Buenos-Aires est appréhendé le 26 mars en flagrant délit de consommation de cocaïne. Libéré contre paiement d'une caution, sous les acclamations de ses supporters, il doit suivre une cure de désintoxication sous contrôle judiciaire. La justice fédérale argentine classera finalement l'affaire en avril 1994, peu de temps après que Maradona eut tiré sur des journalistes avec une carabine à plombs.

Face à ces affaires, Diego *Maradona tente d'élever un* rempart d'excuses. L'Italie ? Elle cherche à lui faire payer l'élimination de sa sélection par l'Argentine, en demi-finale du Mondiale, en 1990. L'Argentine ? Elle aurait fait un exemple de sa sévérité, mise en doute par la communauté internationale, en matière de lutte contre la drogue. Ces raisons ne sonnaient pas toutes faux, mais elles expliquent mal les caprices et les frasques à répétition d'un homme qui semblait vouloir fuir dans l'excès ceux qu'ils suscitaient chez les amateurs de football.

Maradona avait toutefois vite compris que la seule réponse à fournir pourrait jaillir du terrain. Au sortir de sa suspension, le *joueur n'a plus guère cherché à* nier sa réalité de toxicomane. Il a préféré tenter de ranimer ses qualités de footballeur hors pair. Le reste ne sera plus qu'une succession de tentatives de retour avortées, d'escales dans la déchéance. Diego Maradona n'est plus seulement un pied gauche de génie. On apprend à déchiffrer les bonnes et les mauvaises périodes à travers les fluctuations des kilos. Maradona avait quitté l'Italie bouffi et barbu. Il retourne amaigri à Séville, à l'été 1992. Une saison plus tard, le joueur, mis à la porte du club espagnol, se laisse à nouveau aller. Il n'a jamais paru aussi ventripotent. Lorsque, tout à coup, les *images le montrent métamorphosé* par les effets d'une diète chinoise, à la tête de la sélection argentine, qui se qualifie pour la Coupe du monde. Mais, interdit de tournée au Japon en raison de son passé de toxicomane, il reprend des kilos.

La préparation de la Coupe du monde, où le joueur pense tenir *sa revanche, le rapproche de* son poids de forme. Lors de ses deux matches de Boston, Diego Maradona était apparu dans une forme physique acceptable. Il compensait son manque de vitesse par un altruisme inédit. Il avait entrepris de faire briller ses coéquipiers, et, pour quelques rares instants, de profiter à son compte d'un talent que le temps semblait avoir laissé intact. Diego Maradona semblait alors en mesure d'échapper à la face sombre de son personnage. Personne ne se doutait encore qu'en s'alliant à nouveau avec elle il l'avait déjà laissée le rattraper.

JÉRÔME FENOGLIO

CLÉS/ *Les dopés célèbres*

Les cas les plus fameux de dopage depuis que l'amélioration artificielle des performances préoccupe les instances sportives internationales sont les suivants :

■ **Tom Simpson.** – Au cours de la treizième étape du Tour de France 1967, le champion britannique s'effondra à 2 kilomètres du sommet du mont Ventoux et *décéda peu après.* L'enquête conclut à la présence d'amphétamines.

■ **Edward de Noorlander.** – Ce décathlonien néerlandais a été le premier athlète disqualifié par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) pour usage d'amphétamines aux championnats d'Europe d'Athènes, en 1969.

■ **Rick DeMont.** – Vainqueur de la finale du 400 mètres nage libre des Jeux olympiques de Munich, en 1972, ce nageur américain perd sa médaille d'or à la suite d'un contrôle ayant révélé la présence d'éphédrine.

■ **Hector Camacho.** – Le Portoricain Hector Camacho, champion du monde des légers *(WBC), et 38 autres boxeurs* professionnels sont frappés d'une suspension de 90 jours en 1985 pour avoir utilisé des drogues interdites telles que la marijuana, la cocaïne et l'héroïne.

■ **Laurent Fignon.** – Déjà convaincu de dopage aux amphétamines après sa victoire, le 28 mai 1987, dans le Grand Prix de Wallonie (Belgique), le champion français est de nouveau sanctionné après un contrôle positif lors du Grand Prix d'Eindhoven (Pays-Bas).

■ **Ben Johnson.** – Le sprinter canadien, qui vient d'améliorer le record du monde du 100 mètres en battant l'Américain Carl Lewis aux Jeux olympiques de Séoul, le samedi 24 septembre 1988, est déchu de son titre et suspendu deux ans. L'analyse de son échantillon d'urine a révélé la présence de stanozolol, un stéroïde anabolisant. Il sera à nouveau suspendu en 1993 pour les mêmes raisons.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

GROUPE D : Nigéria-Grèce (2-0)

L'inconnu de Foxboro

BOSTON

de notre envoyé spécial

George Bush n'aura pas vu le but de Daniel Amokachi. L'ancien président des Etats-Unis venait de quitter la tribune du Foxboro Stadium, et le football faisait des heures supplémentaires, lorsque l'attaquant nigérian, d'une lourde frappe de vingt mètres dans la lucarne, a traduit définitivement la supériorité réelle de son équipe sur les Grecs (94ᵉ). Ce but a son importance. Une seconde avant, le Nigéria était troisième du groupe D, promis à un long voyage jusqu'à Los Angeles. Une seconde après, il est premier, donc dispensé de faire les valises. Hélas! les petits calculs ne font pas les grands matches. Ce Nigéria-Grèce ne méritait pas qu'on se relève la nuit. La faute n'en incombe pas forcément aux Grecs dont les limites sont de notoriété universelle depuis leurs deux précédents matches. Les Nigérians ont montré les plus agaçants travers du football africain.

Il fallut attendre les arrêts de jeu de la première mi-temps pour assister à l'une des seules accélérations. Parti du rond central, Emmanuel Amunike, le moins engourdi des Nigérians, offrait une balle de but à George Finidi à la limite de la surface de réparation. D'une pichenette, celui-ci lobait Christos Karkamanis, le troisième gardien utilisé par les Grecs en trois matches (45ᵉ). En seconde période, les Nigérians renonçaient même à tenir le milieu du terrain, laissant les Grecs s'enhardir jusqu'à inquiéter Peter Rufaï . Le gardien des Super Aigles devait même déployer toute sa classe pour détourner en corner un tir à bout portant de Panayiotis Tsalouchidis (80ᵉ).

Toute velléité de football collectif était depuis belle lurette dissoute. Chaque Nigérian, à l'image d'Augustine Okocha, entré en jeu à la 69ᵉ minute, tentait de briller individuellement. Sans doute pour obtenir, grâce à un exploit incontestable, une sélection pour le prochain match. La chose n'est pas facile, tant l'effectif nigérian est riche. Mais, de surcroît, les critères parfois mystérieux de Clemens Westerhof rendent toute hiérarchie aléatoire.

Une carrière relancée

Un exemple : pour remplacer le talentueux Benedict Iroha, blessé lors du premier match, Westerhof a fait confiance à un parfait inconnu, Michael Emenalo. La biographie officielle fournie par l'organisation de la Coupe du monde est muette sur lui. Renseignements pris, il avait joué un ou deux matches avec le Nigéria, le dernier remontant à 1985 contre le Kenya. Dans l'équipe, seuls Rashidi Yekini et Peter Rufai, deux anciens, en avaient gardé un vague souvenir. Depuis cette date, Emenalo avait été porté disparu, sans que personne ne le recherche vraiment.

En fait, il avait abandonné le football, entre 1985 et 1989, pour des études de siences politiques à Boston. Il jouait bien au *soccer* sur les terrains des collèges de Nouvelle-Angleterre, mais qui aurait pu penser qu'il reviendrait à Boston en vedette américaine de la World Cup?

A-t-il seulement un club aujourd'hui? Lui affirme qu'il joue à l'Entracht de Trier, une équipe de troisième division allemande, à la frontière luxembourgeoise. Marié à une Belge, Mike Emenalo s'est en effet installé outre-Quiévrain où il a fait un bout de chemin avec le club de Molenbeck.

Personne ne peut dire comment son nom est parvenu aux oreilles de Clemens Westerhof, mais le tout-puissant sélectionneur a été suffisamment convaincu par un essai, lors d'un stage, pour le coucher sur sa liste à la stupeur des supporters nigérians. Emenalo prenait tout bonnement la place de Nduka Ugbade, l'un des joueurs les plus populaires au Nigéria. A vingt-cinq ans, ce défenseur a été le pilier de toutes les sélections nationales. Capitaine des cadets champions du monde en 1985, médaillé d'argent avec les juniors en 1989, il était encore un titulaire incontestable lors de la Coupe d'Afrique des nations gagnée en avril dernier par le Nigéria. A l'annonce de sa non-sélection, plus de deux mille personnes, hurlant à l'injustice, ont mis à sac le siège de la Fédération à Lagos. Mais comme d'habitude, Clemens Westerhof a tenu bon : c'est Mike Emenalo qui joue. Une fois contre Maradona. Une fois devant George Bush. Incontestablement, sa carrière est relancée.

JEAN-JACQUES BOZONNET

LE POINT

GROUPE A

Etats-Unis et Suisse	1-1
Roumanie b. Colombie	3-1
Suisse b. Roumanie	4-1
Etats-Unis b. Colombie	2-1
Roumanie b. Etats-Unis	1-0
Colombie b. Suisse	2-0

Classement : 1. Roumanie, 6 pts ; 2. Suisse, 4 pts ; 3. Etats-Unis, 4 pts ; 4. *Colombie, 3 pts.*

GROUPE B

Cameroun et Suède	2-2
Brésil b. Russie	2-0
Brésil b. Cameroun	3-0
Suède b. Russie	3-1
Russie b. Cameroun	6-1
Brésil et Suède	1-1

Classement : 1. Brésil, 7 pts ; 2. Suède, 5 pts ; *3. Russie, 3 pts ; 4. Cameroun, 1 pt.*

GROUPE C

Allemagne b. Bolivie	1-0
Espagne et Corée du Sud	2-2
Allemagne et Espagne	1-1
Corée du Sud et Bolivie	0-0
Espagne b. Bolivie	3-1
Allemagne b. Corée du Sud	3-2

Classement : 1. Allemagne, 7 pts ; Espagne, 5 pts ; *3. Corée du Sud, 2 pts ; 4. Bolivie, 1 pt.*

GROUPE D

Argentine b. Grèce	4-0
Nigéria b. Bulgarie	3-0
Argentine b. Nigéria	2-1
Bulgarie b. Grèce	4-0
Nigéria b. Grèce	2-0
Bulgarie b. Argentine	2-0

Classement : 1. Nigéria, 6 pts ; 2. Bulgarie, 6 pts ; 3. Argentine, 6 pts ; *4. Grèce, 0 pt.*

GROUPE E

Irlande b. Italie	1-0
Norvège b. Mexique	1-0
Italie b. Norvège	1-0
Mexique b. Irlande	2-1
Irlande et Norvège	0-0
Italie et Mexique	1-1

Classement : 1. Mexique, 4 pts ; 2. Irlande, 4 pts ; 3. Italie, 4 pts ; *4. Norvège, 4 pts.*

GROUPE F

Belgique b. Maroc	1-0
Pays-Bas b. Arabie saoudite	2-1
Belgique b. Pays-Bas	1-0
Arabie saoudite b. Maroc	2-1
Arabie saoudite b. Belgique	1-0
Pays-Bas b. Maroc	2-1

Classement : 1. Pays-Bas, 6 pts ; 2. Arabie saoudite, 6 pts ; 3. Belgique, 6 pts ; 4. *Maroc, 0 pt.*

(En italiques les équipes éliminées.)

A LA TÉLÉVISION

Le tableau des huitièmes de finale est le suivant :
Roumanie-Argentine, *le 3 juillet à Los Angeles* (TF 1, 22 h 30) ;
Arabie saoudite-Suède, *le 3 juillet à Dallas* (FR2, 19 heures) ;
Pays-Bas-Irlande, *le 4 juillet à Orlando* (TF 1, 18 heures) ;
Brésil-Etats-Unis, *le 4 juillet à San Francisco* (FR3, 21 h 30) ;
Mexique-Bulgarie, *le 5 juillet à New-York* (TF 1, 22 h 30) ;
Allemagne-Belgique, *le 2 juillet à Chicago* (TF 1, 19 heures) ;
Nigéria-Italie, *le 5 juillet à Boston* (FR2, 19 heures) ;
Suisse-Espagne, *le 2 juillet à Washington* (FR3, 22 h 30).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TENNIS

Les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon

Martina Navratilova finalement

Agée de trente-sept ans, l'Américaine Martina Navratilova s'est qualifiée, jeudi 30 juin, pour sa douzième finale dans les championnats de Grande-Bretagne. Vainqueur de sa compatriote Gigi Fernandez, elle devait rencontrer samedi 2 juillet l'Espagnole Conchita Martinez (n° 3) pour tenter de remporter un dixième titre avant de prendre sa retraite.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Des deux dernières, elle serait donc l'une d'elles, invitée à l'ultime danse du dernier grand bal. Pour sa dernière apparition à Wimbledon, Martina Navratilova a forcé ce droit qui lui était refusé depuis quatre ans, celui de briguer une dixième victoire. Celle des records. Celle aussi des retrouvailles. Depuis son titre, ici, en 1990, Martina Navratilova n'avait plus remporté de tournoi du Grand Chelem. A mesure que les années passaient, elle désespérait de retrouver l'ivresse de ce samedi du début du mois de juillet sur le central de Wimbledon.

Un tableau qui se nettoie de ses têtes de série et voilà ouvertes béantes les portes de son bonheur : l'espoir de remporter un 167ᵉ titre, record toutes catégories. Seul regret, Martina aurait aimé rencontrer Steffi Graf en finale, comme un relais passé à l'une de ses plus grandes adversaires. Comme pour juger de la résistance de ses artères avant de tirer révérence.

Jeudi, Martina a gagné avec cette façon irrésistible de faire chavirer les cœurs. Wimbledon est son jardin. Sur ce gazon où s'accoutume le mieux son jeu offensif, elle a signé ses plus belles victoires. Elle fut championne en 1978 et pour la dernière fois en 1990, puis dominée par de plus jeunes qu'elle. Mais Martina Navratilova n'a jamais voulu mourir. Depuis des années, elle suit un régime informatiquement dosé. A coups de carbones, de lipides et de protides savamment distillés, son médecin affirme qu'il lui a préservé un sang de jeune fille. Elle sait surtout qu'elle se bat puisqu'elle sait que l'amour se gagne. Elle mit douze ans pour conquérir un public qui lui préféra longtemps Chris Evert, sa rivale de toujours.

Trois septennats

Comment aurait-elle séduit les invités de cette *garden party*, Martina, Tchécoslovaque puis Américaine en 1981, femme libre, homosexuelle notoire et militante, pas bien gracieuse, taillée dans un bloc de muscles? Au fil des années, à la force de son tennis d'attaque, de spectacle et de gauchère, elle s'est imposée comme un monument. Trois septennats d'une galerie de portraits de victoires et de défaites. Pour son dernier Wimbledon, elle a prodigué des préceptes à la demande, sur le règlement, la tradition du tennis, l'affaire O. J. Simpson, la Coupe du monde de football.

Martina s'apprête à troquer sa raquette pour une plume. En septembre, après les Internationaux des Etats-Unis, son dernier tournoi du Grand Chelem, elle fera la promotion de son premier roman : *The Total Zone*, un polar sur le monde du tennis. *« On y reconnaîtra beaucoup de personnages réels »*, dit-elle. Vingt ans d'une vie ramassée autour d'un meurtre. Martina Navratilova ne pouvait pas signer meilleur départ.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du jeudi 30 juin

DEMI-FINALES DAMES

C. Martinez (Esp., n°3) b. L. McNeil (EU) 3-6, 6-2, 10-8 ; M. Navratilova (E-U, n°4) b. G. Fernandez (E-U) 6-4, 7-6.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueuses et, éventuellement, leur tête de série.)

L'accident d'u

CATASTROPHE

Lors d'un test effectué dans des conditions extrêmes de vol

L'accident d'un Airbus A 330 à Toulouse a fait sept victimes

Un Airbus 330 qui effectuait un essai en vol s'est écrasé peu après avoir décollé, jeudi 30 juin, vers 17 h 40, à Toulouse-Blagnac. Les sept membres de l'équipage sont morts.

TOULOUSE

de notre correspondant

Tard dans la soirée du jeudi 30 juin, des dizaines d'enquêteurs, gendarmes, pompiers, techniciens de l'Aérospatiale arpentaient pas à pas les terrains qui jouxtent les pistes d'atterrissage de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, répertoriant les morceaux de l'Airbus, à la recherche également des corps des sept victimes de cet accident, le premier qui survienne dans le ciel de Toulouse, où les appareils sortis des chaînes de montage de l'Aérospatiale subissent pourtant nombre d'essais en vol.

Quatre des victimes, dont le chef pilote d'Airbus, l'Anglais Nick Warner, appartenaient au consortium européen. Les trois autres étaient membres de la compagnie italienne Alitalia et d'Air Inter.

Toute la nuit, les spécialistes se sont penchés sur les débris de l'appareil, dont on a retrouvé les boîtes noires. En principe, Airbus ne devrait pas tarder à savoir ce qui s'est passé puisque, dans ce genre d'essai en vol, les techniciens au sol reçoivent *« en direct »* tous les paramètres de vol de l'avion.

« J'ai vu un avion qui décollait. Bizarrement, il montait très haut puis il est revenu sur lui-même et d'un seul coup, je l'ai vu descendre à pic », explique un témoin qui sortait – il était 17 h 40 – de l'aéroport de Blagnac. Vers 20 heures, jeudi, le corps de la dernière des victimes était évacué par les sauveteurs. Sous l'impact, l'Airbus A330 numéro de série 042, s'était littéralement désintégré.

Cet appareil, destiné à la compagnie Thaï Airways International, qui aurait même exigé qu'on retire ses couleurs *« en cas d'accident »*, testait sa nouvelle motorisation, des réacteurs américains Pratt et Whitney 4 168. Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie, a confirmé, à l'occasion d'une conférence de presse dans la soirée, que les tests portaient *« sur un nouveau standard du pilote automatique destiné à la certification du moteur pour des atterrissages tout temps en catégorie trois »*, c'est-à-dire avec une visibilité quasi nulle. L'avion devait être testé dans des conditions extrêmes avec charge maximale arrière *« à vitesse maximum et à angle de montée maximum »*.

Tout de suite après le décollage, le pilote devait *« simuler une panne de moteur et une coupure du circuit hydraulique associé à ce moteur »*.

Perte brutale du contrôle latéral

L'avion *« a subi une perte brutale de contrôle latéral. Il semble avoir été repris en main par le pilote mais à une altitude insuffisante pour éviter l'impact avec le sol et ce, compte tenu des conditions extrêmes de ce vol »*. L'émotion était grande jeudi soir à Toulouse.

Dans un message de condoléances aux familles, le maire, Dominique Baudis, s'est associé *« au désarroi de tous ceux qui contribuent à la réussite et au succès du programme Airbus »*. Le ministre des transports, Bernard Bosson, a exprimé sa *« profonde tristesse devant le terrible accident qui a endeuillé le monde de l'aéronautique »*.

GÉRARD VALLÈS

La simulation d'une panne

L'Airbus A-330 qui s'est écrasé jeudi 30 juin à Toulouse avait effectué son premier vol d'essai le 14 octobre 1993. Les tests en cours visaient à simuler la panne d'un des deux réacteurs en pilote automatique peu après le décollage, en amenant l'avion aux limites de ses performances. Le 2 juin, ce type d'avion (A-330 équipé de réacteurs Pratt et Whitney) avait déjà obtenu le droit de voler hors catégorie trois. L'appareil qui s'est écrasé totalisait 362 heures de vol et avait déjà effectué, notamment, des essais par temps chaud à Senaa (Yémen) et à altitude élevée, qui s'étaient révélés concluants.

Les six Airbus A-330 actuellement en service – quatre chez Air Inter, deux chez Air Lingus – sont motorisés avec des réacteurs General Electric CF6-80E1. Cet avion peut également être équipé de moteurs Rolls-Royce. Un A-330, équipé de ces derniers moteurs fait actuellement l'objet d'essais à Toulouse, mais n'est pas encore du tout certifié pour la commercialisation.

L'A-330 est le dernier avion en service de la gamme Airbus. Ce bi réacteur gros porteur est le « jumeau » de l'A-340, un quadri-réacteur long-courrier. La décision de lancer ces deux avions remonte à juin 1987. Le premier A-330 a été livré à Air Inter le 31 décembre 1993. La compagnie intérieure avait dû retirer provisoirement, en janvier, son premier avion de la circulation, en raison d'une panne à répétition du train d'atterrissage. L'incident, aléatoire, a finalement été corrigé dans les hangars d'Airbus Industrie et l'avion remis sur les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse quelques jours plus tard. Treize compagnies aériennes à travers le monde ont passé commande de 118 avions au total. L'A-330 peut transporter de 335 à 412 passagers sur une distance de l'ordre de 8 300 kilomètres.

M. L.

REPÈRES

ESPACE

Vote de la Chambre des représentants favorable à la station spatiale américaine

La Chambre des représentants du Congrès américain a approuvé, mercredi 29 juin, par 278 voix contre 155, le budget pour 1995 de la station spatiale internationale Alpha, qui s'élève à 2,1 milliards de dollars. Très critiqué en raison de son coût global (estimé aujourd'hui à 30 milliards de dollars), ce programme, dont le financement fait l'objet d'un vote annuel, n'avait été reconduit l'an dernier par la même assemblée qu'avec une voix de majorité. L'administration Clinton avait, depuis, engagé une intense action de lobbying auprès des parlementaires. Ce vote met fin *« au doute sur l'engagement de l'Amérique dans l'exploration de l'espace »*, a estimé le vice-président américain Al Gore. – *(AFP, AP, UPI.)*

JUSTICE

Une pension d'invalidité pour un ancien militaire contaminé à Kourou

La cour régionale des pensions militaires de Toulouse a confirmé, mercredi 29 juin, le statut de pensionné du major Eric Bernard, 45 ans, souffrant d'un cancer du poumon et d'une tumeur au cerveau provoqués, selon lui, par des vapeurs de carburant de la fusée Ariane. De septembre 1987 à mars 1988, il fut en effet chargé de surveiller en ULM la base de Kourou (Guyane) lors des lancements de la fusée européenne et estime qu'il aurait inhalé à cette occasion des vapeurs d'hydrazine et de peroxyde d'azote (*le Monde* du 22 janvier). Le premier de ces produits est soupçonné, sans que des preuves formelles aient été établies par les instituts de recherche, de provoquer des cancers. Le ministère des anciens combattants qui contestait le lien de cause à effet entre la mission de l'ancien major de l'armée de l'air et sa maladie n'a donc pas été suivi dans sa démarche.

Des policiers condamnés pour une escroquerie au nom de l'Orphelinat de la police

Quatorze personnes, dont trois policiers, ont été condamnées, jeudi 30 juin à Paris, pour une escroquerie commise au nom de l'Orphelinat mutualiste de la police nationale et portant sur plusieurs centaines de milliers de francs (*le Monde* du 9 février 1993). Les démarcheurs de deux sociétés, la GFI et l'AFC, dont le gérant était André Boukobza, se faisaient passer pour des policiers auprès de donateurs pour obtenir des versements au profit de cet orphelinat créé en 1921. Mais 70 % des sommes étaient conservées par les sociétés de démarchage. M. Boukobza a été condamné à trois ans de prison (dont un avec sursis) et 500 000 F d'amende. Le président de l'Orphelinat, l'officier de paix Maurice Font, a été condamné à deux ans de prison (dont un avec sursis).

IMMIGRATION

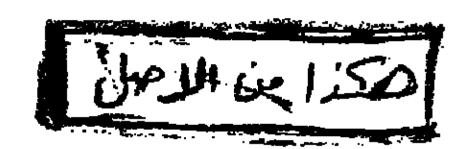
La Ligue des droits de l'homme et la CIMADE écrivent à Edouard Balladur

Le cas des étrangers en situation irrégulière qui sont parents d'enfants français, donc non expulsables mais non régularisables d'après la loi, inquiète la Ligue des droits de l'homme (LDH) et la CIMADE. Dans une lettre adressée conjointement à Edouard Balladur, ces deux organisations demandent un *« mode de règlement global »* de ces situations paradoxales et protestent contre le refus du ministère de l'intérieur de les associer à l'examen des dossiers, alors qu'elles pensaient avoir reçu des assurances dans ce sens. Le ministère de l'intérieur a certes donné des instructions aux préfets pour examiner les cas en décelant *« ceux qui fondent, sur le plan humanitaire, une attitude plus souple »*, mais a refusé de déterminer des critères généraux de régularisation. Trois cent dix-neuf dossiers ont déjà été recensés. *« Faut-il attendre qu'un drame se produise (...) pour que les intéressés sortent globalement de la zone de non-droit (...) ? »*, demandent la LDH et la CIMADE au premier ministre.

SIDA

L'opération « préservatif tarif jeunes » reconduite

Cinq mois après le lancement de l'opération de prévention destinée à lutter contre la transmission du virus du sida chez les jeunes, 7,5 millions de préservatifs à un franc ont été vendus dans 72 % des 23 000 pharmacies de France, selon un bilan dressé jeudi 30 juin. 85 % des acheteurs avaient moins de vingt-quatre ans, et 32 % moins de dix-huit ans. L'opération est *« pérennisée »*, a précisé M. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et un nouvel envoi de 9,4 millions d'unités a été effectué en avril dernier. Un présentoir proposant toute la gamme de préservatifs et une notice d'utilisation – les deux tiers des acheteurs n'ont pas reçu de mode d'emploi – devrait être installé en pharmacie au mois d'octobre.



SCIENCES

Au sein de l'Agence internationale pour l'énergie atomique

La France fait retarder l'adoption de normes de protection plus strictes contre la radioactivité

Sous la pression de la France, le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a remis à une prochaine réunion l'adoption – prévue initialement le 10 juin – de ses nouvelles « normes fondamentales de radioprotection » qui abaissent la limite annuelle d'exposition à la radioactivité pour la population et les travailleurs du nucléaire. De nombreux responsables du secteur nucléaire qualifient d'« erreur politique grave » cette « volte-face » qui isole Paris sur la scène internationale.

« C'est une attitude qui met la France dans une situation extrêmement critique. Nous risquons de perdre la crédibilité acquise grâce à notre politique de transparence », s'inquiète un haut responsable d'EDF qui souhaite garder l'anonymat. Tenu à l'obligation de réserve, il lui est difficile de désavouer publiquement la position du gouvernement français. Mais, comme nombre de ses collègues exploitants d'installations nucléaires et comme de nombreux experts en radioprotection, il ne comprend pas les raisons de la volte-face que vient d'effectuer la France au dernier conseil des gouverneurs de l'AIEA, le 10 juin à Vienne (Autriche), sur un point qui, en principe, n'aurait dû poser aucun problème.

Il s'agissait de modifier les *« normes fondamentales de radioprotection »* de l'Agence pour les mettre en conformité avec les dernières recommandations édictées par la Commission internationale de protection contre les rayonnement ionisants (CIPR). Composé d'experts internationaux, cet organisme consultatif propose des normes pour les limites annuelles d'exposition à la radioactivité artificielle de la population et des travailleurs du nucléaire. Fondées sur les travaux de recherche destinés à évaluer les effets des faibles doses de rayonnement ionisant, ces « recommandations » visent à délimiter un risque qui, dans l'état actuel des connaissances, peut être considéré comme statistiquement égal ou inférieur à celui des activités industrielles courantes.

Dans un document, connu sous l'intitulé « CIPR-60 », la CIPR a proposé, début 1991, d'abaisser à 1 milliSievert (1) par an la limite pour le public, qui était jusqu'alors fixée à 5 mSv/an. Parallèlement, elle suggère de faire passer de 50 à 20 mSv/an la limite pour les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Comme le veut l'usage, l'AIEA avait alors entrepris d'harmoniser ses propres normes avec ces nouvelles recommandations. Après plus de quatre ans de négociations, un consensus s'était dégagé et le texte final avait été approuvé en décembre 1993 par 127 experts de 52 pays, dont 6 Français. La surprise fut donc totale quand, le 10 juin, Hubert de la Fortelle, représentant de la France au conseil des gouverneurs de l'AIEA, demanda le report du vote, invoquant *« des différences d'appréciation au sein des ministères français »*.

Le règne de la gérontocratie

M. de la Fortelle, nommé depuis ambassadeur en Arabie saoudite, est injoignable. Au comité interministériel chargé de préparer la position française pour un vote sur le même sujet, qui doit avoir lieu dans les prochains mois dans le cadre d'Euratom à Bruxelles, on reste très discret sur la nature de ces *« différences d'appréciation »*. *« La France n'a jamais été très favorable à un alourdissement des réglementations qui ne serait pas étayé par des certitudes scientifiques*, explique néanmoins Jean-François Lecomte, l'un des membres du comité. *Il n'est pas question pour nous de bloquer quoi que ce soit, mais les normes actuelles ne posent aucun problème ni pour le public ni pour les travailleurs. Il n'y a, dès lors, pas d'urgence à les modifier. »*

Le changement d'attitude français serait dû, en fait, à une initiative du professeur Pierre Pellerin, ancien directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), aujourd'hui en retraite. Soutenu par d'autres anciens responsables du nucléaire français, il est résolument opposé à tout abaissement des limites d'exposition. Un échange de notes entre le professeur Pellerin et des membres du comité interministériel semble montrer qu'il a convaincu les services du premier ministre.

Dans ces notes, qui circulent sous le manteau dans les milieux du nucléaire, l'ancien directeur du SCPRI invoque des raisons *« d'ordre psychologique et médiatique »* à l'appui de sa thèse. La limite de 1 mSv serait immédiatement dépassée en cas d'incident même mineur. Or, estime-t-il, *« la population n'acceptera pas, en situation accidentelle, que l'on applique des normes moins sévères que celles applicables en circonstances normales »*, et les travaux scientifiques susceptibles de la rassurer sont *« en tout état de cause inintelligibles pour le public »*. Tant qu'une minorité de blocage n'aura pas été ralliée aux thèses françaises au sein de l'Union européenne, il convient *« d'utiliser tous les moyens juridiques, de procédure et de fond permettant de nous opposer (...) à la discussion du projet de directive »*, écrit M. Pellerin dans l'une de ces notes.

M. Pellerin et d'autres spécialistes du nucléaire, dont ceux de l'Académie des sciences (*le Monde* du 4 octobre 1989), estiment, par ailleurs, que les anciennes normes fournissent *« une marge de sécurité appréciable »*. *« Il est vrai que la marge est très confortable et c'est heureux*, estime le docteur Jean-Claude Nenot de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). *Mais les processus d'adaptation biologique sont très complexes, et aucune découverte nouvelle ne permet, pour l'instant, de justifier un refus de baisser les limites d'exposition. »*

Cet abaissement était envisagé depuis 1977 par la CIPR, et de nombreux pays européens l'appliquent depuis longtemps. *« Il nous faut des normes stables, qui ne changent pas tous les six mois*, indique un expert d'EDF. *Or, les recommandations de la CIPR-60 nous conviennent parfaitement, leur application ne nous poserait aucun problème. »* A EDF comme au CEA ou à la Cogema, les experts en radioprotection ne cachent pas leur agacement devant la position française. D'autant plus, ajoutent-ils, que cette attitude risque d'inciter certains pays européens notoirement anti-nucléaires comme le Luxembourg, le Danemark, la Grèce ou l'Irlande à tenter d'imposer des normes encore plus basses. *« Il est désolant de voir que tout cela a été lancé par des gens qui ne sont plus partie prenante au système*, déplore un responsable. *C'est le règne de la gérontocratie. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le Sievert est l'unité qui définit les effets biologiques des rayonnements ionisants qui, pour l'homme, varient selon le type de rayonnements et l'organe concerné.

NUCLÉAIRE : nominations au CEA. – Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a annoncé, jeudi 30 juin, la nomination de deux nouveaux directeurs. Christian Prettre devient directeur des relations internationales en remplacement d'Hubert de la Fortelle, nommé ambassadeur de France en Arabie saoudite, et Noël Camarcat succède à la direction du cycle du combustible à Jean-Yves Barré, nommé PDG de la société des techniques en milieu ionisant (STMI).

MÉDECINE

Remis à François Fillon

Un rapport officiel définit les modalités de fonctionnement des banques d'ADN

Demandé par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et la recherche, à un groupe de travail dirigé par Pierre Louisot, un rapport sur *« la protection intellectuelle des résultats des recherches sur le génome humain et les banques de cellules et de données sur l'ADN »* a été rendu public jeudi 30 juin.

Rédigé à la suite du conflit qui avait opposé deux chercheurs du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) – le professeur Daniel Cohen et le docteur Philippe Froguel (*le Monde* du 24 mars) – ce document établit un certains nombre de principes que doivent respecter les chercheurs travaillant sur le matériel génétique.

Il tente en particulier de définir la responsabilité des scientifiques qui souhaiteraient créer des banques d'ADN.

Le rapport distingue deux catégories :

– Le promoteur, c'est-à-dire la personne morale de droit public ou de droit privé, responsable de l'initiative de la collection et qui *« devient de ce fait titulaire de droits non patrimoniaux afférents à la collection »*.

– L'investigateur, c'est-à-dire le chercheur qui constitue et utilise la collection. Selon le rapport, *« si le fait d'organiser une collection ne confère pas à celle-ci un caractère marchand, les résultats des recherches utilisant cette protection peuvent être protégés conformément aux règles générales de la propriété intellectuelle. Les investigateurs se verront donc attribuer un droit de priorité scientifique et un droit de contrôle de l'accès à la collection pendant une durée de l'ordre de trois années. Ceci préserve l'investigateur, tout en évitant de bloquer une information utile à la communauté scientifique internationale »*.

Le groupe propose en outre qu'une instance consultative nationale, placée auprès du ministre de la recherche, se voit confier la mission *« de gérer les procédures d'agrément et de déclaration, de veiller au suivi et au devenir des collections, enfin d'exercer, en cas de besoin, un rôle d'expertise et de conciliation »*.

Issues du séquençage de fragments d'ADN, ces bases de données sur les séquences génomiques sont, rappelle le rapport, *« un instrument international de coopération et de diffusion des connaissances »*. La mise en commun de ces informations entre les chercheurs du monde entier est *« un élément essentiel du progrès des connaissances »*.

L'épilogue de l'affaire Gallo

Les négociations franco-américaines sur le test de dépistage du sida pourraient tourner à l'avantage de l'Institut Pasteur

L'épilogue de l'affaire Gallo approche. Quelques jours après qu'un rapport officiel émanant de l'inspection générale du département américain de la santé a démontré qu'aucune preuve ne permet d'étayer la thèse selon laquelle l'équipe du professeur Robert Gallo peut être considérée comme l'« inventeur » du test de dépistage du virus du sida (*le Monde* du 22 juin), l'administration américaine semble décidée à en finir avec cette controverse. Par deux fois ces jours derniers, le 8 juin puis le 23 juin, Harold Varmus, directeur du National Health Institute (NIH), a écrit au directeur de l'Institut Pasteur de Paris, Maxime Schwartz, pour lui faire part de son désir de reprendre au plus vite les ultimes négociations en vue de la finalisation d'un accord entre les deux parties.

Selon nos informations, ces discussions ont effectivement repris, mardi 28 juin, entre, d'une part, la directrice des services juridiques du Department of Health and Human Services (HHS), M[me] Harriet Rabb, et, d'autre part, les avocats américains de l'Institut Pasteur. Au cours de cette réunion, ces derniers ont rappelé la base sur laquelle l'Institut Pasteur souhaite renégocier l'accord franco-américain de 1987 :

1. La reconnaissance officielle par les Américains du fait que le virus utilisé pour la mise au point du test de dépistage américain est celui qui avait été découvert à l'Institut Pasteur de Paris et qui avait été adressé, à des fins uniquement scientifiques, à Robert Gallo par l'équipe du professeur Luc Montagnier ;

2. La reconnaissance officielle du fait que la contribution pastorienne à la mise au point de ce test est beaucoup plus importante que ce qui apparaissait dans l'accord franco-américain de 1987 ; et, en conséquence, la nécessité d'une nouvelle répartition des royalties provenant de la commercialisation du test de dépistage de l'infection par le virus du sida.

Très schématiquement, si les demandes de l'Institut Pasteur étaient acceptées par la partie américaine, l'Institut Pasteur percevrait, chaque année, 4 millions de dollars, au lieu de 2,1 actuellement ; et le HHS 1 million de dollars, au lieu de 2,9 millions actuellement.

Une nouvelle séance de négociations devrait avoir lieu prochainement. Du côté de l'Institut Pasteur, on ne désespérait pas, mercredi 29 juin, de parvenir à un accord final avant la mi-juillet. De très bonne source, on indiquait que, si d'aventure les autorités américaines n'accédaient pas aux demandes françaises, un nouveau procès pourrait être intenté au NIH. Etant donné le contenu du rapport de l'inspecteur général Charles Maddox, dont *le Monde* a eu copie, il est probable que l'administration américaine préférera, cette fois, régler cette affaire à l'amiable.

F. N.

RELIGIONS

Proche du recteur de la Mosquée de Paris

Le premier imam de la Grande Mosquée de Lyon a été nommé

LYON

de notre bureau régional

« Je suis porteur d'un islam convivial, tolérant, ouvert et rassembleur », affirme Abdelhamid Chirane, premier imam de la Grande Mosquée de Lyon. Nommé mercredi soir 29 juin, le grand mufti a présenté les grandes lignes de son prédicat. Sa prise de fonction effective est fixée au 30 septembre, date de l'inauguration. Proche du recteur de la Mosquée de Paris, l'imam se veut, comme lui, le garant du respect *« des règles de droit du pays d'accueil »*. Une volonté confirmée par Rabah Kheliff, président du conseil d'administration de la mosquée et de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), qui est à l'origine du projet : *« Nous ne dépendrons ni de Rabat, ni de Tunis, ni d'aucune autre capitale étrangère. »*

Il lui appartiendra de convaincre les jeunes musulmans des banlieues, restés à l'écart de la construction de la mosquée et parfois tentés par le fondamentalisme. *« J'irai à leur rencontre*, promet l'imam, *je serai un point de repère. »* Théologien réputé, il souhaite que cette nouvelle mosquée soit aussi un lieu de rayonnement intellectuel dans la région et l'occasion d'un dialogue *« entre les trois grandes religions monothéistes. »* La région Rhône-Alpes compte 130 000 musulmans, dont 100 000 dans le Rhône.

L. Ft.

DÉFENSE

Forte de 9 000 hommes et équipée de chars AMX-30

Une division d'infanterie de montagne est créée à Grenoble

La 27[e] division alpine, dont le PC est à Grenoble, subit à compter du vendredi 1[er] juillet un bouleversement complet de ses structures, qui a pour effet de la retirer de la Force d'action rapide (FAR), dont elle dépendait, et de la placer désormais aux ordres du 3[e] corps d'armée, à Lille. Forte de quelque 9 000 hommes, sous le commandement du général de division Jean-Pierre Meyer, elle prend le nouveau nom de 27[e] division d'infanterie de montagne (DIM) et elle est, pour la première fois, équipée de chars de combat AMX-30 B2.

Dans sa nouvelle configuration, la 27[e] DIM se sépare de trois régiments : le 6[e] bataillon de chasseurs alpins (basé à Varces), qui est dissous ; le 159[e] régiment d'infanterie alpine, qui est stationné à Briançon et qui est transformé en centre national d'aguerrissement en montagne, et le 4[e] régiment de chasseurs (à Gap), qui sera intégré aux forces relevant de la circonscription militaire de défense (CMD) de Marseille.

Plus puissante et mieux protégée

En revanche, la 27[e] DIM accueille le 92[e] régiment d'infanterie, situé à Clermont-Ferrand, et le 5[e] régiment de dragons, implanté dans le camp du Valdahon (Doubs).

La réorganisation de cette division résulte de sa fusion avec la 15[e] division d'infanterie, à Limoges, qui disparaît en tant que telle dans l'ordre de bataille de l'armée de terre. La 27[e] DIM, qui dispose de véhicules de l'avant blindés (VAB), de véhicules blindés légers (VBL), de canons de 155, de mortiers lourds de 120, de missiles antichars Hot ou Milan et de moyens de franchissement des obstacles sur sa route, alignera, pour la première fois, soixante-dix chars de combat AMX-30 (dans leur version modernisée B2). Ces chars équipent le 5[e] Dragons. Cet armement fait de cette nouvelle division une unité d'infanterie plus puissante et mieux protégée.

Désormais, la 27[e] DIM sera la seule division d'infanterie du 3[e] corps d'armée, dont le PC est à Lille, qui, outre ses éléments organiques de commandement, d'artillerie, de génie, de transmissions et la brigade logistique, comprend trois divisions blindées : la 2[e] DB à Versailles, la 7[e] DB à Besançon et la 10[e] DB à Châlons-sur-Marne. Quant à la FAR, elle a donc été restructurée après le départ de la 27[e] division alpine. Elle est composée de deux divisions légères blindées (la 6[e] division légère blindée à Nîmes et la 9[e] division d'infanterie de marine à Nantes), de la 11[e] division parachutiste (à Toulouse) et de la 4[e] division aéromobile (à Nancy), qui rassemble les hélicoptères Gazelle, Puma et Cougar de l'armée de terre.

La France dispose, d'autre part, d'une quatrième division blindée, qui est appelée 1[re] DB et qui stationne en Allemagne où elle fait partie de l'Eurocorps, aux côtés de forces belges, luxembourgeoises, allemandes et espagnoles.

Pour limiter les nuisances de la circulation

M. Chirac annonce l'aménagement de « quartiers tranquilles »

Profitant de l'inauguration d'un nouveau parc de stationnement souterrain dans le douzième arrondissement de Paris, Jacques Chirac a esquissé, jeudi 30 juin, une nouvelle politique : celle des quartiers à circulation automobile limitée, où la priorité reviendra aux piétons. Huit secteurs de la capitale seraient concernés. Ces projets, qualifiés d'électoralistes par l'opposition, seront discutés lors de la prochaine réunion du Conseil de Paris.

« Je suis frappé de voir à quel point la ville demeure peu adaptée aux besoins des piétons, notamment handicapés et mères de famille. » Ce « cri du cœur », d'une surprenante naïveté, le maire de Paris l'a lancé au cours d'une conférence de presse qui se tenait dans les tréfonds d'un silo à voitures, proche de la gare de Lyon : le parc Méditerranée, le plus vaste et le plus avenant des parkings de la capitale. Parler des piétons dans le temple des automobiles n'est pas un paradoxe pour M. Chirac, mais un propos logique.

Depuis le début de sa troisième mandature, en 1989, le maire de Paris mène une politique d'usage de l'espace public, qu'il a divisée en trois volets. Il s'agit, d'abord, de libérer la chaussée des voitures à l'arrêt, puis de concentrer et d'accélérer le transit sur quelques grands axes, enfin, de rendre la plupart des autres artères plus sûres et plus agréables pour les piétons. On a fini par s'apercevoir qu'avec 52 % le taux de motorisation des ménages parisiens est le plus faible de France. En d'autres termes, près de la moitié des électeurs de la capitale n'ont pas de voiture, et le bulletin de vote d'un fantassin urbain pèse exactement le même poids que celui d'un conducteur d'engin.

La politique ainsi définie ne manque pas de cohérence, mais chacun de ses points ne peut être appliqué que si le précédent l'a été lui-même au préalable. C'est pourquoi l'action la plus déterminée a consisté jusqu'à présent à dissuader les Parisiens de garer leur véhicule le long des trottoirs. Pour cela, la ville n'a cessé d'étendre le stationnement payant, à raison de douze mille places par an, mais elle n'est pas arrivée au bout de son projet, puisque 65 % seulement des emplacements autorisés sont flanqués d'une borne. Il reste ainsi, au long des rues, soixante-dix mille places libres et gratuites qui servent de garage à de nombreuses voitures ventouses.

L'échec des « axes rouges »

Autre mesure : la multiplication des parkings souterrains. Trente mille places au cours de cette mandature, a annoncé fièrement Jacques Dominati, l'adjoint UDF chargé de la circulation. A celles-ci s'ajoute un nombre inconnu d'emplacements dans les parkings privés, puisque c'est aujourd'hui une des obligations de la construction neuve. Théoriquement, donc, une partie du parc automobile parisien aurait dû disparaître dans les profondeurs.

Il n'en est rien : d'abord, le taux d'occupation des parkings n'est pas celui qu'on espérait – on parle de milliers de places vides ; ensuite, le stationnement illégal continue d'être pour les Parisiens un sport favori, et peu risqué. Sur cent voitures en infraction, neuf seulement sont verbalisées, malgré la chasse incessante de mille huit cents « pervenches ». Résultat, les Parisiens les plus fortunés et ceux qui ont le privilège d'avoir un garage augmentent leur patrimoine à quatre roues. Le parc s'est enflé de cinquante mille véhicules en vingt ans et il atteint, aujourd'hui, cinq cent quatre vingt mille unités !

Le deuxième volet du triptyque chiraquien consistait à ouvrir 100 kilomètres d'« axes rouges », le long desquels tout stationnement serait rigoureusement prohibé. Là devait se concentrer toute la circulation de transit. Cinq ans plus tard, il n'y en a que 37 kilomètres, et le maire avoue qu'il serait inutile d'en créer davantage. Motif essentiel : ces autoroutes urbaines, qui ne veulent pas dire leur nom, ne peuvent couler à pleins bords que si elles sont surveillées en permanence. Hélas ! il faudrait des effectifs policiers impossibles à mobiliser pour cette seule tâche. On n'a réalisé que le tiers des « axes rouges » projetés et, quoi qu'on dise, il est probable qu'on en restera là. Ce demi-échec a d'ailleurs permis à M. Dominati de réclamer, une fois de plus, le transfert de la préfecture de police vers l'hôtel de ville du pouvoir de réglementer et de contrôler la circulation. M. Chirac, qui reste opposé à toute police municipale, n'a pu, sur ce point, que donner raison à son deuxième adjoint.

Les deux préalables à une reconquête du tissu urbain par les piétons ne sont donc pas réunis, mais, la mandature approchant de son échéance, on ne peut pas en rester là. On saute donc à la troisième étape : l'aménagement de « quartiers tranquilles ». Il en existe au moins un : celui de Montorgueil-Saint-Denis, dans le deuxième arrondissement, qui vient justement d'être bouclé (*le Monde* du 18 juin), mais sa réalisation a pris des années, elle a nécessité une concertation que la plupart des élus parisiens ne sont pas prêts à pratiquer et elle a coûté une petite fortune : 7,2 millions de francs à l'hectare. Il fallait trouver autre chose.

Les inconvénients des rues piétonnes

On va donc rapidement « bricoler » quelques quartiers en inversant des sens de circulation, en élargissant des trottoirs, en y plantant des arbres, en changeant des lampadaires, en aménageant des placettes, et en réduisant la vitesse à 30 kilomètres/heure. Cette stratégie a déjà été appliquée dans deux des rues du « village » de la Butte-aux-Cailles (treizième arrondissement), avec un tel succès que les vieux résidents se plaignent non plus des voitures, mais des innombrables badauds qui viennent dîner jusque fort tard dans les restaurants « branchés », immédiatement attirés par le réaménagement des lieux. Les urbanistes municipaux se retrouvent donc devant le problème déjà posé par les rues piétonnes d'autrefois. Pour n'en avoir consenti que quelques-unes à titre expérimental, et à une dose quasi homéopathique à l'échelle de Paris, on y a concentré toutes les nuisances potentielles qu'elles recèlent.

Le traitement entamé au sommet de la Butte-aux-cailles va être étendu aux versants de la colline d'ici à la fin de l'année. Il sera également appliqué aux alentours de la place Nationale (treizième arrondissement), hérissés de grands ensembles et densément peuplés. Ici, il s'agit de « retricoter » un tissu urbain lacéré par l'urbanisme des années 60. Autre secteur qui va être mis en chantier : le Marais, quartier historique et résidentiel où les activités économiques sont encore intenses. Or, une part importante (de 20 % à 70 %) des véhicules qui y circulent ne font que le traverser. Il faut les en dissuader.

Dans l'avenir, cinq autres secteurs de la capitale pourraient être réaménagés de la même manière : le quartier du Commerce, dans le quinzième arrondissement, les abords des Champs-Elysées, les îlots abritant les grands magasins, à la frontière du huitième et du neuvième, le quartier Poissonnière, à la jonction du neuvième et du dixième, enfin, les alentours du Panthéon, dans le cinquième arrondissement.

Ce programme sera présenté aux conseillers de Paris lors de leur prochaine réunion, le 11 juillet, mais déjà, le groupe socialiste a réagi : *« Ces mesurettes ne sont qu'un trompe-l'œil électoraliste »*, dit son communiqué.

MARC AMBROISE-RENDU

Les Quarante-Huit Heures de la fraternité au Bourget

La première surprise-partie des socialistes

Contrairement au Parti communiste, ou, en d'autres temps, au PSU, le Parti socialiste n'avait jamais tenté l'aventure d'une fête nationale. Et voilà que, malgré les intrigues et les revers, samedi 2 et dimanche 3 juillet, militants, sympathisants, curieux et mélomanes sont conviés au Bourget, à l'extrémité nord du parc départemental qui accueille chaque année en septembre la Fête de l'« Humanité ».

Baptisée les Quarante-Huit Heures de la fraternité, la fête organisée par le PS, les 2 et *3 juillet au* Bourget, permettra d'entendre Bob Dylan, Khaled, le groupe de rap marseillais IAM, Nilda Fernandez – en tout une soixantaine d'artistes se produisant sur trois scènes –, et de participer à des débats. Cette initiative avait été annoncée par Michel Rocard au congrès du Bourget, en octobre dernier. Julien Dray, membre du secrétariat national, a été chargé de l'opération. Il a fait appel à Culture Com, une société dirigée par Eric Basset, militant socialiste, producteur de spectacles, avec qui le député de l'Essonne avait organisé plusieurs fêtes de SOS-Racisme.

Dans un premier temps, la nature socialiste de la fête n'est pas apparue très clairement. Il fallait lire le texte sous les noms de vedettes proposées au public pour apprendre que *« fêtes et débats* [étaient organisés] *avec le Parti socialiste »*, ou bien lire la mention légale d'imprimeur des affiches pour apprendre l'existence d'une Association pour la fête du Parti socialiste. Depuis les élections européennes, le poing et la rose ont fait leur apparition sur les affiches, de la même taille que le logo de la chaîne musicale MCM. Dans son bureau de l'Assemblée nationale, M. Dray explique ainsi ce dévoilement progressif : *« Il fallait d'abord attirer l'attention sur le côté festif de l'événement et seulement ensuite sur son aspect politique. Nous ne voulions pas que les élections européennes viennent polluer la fête. »*

La tournée de Bob Dylan

Eric Basset, avec Bruno Lion, ancien chargé de mission pour le rock et les variétés de Jack Lang, a composé un programme artistique qui répondait à un triple souci : *« des têtes d'affiche pas trop chères ; attirer tous les publics ; présenter de nouveaux talents »*, avec, en arrière-pensée, la volonté d'éviter la dérive show-business qui avait affecté les fêtes de SOS-Racisme. Avec sa légende de chanteur contestataire, Bob Dylan faisait une bonne tête d'affiche, pas trop chère, effectivement. Depuis quelques années, l'auteur de *Like a Rolling Stone* sillonne le monde sans relâche. On l'a vu récemment à Toulouse, Boulogne-sur-Mer, Reims, et il se produira à Lyon et Besançon après son concert de dimanche au Bourget. Gérard Drouot, qui organise les concerts français de Dylan, avoue que son client *« aurait gagné plus en se produisant à Bercy et un peu moins au Zénith »*. Il ajoute que le management de Bob Dylan a été informé de la nature politique de l'événement, mais s'est surtout inquiété de la composition du programme et de la taille du nom de l'artiste sur les affiches.

« Y a-t-il un avenir pour la gauche ? »

L'organisation des dix-huit débats a été également confiée à Culture Com. Consacrés à des thèmes de société (toxicomanie, insertion, ville), à l'économie et à la vie internationale, ils évitent tous d'aborder de front les questions politiques, à l'exception de la confrontation intitulée « Y a-t-il *un avenir pour la gauche ? »*, pour lequel tous les ténors des organisations de gauche ont poliment décliné l'invitation. C'est que, entre-temps, le PS a perdu en route quelques raisons de faire la fête. Si la programmation artistique est restée stable, l'intervention du premier secrétaire, prévue, comme dans la liturgie de la *Fête de l'Humanité*, le dimanche après-midi sur la grande scène, a été annulée. Henri Emmanuelli *« viendra faire un tour à la fête »* le samedi après-midi.

Et, dimanche soir, l'on saura si les efforts des militants, la météo et la campagne de publicité auront suffi. Pour boucler ce budget de 10 millions de francs, il faut que cent mille personnes fassent la promenade du Bourget, le reste des recettes étant assuré par le partenariat. Etant donné l'état des finances du Parti socialiste, l'enjeu est d'importance. M. Dray sait bien que, en cas d'échec, les Quarante-Huit Heures de la fraternité ne seront pas prolongées à son profit. *« Je verrai bien de quoi je serai responsable lundi matin »*, soupire-t-il.

THOMAS SOTINEL

▶ Les 1er et 2 juillet au Parc paysager départemental. Le Bourget. Navettes depuis la gare RER du Bourget. 60 francs.

A l'initiative de l'Association contre les myopathies

Les recherches sur les maladies génétiques se concentrent dans l'Essonne

Bernard Barataud, président de l'Association française contre les myopathies (AFM), a présenté, le 29 juin, le projet Généthon-Industries, qui vise à réunir, sur un même site, dans l'Essonne, des sociétés de biotechnologies dont les activités peuvent être développées en synergie avec celles de Généthon, avec l'espoir d'accélérer la production de thérapeutiques issues de la connaissance des gènes.

Le passage de la recherche fondamentale sur les maladies génétiques à la recherche appliquée suit la réalisation, l'an passé, des premières cartes du génome humain par les équipes du laboratoire du Généthon, implantées à Evry, dans l'Essonne. Ce succès, outre qu'il représente un progrès décisif dans la localisation des gènes défectueux, a permis au Généthon d'acquérir définitivement une reconnaissance jusque-là partiellement contestée. Initiative privée et indépendante, le pôle de recherche génétique d'Evry a été longtemps considéré comme un franc-tireur. S'il a pu se développer et, aujourd'hui, aborder cette deuxième étape, c'est d'abord, et avant tout, grâce au Téléthon. Ces marathons audiovisuels annuels ont en effet fait rentrer en moyenne chaque année un peu plus de 200 millions de francs dans les caisses de l'AFM, assurant environ 90 % des recettes de cette dernière.

« Nous allons maintenant réaliser, explique le professeur Jean Weissenbach, directeur scientifique du Généthon, *un laboratoire de très grand « séquençage », fortement automatisé, pour intensifier l'identification précise des gènes et, en particulier, des éléments promoteurs. »* Les facteurs de régulation des gènes sont des domaines très prometteurs pour la recherche pharmaceutique. C'est aussi l'identification des gènes qui donne lieu à un brevet, et donc à une exploitation industrielle. Le futur laboratoire sera réalisé en partenariat avec la société Genset. Chaque partie apportera 60 millions de francs, l'AFM entrant, par ailleurs, au capital de Genset à hauteur de 3 %.

Le laboratoire TGS (très grand séquençage) sera implanté dans un bâtiment à construire sur un terrain jouxtant le centre de recherches actuel. La chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne construira l'édifice et le louera. Le même organisme gérera également la pépinière d'entreprises destinées à accueillir et guider les premiers pas des chercheurs qui souhaiteraient créer une entreprise pouvant travailler en synergie avec le Généthon.

L'absence de stratégie de l'Etat

Dans sa troisième et dernière phase, le Généthon devra continuer de s'associer avec l'industrie afin de mettre au point les vecteurs de thérapies géniques et les médicaments. A terme, pourrait se constituer à Evry une *« Genetic Valley »*, rassemblant les centres de recherche fondamentale et appliquée ainsi que les sites de fabrication industrielle des médicaments.

Seule ombre au tableau, selon M. Barataud, *« l'absence de stratégie claire de la part de l'Etat »*. Si celui-ci ne s'est pas désintéressé des recherches sur le génome humain, il ne s'est pas non plus autant impliqué en faveur de la filière génétique que l'aurait souhaité l'infatigable animateur de l'AFM. Cette dernière en a fait chiffrer les enjeux. *« On peut considérer qu'en France trois millions de personnes sont candidates à une thérapie génique »*, estime Laurent Dartiguenave, de BIPE-Conseil (Bureau d'information et de prévisions économiques). La prise en charge de ces maladies génétiques a représenté, selon une étude du BIPE, 84 des 650 milliards de francs de dépenses de santé en France en 1993.

Deux mille personnes, atteintes de la myopathie de Duchène, et sept mille autres, souffrant de la mucoviscidose, coûtent, à elles seules, 1,4 milliard de francs au système d'assurance-maladie. En toile de fond des recherches, existe également une compétition au niveau planétaire. Le marché mondial des applications de la recherche génétique atteindrait 300 milliards de francs en 2010, mais il est, pour l'instant, dominé par les Etats-Unis, qui comptent environ mille entreprises spécialisées, contre une centaine pour l'Europe.

L'AFM sollicite donc de l'Etat le lancement d'un programme Génome-Santé équivalent au Human Genome Project, lancé par l'administration américaine. Un groupe d'études parlementaires sur la stratégie génétique et ses applications biotechnologiques, formé à l'initiative d'Odile Moirin, député (RPR) de l'Essonne, soutient cette idée. *« Notre objectif*, dit-elle, *est de sensibiliser les parlementaires et, au-delà, le gouvernement, pour qu'il décide de soutenir les initiatives du Généthon. Nous espérons obtenir un financement dans le cadre de la loi de finances 1995. »*

PATRICK DESAVIE

Menaces sur Royal de Luxe

Le nouveau spectacle de la troupe Royal de Luxe, *le Géant tombé du ciel*, qui a enchanté les rues du Havre et de Calais, et qui va continuer à Nîmes, Nantes et Bayonne, doit participer fin juillet au Festival « Paris Quartier d'été ». S'il en obtient l'autorisation. Les responsables de la Ville de Paris et de la préfecture hésitent à l'accorder. Déjà, en 1991, les Parisiens de l'été ont failli ne pas voir *la Véritable Histoire de France*, ainsi qu'un concert de la Mano Negra à l'Arche de la Défense (qui dépend des Hauts-de-Seine). Finalement, l'autorisation avait été accordée, quelque 50 000 personnes s'en étaient réjouies, sans le moindre incident. Patrice Martinet, fondateur et directeur de « Paris Quartier d'été », pose la question : le théâtre de rue est-il interdit dans la capitale ?

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES BRAQUEUSES. Film français de Jean-Paul Salomé : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONG KONG. Film de Hongkong de Wellson Chin, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

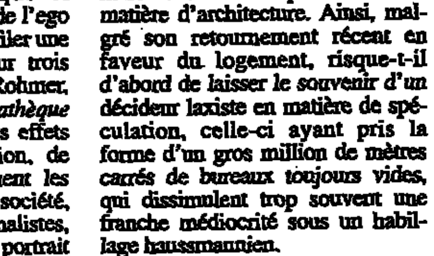
LES SIÈGES DE L'INFO au Pavillon de l'Arsenal, à Paris

Le maire, les journalistes et la médiathèque

La dernière des grandes expositions du Pavillon de l'Arsenal – « Enquête sur les sièges de l'info » – vient de s'ouvrir, au moment où l'Institut français d'architecture (IFA), qui vient d'être réaménagé, présente sa première manifestation : on peut en effet découvrir, rue de Tournon à Paris, le travail sympathique de Team Zoo, agence japonaise et écologico-futuriste, se perdre dans les photos de Bernard Plossu, qui a suivi, sans qu'on s'y retrouve, l'architecte Rudy Ricciotti, et se plonger dans un manifeste de Dominique Lyon et Pierre du Besset, maîtres d'œuvre de l'immeuble du *Monde*, rue Falguière. Heureux hasard, les mêmes architectes viennent de livrer la nouvelle médiathèque d'Orléans.

Tant et si bien qu'au milieu de cette agitation médiatique et d'expressions narcissiques de l'ego architectural finit par se profiler une sorte d'archétype fondé sur trois unités, dont le film de Rohmer, *l'Arbre, le Maire et la Médiathèque* aurait été un prototype. Les effets de miroir, de représentation, de publicité, d'image deviennent les mobiles et les enjeux de la société, de ses élus et de ceux, journalistes, architectes, qui en tracent le portrait plus ou moins éphémère.

Le Pavillon de l'Arsenal est la *vitrine urbaine*, *intelligente*, quoique parfois un peu « allumée », de la Ville de Paris et du meilleur de ce qu'elle a édifié ou projette. Voisin du Centre Morland, où le public peut consulter les permis de construire et s'exercer aux joies des recours, il permet de mesurer pleinement la disparité qualitative des choix faits pour la ville et l'inénarrable diversité des critères qui, une fois passés les filtres des « ABF » (1), des architectes-voyeurs, des divers services de la Ville et de l'Etat, conduisent à autoriser ou non tel ou tel projet, telle ou telle destruction. Ainsi le Pavillon est-il souvent un efficace outil pédagogique, qu'il évoque les immeubles de presse (comme c'est le cas dans cette exposition), l'évolution du logement ou même des techniques, comme ce fut le cas pour l'exposition « La brique à Paris ».


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les ateliers Chaix, rue Bergère

Jacques Chirac, son patron, a lui-même des attitudes paradoxales en matière d'architecture. Ainsi, malgré son retournement récent en faveur du logement, risque-t-il d'abord de laisser le souvenir d'un décideur laxiste en matière de spéculation, celle-ci ayant pris la forme d'un gros million de mètres carrés de bureaux toujours vides, qui dissimulent trop souvent une franche médiocrité sous un habillage haussmannien.

Personnalités décoiffantes

L'amitié – au demeurant sympathique – que le maire de Paris porte à certains architectes peut être encore plus redoutable : celle-ci a permis la construction d'un immeuble calamiteux, le Ponant, destiné lui aussi (sur le papier) aux métiers de la communication, près du parc Citroën, et laisse toujours planer une menace sur le réaménagement de la Porte Maillot. Reste le Jacques Chirac qui accorde aux institutions liées à la Ville une marge de manœuvre non négligeable en matière d'urbanisme et de recherche architecturale, comme au Pavillon de l'Arsenal, devenu peu à peu le centre le plus dynamique de la capitale pour les questions touchant à la construction et au développement urbain.

L'actuelle exposition est une illustration de cette vocation. On y découvre, entre autres, les façades de journaux et médias audiovisuels : *les Echos*, la Maison de Radio-France, Canal Plus, *le Monde*, mais aussi un projet de façade pour *le Petit Journal*, en 1921. La scénographie (le mot pour une fois sonne juste) en a été confiée à l'agence Architecture Studio, coauteur de l'Institut du monde arabe et l'une des plus prolixes productrices de formes nouvelles : *surprenantes*, radicales, éventuellement choquantes et détestables, mais jamais franchement méchantes parce que libres de discours théoriques.

Les personnalités multiples d'Architecture Studio ne pouvaient être que décoiffantes pour cette « Enquête sur les sièges de l'*Info* », exposition conçue par Véronique Parent. Les esprits rationnels, ceux qui aiment que toute chose ait un début et une fin, ou qui ont soif de pédagogie, resteront peut-être sur leur faim, sauf à entrer dans le catalogue conjointement publié par le Pavillon et par les éditions Hazan. Coup de chapeau en passant à cet éditeur qui, contre vents et marées et malgré les déboires de cette forme d'édition, continue de publier à tour de bras des livres de haut niveau sur l'architecture et la ville (2).

Véronique Parent et les auteurs du catalogue se sont évertués à peigner un sujet en fait assez ébouriffé et extraordinairement riche d'inspiration pour les architectes. Sans doute parce que, depuis le XIXe siècle, des fonctions multiples s'y croisent. Très tôt, par exemple, le siège des journaux, et plus tard celui des médias audiovisuels, sera non seulement porteur d'une enseigne, mais presque garant des contenus. Du plus ludique au plus austère, du plus prétendûment traditionnel au plus avant-gardiste, les journaux travaillent leur façade en « caractère » gothique, ou bien comme des entrées de théâtre ou comme la vaste transposition d'écrans de télévision. On est là, cependant, dans le registre de l'évidence. Après tout, une enseigne doit attirer l'œil, faire converger les intérêts. Aussi, ce qui étonne, ce n'est pas, aux Etats-Unis, l'immeuble issu du concours du *Chicago Tribune* (1922), ni celui de Canal Plus (1992), à Paris, ni le projet mort-né des frères Vesnine pour la *Pravda* de Moscou. C'est bien plutôt la platitude du Ponant ou de l'immeuble de TF 1, platitudes dictées par l'objectif théorique de reconversions ultérieures, mais qui vont à l'opposé des legs prestigieux de l'histoire du Paris du XIXe siècle.

Platitudes autorisées cependant par l'évolution des techniques qui laissent plus de libertés. Côté presse écrite, la tendance qui conduisait à rassembler sur un même lieu rédaction, composition, fabrication, impression, diffusion, etc., s'est inversée et a conduit, informatique aidant, à détacher les rédactions de leur imprimerie, quand elles n'en sont pas dépourvues. Ainsi *le Monde* avait choisi un système bipolaire dont la première difficulté fut de vivre la coupure entre la rédaction, rue Falguière, et l'impression, dans l'immeuble Sirius d'Ivry. Cela plus ou moins résolu, on put mettre au concours, comme l'avait fait le *Chicago Tribune*, l'immeuble Falguière, réalisé par Dominique Lyon et Pierre du Besset. On s'est, depuis, accoutumé à la forme courbe et novatrice des façades sur les rues Falguière et Antoine-Bourdelle. On se sert moins que prévu des somptueux escaliers mécaniques, devenus donc somptuaires, et le *grand hall*, objectivement surdimensionné par rapport aux besoins des journalistes, a finalement été densifié par Lyon et du Besset. Restés intraitables sur leurs choix formels, ils ont caché dans de grosses boîtes métalliques, jetées un peu comme des dés, quelques fonctions qui paraissaient jusqu'à présent fort simples : se réunir, vendre des journaux ou renseigner.

Lyon et du Besset, qui avaient déjà aménagé avec l'intelligence de la jeunesse le Pavillon de La Villette, ont trouvé un autre client : la ville d'Orléans. Après concours, là aussi, la municipalité leur a confié la réalisation d'une médiathèque en lisière du centre-ville, en lieu et place d'une gendarmerie. Il s'agit de la troisième réalisation des deux confrères. Ce nombre relativement réduit, même augmenté de projets non réalisés, n'a pas dissuadé les architectes d'aller s'exposer à l'IFA. Leur médiathèque à peine achevée, Lyon et du Besset se voient donc médiatisés. Et comme le soin leur a été laissé de se cuisiner eux-mêmes, ils nous proposent de grandes affiches qui rappellent un peu la réclame des années 50, le tout accompagné d'un dialogue que Dominique Lyon a eu avec lui-même, sous forme d'un petit opuscule intitulé *Point de vue-Usage du monde*.

Plus proche de l'esthétique des grandes surfaces

Tour à tour, il y pontifie, découvre la lune, justifie tout et son contraire et légitime, par le « plaisir » lui que, architecte, donne évidemment à autrui, un narcissisme abyssal. Le texte bénéficie d'une écriture plutôt talentueuse, nourrie, ou plutôt gavée, de lectures, et égrène des constats qui se retournent sans cesse contre leur auteur : *« Pour servir le consensus, le flux, l'architecture est devenue un système de communication de masse, elle est prête à communiquer large. Communiquer quoi ? A communiquer que l'architecture communique. Communique quoi ? Que l'architecture communique. Refrain. »* C'est peut-être vrai, mais Lyon apparaît lui-même à travers ce type de discours comme le fameux serpent qui se mord la queue, et il semble que cela lui fasse mal.

Car la réalité est sans doute plus banale – confirmée par la médiathèque d'Orléans. En principe, le génie d'un architecte est de savoir trier, choisir, élaguer dans la floraison inévitable d'idées bonnes et mauvaises, généreuses ou provocantes, que suscite tout projet complexe et un peu ambitieux. Nos deux lascars ne font guère le tri. Ainsi leur façade orléanaise, accumulant les pare-soleil, les contorsions et une sorte de gros œil de mouche pour séduire la ville, finit par ressembler à l'une de ces devantures que les années 60 donnaient aux magasins de « fringues pop ». Elle apparaît plus proche en définitive de l'esthétique des grandes surfaces que de celle d'un petit monument urbain.

A l'intérieur, c'est vrai, il y a quelques astuces, des solutions ponctuelles efficaces, des réponses économiques relativement originales, et l'ensemble sera sans doute plutôt satisfaisant si les utilisateurs, le succès aidant, ne rendent impraticables certaines des joies que les architectes se sont données à eux-mêmes. Car, dans l'inflation des volumes, des trajets, des couleurs, des formes, l'intelligence des concepteurs finit par se diluer pour ne plus relever que d'un discours individualiste et médiatique, caractéristique, lui, des années 80, mais assez éloigné des inquiétudes du prochain millénaire. Ici encore l'architecture, trop soucieuse de séduire immédiatement, évacue son devoir de permanence, entérine le divorce des mots et des choses.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Architectes des Bâtiments de France.

(2) Derniers parus : *Norman Foster*, par Daniel Treiber ; *Mies van der Rohe*, par Jean-Louis Cohen, ou encore, sur Tokyo, *l'Ordre caché*, de Yoshinobu Ashihara.

▶ « Enquête sur les sièges de l'info », Pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, 75004 Paris. Tél. : 42-76-33-97. Jusqu'au 28 août. Catalogue : 224 p., 250 F.

▶ Trois expositions à l'Institut Français d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris. Tél. : 46-33-90-36. Jusqu'au 10 septembre.

MUSIQUES

A Buenos-Aires

Le coup de foudre entre Nilda Fernandez et Mercedes Sosa

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

C'est près du port, dans une ruelle du vieux quartier de San-Telmo, que Nilda Fernandez a débarqué à Buenos-Aires où il vient de donner, pour la première fois, une série de récitals (entre le 10 et le 19 juin) à La Trastienda (l'Arrière-boutique), un des hauts lieux de l'underground local. A la fin de l'été dernier, juste après la sortie latino-américaine de *500 anos*, la version espagnole du *Nilda Fernandez*, son premier album, Polydor, filiale de Polygram, un groupe fortement implanté en Amérique latine, avait envoyé Nilda Fernandez en repérage sur les terres hispaniques, de Miami à Santiago-du-Chili. L'essai est aujourd'hui transformé.

Nilda Fernandez était arrivé incognito – personne ici n'avait entendu parler de lui, ses disques sont introuvables en Argentine. Mais chaque soir, le café-concert aux allures de hangar a fait salle comble. Quelques critiques très enthousiastes, la présence de Mercedes Sosa, la grande dame de la chanson populaire argentine, ont suffi à créer un efficace bouche à oreille. Nilda Fernandez chante en français, mais aussi en espagnol ou en catalan. Il cultive son image latine, ses origines hispaniques. Les musiciens de la formation sont cosmopolites – un Espagnol, un Francais, deux Italiens et même un Argentin (Minimo Garay à la batterie) –, et les *portenos* (les habitants de Buenos-Aires) s'y retrouvent.

Il y a plus. Ni exotisme français ni dépaysement européen, mais plutôt la rencontre d'âmes sœurs entre les *potenos* et le fils d'Espagnols né à Barcelone, adopté par la France. « *Ici*, dit Nilda, *personne ne me demande si je me sens déraciné. Le public argentin renvoie beaucoup de nostalgie, une nostalgie du manque, du perdu. Ce que j'ai vécu ou ce qu'on m'a inculqué sur la perte d'un territoire prend ici des dimensions nationales.* »

Qu'il chante *Madrid, Madrid*, des thèmes de son nouvel album, ou encore *la Vie en rose*, que le public reprend en chœur, la langueur avec laquelle le chanteur conte ses errances, ses aventures et ses mésaventures touche les racines perdues des *portenos*, ravive cette tristesse des émigrés qui ont peuplé Buenos-Aires et en ont fait la ville la plus européenne d'Amérique latine. Comme un voyageur en fuite renouant avec ses racines à chaque escale, Nilda Fernandez a réussi à recréer son monde à Buenos-Aires. Avec Mercedes Sosa, la voix par excellence du folklore argentin, qui évoque la culture indienne, perdue elle aussi, le coup de foudre a été immédiat. Puis ils ont repris *Razon de vivir*, une très célèbre chanson du compositeur Victor Heredia, venu se joindre à eux, devant une salle en délire.

Il y a bien longtemps qu'un chanteur francais n'avait osé s'aventurer en Argentine, où les stades de football sont devenus trop petits pour contenir les fans des grandes vedettes du rock américain qui, déferlent régulièrement sur Buenos-Aires.

CHRISTINE LEGRAND

ARTS

MARKUS RAETZ à Genève

Un lapin dans le chapeau

GENÈVE

de notre envoyé spécial

La Suisse aussi connaît l'esprit de clocher : l'art subtil, raffiné et drôle de Markus Raetz, né à Berne en 1941, contredit l'idée que les Romands de Genève se font de leurs compatriotes alémaniques, qu'ils décrivent volontiers comme plutôt balourds, à l'image de l'ours, leur totem. Alors, les Bernois se sont fait chiper Raetz par les Genevois, qui l'ont annexé très tôt : dès 1967, en lui décernant un prix, puis en 1972, lorsque le cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire organisa une exposition de ses dessins ; aujourd'hui enfin, avec cette rétrospective qui, après avoir circulé (en plus petit) à l'IVAM de Valence et à la Serpentine Gallery de Londres, achève en beauté sa course sur les bords du Léman.

S'il fallait caractériser l'art de Raetz, on pourrait dire qu'il fait sortir un lapin du chapeau de Beuys. Ou bien, plus gaiement, qu'il transforme Beuys et son chapeau en lapin. Cette métamorphose n'est pas de la magie, mais une simple application des lois de l'optique, d'un antique jeu né de la perspective : l'anamorphose. Le buste et son couvre-chef apparaissent, au premier coup d'œil, comme une plaque de tôle tordue, vrillée, incompréhensible. Il faut tourner autour pour reconnaître, sous un certain angle, la silhouette de profil du célèbre artiste allemand. Et tourner encore un peu pour voir se refléter dans un miroir posé au mur non pas la silhouette inversée, mais l'image d'un lapin, oreilles dressées, assis sur son derrière.

Poésie décalée

Plus loin, c'est une souris qui permet à Raetz de se moquer gentiment de ses aînés : son titre, *Forme dans l'espace*, et sa structure vaguement hélicoïdale rappellent les grandes heures du futurisme et de l'abstraction triomphante, et Raetz pousse le pastiche jusqu'à retrouver la patine peinte un peu fruste du constructivisme ; mais vu sous un autre angle, c'est le profil de Mickey qui se révèle. Continuant de revisiter l'histoire de l'art, il réédite le *Ceci n'est pas une pipe*, de Magritte : sa version montre selon les angles une pipe blanche d'où sort une fumée bleue, ou le contraire, ou l'image inversée.

Plus près de nous dans l'histoire des avant-gardes, une installation au mur faite de quelques bouts de bois, cinq morceaux de branchages tout simples, fait penser à une redite de *l'arte povera*. A gauche, peint sur la paroi, un cercle bleu. A droite, sur un mur perpendiculaire, un miroir. Face au rond bleu, mais posé sur une colonne et orienté selon un angle d'environ 45 degrés, une vitre transparente. Si le spectateur veut bien faire coïncider cette vitre et le cercle bleu, il verra s'y profiler le buste avenant et arrogant d'une jeune fille que Raetz, en dessinateur redoutable, a su esquisser avec les branches : c'est la *Dryade*, une nymphe qui se cachait du voyeurisme des mortels en se changeant en arbre.

Raetz a la poésie décalée de Lotte, cette héroïne du théâtre de Botho Strauss auquel il fait parfois allusion. Il sait comme elle transfigurer un monde médiocre en des images idéales. Clins d'œil ? Pas seulement : à travers ses installations d'une complexité parfois inouïe ou au contraire d'une simplicité biblique, ce sont les pièges que l'habitude tend au regard que Raetz nous apprend à reconnaître, sinon à éviter. Ses socles et ses miroirs sont là pour démontrer à quel point ce que nous croyons être la réalité peut engendrer des illusions multiples.

Luttons contre le delirium tremens : un verre se transforme en bouteille et réciproquement. Luttons contre la paresse et l'anthropocentrisme : un minuscule personnage taillé grossièrement dans le bois tient une paire de jumelles, il est juché tout en haut d'une colonne posée au milieu d'une pièce. Il faut un certain temps pour remarquer, à plusieurs mètres de là, au mur d'une autre pièce mais dans l'enfilade d'un couloir, les deux hémisphères représentant son champ de vision. Ils sont aussi énormes que le bonhomme est petit. Dure leçon que celle qui rappelle les tailles respectives de l'homme et de ce qu'il contemple et croit ainsi posséder.

Ceci cela, enfin, rappelle que Raetz, qui joue avec les formes, sait aussi, en bon admirateur de Raymond Roussel, jouer avec les mots. Quatre bouts de métal sont fixés au mur. De face, ils paraissent informes, hérissés de pointes, vaguement menaçants. Avec un léger biais, on lit le mot CECI ; sous un angle plus prononcé, leur image réfléchie par un miroir écrit CELA. C'est drôle, intelligent, ludique et grave tout à la fois.

HARRY BELLET

▶ Markus Raetz. Musée Rath, place Neuve, Genève. Tél. : (19) 41-22 310-52-70. Jusqu'au 11 septembre. Catalogue 78 pages, 35 F.

CULTURE

VIDÉO

PIERRICK SORIN au Musée des beaux-arts de Nantes

Autoportraits, entre Godard et Moretti

Auteur de petits films *amusants*, d'installations vidéo réjouissantes, Pierrick Sorin, trente-quatre ans, est en train de devenir une star de télévision. Ses fans guettent son passage hebdomadaire dans *Rapptout* (France 2), comme on attendait autrefois les apparitions du Professeur Choron dans les « Raisins verts » de Jean-Christophe Averty. Il vient d'ailleurs de signer un contrat pour quarante films de deux minutes, qui seront diffusés la saison prochaine.

Pierrick Sorin est aussi plasticien et vidéaste. En moins d'un an, il a participé à la Biennale de Venise (juin 1993), exposé à la FIAC (Galerie Jacqueline-Moussion) et, consécration, fait l'ouverture de la Fondation Cartier (mai 1994), tout en exposant dans de nombreuses petites galeries comme La Box, à Bourges. Le voici, pour tout l'été, à Nantes, sa ville d'origine, avec une nouvelle installation vidéo : *Une vie bien remplie*. Sa meilleure. Il y exerce, avec plus de virtuosité, d'humour et de maturité que jamais son art de se démolir le portrait.

Vingt-deux fois Pierrick Sorin, sur vingt-deux télés, posées sur vingt-deux socles, groupés en forme de grand œuf, dans le clair-obscur d'une chapelle devenue musée. Vingt-deux actions, très quotidiennes, bouclées en quelques secondes, répétées à l'infini. Une par poste : lire le journal, écrire une lettre, téléphoner, s'habiller, battre des œufs, faire sa gym, faire la vaisselle, essuyer la table, se coucher, se lever, ouvrir une conserve, manger un yaourt, se raser, boire du vin, fumer, partir en voyage, peindre un mur, bercer un bébé, ranger le jardin, se filmer à côté d'un épouvantail... Et cela, en noir et blanc, accéléré, muet.

Hommage au burlesque (1) ? Certainement. Le bébé tressaute entre les bras du monsieur, qui roule des yeux ronds, comme Charlot avec le Kid. Le gymnaste hésite entre Keaton et Tati. Le peintre a dans le dos des coups de pinceau. Le mangeur de yaourt avale sans respirer. Pour se coucher, Perrick rampe. Pour se lever, il rame. Etc. Gestes incongrus, grimaces, saccades, mimiques appuyées, objets rebelles : rires garantis. Mais combien de temps ? Aussi longtemps que ces gags sont déglutis les uns après les autres. Le visiteur déambule entre les socles, s'approche des écrans, savoure chaque scène et s'amuse. Mais lorsqu'il embrasse plusieurs écrans d'un coup, lorsqu'il prend conscience de la forêt d'actions au milieu de laquelle il se trouve, une légère angoisse peut alors le gagner.

Ensemble, ces tranches de vie disent autre chose. Le burlesque s'éloigne, et avec lui le cinéma ; la télévision se rapproche, brutalement. L'appareil qui enregistre toutes ces scènes ne peut être qu'une caméra de surveillance, omnivore, omniprésente. Une caméra avec vingt-deux yeux, toujours ouverts, voyant tout. Le retour en boucle d'un mince fragment de vie ne se veut plus du comique de répétition, mais un moyen d'observation, de contrôle. Il s'*apparente à l'instant replay*, qui fait revenir sur nos écrans la balle qui vient de marquer un point. Vingt-deux « instant replay », c'est l'enfer !

N'est-ce pas, d'ailleurs, ce que suggère au visiteur qui ne l'aurait pas compris le grand écran suspendu dans le chœur de la chapelle ? Il tourne le dos aux vingt-deux moniteurs et montre en très gros plan un Pierrick Sorin assailli par toutes les images que nous venons de voir. Chacune semble se détacher de l'ensemble et venir percuter la surface du grand écran, donc le visage de Pierrick. Comme autant de flèches. Saint Sébastien ? On y pense.

Christ aux outrages

Pierrick Sorin aime bien recevoir des trucs dans la figure. Au fil de ses œuvres précédentes, on l'a vu successivement résister à une pluie de gifles, subir une averse de chocolat chaud, recevoir sur la tête une avalanche de livres. Dans *la Bataille des tartes*, créée pour l'ouverture de la Fondation Cartier, il court sur trois grands écrans posés côte à côte (surface immense) pour échapper aux tirs de quatre lanceurs de tartes à la crème particulièrement agressifs, et adroits. Ils visent la tête, la poitrine, les fesses. Saint Sorin, vidéaste et martyr, est bientôt complètement enduit de rouge framboise et de chantilly. Vêtu d'une simple serviette, qu'il a du mal à retenir autour de sa taille, il fait penser à un Christ aux outrages.

Christ aux outrages, saint Sébastien : sujets mille fois peints. Impossible à repeindre aujourd'hui ? Peut-être pas. Il doit bien y avoir un moyen, semble se dire Sorin, en espérant l'avoir trouvé. En dehors de la peinture. Dans la vidéo. Une de ses premières installations s'intitule *La belle peinture est derrière nous*, et c'est tout un programme. Créée en 1989, et remontrée le mois dernier à Bourges, elle propose au visiteur de passer sa tête, par une fenêtre, à l'intérieur d'une cabine où scintille un écran vidéo. En se penchant sur cet écran, le visiteur découvre son propre visage filmé en direct, tandis qu'un autre écran s'allume, où apparaît Sorin. Il s'adresse au visiteur : *« Poussez-vous, là, vous me gênez, je regarde la peinture qui est derrière vous. »* On se retourne, et on découvre un paysage quelconque.

Au-delà du gag vidéo, ce dispositif spatial suggère au spectateur la réflexion suivante : Si vous regardez la peinture, vous ne pourrez plus vous voir ni me voir. Entre peinture à l'huile et portrait vidéo, il faut désormais choisir. Mais en poursuivant ce raisonnement, cela signifie aussi : La vidéo est la peinture continuée d'une autre façon, la vraie peinture d'aujourd'hui. Un portrait, aujourd'hui, ne peut être qu'électronique, taillé dans le temps.

Sorin utilise une caméra depuis l'âge de douze ans. Enfant, son père le filmait, puis c'est lui qui s'est mis à filmer, à se filmer. Peu à peu, il récupère toutes les images que son père a prises de lui. Et même les sons. Et il en fait des films, encore et toujours des autoportraits. Dans un de ces films (2) , on le voit à trente ans, écoutant une chanson qu'il avait composé à quatre ans, puis la chanter en playback. Il remue les lèvres au rythme des inventions de l'enfant. Deux Pierrick d'un coup. Un sur la bande- son, un dans les images. Comme le temps passe ! Instant aussi émouvant, aussi simplement cinématographique, que le génial verre d'eau bu par Nanni Moretti à la fin de *Journal intime*. C'est du côté de Moretti, de Luc Moulet, de Godard se filmant lui-même, que les autoportraits de Pierrick Sorin prennent leur sens.

JEAN-PAUL FARGIER

(1) Le premier livre publié sur Pierrick Sorin s'intitule *Petite nostalgie du burlesque*, par Elisabeth Milon, éditions Au figuré.

(2) Plusieurs de ces films, et des relevés d'installations, sont édités en cassette vidéo par la Galerie Jacqueline-Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

▶ **Musée des beaux-arts de Nantes, chapelle de l'Oratoire. Tél. : 40-41-65-65. Jusqu'au 31 août.**

CINÉMA

Le Pathé Plein Ciel de Toulon un an après

Le succès ambigu des « mégacomplexes »

Il y a un an ouvrait le premier cinéma « mégacomplexe » français, le Pathé Plein Ciel, dans la banlieue de Toulon. Le bilan de son activité dessine les avantages et inconvénients de ce genre de salles, appelées à devenir les pierres angulaires de l'exploitation cinématographique.

Pour Pathé, le bilan est positif. Un an après leur entrée en service, le 9 juin 1993 (*le Monde* du 12 juin 1993), les douzes salles du Plein Ciel totalisent un nombre de spectateurs correspondant aux objectifs fixés par la société au coq : ses 813 000 entrées traduisent l'attraction exercée par cet ensemble de salles, renforcé par les systèmes modernes de billetterie, la présence d'espaces de jeux et de consommation de boissons et de confiseries. Selon les responsables de Pathé, cette attraction s'est exercée, au-delà de Toulon même, sur toute la zone de chalandise du centre commercial où il est installé.

L'entrée en scène de ce type de salles suscite pourtant des inquiétudes, non seulement sur la rentabilité d'investissements aussi conséquents, mais aussi quant à leur effet global sur la fréquentation, et aux conséquences pour les concurrents de plus petite taille. Les réultats du Plein Ciel sont, de ce point de vue, contrastés. Chez Pathé (qui a, depuis, ouvert un deuxième mégacomplexe dans le centre commercial de Belle-Epine, en banlieue parisienne), on souligne que l'implantation du mégacomplexe a fait grimper la fréquentation de 70 % sur la région toulonnaise. Mais les exploitants du centre-ville (dont une salle Pathé « classique ») enregistrent une chute de 30 %. La baisse serait encore plus brutale dans les salles des villes voisines.

L'effet de concentration a un double effet : sur les salles, et sur les films. Pour les premières, il est probable que ces nouvelles installations fassent de l'ombre aux cinémas de plus petite taille. Et l'ampleur des travaux que requiert un mégacomplexe limite forcément cette option à quelques grands investisseurs : les trois « majors » françaises, Gaumont, UGC et Pathé, sont sur les rangs, mais aussi l'américain AMC et le groupe belge de Paul Bert, pionnier en la matière avec le Kinépolis de Bruxelles.

Ce sont vingt autres sites qui font aujourd'hui l'objet de projets plus ou moins avancés, dont la réalisation permettra à la France de rejoindre l'Allemagne et surtout la Grande-Bretagne, qui ont été, en Europe, les berceaux des mégacomplexes.

Effet sur les films : globalement, ces grosses salles attirent, semble-t-il, plus de spectateurs. Mais elles le font en privilégiant massivement un certain type de productions : les « grosses machines hollywoodiennes ». Celles-ci ont ainsi représenté 85 % de la programmation du Pein Ciel depuis le début de l'année. La liste des quinze plus grands succès du mégacomplexe traduit même un déséquilibre accru : les quelques succès français (*les Visiteurs*, *Germinal*, *la Vengeance d'une blonde*) occupent dans ce classement une position inférieure à leur place au niveau national.

Pour compenser la mauvaise image entraînée par une ocupation aussi massive, des « cases » réservées à des films en version originale ont été créées, le soir, depuis avril. Mais, là encore, ce sont des films anglo-saxons qui en bénéficient. Le paysage qui se dessine montre une cassure nette dans le cinéma : les grosses productions commerciales américaines trusteront les entrées *dans les mégacomplexes* ; le cinéma français et l'« art et essai » survivront en contre-programmation dans des salles indépendantes archi-subventionnées. Schématiquement, c'est l'équivalent d'un partage entre TF 1 et Arte.

Reste une incertitude : quel sera l'effet des mégacomplexes installés au centre des villes, et non plus en périphérie ? Il existe des projets à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nantes... Pour les optimistes, ces « supermarchés du cinéma » accueilleraient une programmation plus diversifiée ; pour les pessimistes, ils ruineront plus vite les exploitants indépendants.

JEAN-MICHEL FRODON

CARNET

Naissances

Marie-Cécile et Pierre-Antoine LÉGOUTIÈRE
ont la joie de faire part de la naissance de

Louis-Marie

le 25 juin 1994, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Ses sept enfants,
Ses belles-filles et ses gendres,
Ses vingt et un petits enfants,
Ses neuf arrière-petits-enfants,
Et tous les membres de sa famille,
souhaitent un très joyeux anniversaire à

Janine BIFFAUD,

à l'occasion de ses quatre-vingts ans, le vendredi 1er juillet 1994.

Ils ont une pensée émue pour le

colonel Jacques BIFFAUD,

disparu en 1986.

– Avec tout notre amour, joyeux anniversaire

Jean.

Que les années te soient légères.

Dominique, Julien, Clément.

Mariages

– Les amis ont la joie d'annoncer le mariage de

Elise et Renan.

Félicitations.

Décès

– Vanité et poursuite du vent
Tu n'es plus.

A

Daniel BELLE,

pour la vie.

– Ce 2 juillet 1994,

Joseph COJOT,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
combattant 1939-1940,
prisonnier 1940-1945,

aurait eu quatre-vingt-deux ans.

Il a disparu le 14 juin dernier.

De la part de
Denise,
son épouse,
Gérard,
son fils,
Michel Cojot-Goldberg,
son fils adoptif,
Et ses sept petits-enfants.

Il a été *inhumé dans l'intimité* dans le carré juif du cimetière du Montparnasse.

– Monique et Gérard Bonnan,
Solange et Philippe Delache,
Yves et Françoise Frereau,
Gérard Frereau,
Sylvie Frereau et Roland Bergeret,
Bernard et Alexandra Frereau,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aristide FREREAU,
née Yvonne Presller,

survenu le 30 juin 1994.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay (Yvelines), le lundi 4 juillet, à 9 h 30.

Ils associent à son souvenir celui de

Aristide FREREAU,

son époux, décédé le 21 août 1981.

Un don peut être adressé aux Orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, Paris-16e.

– M. Lucien Mazenod,
son époux,
Et M. Jean Mazenod,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne MAZENOD,

survenu le 23 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation a eu lieu le 1er juillet, dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse.

Lucien Mazenod,
70, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
Jean Mazenod,
21, rue de Sèvres,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 45-66-77-13
Téléphone : 40-65-29-94
40-65-29-96

– Jules et Blanche Harmand,
Gérard Harmand
et ses enfants,
Fernande Jean
et ses enfants,
Daniel Mayran
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Juliette ROQUE,
née Meline,

survenu le 30 juin 1994,
leur cousine et petite-cousine.

Selon ses dernières volontés, l'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses proches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Michel TOURNEREAU.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, lundi 4 juillet 1994, à 12 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Régine (Rena) CUKIER-KAHN,
maître de recherche au CNRS,

survivante du ghetto de Varsovie, disparaissait, victime de la radioactivité.

Ses proches et ses amis se souviennent.

– Le 2 juillet 1993,

Victor J. HÉNOCH

quittait les siens.

« My soul is an enchanted boat. »
Shelley.

Georges LESÈVRE

est absent depuis le 3 juillet 1989, mais reste toujours présent dans nos cœurs et dans nos âmes.

Elisabeth Katvin et les amis.

– Il y a quatre ans,

René MAGNIN

nous quittait.

Madeleine Néna,
sa compagne,
se souvient et rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connu.

Rectificatifs

– Les familles Somer et Plassard ont la tristesse de faire part de la perte cruelle de

Francis SOMER,

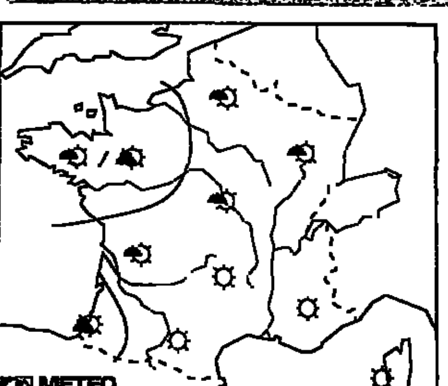
survenue le 27 juin 1994, à l'âge de trente-sept ans.

Les obsèques ont lieu ce vendredi 1er juillet, au cimetière parisien de Bagneux.

Somer,
44, avenue du Château,
94170 Le Perreux.

(Le Monde *du 1er juillet.*)

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : quelques passages nuageux au Nord, du soleil ailleurs. – Le matin, une zone nuageuse s'étendra de la Bourgogne aux Ardennes, à l'Ile-de-France et au Nord, avec localement une petite averse, mais elle se désagrégera au fil des heures. Sur le reste de la moitié nord et sur le Sud-Ouest, quelques passages nuageux altéreront un peu l'impression de beau temps. Ailleurs, le soleil sera généreux et les températures seront rapidement très agréables.

L'après-midi les nuages seront plus nombreux de la Bretagne aux Pays de Loire et à la Normandie alors que le reste de la moitié nord profitera de belles périodes ensoleillées. En fin de journée, une tendance orageuse se dessinera de la Champagne à la Lorraine, à l'Alsace, à l'Auvergne et au nord des Alpes. Sur le sud de l'Aquitaine, des entrées maritimes cacheront par moments le soleil, mais les autres régions bénéficieront d'un beau temps chaud.

Les températures seront estivales : les minimales seront comprises entre 14 et 16 degrés sur la Bretagne, entre 16 et 18 degrés des Charentes à l'Ile-de-France et au Nord, entre 18 et 20 degrés du Sud-Ouest au Massif Central et au Nord-Est, et entre 20 et 22 degrés près de la Méditerranée ; les maximales ne dépasseront pas 20 à 24 degrés sur la Bretagne, elles atteindront 24 à 26 degrés des Pays de Loire à la Normandie et de 27 à 30 degrés des Charentes à l'Ile-de-France et au Nord, tandis qu'elles seront ailleurs généralement comprises entre 30 et 34 degrés, jusqu'à 36 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	27/18
BIARRITZ	25/18
BORDEAUX	32/19
BOURGES	27/16
BREST	23/15
CAEN	21/12
CHERBOURG	20/14
CLERMONT-FER.	29/18
DIJON	30/17
GRENOBLE	33/19
LILLE	24/14
LIMOGES	30/20
LYON, BRON	29/19
MARSEILLE	35/22
NANCY, ESSEY	28/16
NANTES	28/18
NICE	28/22
PARIS-MONTS.	27/16
PAU	21/18
PERPIGNAN	32/19
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	20/17
ST-ETIENNE	29/18
STRASBOURG	27/17
TOULOUSE	34/20
TOURS	27/15

ÉTRANGER	
ALGER	35/17
AMSTERDAM	23/13
ATHÈNES	35/25
BANGKOK	30/25
BARCELONE	28/20
BELGRADE	34/20
BERLIN	22/13
BRUXELLES	24/12
COPENHAGUE	20/ 9
DAKAR	28/23
GENÈVE	30/17
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	33/19
LE CAIRE	35/22
LISBONNE	26/16
LONDRES	24/13
LOS ANGELES	22/18
LUXEMBOURG	27/16
MADRID	40/19
MARRAKECH	39/21
MEXICO	22/11
MILAN	31/17
MONTRÉAL	25/16
MOSCOU	22/13
NAIROBI	23/13
NEW-DELHI	34/26
NEW-YORK	30/21
PALMA-DE-MAJ.	30/16
PÉKIN	29/22
RIO-DE-JANEIRO	26/18
ROME	31/21
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	38/22
SINGAPOUR	27/23
STOCKHOLM	21/13
SYDNEY	14/10
TOKYO	27/23
TUNIS	32/21
VARSOVIE	27/10
VENISE	33/23
VIENNE	30/18

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-06-1994 à 6 heures TUC et le 01-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

■ DOLLAR. L'effritement du dollar face au yen se poursuit. Vendredi à Tokyo, la monnaie américaine est brièvement tombée en dessous de 98 yens pour un dollar avant de remonter et de clôturer à 98,78 yens, un niveau légèrement inférieur à celui de la veille.

■ BOURSES. Après avoir donné depuis le début de la semaine le *sentiment de se reprendre*, les marchés financiers ont à nouveau lourdement chuté jeudi 30 juin. Les taux obligataires en France, en Allemagne et aux Etats-Unis sont repartis à la hausse. Vendredi 1er juillet, en début de matinée, la Bourse de Paris était à nouveau en recul de 0,5 %.

Le dollar est toujours en situation de faiblesse face au yen

Tandis que s'amplifient les rumeurs d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt américains susceptible de redonner un peu de tonus au dollar avant l'ouverture du sommet du G 7 la semaine prochaine à Naples, le billet vert s'est encore effrité face au yen sur les grandes places financières.

A Tokyo, vendredi 1er juillet, le dollar a clôturé à 98,78 yens contre 98,95 yens la veille, en *dépit des interventions* de la Banque du Japon. En milieu de séance, il avait touché un nouveau *cours plancher historique* à 97,75 yens avant de remonter quelque peu. A New-York, la veille en fin de séance, la monnaie américaine s'échangeait à 98,47 yens contre 98,75 yens mercredi. A Londres également, le dollar a battu jeudi ses records de baisse.

Ce raffermissement incessant du yen ne va pas sans inquiéter le nouveau gouvernement japonais. Le ministre des finances, Masayoshi Tekemura, a souligné vendredi, lors d'une conférence de presse, que *« des changements rapides dans les parités des changes ne sont pas favorables.*

« Nous allons essayer d'agir aussi durement que possible en contact étroit avec d'autres pays », a-t-il ajouté.

La chute du dollar face au yen est due à *« une mauvaise évaluation des marchés »*, estime de son côté le secrétaire américain au Trésor. A l'appui de sa thèse, Lloyd Bentsen fait observer, dans un entretien publié vendredi par le *Wall Street Journal*, que la devise américaine reste stable face aux autres devises étrangères, notamment le mark allemand.

En fait, de l'avis des cambistes, la meilleure tenue du dollar face au mark s'explique par des achats de couverture de la part d'opérateurs soucieux de parer à toute éventualité durant le week-end de trois jours qui s'ouvre vendredi soir aux États-Unis en raison de la fête, lundi, de l'Independance Day.

Le marché attend également la réunion, mardi prochain, de la Réserve fédérale américaine, qui sera suivie jeudi par le conseil central de la Bundesbank tandis que s'ouvrira vendredi soir le sommet du G 7. Il n'est pas exclu *qu'au cours* de la semaine la Réserve fédérale décide d'augmenter ses taux tandis qu'ils baisseraient *au* Japon et en Allemagne, l'objectif final étant de raffermir le dollar.

Effritement du franc

Dans ce concert monétaire, le franc français fait un peu pâle figure. C'est ainsi qu'à Londres, jeudi soir, il s'effritait face au mark à 3,4370 francs pour 1 mark (contre 3,4275 francs la veille). La monnaie française a subi le contrecoup de l'annonce, en fin de matinée de jeudi, d'une baisse d'un dixième de point du taux d'appel d'offres de la Banque de France à 5,10 %. La remontée du chômage en mai dans l'Hexagone a également pesé.

La décision du conseil de la politique monétaire de la Banque de France d'abaisser de 0,10 point son taux d'appel d'offres apparaît pourtant logique, car s'inscrivant dans le sillage de la détente intervenue la veille sur les taux de prise en pension allemands. *« Par ce geste, l'institut d'émission français a indiqué qu'il ne souhaitait pas rompre le message de stabilité des banques centrales »*, soulignait un cambiste parisien.

Rechute brutale des marchés boursiers

L'accalmie aura *été* de courte durée et les marchés financiers ont encore apporté la preuve, jeudi 30 *juin*, de leur extrême fragilité. La Bourse de Paris, qui avait entamé la journée sur une hausse de 1 % l'a conclu sur une baisse de 2,29 %. L'arrivée à échéance à la fin du deuxième trimestre d'une rafale d'échéances de contrats à terme et d'options lui a été fatale.

Si Paris s'illustre à nouveau par l'ampleur de la baisse qui reflète toujours une certaine défiance des investisseurs étrangers face au risque économique et politique français, les autres grandes places financières étaient toutes en baisse. Londres et Francfort ont perdu respectivement 0,95 % et 1 %. Wall Street a cédé 1,14 % à la suite d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt à long terme à leur plus haut niveau depuis un mois et demi. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a atteint 7,61 %. Vendredi 1er juillet, la Bourse de Tokyo perdait 0,49 % et Paris ouvrait en repli de 0,53 %.

« La reprise technique vient brutalement de se terminer », affirme un boursier. Les problèmes de fond qui ont provoqué successivement depuis février une envolée des taux obligataires des deux côtés de l'Atlantique, une chute des marchés d'actions européens et depuis un mois une dégringolade du dollar, notamment face au yen, n'ont pas disparu par enchantement. Ils ont pour origine une défiance des marchés à l'égard des banques centrales et une crainte, justifiée ou non, d'un retour de l'inflation liée à l'importance des déficits budgétaire et sociaux des deux cotés de l'Atlantique et à une croissance américaine jugée trop forte.

L'incompréhension entre les marchés et les banques centrales a *été encore illustrée de façon* magistrale par la remontée des taux obligataires, jeudi 30 juin, en France et en Allemagne alors que la Bundesbank avait ramené la veille son taux de prises en pension de 5 % à 4,96 % et que jeudi la Banque de France abaissait son taux d'appel d'offres de 5,20 % à 5,10 %. C'était pourtant un signal fort de la part de la banque centrale allemande, dont les taux sont passés sous le seuil des 5 %, ce que de nombreux analystes considéraient comme impossible.

Le doute s'insinue

La rechute des marchés obligataires européens a été d'autant plus surprenante qu'ils étaient en pleine phase de reprise. Depuis le *lundi noir du 20 juin*, le MATIF était remonté violemment de 111,60 à 117,20. En clair, les taux des obligations étaient revenus de 8 % à moins de 7,40 %. Dans le même temps, outre-Rhin, les taux à dix ans sont passés de plus de 7,30 % à moins de 7 %. Mais jeudi, le coup d'arrêt a été brutal. Les taux longs sont remontés à 7,58 % en France et à 7,06 % en Allemagne.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets depuis cinq mois, les marchés ne veulent pas croire à la poursuite de la baisse des taux courts en Europe. Ils anticipent toujours une prochaine remontée du loyer de l'argent. *« Il y a de quoi une nouvelle fois s'interroger sur l'efficience des marchés et sur l'aveuglement des opérateurs*, souligne François de Givry de la société de conseil en placements Detroyat Futures. *Les marchés européens de taux continuent à prendre systématiquement le contre-pied des prévisions des économistes. » « La question aujourd'hui consiste à savoir à partir de quand une crise financière marquée par une remontée des taux à long terme de près de 2 % et une chute du dollar finit par peser sur l'économie réelle, sur la croissance et le comportement des entreprises »*, ajoute-t-il. D'ores et déjà, le doute commence à s'insinuer sur les performances des entreprises cette année.

François Chevalier, économiste à la BFCE souligne pourtant que *« la reprise en Europe continentale en général et en France en particulier est à la fois fragile et saine et ne justifie pas les craintes d'inflation sur le Vieux Continent. » « La reprise est vertueuse parce qu'elle provient à la fois de l'exportation et de la reconstitution de leurs stocks par les entreprises, mais ne s'appuie pas du tout sur la consommation »*, ajoute-t-il.

Aux Etats-Unis, le comportement des marchés est plus lisible. La croissance américaine reste très forte. Elle a atteint 3,4 % au premier trimestre et, plus significatif encore, elle est cette fois tirée par la consommation des ménages, qui a fait un bond de 5,4 % au premier trimestre en dépit d'un mois de janvier détestable. Dans ce contexte, la politique monétaire de la Réserve fédérale manque aux yeux des opérateurs de fermeté et rend plus plausible un risque d'inflation. Une crainte qui explique la faiblesse du dollar. Voilà pourquoi les marchés anticipent un relèvement de ses taux par la banque centrale américaine les 5 et 6 juillet lors de la réunion de son comité de l'open-market. *« Le seul moyen d'éviter la surchauffe et de remettre un peu d'ordre »*, explique Alain Fiorucci du cabinet Soprofi.

Une hausse des taux américains et un coup de frein à la croissance outre-Atlantique rassureraient les marchés obligataires mais seraient pourtant dangereuse pour Wall Street. La grande Bourse américaine a remarquablement résisté, un peu à la surprise générale, à la remontée des taux à long terme en s'appuyant sur des perspectives d'amélioration sensible de la rentabilité des entreprises américaines. Si le doute s'installe sur les bénéfices des entreprises et si Wall Street décroche, les places européennes ne sont pas au bout de leur peine et risquent de connaître un été noir.

ÉRIC LESER

Les industriels français s'estiment provisoirement protégés

Les batailles commerciales et industrielles se gagnent parfois grâce à la sous-évaluation des monnaies... Au plus fort des négociations du GATT, l'an dernier, *des industriels français s'en* émurent, qui dénoncèrent l'emploi par des pays de l'Asie du Sud-Est de l'arme monétaire et accusèrent la Chine, notamment, de pratiquer une dévaluation compétitive comme le Japon pendant de longues années.

Aujourd'hui, pourtant, la *dégringolade du dollar, qui paraît* perdurer, ne suscite pas de réactions publiques. Pas encore, en tout cas. Les industriels du Vieux Continent ont désormais l'habitude des fluctuations du billet vert et savent s'en prémunir. Il y a deux ans, par exemple, le Groupement des industries françaises aéronautique et spatiale (GIFAS) avait estimé que chaque baisse de 10 cent, faisait perdre 140 à 150 millions de francs à l'aérospatiale ou à la SNECMA. L'équation reste vraie dans l'absolue, mais fait l'objet d'anticipation.

« Nous nous efforçons de protéger nos recettes futures par une politique de change, explique Noël Gauthier, directeur financier du fabricant de moteurs d'avion. *Mais si la crise devait durer de nombreux mois, voire des années, à un moment donné, notre couverture ne pourrait être renouvelée. » Le son de cloche est le même chez* Thomson-CSF, numéro trois mondial de l'électronique de défense, qui réalise 60 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. *« Tous nos contrats en cours sont couverts, soit par nous-mêmes sur le marché, soit par la Coface pour les très grosses opérations. »*

Utiliser l'écu ?

Le danger est donc moins *immédiat* qu'à venir, concerne moins les contrats passés que les contrats à venir... Si Boeing dans l'aéronautique ou GM-Hughes dans l'électronique, par exemple, pouvaient s'appuyer durablement sur un dollar sous-évalué pour « casser les prix ». Cette sous-évaluation, rappelle François David, directeur des affaires internationales de l'aérospatiale, avait conduit certains industriels à s'interroger sur l'opportunité de « délocaliser » leur outil de production (ou à envisager l'utilisation de l'écu européen comme monnaie de transaction. Des idées restées, pour l'instant, sans suite.

Pour nombre d'industriels, en revanche, l'impact de la chute du dollar demeure, pour l'instant, relativement limité. Soit parce que certains de leurs concurrents du Nouveau Monde, comme happés par le dynamisme de leur marché intérieur, délaissent pour l'instant l'exportation – *« C'est net dans la fibre de verre »*, remarque ainsi Albert Merlin, directeur des études économiques de Saint-Gobain. Soit, encore, parce qu'ils sont bien implantés aux États-Unis. *« Ce qui est consommé localement, est produit localement »*, rappelle ainsi Pechiney International, numéro un mondial de l'emballage. Pour ces groupes, qui se sont souvent endettés en dollars pour financer leurs OPA nord-américaines dans les années 80, la baisse du dollar offre l'avantage d'alléger leur endettement en francs...

Pour nombre d'entreprises, enfin, les effets, multiples, de la chute de la monnaie américaine se compensent partiellement. Ainsi, Eric Giuily, PDG de la Compagnie générale maritime (CGM), estime que chaque baisse de 10 cents de la monnaie américaine se traduit par une baisse de recettes de fret de 10 millions de francs en année pleine. Mais, en revanche, une bonne partie des *dépenses des armateurs* (soutes, assurances, etc.) étant elles aussi libellées en dollars, tout recul du billet vert se traduit par de moindres charges. Globalement, note Eric Giuily, les mouvements actuels *« nous sont légèrement défavorables. Mais si nous voulions acheter des navires, ils deviendraient bénéfiques, les prix de vente des navires étant généralement exprimés en monnaie américaine »*.

Reste le cas particulier d'entreprises comme le groupe de luxe Moët-Hennessy Louis Vuitton (LVMH). *« Nous avons un risque dollar important, mais un risque yen plus important encore »*, explique ainsi le directeur financier du groupe, Patrick Houël. LVMH réalise 20 % de son chiffre d'affaires en dollars (monnaie qui baisse), mais 25 % en yen (monnaie qui monte). Le groupe de luxe se couvre donc dans tous les cas...

P.-A. G.

Baliser l'avenir monétaire

Suite de la première page

Depuis les accords du Louvre, le dollar et le mark ont fluctué dans des bandes raisonnables (de l'ordre de 10 % à 20 %) grâce à la concertation mise en œuvre.

Peut-on s'en contenter ? Au vu des évolutions récentes des marchés, la réponse est non. Le moment est venu de franchir une étape supplémentaire. Les turbulences qui ont agité depuis 1992 le système monétaire européen, et maintenant le système monétaire international ont en effet contribué à faire mûrir les esprits. En Europe, l'évidence a fini par s'imposer : la stabilité durable des changes suppose en préalable la convergence des politiques économiques et monétaires.

Pourquoi, en dépit d'une conjoncture internationale très *turbulente*, la parité entre le franc et le mark est-elle restée d'elle-même, depuis plusieurs mois – à *quelques exceptions près* – à l'intérieur des marges de fluctuation de l'ancienne bande étroite du SME ? *J'y vois au moins trois* raisons : la création d'un risque à double sens pour les spéculateurs, la conduite d'une politique monétaire axée sur la stabilité et, enfin, la mise en place de plans de convergence macroéconomique à moyen terme. Ainsi à Bruxelles, le 22 novembre 1993, mon collègue Theo Waigel et moi-même avons effectivement présenté pour l'Allemagne et la France des orientations de moyen terme comprenant des objectifs de croissance, d'inflation et de déficit budgétaire parfaitement cohérents. Nous nous sommes surtout engagés publiquement à *mettre* en pratique des politiques économiques conformes à ces objectifs.

Un engagement public

Cet engagement public agit à la fois comme une discipline et un signal fort pour les marchés. D'autant plus que, *conformément* au traité de Maastricht, il est soumis à un exercice de « surveillance » *périodique entre Etats* membres. Il ne faut pas chercher d'autres raisons à la stabilité *retrouvée du système monétaire* européen.

Pourquoi ce qui est vrai pour l'Europe ne le serait-il pas pour l'*ensemble des pays industrialisés* ? Certes, personne n'envisage aujourd'hui de revenir à un *système de parités fixes qui* serait défendu uniquement par des interventions des banques centrales. Avec le développement des marchés financiers, un tel ordre monétaire n'aurait guère de crédibilité. En revanche, ne peut-on envisager de réfléchir aux conditions qui permettraient de mettre plus de stabilité dans le système ?

Utopie ? Moins aujourd'hui qu'hier. De quoi pourrait être constitué le nouvel ordre monétaire international ? La solution n'est pas, comme le disent parfois certains, de chercher à brider les marchés : ils existent et continueront à exister. Elle ne tient pas *plus à l'existence de « gendarmes monétaires » s'efforçant* de maîtriser quotidiennement les marchés des changes : *ils* seraient vite dépassés face au volume que peut mobiliser une spéculation de grande ampleur. Elle ne repose pas non plus sur l'édiction de règles rigides, qu'aucune autorité ne serait à même de faire appliquer. Non ! Il faut vivre avec son temps. Le nouvel ordre monétaire international *doit s'accommoder* des marchés. Il a surtout besoin de leur donner des signaux crédibles à *moyen* terme. Les marchés doivent savoir mieux qu'aujourd'hui dans quelles *directions* les *responsables* de la politique économique et monétaire entendent conduire leurs économies.

Des signaux clairs et coordonnés

Je pense donc que la *clé* vers plus de stabilité est à rechercher dans un meilleur « balisage » de l'avenir par les autorités des grands pays. Comment ? En commençant par réinstaurer une « routine » souple mais persévérante d'examen multilatéral des situations et des politiques économiques des *uns* et des autres à l'occasion de rendez-vous réguliers (dans le cadre du G7 par exemple).

Aujourd'hui, en effet, le dollar s'est affaibli parce que les marchés ont de l'avenir une lisibilité insuffisante. Cela alimente les tensions sur les taux longs et se répercute ensuite sur les Bourses. Paradoxe ! Alors que l'on devrait se *réjouir* de voir repartir l'économie européenne, et demain l'économie japonaise ; alors que tout laisse *penser* qu'elles devraient revenir en phase avec la croissance de l'*économie américaine*, chacun s'interroge sur l'incidence que les perturbations financières *actuelles pourraient avoir sur* l'économie réelle. Ce scepticisme n'a pas lieu d'être et il peut être corrigé.

Mais, à l'évidence, cela passe par des signaux plus clairs et mieux coordonnés, s'intégrant dans des stratégies économiques à moyen terme plus nettement énoncées. Pourquoi les grands pays ne saisiraient-ils pas l'occasion du cinquantième anniversaire de Bretton-Woods pour progresser concrètement dans l'amélioration du système monétaire *international* ?

EDMOND ALPHANDÉRY

▶ Lire dans « le Monde des débats » du mois de juin, à l'occasion du 50e anniversaire de Bretton-Woods, un dossier intitulé : « De l'ordre au désordre monétaire ».

EN BREF

Une quinzaine de pavillons maritimes jugés « dangereux » par la France. – Le gouvernement français a publié, jeudi 30 juin, une liste de pavillons maritimes jugés « dangereux », à la suite de contrôles effectués dans les ports. Les navires immatriculés dans une quinzaine de pays ont été inspectés systématiquement et ont dû rester au port jusqu'à ce qu'ils soient mis en conformité avec les règles internationales de sécurité. Ce sont les pavillons syrien, cubain, roumain, du Honduras et de Saint-Vincent et Grenadines qui ont été jugés les plus dangereux. Le Panama, un des principaux « pavillons de complaisance », figure aussi sur la liste. – *(AFP.)*

Washington exige l'adjonction d'éthanol à l'essence à partir de 1995. – L'adjonction d'éthanol (produit fabriqué à partir de maïs) à l'essence sera obligatoire dans les principales métropoles aux Etats-Unis à partir de 1995, selon une décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) annoncée jeudi 30 juin. Des additifs oxygénés dérivés de sources d'énergie renouvelables devront être ajoutés à l'essence, afin de réduire la pollution due aux gaz de combustion des carburants pétroliers. – *(AFP.)*

et l'amélioration de la conjoncture

L'OCDE révise à la hausse ses prévisions de croissance pour 1994 et 1995

La croissance de la zone OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) devrait être de plus de 2,5 % cette année et d'environ 3 % en 1995, selon les perspectives économiques de l'Organisation, publiées jeudi 30 juin. Soit une révision en hausse par rapport aux prévisions établies il y a six mois (+ 2,1 % en 1994 et + 2,7 % en 1995).

Plusieurs facteurs justifient cette correction, selon Kumiharu Shigehara, chef du département économique de l'OCDE. Aux Etats-Unis, la croissance s'est révélée plus forte que prévu avec une consommation des ménages *« plus robuste »* et un niveau d'investissement élevé. Mais l'OCDE prévoit un ralentissement en 1995 (+ 3 % contre + 4 % cette année). Au Japon, le plan de relance, annoncé en février et incluant des réductions d'impôts, devrait entraîner une forte augmentation de la demande intérieure. Demande qui compenserait la baisse des exportations due au renchérissement du yen. Et en Europe, l'OCDE, surprise par l'essor économique de l'ex-RDA, s'attend à une plus forte progression des exportations.

Pour l'instant, les mouvements *« exagérés »* sur les marchés financiers ne remettent pas fondamentalement en cause ces nouvelles données, estime M. Shigehara. Elles prennent en compte les évolutions sur ces marchés jusqu'à la mi-mai et tablent sur une décrue progressive des taux d'intérêt à long terme. Mais, si ces mouvements devaient perdurer, ils auraient inévitablement des conséquences nuisibles.

La nécessaire réduction des déficits publics
(Solde financier des administrations publiques, en % du PIB nominal)

	1991	1992	1993	1994*	1995*
Etats-Unis	-3,4	-4,5	-3,5	-2,6	-2,1
Japon	3	1,8	0,3	-1,9	-1,7
Moyenne OCDE	-2,9	-3,8	-4,2	-4	-3,3
Allemagne	-3,2	-2,6	-3,3	-2,9	-2,8
France	-2,2	-3,9	-5,8	-5,9	-5,2

* estimations OCDE

Comme le recommande l'OCDE, on devrait assister cette année et en 1995 à une réduction des déficits publics dans l'ensemble de la zone. Au Japon, ils ne commenceraient à baisser qu'à partir de l'année prochaine.

La hausse des taux longs

La poursuite de la hausse des taux longs américains entraînerait, ainsi, un ralentissement de l'activité au Canada et en Europe. Et si le dollar continue de s'affaiblir par rapport au yen, non seulement la croissance japonaise serait plus faible (+ 0,75 % prévu en 1994 et + 2,75 % en 1995), mais l'inflation pourrait s'accélérer aux Etats-Unis. L'OCDE prévoit une hausse des prix américains de 3,5 % à la fin 1995. C'est pourquoi il convient, selon M. Shigehara, de réagir prudemment à ces mouvements et de trouver une solution médiane entre le laisser-faire et la surréaction. Dans les pays où la croissance est déjà bien engagée, comme aux Etats-Unis, les autorités monétaires doivent poursuivre *« leurs efforts afin de convaincre les marchés de leur détermination à prendre les mesures de politique monétaire qui s'imposent pour garder l'inflation sous contrôle »*.

Outre la stabilité des prix, l'OCDE recommande également une réduction *« plus ambitieuse »* des déficits budgétaires. Il est nécessaire que les finances publiques soient gérées *« de façon à assurer des positions budgétaires qui soient soutenables à moyen terme et ne se traduisent pas par des prélèvements indus sur l'épargne nationale »*. Celle-ci doit être mobilisée pour les investissements afin d'obtenir des améliorations technologiques qui engendreront, à long terme, un niveau élevé d'emploi, selon M. Shigehara. Pour l'instant, le chômage, qui touche 35 millions de personnes dans la zone OCDE, ne commencerait à baisser qu'à partir de l'an prochain. M. Shigehara a déploré enfin que *« des frictions commerciales, préoccupantes pour l'avenir, subsistent »* malgré la conclusion du Cycle de l'Uruguay, dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

ALAIN PUCHAUD

REPÈRES

AMÉNAGEMENT

Le CNJA « se réjouit » de la création du Fonds de gestion de l'espace

« Le CNJA se réjouit de la création du Fonds de gestion de l'espace », a indiqué, jeudi 30 juin, dans un communiqué, le Centre national des jeunes agriculteurs après la réunion à Bar-le-Duc du Comité interministériel d'aménagement rural (CIDAR) (*le Monde* du 1er juillet). *« Mais les moyens doivent maintenant suivre les décisions. Ils conditionnent la réussite ou l'échec des ambitions affichées. »*

ASSEDIC

Recul de 1,3 % du nombre d'allocataires indemnisés en mai

Le nombre d'allocataires des ASSEDIC a diminué en mai de 1,3 % en données brutes, pour s'établir à 2 795 400 bénéficiaires contre 2 832 700 en avril, selon les statistiques publiées, jeudi 30 juin, par l'UNEDIC. En données corrigées, la baisse sur un mois s'établit à - 0,2 %. Sur un an, leur nombre a progressé de 1,7 %. Les bénéficiaires se répartissent ainsi : 2 345 300 demandeurs d'emploi (+ 0,4 % sur un an) dont 1 908 500 à la charge du régime d'assurance chômage (– 2,2 % sur un an), 16 100 bénéficiaires de l'allocation d'insertion (– 24,7 %) et 420 700 bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique versée par l'Etat (+ 15,7 % sur un an). Fin mai, étaient également indemnisées 233 000 personnes en formation ou en conversion (+ 8,6 % en an), ainsi que 217 100 préretraités (+ 9,7 % en un an).

ASSURANCE

Nouvelle étape pour le marché unique européen

Le marché unique de l'assurance devait franchir une nouvelle étape, vendredi 1er juillet, avec l'entrée en vigueur de dispositions qui vont permettre aux sociétés d'assurances de proposer des contrats dans les différents pays membres de l'Union européenne (UE). L'ensemble de ces mesures, qualifiées de *« troisièmes directives »*, vont instituer un *« passeport européen »* pour les sociétés d'assurances. L'Etat du pays où est installé le siège social de la société d'assurances sera responsable du contrôle financier et prudentiel de cette société et délivrera un agrément valable pour tous les pays de l'UE. Dès lors que la société d'assurances disposera du *« passeport européen »* délivré par le pays dont elle est originaire, elle pourra établir des succursales dans les autres pays membres ou proposer directement ses services aux entreprises et aux consommateurs.

BATIMENT

Les professionnels manifestent leurs inquiétudes

La Fédération nationale du bâtiment (FNB) a exprimé, jeudi 30 juin, son inquiétude sur l'état de la conjoncture dans son secteur. *« Les différents éléments disponibles à ce jour témoignent du caractère fragile et contrasté de la reprise qui s'amorce dans le bâtiment »*, assure la Fédération. La FNB maintient sa prévision d'une baisse de l'activité de l'ordre de 2 % en 1994, accompagnée d'une perte d'environ 30 000 emplois. Inquiète des risques de remontée des taux longs, la FNB demande que l'effort reste soutenu en faveur du logement dans la loi de finances 1995 avec un maintien des aides à la pierre et un pas de plus vers *« l'équivalence fiscale »* pour inciter l'investissement locatif privé.

EUROSTAR

Eurotunnel étudie le moyen d'obtenir des compensations

Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, a indiqué vendredi 1er juillet qu'elle allait examiner la possibilité d'obtenir des *« compensations supplémentaires »* pour les pertes de revenus que va lui occasionner le retard dans la mise en exploitation des trains de passagers Eurostar qui doivent circuler dans le tunnel. Réagissant au communiqué *« inattendu »* des chemins de fer français, britannique et belge, diffusé dans la soirée du mercredi 29 juin et annonçant que le train Eurostar ne pourrait entrer en service comme prévu cet été (*le Monde* du 1er juillet), Eurotunnel déclare que les réseaux *« n'avaient pas informé Eurotunnel de la possibilité de retards tels que ceux annoncés hier »*. De son coté, GEC-Alsthom, constructeur des rames Eurostar, a rejeté le même jour sur Eurotunnel et le réseau britannique la responsabilité des délais de mise au point des trains.

FRANC CFA

Plusieurs pays demandent l'appui de la communauté internationale

Les chefs d'Etat des pays africains de la zone franc se sont engagés, lors d'une réunion en milieu de semaine à Libreville (Gabon), à poursuivre les politiques destinées à relancer leur croissance économique, tout en demandant à la communauté internationale de continuer à soutenir leurs efforts de développement. Ils se retrouvaient pour faire le bilan près de six mois après la dévaluation de 50 % du franc CFA, le 11 janvier. Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a estimé *« qu'un premier bilan positif de la dévaluation pouvait être dressé »*. Les pays africains de la zone franc ont fait savoir haut et fort aux bailleurs de fonds présents (Fonds monétaire international, Banque mondiale, France et Union européenne) que rien ne pouvait être fait sans leur aide, tout en se félicitant *« de l'important effort financier déjà consenti par la communauté financière internationale »*.

ÉTRANGER

La mise en place du plan de stabilisation

Le Brésil lutte contre l'inflation par une nouvelle monnaie

Le Brésil a introduit le vendredi 1er juillet une nouvelle monnaie, le real, dans le cadre de son plan de stabilisation de l'économie, alors que le taux d'inflation a dépassé au mois de juin la barre des 50 %. Le real équivaudra à un dollar américain.

Le Brésil tout entier est mobilisé. Un milliard et demi de nouveaux billets de 1, 5, 10 et 50 reals ont été distribués depuis quinze jours aux quelque 3 000 banques du pays. Ces dernières seront ouvertes durant tout le week-end tandis que les chaînes de télévision rabâchent à longueur de journée – y compris pendant les matchs de la Coupe du monde de football – les modalités de mise en place de la nouvelle monnaie. L'affaire est d'importance car le real, qui succède à l'URV et au cruzeiro (sur la base de 2 750 cruzeiros pour un real), ne doit pas être simplement, dans l'esprit des dirigeants brésiliens, la trente-huitième monnaie créée en près de deux siècles par le pouvoir central.

Election présidentielle

Il s'agit de stabiliser le real à une parité égale avec le dollar et d'essayer ainsi d'enrayer une inflation qui en 1993 a atteint un niveau record : 2 500 %. Cette mesure constitue le dernier volet du plan de « stabilisation » mis en place par le ministre de l'économie Fernando Henrique Cardoso et son successeur Rubens Ricupero. Les efforts de réduction budgétaire et l'accroissement des recettes fiscales dû à un renforcement des contrôles ont déjà permis un réel assainissement budgétaire. Le niveau élevé des réserves de change – 40 milliards de dollars (218 milliards de francs) – ainsi que l'accord conclu sur la dette avec les banques privées en avril dernier (1) devraient aussi faciliter la réussite du plan.

Ancien président de la banque centrale, Carlos Langoni se dit relativement optimiste : *« Pour la première fois, il ne s'agit pas d'un plan à court terme allié à un blocage des prix et des salaires. »* Il faut dire que, depuis quinze ans, la dizaine de plans mis en œuvre ont connu des échecs cuisants. Cette fois, selon Carlos Langoni, le *« plan real » « a toutes les chances d'entraîner une baisse importante de l'inflation à court terme »*. La reprise de l'économie, avec une croissance estimée à près de 6 % pour les six premiers mois de l'année et la probable poursuite de cette tendance, sont autant d'éléments favorables.

Ce contexte encourageant est cependant perturbé par le calendrier électoral. Le 3 octobre prochain, les Brésiliens seront appelés à désigner le futur chef de l'Etat ainsi que les nouveaux gouverneurs, députés et sénateurs. La présence, parmi les prétendants à la magistrature suprême, de l'auteur du plan, M. Cardoso, représente une difficulté supplémentaire. Ses principaux rivaux, de droite comme de gauche, ont multiplié les critiques à l'égard du real et s'inquiètent des risques de dérapage de cette *« quasi-dollarisation »* de l'économie brésilienne. Carlos Langoni note pourtant, depuis quelques semaines, *« une plus grande prudence des candidats, qui ont parfaitement compris ne rien avoir à gagner d'une situation détériorée à leur éventuelle arrivée en fonctions »*.

L'ancien président de la banque centrale ne cache pas les risques de l'entreprise : de l'éventuelle flambée des prix agricoles aux dérapages budgétaires inhérents au contexte électoral. Le gouvernement a déjà annoncé l'augmentation – très modérée – du salaire minimum, qui passera au mois de septembre de 65 à 70 dollars (2), et entend rester extrêmement vigilant sur les augmentations de prix. Il faut enfin que l'équipe économique parvienne à convaincre le président Itamar Franco du bien-fondé de la politique de taux d'intérêt élevés, à laquelle le chef de l'Etat s'est maintes fois déclaré hostile.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) D'un montant total de 134 milliards de dollars, la dette extérieure du Brésil a fait l'objet de multiples discussions avec le FMI, mais le prêt-relais portant sur 2 milliards de dollars n'a toujours pas été définitivement accordé.

(2) Cette augmentation est largement en retrait par rapport à la promesse du ministre du travail, qui avait imprudemment annoncé un salaire minimum à 100 dollars.

SOCIAL

Les hausses du 1er juillet

Outre le SMIC et les prestations chômage versées par l'UNEDIC, les honoraires médicaux sont revalorisés à compter du 1er juillet.

• **SMIC.** – Le salaire minimum de croissance, qui n'avait pas été revu depuis un an, est revalorisé de 2,1 %, ce qui porte son taux horaire à 35,56 francs et son montant mensuel brut (sur la base de 169 heures) à 6 009,64 francs (4 792,64 francs en net). Dans les départements d'outre-mer, le SMIC atteint désormais 5 370,82 brut.

• **Honoraires médicaux.** – Les caisses d'assurance-maladie appliqueront dès vendredi 1er juillet la hausse de 5 francs des honoraires médicaux prévue dans le cadre de la convention agréée en novembre 1993 par les pouvoirs publics. Le tarif de référence de la consultation du généraliste passe de 100 francs à 105 francs, celle du spécialiste de 140 francs à 145 francs et celle du psychiatre de 210 francs à 215 francs. Le tarif de base des actes de radiologie augmente de 40 centimes.

• **Allocations chômage.** – Les allocations de chômage versées par l'UNEDIC progressent de 2,1 % au 1er juillet. Le montant minimum de l'allocation unique dégressive (AUD) passe à 133,76 francs par jour, avec une augmentation de sa partie fixe à 55,29 francs.

• **Retraite, prestations familiales.** – Aucun ajustement des prestations familiales, du RMI ou des pensions de retraite de la Sécurité sociale n'est prévu au 1er juillet. Désormais, une seule revalorisation est prévue dans l'année. La dernière (2 %) est intervenue au 1er janvier.

COMMENTAIRE

Revalorisations et équité

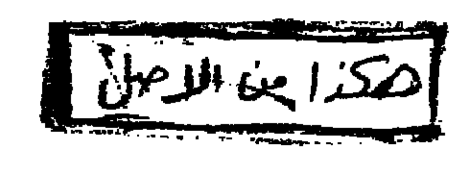
Bien que conforme aux engagements contenus dans la convention signée entre l'assurance-maladie et les syndicats de médecins libéraux, la revalorisation des honoraires médicaux au 1er juillet ne tombe pas au meilleur moment. Cette hausse, qui représente 5 % pour les généralistes et 3,5 % pour les spécialistes, intervient alors que le SMIC et les allocations-chômage n'ont obtenu qu'une progression de 2,1 %.

Certes, ces honoraires n'ont pas été réévalués depuis deux ans (mai 1992) et, d'autre part, la croissance des dépenses de santé s'est sensiblement assagie. Selon le ministère des affaires sociales, si les tendances observées sur les quatre premiers mois de 1994 se maintenaient, l'évolution des dépenses de médecine de ville ne dépasserait pas 2 % sur l'année alors que l'objectif prévisionnel inclus dans la convention médicale est de 3,4 %. Cette contrepartie – dont le coût est évalué à plus de 500 millions de francs pour les six prochains mois – risque pourtant de faire des jaloux.

Elle intervient alors que les médecins n'ont que modérément ralenti leur activité et donc le nombre d'actes qu'ils réalisent. En effet, l'essentiel du freinage des dépenses d'assurance-maladie s'explique par la baisse des prescriptions (*le Monde* du 1er juin), dont les conséquences financières pèsent non pas sur les médecins mais sur les pharmaciens, les biologistes ou les auxilliaires médicaux. Cette dichotomie, si elle se poursuit, ne pourra qu'aviver le mécontentement des multiples professions de santé dont on sait d'ailleurs qu'elles sont proches des partis de la majorité.

Enfin, à la vue de ces revalorisations du 1er juillet, les syndicats de salariés trouveront une nouvelle occasion de pester contre la politique d'un gouvernement qui, en n'attribuant au SMIC que la moitié du gain de pouvoir d'achat engrangé par la moyenne des rémunérations, pénalise les salariés du bas de l'échelle alors que le patronat, quant à lui, ignore toute notion de « contrepartie » aux allègements de charges qu'il obtient.

JEAN-MICHEL NORMAND



Nommant à ses côtés un jeune numéro deux

John Smith, PDG de General Motors, annonce une profonde réorganisation de la direction du groupe

John Smith, PDG de General Motors, vient d'annoncer une profonde réorganisation de la direction du leader américain de l'automobile. Il a nommé un jeune numéro deux, Richard Wagoner, chargé de poursuivre la réduction des coûts mise en œuvre dans le secteur automobile en Amérique du Nord.

NEW-YORK

de notre correspondant

Dix-huit mois après son arrivée à la tête de General Motors, John Smith, son PDG, vient d'annoncer une nouvelle étape dans sa politique de redressement et de restructuration du premier groupe industriel mondial (un chiffre d'affaires de 138,2 milliards de dollars en 1993, 320 000 personnes). En nommant à ses côtés un numéro deux, Richard Wagoner, chargé désormais du secteur automobile pour l'Amérique du Nord, et en procédant à d'autres nominations dans la hiérarchie, il a complètement écarté de la direction de l'entreprise la vieille garde, les hommes proches de son prédécesseur, Robert Stempel.

Attendue, la nomination de Richard Wagoner, quarante et un ans, à la tête du secteur automobile nord-américain (60 % du chiffre d'affaires total du GM) avait été approuvée, lundi 27 juin à New-York, par le conseil d'administration du groupe.

« Problèmes stratégiques »

Entré chez GM en 1977, au département trésorerie, M. Wagoner cumulait depuis l'an dernier les fonctions de directeur financier et de responsable des achats au niveau international. Il avait été chargé de rétablir la confiance entre le groupe et ses fournisseurs après le départ de José Lopez pour Volkswagen. M. Lopez avait eu, à l'égard des fournisseurs, une attitude brutale, leur imposant parfois d'une manière unilatérale d'importantes réductions de prix. Secondé par M. Wagoner, M. Smith a expliqué qu'il allait maintenant se consacrer aux *« problèmes stratégiques à plus long terme auxquels le groupe va être confronté »*. Depuis sa nomination comme PDG, John Smith avait directement pris en main le secteur automobile américain et mis en place un vigoureux plan de réduction des coûts. Après avoir perdu 30 milliards de dollars en trois ans (de 1990 à 1992), General Motors était redevenu profitable en 1993 avec un résultat net de 2,5 milliards de dollars. De nombreuses usines ont été fermées et près de 50 000 emplois supprimés en trois ans.

Profitant, comme les autres constructeurs, de la reprise du marché, GM a réalisé au cours des trois dernières années d'importants gains de productivité dans ses usines américaines. D'après une étude d'un cabinet de consultants de Detroit, James Harbour, General Motors restait en 1993 loin derrière les autres groupes américains. L'an dernier, Chrysler gagnait 858 dollars (4 700 francs français environ) sur chaque voiture fabriquée aux Etats-Unis, Ford gagnant 323 dollars. General Motors, qui perdait 1 740 dollars par unité produite aux Etats-Unis en 1989, en perdait encore 189 en 1993.

La promotion de M. Wagoner s'accompagne de la nomination de jeunes cadres dans des positions stratégiques. M. Smith a annoncé la création d'un nouveau département au sein duquel seront concentrées toutes les activités de production de pièces détachées, l'ACG (Automotive Components Group Worldwide). GM est donc éclaté en six grands groupes : les opérations en Amérique du Nord, les activités internationales, ACG Worldwide, GM Hughes Electronics, Electronic Data Systems et GM Acceptance. Chaque secteur est *« financièrement responsable de ses performances »*, a commenté M. Smith.

ERIK IZRAELEWICZ

Après avoir envisagé de marier leurs fonderies

Fiat et Renault ont rompu leurs négociations

TURIN

de notre envoyée spéciale

Six mois après l'échec de la fusion avec Volvo, Renault voit une autre opportunité d'alliance lui échapper. Le constructeur au losange menait en effet des discussions depuis des mois avec Fiat pour mettre en commun ses fonderies avec celles du constructeur transalpin. Mais *« les négociations se sont terminées brusquement. Elles n'ont plus d'avenir »*, a déclaré, jeudi 30 juin à Turin, Giovanni Agnelli, président de Fiat, lors de la conférence de presse tenue à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du groupe transalpin. *« C'était un accord intéressant des deux côtés »*, a pourtant tenu à préciser M. Agnelli.

Ce point de vue est largement partagé au siège de la firme au losange. Certes, cet accord était d'une portée bien plus faible que celui envisagé avec Volvo. Mais on en espérait néanmoins certaines économies d'échelle. Les raisons de son échec sont donc délicates à élucider. Selon certaines sources, la firme turinoise aurait voulu subordonner cet accord à une entrée au capital de la firme au losange, ce dont le gouvernement français ne voulait, pour l'instant, à aucun prix. Mais M. Agnelli réfute cet argument. *« Nous avons estimé que la fonderie est au cœur de nos activités, et le conseil d'administration n'a pas souhaité poursuivre une négociation menée jusqu'alors par les responsables des activités concernées »*, a précisé le directeur général de Fiat, Cesare Romiti. Un propos difficilement crédible. Louis Schweitzer, président de Renault, avait lui-même confirmé, en mars, l'existence de négociations.

L'optimisme de M. Agnelli, quant à l'évolution de sa firme pour l'année en cours, n'en a pas été entamé pour autant. Il envisage de terminer l'exercice avec un léger bénéfice, contre une perte de 1 800 milliards (5,6 milliards de francs) en 1993. Son chiffre d'affaires devrait atteindre 62 000 milliards de lires, en progression de 14 % sur l'année précédente, bien que le gouvernement italien ait renoncé à prendre des mesures en faveur de l'automobile, à l'instar des gouvernements français et espagnol. Fiat profite, comme les autres constructeurs, de la reprise du marché automobile européen, en hausse de + 5 % sur les cinq premiers mois de l'année.

Après le lancement de la Punto, sa gamme poursuit son rajeunissement avec le lancement d'un coupé, du monospace *Ulysse* réalisé en coopération avec PSA, et de l'Alpha-Romeo 145.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

COPRA sous administration provisoire. – Le tribunal de commerce de Paris a nommé, mercredi 29 juin, un administrateur provisoire, Me Hubert Lafont, chez le promoteur immobilier Copra. Copra est depuis des mois en procédure de conciliation au tribunal mais le président du tribunal de commerce voulait que cette procédure cesse avant la fin juin (« le Monde L'Economie » du 21 juin). La mission de Me Lafont prendra fin le 30 septembre.

CESSION

SANOFI revend l'activité imagerie diagnostique de Kodak pour 450 millions de dollars. – Sanofi, filiale pharmaceutique du groupe Elf Aquitaine, qui a acquis il y a une semaine les activités pharmaceutiques de Sterling Winthrop (groupe Kodak) pour 1,675 milliard de dollars, a annoncé, mercredi 29 juin, la vente du secteur d'imagerie diagnostique au norvégien *Hafslund* Nycomed, pour un montant de 450 millions de dollars (2,45 milliards de francs). Un tel désengagement avait été annoncé dès l'acquisition de Sterling Winthrop (*le Monde* du 25 juin). Cette cession ne concerne pas une sous-licence sur le produit-phare de l'imagerie diagnostique au Japon, Omnipaque. Les redevances de cette sous-licence, accordée par Daiichi et qui représente une importante activité de 500 millions de dollars, resteront à Sanofi. La firme française va finalement débourser 1,225 milliard de dollars pour l'achat des activités de prescription médicale de Sterling Winthrop, qui représentent 800 millions de dollars de chiffre d'affaires.

PRODUIT

CARREFOUR lance sa propre marque de micro-ordinateurs. – Pour la première fois en France, une chaîne d'hypermarchés, le groupe Carrefour, s'engage sur le marché des micro-ordinateurs (PC) en annonçant le lancement de machines sous sa propre marque, baptisée Firstline. Carrefour a l'intention de mettre en rayon trois machines intégrant les technologies les plus récentes, comme les « puces » Pentium d'Intel, *« à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués par d'autres marques à niveau de performance égal »*, soit de 12 900 FF à 22 100 FF. Ces nouvelles machines compléteront les micro-ordinateurs (PC) que Carrefour commercialise déjà dans ses hypermarchés sous les marques des constructeurs IBM, Compaq, HP, Acer et Apple, précise Carrefour. En lançant les PC Firstline, Carrefour s'implante sur un marché à forte croissance, qui devrait connaître une hausse d'environ 10 % en volume cette année.

JUSTICE

CIMENTS FRANÇAIS : deux nouvelles mises en examen. – Après Gilles Cosson, ancien administrateur des Ciments français, représentant Paribas (*le Monde* du 25 février), Eva Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée du dossier, a mis en examen Bernard Laplace, président d'honneur de Ciments français, et Pierre Brousse, ancien directeur du développement du groupe, des chefs de présentation de comptes inexacts, faux et usage de faux. M. Laplace a été à la présidence des Ciments français de 1986 à 1988 puis est resté président d'honneur jusqu'en 1992 et de nouveau en 1993. M. Brousse est l'ancien directeur du développement du groupe, notamment chargé de l'Espagne. Il a quitté ses fonctions il y a deux ans. Il était administrateur de trois sociétés espagnoles sur lesquelles des opérations de portage avaient été mises en place. Les CF avaient conclu avec des banques des conventions de portage afin de prendre des participations dans quatre sociétés espagnoles, deux sociétés françaises, une société turque et une hollandaise.

PARIS, 1er juillet ▼ Indécision

L'incertitude était de mise, vendredi 1er juillet, à la Bourse de Paris. Après une ouverture en hausse de 0,38 %, les valeurs françaises viraient rapidement au rouge, avant de redevenir positives quelques minutes plus tard. Aux alentours de 11 heures, l'indice CAC 40 gagnait timidement 0,04 %. Vers 13 h 30, après un nouveau repli, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,15 % à 1 894,79 points.

La forte chute de la veille (-2,29 %) ainsi que les reculs enregistrés jeudi soir à New-York (-1,14 %) et ce matin à Tokyo continuaient de peser sur le marché des actions françaises, a souligné un opérateur. Selon lui, à court terme, le seul moyen de sortir de l'ornière pourrait provenir d'une décision sur les taux d'intérêt à long terme et sur le dollar, après la tenue du G7 en fin de semaine prochaine à Naples.

Tant qu'il n'y a pas de stabilisation sur les taux et les monnaies, le marché restera très nerveux et il n'est pas impossible qu'un mouvement de panique ne se produise d'ici le G7, a indiqué un intervenant. Sur le MATIF, le contrat notionnel septembre s'inscrivait en recul de 0,22 centimes à 115,04 vendredi vers 13 h 30.

Parmi les valeurs en baisse on note SGE qui abandonnait 3 % dans un marché de 26 000 titres. Du coté des hausses, on relevait celles de LVMH (+3,5 %) avec 72 000 actions traitées. La Rochette, avec un gain de 2,7 % et Legris industries qui prenait 2,6 % avec 20 000 titres échangés. Eurotunnel opérait un timide redressement après sa chute de la veille (+1,4 %).

NEW-YORK, 30 juin ▼ Recul

Wall Street a nettement reculé jeudi en raison de nouvelles tensions sur le marché obligataire, qui ont propulsé les taux d'intérêt à long terme à leur plus haut niveau depuis un mois et demi. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a atteint 7,61 % à la clôture contre 7,51 % la veille au soir. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 42,09 points, soit 1,14 %, à 3 624,96 points. Quelque 293 millions de titres ont été échangés, *dans une atmosphère active*.

L'ensemble du marché boursier a reculé et tous les indicateurs du second marché ont suivi le Dow Jones.

Les cycliques et les produits de consommation ont été parmi les principaux perdants de la séance. Caterpillar a cédé 2 1/8 à 100, Ford 1/2 à 59 et Procter Gamble 1 1/4 à 53 3/8. CBS a fait un bond de 47 dollars à 310 et QVC de 5 5/8 à 38. Les deux groupes ont annoncé être proches d'un accord de fusion.

Nynex et Bell Atlantic ont gagné respectivement un dollar à 37 7/8 et 5/8 à 56, après avoir annoncé la fusion de leurs activités de téléphonie cellulaire.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Alcoa	72 3/4	73 1/8
Allied Signal Inc.	35 1/2	34 5/8
American Express	25 5/8	25 3/4
ATT	54 1/2	54 3/8
Bethlehem Steel	19	18 5/8
Boeing	47 1/4	46 1/4
Caterpillar Inc.	102 1/8	100
Chevron	43 1/4	41 7/8
Coca-Cola	40 7/8	40 5/8
Disney Corp.	42 5/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	59 1/8	58 3/8
Eastman Kodak	48 3/8	48 1/8
Exxon	56 1/2	56 5/8
General Electric	47 5/8	46 5/8
General Motors	50 3/8	50 1/4
Goodyear Tyre	36 3/8	36
IBM	60 3/8	58 3/4
International Paper	67	66 1/4
Morgan (J.P.)	62 3/4	61 7/8
McDonnell Douglas	116 1/2	117
Merck and Co.	30 1/8	29 3/4
Minnesota Mining	50 5/8	49 1/2
Philip Morris	51 3/4	51 1/2
Procter & Gamble	54 5/8	53 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	48
Texaco	61 1/8	60 3/8
Union Carbide	26 3/4	26 3/4
United Tech.	64 3/4	64 1/4
Westinghouse El.	11 3/4	11 5/8
Woolworth	16	15 7/8

LONDRES, 30 juin ▼ Déprimée

La Bourse de Londres a reculé pour la première fois de la semaine, jeudi 30 juin, déprimée par la baisse de Wall Street, du marché à terme et par la publication de l'indice des directeurs d'achats britanniques qui a relancé les craintes inflationnistes et donc de hausse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 27,1 points à 2 919,2 points, soit un recul de 0,95 %. La séance a été modérément active avec 592,4 millions d'actions échangées contre 759,9 millions la veille.

L'indice de prix établi par les directeurs des achats des principaux groupes manufacturiers britanniques a fortement progressé en mai, à 59,1 % contre 57,8 %, ce qui est « un motif d'inquiétude », selon l'institut responsable de l'étude.

Du côté des valeurs, les banques ont mené la baisse, affectées par la décision d'Abbey National de réduire son taux de pénalisation en cas de découvert bancaire. Abbey National a perdu 13 pence à 393, National Westminster 24,5 pence à 431,5, TSB 7 pence à 203 et Barclays 16 pence à 519.

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Allied Lyons	5,51	5,53
BP	3,96	3,90
BTR	3,75	3,54
Cadbury	4,16	4,21
Glaxo	5,53	5,45
GUS	5,69	5,64
ICI	7,79	7,77
Reuters	4,39	4,29
RTZ	8,22	8,22
Shell	6,83	6,80
Unilever	9,72	9,66

TOKYO, 1er juillet ▼ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse vendredi 1er juillet, parvenant à effacer une partie de ses pertes, encouragée par une sensible reprise du dollar (– 98,78 contre 97,75) au cours de l'après-midi. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 100,52 points, soit 0,49 %, à 20 543,41 points. Environ 380 millions de titres ont été échangés contre 440 millions la veille.

Selon des intervenants, des ventes liées aux arbitrages avaient pesé sur les cours en matinée, mais une chasse aux « bonnes affaires » a permis au Kabuto-cho de réduire ses pertes. Cela étant, un opérateur estimait que la tendance fondamentale du marché reste bien orientée.

VALEURS	Cours du 30 juin	Cours du 1er juillet
Bridgestone	1 600	1 610
Canon	1 740	1 700
Fuji Bank	2 280	2 260
Honda Motors	1 740	1 740
Matsushita Electric	1 770	1 780
Mitsubishi Heavy	789	800
Sony Corp.	6 080	6 010
Toyota Motors	2 200	2 170

CHANGES

Dollar : 5,4882 ▲

Vendredi 1er juillet, le dollar remontait à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4882 francs, contre 5,4715 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark perdait quelques fractions à 3,4262 francs, contre 3,4294 francs jeudi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	30 juin	1er juillet
Dollar (en DM)	1,5954	1,6012
TOKYO	**30 juin**	**1er juillet**
Dollar (en yens)	98,95	98,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (1er juillet) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (30 juin) .... 5 1/4 %

BOURSES

PARIS

	29 juin	30 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 936,30	1 892
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 338,17	1 314,74
Indice SBF 250	1 298,25	1 278,69

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	29 juin	30 juin
Industrielles	3 667,05	3 624,96

LONDRES (indice « Financial Times »)

	29 juin	30 juin
100 valeurs	2 946,30	2 919,20
30 valeurs	2 297,80	2 276,70

FRANCFORT

	29 juin	30 juin
Dax	2 046,30	2 025

TOKYO

	30 juin	1er juillet
Nikkei Dow Jones	20 643,93	20 543,41
Indice général	1 673,32	1 662,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4870	5,4890	5,4970	5,5005
Yen (100)	5,5525	5,5602	5,6019	5,6119
Ecu	6,5542	6,5621	6,5474	6,5583
Deutschemark	3,4300	3,4324	3,4347	3,4383
Franc suisse	4,0825	4,0872	4,0948	4,1016
Lire italienne(1000)	3,4352	3,4387	3,4086	3,4142
Livre sterling	8,4225	8,4311	8,4318	3,4444
Peseta (100)	4,1477	4,1598	4,1239	4,1287

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/2	4 5/8	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2	2 1/8	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 11/16	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 1er JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,17 % (1895,28)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 30 juin

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4200	5,4715	5,20	5,80
Ecu	6,5865	6,5805	—	—
Allemagne (100 dm)	343,0480	342,9400	328	352
Belgique (100 F)	16,6425	16,6470	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,8500	305,7600	292	314
Italie (1000 lires)	3,4680	3,4500	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,3200	87,3400	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3015	8,3030	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4128	8,4290	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2710	2,2730	2,10	2,65
Suisse (100 f)	408,1400	408,9800	392	415
Suède (100 krs)	71,1700	71,0300	66	76
Norvège (100 k)	78,6800	78,6400	74	83
Autriche (100 sch)	48,7720	48,7570	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1890	4,1535	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3300	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9190	3,9591	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4737	5,5288	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/06
Or fin (kilo en barre)	67000	67800
Or fin (en lingot)	67200	67950
Napoléon (20f)	385	390
Pièce Fr (10 f)	320	311
Pièce Suisse (20 f)	387	388
Pièce Latine (20 f)	385	392
Souverain	490	498
Pièce 20 dollars	2500	2520
Pièce 10 dollars	1255	1340
Pièce 5 dollars	665	665
Pièce 50 pesos	2530	2530
Pièce 10 florins	401	407

Matif (Marché à terme international de France)
30 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 275 161

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,36	115,26	114,74
Précédent	114,86	116,50	115,60

CAC 40 A TERME
Volume : 66 926

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	—	1877	1902
Précédent	1940	1935	1945

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Le quotidien populaire pourrait perdre 110 millions de francs en 1994

L'éviction de Philippe Villin de « France-Soir » confirme la reprise en main de son groupe par Robert Hersant

Robert Hersant a été nommé PDG de « France-Soir », jeudi 30 juin, en remplacement de Philippe Villin, dont le mandat d'administrateur n'a pas été renouvelé. Ce coup de théâtre confirme le retour de Robert Hersant aux commandes de son groupe (« le Monde » du 25 juin). M. Hersant devrait présider un comité d'entreprise extraordinaire de Presse Alliance, la société éditrice de « France-Soir », mardi 5 juillet.

Un couperet. Jeudi 30 juin, vers midi, au siège du groupe, avenue Matignon, à Paris 8e, Robert Hersant a voté contre le renouvellement au poste d'administrateur de Philippe Villin à Presse Alliance, la société éditrice de *France-Soir*. Il avait demandé, à la surprise générale, un vote séparé pour chacun des administrateurs : Yves de Chaisemartin, son conseiller juridique et numéro 2 du groupe, Christian Grimaldi, le directeur financier, et Philippe Villin, PDG de *France-Soir* depuis 1988. Robert Hersant a mis un veto sur le nom de Philippe Villin. Celui-ci n'est plus PDG du journal populaire. C'est un coup de poignard... et de théâtre. *« La foudre de Robert Hersant lui est tombé dessus. Elle tombe toujours quand on ne l'attend pas et là où l'on ne l'attend pas »*, constate un fidèle du groupe.

Et Philippe Villin ne s'y attendait pas. Joint au téléphone, mercredi, il semblait confiant. Son renouvellement comme PDG ne devait être qu'une formalité : mardi 28 juin, au cours d'un conseil d'administration extraordinaire, un représentant du groupe l'avait assuré de son soutien dans la poursuite des activités de *France-Soir* et de ses suppléments gratuits, de même que dans les recherches d'un « partenaire » pour le journal populaire. Il le répétait jeudi matin au cours d'un comité d'entreprise et donnait rendez-vous aux représentants du personnel pour un conseil d'administration ordinaire à la mi-journée. Entre ces deux réunions, le PDG de *France-Soir* a changé.

Selon l'Agence France-Presse, Robert Hersant, qui avait pris sa décision le matin même, en a prévenu Philippe Villin quelques minutes avant la réunion. Mais lorsque le PDG du *Figaro* a annoncé son vote, la plupart des autres administrateurs ne s'y attendaient pas... Après avoir porté l'estocade, Robert Hersant a été désigné comme nouveau PDG de *France-Soir*, fonction qu'il avait occupée à titre provisoire en 1983.

Comme à chaque fois qu'il prend une décision essentielle, l'information reste confinée à un cercle très restreint. *« Le secret reste pour lui l'arme absolue. Lui seul sait ce qu'il va faire »*, remarque un « baron » du groupe. Aussi Robert Hersant a-t-il refusé de commenter sa décision à l'issue du conseil d'administration, mais a annoncé des explications pour le mardi 5 juillet, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire qu'il devrait présider.

Pour l'heure, Philippe Villin est toujours vice-PDG du *Figaro*. Pour combien de temps ? La question était en cours de négociations. Vendredi 1er juillet dans la matinée, Philippe Villin faisait répondre qu'il n'avait pas de déclaration à faire. Tout reste possible, mais la brutalité de l'annonce de la décision de Robert Hersant semble en tout cas mal augurer de l'avenir de Philippe Villin au sein du groupe. Car la scène de jeudi ressemble fort à une sanction, voire à une disgrâce.

« S'il ne fait pas trop de bêtises »

Au cours d'un dîner, voici quelques années, on demandait à Robert Hersant qui serait son successeur. Il désigna Philippe Villin en ajoutant : *« Le petit jeune, là-bas, s'il ne fait pas trop de bêtises.* (1) » *Depuis, « le jeune homme », comme on le surnomme, a commis quelques bêtises. Il a beaucoup d'ennemis.* Il s'est attiré la défiance de la plupart des salariés, mais Robert Hersant l'a souvent défendu et toujours utilisé. Les choses se sont précipitées ces derniers temps. On lui reproche à la fois sa gestion de *France-Soir* et son comportement médiatique, dont certaines déclarations intempestives, prophétisant volontiers *« la fin d'un groupe »*, en proie à ses derniers *« soubresauts »*. La lecture dans la *Correspondance de la presse* du 29 juin de l'annonce certaine de son renouvellement comme PDG de *France-Soir* a beaucoup énervé l'Avenue du Général-Mangin, dans le seizième arrondissement de Paris, centre des décisions stratégiques du groupe.

Depuis sa nomination en 1988, Philippe Villin n'avait pu redresser *France-Soir*. Les ventes n'ont cessé de décliner, perdant 12 % en deux ans. La diffusion payée totale était de 200 516 en 1993, et la baisse se confirme en 1994. La nouvelle formule, destinée à en faire un journal plus agressif, n'a pas porté ses fruits. Sur le plan financier, M. Villin a déclaré au comité d'entreprise de jeudi matin que le journal perdait 9 millions de francs par mois et qu'il prévoyait un déficit de 110 millions pour 1994. Avait-il reçu l'aval de Robert Hersant pour annoncer qu'il recherchait d'éventuels repreneurs pour *France-Soir* ? Il le laissait entendre, alors que nombreux sont ceux au sein du groupe qui affirment le contraire.

Cette annonce et les rumeurs sur la constitution d'un tour de table pour racheter *le Figaro* sont dénoncées par certains comme *« une opération de déstabilisation bancaire et médiatique considérable »*. Les noms de Jimmy Goldsmith, l'ancien propriétaire de *l'Express*, Bernard Arnault (LVMH), Claude Bébéar (AXA), André Lévy-Lang (Paribas) étaient couramment cités pour ce tour de table, sans avoir été confirmés. Robert Hersant n'aime pas vendre, mais, lorsqu'il doit s'y résoudre, il préfère le faire dans la plus grande discrétion, comme lors de la vente de ses magazines grand public au groupe britannique Emap (*le Monde* du 18 juin).

« RH », comme on le surnomme dans le groupe, confirme ainsi, de façon tonitruante, son retour à la barre. La semaine dernière, il s'installait dans l'ancien bureau de Louis Pauwels, pour reprendre en main *le Figaro magazine* et se rapprocher de ses deux quotidiens. Il affirme ainsi son contrôle sur ses affaires au moment où les rumeurs courent sur l'endettement de son groupe. Il adresse ainsi un message aux banquiers, qui ne cachent pas leurs inquiétudes devant la division des pouvoirs et l'absence de gestionnaire central au sein du groupe. Conforté également par sa réélection au Parlement de Strasbourg, il envoie aussi un message aux politiques pour leur signifier qu'il faudra certainement compter avec le grand journal de la droite française d'ici à l'élection présidentielle de 1995.

ALAIN SALLES

(1) Cité dans *Journaux intimes*, de Françoise Berger (Laffont, 1992).

Un nouveau poids lourd dans l'audiovisuel américain

CBS s'apprête à fusionner avec QVC (télé-achat)

WASHINGTON
de notre correspondant

Dernier avatar du mouvement de rapprochement entre les réseaux de télévision traditionnels et les câblo-opérateurs, CBS, le plus vieux des « networks », s'apprêterait à fusionner avec QVC, la reine du télé-achat, pour former un des plus puissants empires de programmation et de diffusion aux Etats-Unis.

Toujours en cours et confirmées jeudi 30 juin par les deux sociétés, les négociations devraient déboucher sur un accord vers la fin juillet. Elles marquent un revirement dans la stratégie de CBS, jusque-là dernier des grands « networks » américains à refuser de s'associer avec ce concurrent qu'est le « câble » (NBC, ABC et Fox ont toutes développé des chaînes câblées). S'il est conclu, l'accord donnera naissance, écrit le Wall Street Journal, *« à l'un de ces poids lourds de la programmation, qui délivrera ses émissions, jeux et services à domicile à la fois par le câble et les réseaux hertziens »*.

La fusion s'opérerait grâce au rachat de QVC par CBS, quelque 2 milliards de dollars changeant de mains. Le PDG de QVC, Barry Diller, ancien d'ABC puis architecte de la Fox (quatrième « network » aux Etats-Unis, celui de Rupert Murdoch), un des gestionnaires de télévision les plus dynamiques de ces dernières années, deviendrait le PDG de la nouvelle société. Agé de soixante et onze ans, le PDG de CBS, Laurence Tisch, qui possède 20 % du capital de l'entreprise, en céderait la moitié. En échange, il empocherait un demi-milliard de dollars, prendrait sa retraite et présiderait le conseil d'administration de la nouvelle société. CBS – sept stations de télévision etvingt et une stations de radio – posséderait 54 % des actions de la nouvelle compagnie, les actionnaires de QVC (deux chaînes câblées de télé-achat) le reste.

Les deux groupes viennent d'essuyer une série de revers. CBS a connu une année difficile, avec la perte, au profit de la Fox, de ses droits de diffusion du championnat national de football, de ceux d'une des ligues de base-ball au profit d'ABC et de ceux des Jeux olympiques de 1996 au profit de NBC. Ce qui a entraîné le départ de huit de ses stations affiliées. Quant à QVC, son patron, Barry Diller, a échoué dans sa récente tentative de rachat du studio Paramount (dont il fut aussi l'un des animateurs les plus créatifs). Mais rien n'est encore définitif. Et si Laurence Tisch veut voir Barry Diller lui succéder à la tête de la vieille maison, Wall Street spéculait sur l'entrée en lice d'autres candidats au rachat de CBS, comme Disney et Turner Broadcasting Company.

A. Fr.

ALLEMAGNE : la CLT n'entrera pas dans le capital de Vox. – La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) n'entrera pas dans le capital de la chaîne de télévision privée allemande Vox, en liquidation depuis le 1er avril 1994 (*le Monde* du 31 mars). Contrairement à ce qu'avaient annoncé en début de semaine divers journaux, la CLT ne s'est pas entendue avec Bertelsmann, géant des médias allemands et principal actionnaire de Vox. Chaîne de distraction et de fiction lancée sur le câble et le satellite en janvier 1993, Vox a enregistré un déficit cumulé de 400 millions de deutschemarks (environ 1,36 milliard de francs). A la CLT, on précise toutefois que le projet de troisième réseau allemand du groupe – une chaîne de fiction baptisée RTL 3 (*le Monde* du 10 juin) – n'est en aucun cas abandonné.

DANS LA PRESSE

Le retour de M. Arafat en Palestine

International Herald Tribune (David Hoffman) : « Pour les Palestiniens, la visite triomphale de M. Arafat rejoint l'une des émotions les plus profondes et les plus permanentes qu'ils aient ressenties depuis l'humiliation et l'exode de 1948 – l'espoir du retour. Ce n'est pas tellement que cet espoir ait une portée pratique. (...) C'est plutôt le rêve de se remettre d'un sombre chapitre de l'histoire. »

InfoMatin (Dominique Lagarde) : « Le chef de l'OLP est sans doute l'une des personnalités dont on a le plus souvent annoncé la « mort politique ». Chaque fois qu'il est affaibli par une défaite, ou un échec, il trouve le moyen de rebondir (...). Tacticien plus que stratège, il réagit « à l'instinct », face à l'événement. Et il n'est jamais aussi bon que lorsqu'il est au pied du mur. »

Libération (Pierre Haski) : « La déception des Israéliens face à ce personnage qu'ils ont beaucoup de mal à saisir est allée croissant depuis septembre. Ils lui reprochent, contrairement à Sadate, modèle en la matière depuis son voyage à Jérusalem, de ne jamais avoir tenté de séduire ou de convaincre les Israéliens, ou même de leur parler. »

France-Inter (Bernard Guetta) : « Il faudra trouver avec la foule – que Yasser Arafat ne connaît pas et qui ne le connaît pas – un langage commun, celui qui donnera le ton et tracera un programme. Or la voie est formidablement étroite puisqu'il faut à la fois exalter une victoire et faire comprendre que rien n'est encore gagné, mobiliser les Palestiniens et pour autant ne pas paniquer les Israéliens. »

Le chômage en France

Le Figaro (Antoine-Pierre Mariano) : « Dès que l'on cherche à changer une disposition sociale – même s'il est clair que le changement serait bénéfique –, un système autobloquant se déclenche, qui contribue à fossiliser un peu plus les relations sociales. De fait, le gouvernement n'a fait qu'un bout de chemin. Peut-être eût-il dû se montrer plus ambitieux et meilleur pédagogue ? En prenant son temps, on a réussi à débloquer le dossier des retraites, pourquoi ne serait-ce pas possible un jour avec l'emploi ? »

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Le premier ministre ne s'émeut toujours pas. Ce n'est pas son monde qui souffre. Au contraire, son monde, celui de l'argent, ne s'est jamais mieux porté. Le nombre des contribuables assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes est en expansion. C'est le monde d'« en face » qui enrage. »

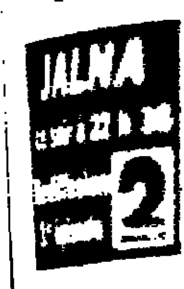
Europe 1 (Alain Duhamel) : « Selon qu'il y a ou non un début d'inversion de la courbe du chômage, le climat sera très différent pendant l'élection présidentielle. C'est ce qui expliquera que la gauche a une chance ou n'en a pas. Mais c'est surtout ce qui départagera Edouard Balladur et Jacques Chirac. »

RTL (Jean-Yves Hollinger) : « Une économie qui va mieux ; une situation sociale qui ne s'améliore pas encore : c'est cette situation pouvant ouvrir la porte à bien des revendications que le premier ministre va devoir gérer avec doigté dans les six prochains mois. Et en plus, sous l'œil attentif d'un ami de trente ans. »

L'attribution des fréquences FM à Paris

La BBC reste sur 107,1

Le World Service de la BBC, qui avait été autorisé à émettre en FM, à Paris, sur le 107,1, jusqu'au 27 juin, pour « fêter » le cinquantième anniversaire du Débarquement, a été autorisé jeudi 30 juin par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à poursuivre ses émissions *sine die*, jusqu'à ce que l'autorisation lui soit officiellement retirée. Chargé d'attribuer cette fréquence, le CSA retarde une décision délicate : l'attribuer prioritairement – ou la refuser – à Radio-Bleue, station publique des « seniors » qui émet actuellement en ondes moyennes, alors que le ministre de la communication, Alain Carignon, vient de *« retirer »* la demande de fréquence qu'il avait déposée à l'automne pour Radio-Bleue, renonçant ainsi à son droit de préemption (*le Monde* du 10 juin). Dans un communiqué publié jeudi 30 juin, le Syndicat des radios généralistes privées (SRGP), qui regroupe RMC, Europe et RTL, s'est inquiété de la candidature de Radio-Bleue, candidature que Jean Maheu, PDG de Radio-France, a renouvelée par écrit. *« Alors que la société nationale bénéficie déjà de plus de la moitié des fréquences disponibles,* [cette attribution], selon le SRGP, *porterait gravement atteinte à la libre concurrence. »* Si le CSA renonce à faire jouer le droit de préemption dont dispose le service public, il devra lancer un appel officiel à candidatures. Celles de la station communautaire Radio-Shalom et de MCM, chaîne musicale par câble et satellite qui bénéficie du soutien du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), semblent les plus sérieuses.



EDITION

Recevant des éditeurs à déjeuner à l'Elysée

M. Mitterrand se préoccupe du « photocopillage »

François Mitterrand a convié jeudi 30 juin à l'Élysée pour un déjeuner, des représentants du monde de l'édition. Étaient notamment présents, outre Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition, Claude Cherki (Seuil), Jérôme Lindon (Minuit), Antoine Gallimard et Christian Bourgois, ainsi que Régine Deforges et Paul Fournel, respectivement ancien et actuel président de la Société des gens de lettres, et Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'Académie de Paris.

Les éditeurs ont à nouveau plaidé en faveur d'une règlementation de la reprographie et contre le « photocopillage » des livres, surtout dans le domaine des sciences humaines. Rappelons que neuf éditeurs viennent de déposer plusieurs plaintes contre X... auprès du tribunal de grande instance de Paris, afin d'obtenir un contrôle et une limitation de la pratique de la reprographie, notamment dans les universités (*le Monde* du 25 juin). Un projet d'accord, mis au point par Jack Lang, alors ministre de la culture et de l'éducation nationale, qui portait sur un montant forfaitaire à verser par les universités aux éditeurs, n'a pas été entériné par François Bayrou et l'actuel gouvernement.

La discussion a également porté sur la question de l'institution du droit de prêt dans les bibliothèques, destiné à rémunérer les éditeurs et les auteurs ou leur ayants droit. Soutenu par la quasi-totalité des éditeurs (sauf les éditeurs d'ouvrages pour la jeunesse) cette mesure, appliquée dans la plupart des pays européens, fait encore l'objet de discussions interministérielles (voir l'article de Jérôme Lindon dans *le Monde* du 23 juin).

Selon plusieurs éditeurs présents à ce déjeuner, M. Mitterrand a révélé que ces questions ne lui avaient pas été soumises et n'avaient pas fait l'objet de communications en conseil des ministres. Il a souhaité que le débat progresse. Jérôme Lindon, quant à lui, s'est réjoui que ces problèmes deviennent enfin public, car *« jusqu'à présent, ce sont surtout des non-décisions qui ont été prises »*, a-t-il déclaré.

P. K.

Nommé président du directoire

Michel Prigent remplace Pierre Angoulvent à la tête des PUF

Normalien, agrégé de lettres classiques, Michel Prigent, quarante-trois ans, vient d'être nommé président du directoire des Presses universitaires de France (PUF), où il était, depuis 1985, directeur éditorial. Il succède à Pierre Angoulvent, soixante-six ans, atteint par la limite d'âge, qui dirigeait cette maison depuis 1968. Pierre Angoulevent devient vice-président du conseil de surveillance et conseiller financier du groupe. Par ailleurs, Bernard Jiquel a été nommé président-directeur général de l'imprimerie des PUF, filiale de la maison.

« Ce changement s'effectue sous le signe de la continuité, affirme Michel Prigent. *Il ne modifie en rien la stratégie éditoriale des Presses universitaires de France. »* Principal éditeur français de sciences humaines, créées en 1921, les PUF publieront à la rentrée le numéro 3 000 de leur célèbre collection *Que sais-je ?*

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 1er JUILLET

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 1.15 les meilleurs moments).
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 2.10).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.55 Série.: Columbo.
22.40 Téléfilm : Ne m'appelez pas ma petite. De Jean Becker.
23.25 Série : Duo d'enfer. de David Hemmings.
0.20 Série : L'Entrepôt du diable. de William Fruet.
2.15 Journal et Météo.
2.20 Jeu : Millionnaire.
2.50 Concert : Orchestre Paul Kuentz.
3.55 TF 1 nuit (et à 4.30).
4.35 Musique.
5.10 Documentaire : Histoires naturelles. Ré, mi-terre, Ré, mi-mer.

FRANCE 2

14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).

16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Goal.
17.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer. Invité : Charles Trenet.
19.59 Journal : Edition spéciale en direct de Gaza, à l'occasion du retour de Yasser Arafat. Avec des invités, des reportages et des duplex avec Jérusalem, Le Caire et Washington ; Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Que le meilleur gagne.
22.30 Feuilleton : Jalna. Jeunesse de Renny, de Philippe Monnier. (1er épisode, rediff.).
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Musiques au cœur des festivals. Présenté par Eve Ruggieri.
1.40 Documentaire : Le Temps des usines.
3.20 Documentaire : Aider l'oreille.
3.50 Dessin animé (et à 4.20).
3.55 Documentaire : Délirenlair.
4.05 24 heures d'info.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Les meilleurs moments de Grèce-Nigéria, en différé de Boston, et d'Argentine-Bulgarie, en différé de Dallas.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Grand frais sur l'archipel, de Bernard Dussol et Denis Bassompierre.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. France : les colombophiles du Nord ; Italie : Calcio in costume ; Etats-Unis : fin de semaine au Minnesota.
22.40 Journal et Météo.
23.05 ▶ Documentaire : 1944, la France libérée. 2. Les libérateurs venus d'outre-mer, de Jim Damour. Historien : Benjamin Stora.
0.00 Documentaire : Les Cavales de la nuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992).
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone. D'une saison en enfer (rediff.).
15.55 Surprises.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : A cause d'elle. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1993).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Kyle McLachlan.
20.30 ▶ Festival de la pub 1994. Présenté par Jérôme Bonaldi.
22.05 Sport : Pétanque. Trohpée Canal + à Chalon-sur-Sâone les 6, 7 et 8 mai.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Une étrangère parmi nous. ■ Film américain de Sidney Lumet (1992).
0.50 Cinéma : Storyville. ■ Film américain de Mark Frost (1992).
2.40 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
3.05 Documentaire : Les Grands Frissons du cinéma d'horreur.
4.30 Le Journal du cinéma.
4.35 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985).
6.45 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Histoire parallèle. Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 25 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Lilly Marcou (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Jacques Higelin (rediff.).
18.45 Cinq minutes sur l'Europe. (redif.)
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Les Cakchiquel mayas du Guatemala. De Bruce McDonald.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Indésirable. De Sigi Rothemund.
22.25 Documentaire : Rites de passage. De Jacques Renard. 2. L'adolescence.
23.15 Cinéma : Rosso. ■■ Film finlandais de Mika Kaunsmaki (1985).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Option danger. De Sarah Hellings.
22.45 Série : Mission impossible. La Mallette.
23.45 Les Enquêtes de Capital (et à 6.35). L'argent du Tour de France.
0.15 ▶ Magazine : Culture pub. Festival du film publicitaire.
1.10 Six minutes première heure.
1.20 Culture rock (et à 7.00). La saga des Rita Mitsouko.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique: Black and Blue. La seconde Anna Livia.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 juin 1955 lors du Festival de Strasbourg) : Symphonie no 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven ; Concerto pour violon et orchestre no 5 en la majeur K 219, de Mozart, par l'Orchestre national, dir. Pierre Monteux.
23.07 Jazz club.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Bernard Pons (Forum RMC-*l'Express*).
France-Inter, 19 h 20 : « A dix mois des présidentielles, les espérances du PS », avec Julien Dray (« Objections »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Morale nautique

LES avions pouvaient bien s'écraser, on pouvait continuer de massacrer au Rwanda : nul ne détournerait nos chaînes de l'événement du jour. Pour la plus grande gloire de la télévision française, il faudra se souvenir de ce soir où Tapie terrassa le zapping. Même costume, même cravate : il occupait simultanément TF 1 et France 2. On imaginait les négociations, les crises de désespoir : il parlerait sur la concurrence, et non chez nous ? Impensable ! Quinze à vingt minutes durant, Tapie s'installa donc en différé sur TF 1, et en direct sur France 2 laquelle, pas peu fière de cette victoire, maintint son bandeau « en direct » pendant toute la durée de la diffusion. Qu'on se le dise : chez M. Elkabbach, on offrait du Tapie tout frais, et non de la conserve.

Même costume, même cravate, et mêmes accents de démoralisation nationale. Car les deux principales chaînes françaises, au même instant, ouvrirent leur antenne à une plaidoierie limpide, faute d'être efficace : tous pourris. Qui peut se vanter d'être tout à fait clair ? Personne ! *« Monsieur Amar, si on met un gendarme un an dans le coffre de votre voiture, au bout d'un an, vous n'aurez plus de permis de conduire. »* Tous corrompus. Tous fautifs, peu ou prou, voleurs d'œuf et voleurs de bœuf. Les grandes entreprises qui entretiennent *« des relations équivoques avec le monde politique »*, les partis, la droite, la gauche, la police, les ministres, les médias : ainsi depuis quelques jours, devant chaque micro qui se tend, et devant tous, quand tous se tendent en même temps, le député mis en examen s'efforce-t-il de contaminer, non seulement la classe politique, mais la société tout entière. Si je tombe, que tout s'effondre avec moi !

Au soir de sa levée d'immunité, chez Christine Ockrent, il lançait ainsi cette attendrissante exhortation à ses chers amis socialistes : ne vous laissez pas intimider par la droite ! Cinquante affaires Urba n'arriveront jamais au quart des sommes détournées par la droite ! En trois phrases, et sous couvert de sollicitude, quels flots de poison sur ses anciens collègues du gouvernement, qui n'en ont guère besoin !

Et le poison, bien entendu, fait son œuvre. Interrogée voici quelques jours sur LCI, la nouvelle chaîne d'information câblée de TF 1, Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre socialiste, louait le propriétaire du *Phocéa* d'avoir tenu à immatriculer son yacht en France, et non point à l'étranger. On se pinça, cosncients d'avoir franchi un cap, d'en être arrivés à cet instant délicieux où les socialistes commencent à débattre à la télévision des avantages comparés des immatriculations de yachts. La ligne des fabiusiens, sur cette question de morale nautique, diffère-t-elle notablement de celle des jospino-emmanuellistes ? Comment les rocardiens voient-ils les choses ? On brûle de le savoir.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 2 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée.
10.28 Météo des plages.
10.30 Télévitrine.
10.48 Météo (et à 11.53).
10.50 Ça me dit... et vous ?
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Les Femmes aux bijoux, de Jane Lagier et Jean-Claude Bruzzi.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police ; A 15.15, Téléfilm : La Star et le Diplomate.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Série : Tonnerre de feu.
18.55 Sport : Football. Coupe du monde (8es de finale) : Allemagne-Belgique en direct de Chicago ; A 19.50, mi-temps, Tiercé et La Minute hippique ; A 20.05, 2e mi-temps.
21.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Spécial F1 et Météo.
21.40 Variétés : Une nuit à Monte-Carlo. Présenté par Michel Drucker et Claudia Schiffer. Remise des World Music Awards. Avec Whitney Houston, Prince, Placido Domingo, Ray Charles, Kenny G., Ace of Base, 2 Unlimited, Dr Alban, Scorpions, Eros Ramazzotti, Miguel Bosè, Stephan Eicher, Jordy.
23.30 Série : Duo d'enfer. de Rob Bowman.
0.25 Magazine : Formule 1. Grand Prix de France à Nevers Magny-Cours.
0.55 Magazine : L'Europe en route.
1.00 Journal et Météo.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.25 TF1 nuit (et à 2.30, 3.30, 4.00, 4.35).
1.30 Feuilleton : Cités à la dérive (1er épisode).
2.35 Documentaire : Histoires naturelles.
3.35 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.10 Série : Côté cœur.
4.40 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Télévisator 2.
11.15 Expression directe. CFDT.
11.25 Jeu : Ces années-là.
11.55 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny. 1. L'Ecole de l'arnaque ; 2. Superpredator.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.
13.25 Série : RG. Bêtes et méchants, de Hugues de La Laugardière, avec Victor Lanoux, Clémentine Célarié.
14.55 Magazine : En attendant le Tour. Présenté par Patrick Chêne et Christine Miller.
16.00 Sport : Cyclisme. Tour de France : Lille-Euralille, prologue, contre-la-montre individuel (7,2 km).
18.10 Magazine : Vélo club. Présenté par Gérard Holtz.
19.15 INC.
19.20 Divertissement : Rien à cirer.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Cendrine Dominguez et Patrice Laffont. Spécial animateurs. Avec Gérard Holtz, Sonia Dubois, Nathalie Simon, Patrick Chêne, Christian Morin, Pascal Légitimus.
22.40 Téléfilm : Pour le meilleur et pour le pire. De Clive Donner, avec Kate Nelligan, Wolgang Bathke.
0.20 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Long-courrier. Présenté par Thierry Ardisson. Une nuit à Rio. Rencontres avec Chico Buarque, Jean-Gabriel Albicoco, Maria Paula, Tom Jobim, Sandra Wernec, Ronald Biggs, Don Pedro.
1.45 Jeu : Que le meilleur gagne (rediff.).
3.15 Série : Autrement dit.
4.10 24 heures d'info.
4.25 Documentaire : Urti. Nicaragua, la situation de l'enfance.
4.45 Documentaire : Les Sept de l'Indrasan.
5.05 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : L'Heure du golf.
7.30 Bonjour les petits loups.
8.30 Les Minikeums.
10.05 Magazine : D'un soleil à l'autre.
10.35 Magazine : Terres francophones. Cambodge, Laos et Vietnam : la renaissance d'une francophonie, de Mona Makki.
11.05 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Autour du Tour. En direct de Lille. Grand témoin : Line Renaud. Invités : Jean-Marie Leblanc, Daniel Mesguich, Jacques Bonnaffé.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Couleur pays. Evasion : les grottes de Chorange dans le Vercors, le mont Ventoux et le mont Aiguille en Isère ; A 13.55, En flânant avec Roger Gicquel à Pont-Aven ; A 14.55, Méridionales : la Provence des peintres ; A 15.20, Passion pêche : dans les Vosges ; A 15.45, Littoral : île de Sein, île de Batz ; A 16.20, Tiercé ; A 16.35, Génération sensations : le jet-ski ; A 16.45, Boulogne-sur-Mer : Festival de la côte d'Opale et clin d'œil au Tour de France qui commence à Lille.

17.50 Magazine : Montagne. René à la Jeanne, de Gilles Chappaz.
18.20 Expression directe. CGC.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Trésor de Rackham le Rouge.
20.35 Divertissement : Benny Hill.
21.10 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin, avec Marina Orsini, Roy Dupuis (1er épisode).
22.30 Sport : Football. Coupe du monde (8es de finale) : Espagne-Suisse en direct de Washington.
0.30 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez.
1.45 Musique : Cadran lunaire. *Trente-deux variations en ut mineur*, de Beethoven, par Gisèle Magnan, piano.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up (et à 7.24, 12.29, 1.34).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.15 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 13. Explosions en miniature.
8.40 Téléfilm : Une qui promet. De Marianne Lamour, avec Lambert Wilson, Cécile Pallas.
10.15 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991). Avec Tom Hulce, Lolita Davidovich, Bob Hoskins.

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Spectacle : Prince, The Beautiful Experience.
14.35 Surprises.
14.45 Sport : Tennis. Finale dames, en direct de Wimbledon.
17.05 Documentaire : L'Art du guerrier.
18.00 Série animée : Ren et Stimpy Show.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Spectacle : Madonna. The Girlie Show.
20.30 Téléfilm : Secret militaire. De Marc Evans, avec Maggie O'Neill, Christopher Eccleston.
22.30 Documentaire : Le Cinéma les effets spéciaux. 14. Les trucages numériques.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Documentaire : Iles... était une fois les Caraïbes.
23.53 Surprises.
0.00 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
0.05 Cinéma : Ice Woman. Film américain, classé X, de Michael Zen (1993).
1.35 Cinéma : L'Odeur de la papaye verte. ■ Film français de Tran Ahn Hung (1993) (v.o.).
3.15 Cinéma : Le Cobaye. ■ Film américain de Brett Leonard (1992).
4.55 Surprises.
5.05 Cinéma : L'Absence. □ Film franco-germano-espagnol de Peter Handke (1992).
6.50 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Les Légions du pape noir. De Christophe Barreyre et Guy Seguez. 2. Les éducateurs (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Cuba, musique et révolution ; Convention internationale du tatouage ; BD ; Patra ; Munir Bachir ; La danse de Mao ; La boxe thaïlandaise ; Yo Ho Délic ; US3 (rediff.).
19.00 Série : Belphégor. De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'année géopolitique.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités américaines et japonaises de la semaine du 2 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et William Harper.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Amour en suspens. De Thomas Riedelsheimer.
22.00 Cinéma : Le Plongeon. ■■ Film italien de Massimo Martella (1993). Avec Vincenzo Salemme, Carlotta Natoli, Arturo Paglia (v.o.).
23.35 Magazine : Snark. Médiations, de Gary Hill ; Bleu-blanc-rouge, de Jean-Louis Bompoint ; En caméra portée, de Tony Hill ; Courrier à petite vitesse, d'Alison Snowden ; Vacances, de Zbigniew Rybczynski.
0.00 Musique : Jazz in the Night. Joe Louis Walker and the Boss Talkers (30 min).

M 6

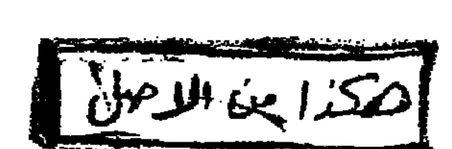
8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.50 Série : V.
14.45 Série : Berlin antigang.
15.40 Série : Pause café.
16.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.45 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 2.30). L'Argent du Tour de France.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.25) Les enfants royaux britanniques.
20.45 Téléfilm : Les Windsor, la force d'un amour. De Charles Jarrott.
22.35 Documentaire : Il était une fois... la malédiction des Windsor. De René Jean Bouyer.
23.35 Téléfilm : Un bébé en sursis. De John Korty, avec John Lithgow, Mary Beth Hurt.
1.15 Six minutes première heure.
1.30 Boulevard des clips.
2.55 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jacques Martinez, peintre.
20.45 Fiction. Au ralenti, d'Eduardo Pavlovsky ; la Communication de Philippe Dohy.
22.35 Musique : Opus. L'Orgue de Barbarie, avec Pierre Charial.

FRANCE MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 30 avril à l'Opéra de Paris) : Alceste, tradégie lyrique en trois actes, de Gluck, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Graeme Jenkins ; sol. : Françoise Pollet, Gary Lakes, Philippe Rouillon, René Massis, Jean-Luc Viala, Boris Martinovic, Till Fechner.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes no 6 en ut majeur, de Mica ; Duo pour violon et alto en sol majeur K 423, de Mozart ; Sonate pour violoncelle et piano no 3 en la majeur, de Beethoven.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.



Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Faust Maradona

HORREUR et damnation. C'est la tête couverte de cendres qu'il faut ici implorer le pardon. *Dans la chronique consacrée hier au* prince de Galles, il y eut le mot de trop, le mot qui tue, « divorce ». C'était prendre ses intuitions pour la réalité et *ramener l'information à un acte manqué. Les aventures* du prince et de Lady Di, auxquelles on n'a sans doute prêté qu'une indolente passion, ont beau avoir l'allure *d'un divorce, le goût d'un divorce, elles ne sont pas* divorce. Pas encore, en tout cas. Les grands de ce monde se séparent. Voilà toute la nuance. Et elle est d'impor*tance pour l'accession au* trône.

La seule chose à faire est donc de rétablir la vérité. En plaidant simplement les circonstances exténuantes. On ne saurait être à la fois à la cour et au Mondial, aux affaires de cœur et à celles du *foot. Or une folie douce* pousse à ne pas manquer un seul match, un seul but, un seul instant du spectacle quadriennal du football. Une sorte d'auto-assignation à écran avec *risque d'escarres et carton blême permanent.*

Et qu'arrive-t-il? *Le pire. Un autre prince, de la planète* ronde celui-là, aurait fauté. Maradona, dans le langage coloré du milieu, pourrait avoir un peu chargé la mule. Un soupçon de dopage à l'éphé*drine flotte sur sa marmite*. Et voici *notre* Lazare, revenu du tombeau des proscrits, contraint d'y retourner. De même que nos divorces ne sont pas divorces, sa rédemp*tion n'aurait pas été rédemption. Encore qu'il faille se* méfier et écouter la plaidoirie de la défense, la complainte du pauvre Diego. Après tout, même un Maradona a un droit *imprescriptible au rhume*. Et à *son âge,* bon sirop vaut mieux que long discours.

Mais admettons avec la FIFA l'hypothèse de la tentation, de l'élixir de jouvence un peu frelaté. Ce serait moins condamnable que pathétique. *Maradona courant après* Maradona dans un pacte faustien. Sans doute ne se remet-on pas d'avoir eu, au sens premier du terme, le *monde à ses pieds* et d'avoir *tout gâché pour des pincées* de cocaïne.

Diego *Maradona, enfant de* la balle, était en Coupe d'appel pour sa gloire perdue. C'était comme une histoire édifiante à raconter le soir aux enfants des écoles de foot*ball. Ou comme une belle histoire* hollywoodienne, Diego le retour, avec pluie de dollars, violons de presse et reconnaissance de la nation argentine.

Le pari semblait gagné avec *l'aide de la machine à remonter le temps perdu et à effacer* les kilos gagnés. Maradona redevenait une star et un héros. Le sport a toujours besoin de héros positifs. Mais pas au contrôle antidopage. Et *voici le malheureux pour* la deuxième fois exclu du Temple.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs; « l'Avis du médiateur », par André Laurens : « Ils ont débarqué » *(page 2.)*

INTERNATIONAL

Italie : la démission du conseil d'administration de la RAI

Les cinq membres du conseil d'administration de la télévision publique italienne (RAI) ont présenté leur démission, jeudi 30 juin, pour protester contre *ce qu'ils considèrent comme* la volonté de mainmise du gouvernement de M. Berlusconi sur les chaînes publiques *(page 4.)*

M. Clinton et l'affaire Whitewater

Dans son rapport préliminaire sur l'affaire Whitewater, le procureur spécial Robert Fiske a estimé, jeudi 30 juin, qu'il n'y avait pas matière à poursuite *judiciaire contre le président* Clinton *ni contre ses collaborateurs.* Si le dossier est loin d'être clos, la nouvelle a réjoui la Maison Blanche alors que la cote de *popularité* de M. Clinton baisse à nouveau dans les sondages *(page 5.)*

ESPACE EUROPÉEN

Déchirure en Crimée

La Russie et l'Ukraine ont engagé une querelle territoriale *autour de la Crimée*. La presqu'île, qui connaît une économie en pleine décrépitude, est un point stratégique prépondérant avec *le port de Sébastopol* et la flotte de la mer Noire *(page 7.)*

SOCIÉTÉ

La France fait retarder l'adoption de normes de protection plus strictes contre la radioactivité

Sous la pression de la France, le conseil des gouverneurs de l'Agence Internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a remis à une prochaine réunion *l'adoption – prévue initialement* le 10 juin à Vienne (Autriche) – de nouvelles normes de protection qui abaissent la limite *annuelle d'exposition à la* radioactivité pour la population et les travailleurs du nucléaire. De nombreux responsables du secteur nucléaire qualifient d'« erreur politique grave » cette « volte-face » *(page 14.)*

CULTURE

L'architecture des immeubles de presse au pavillon de l'Arsenal à Paris

La dernière des grandes expo*sitions du pavillon de l'Arsenal,* « Enquête sur les sièges de l'info », s'intéresse aux immeubles de presse. On y découvre, notamment, les façades de journaux et médias audiovisuels *(page 16.)*

ÉCONOMIE

L'OCDE révise à la hausse ses prévisions de croissance

La croissance de la zone OCDE devrait être de plus de 2,5 % cette année et d'environ 3 % en 1995, *selon les perspectives* de l'Organisation publiées jeudi 30 juin. Ces chiffres témoignent d'une révision en hausse par rapport aux prévi*sions établies il y a six mois* *(page 19.)*

SERVICES

Abonnements VI
Annonces classées 8
Carnet 17
Jeux VII
Marchés financiers 20-21
Météorologie 17
Radio-télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

Quinze années de *tâtonnements de la « politique* de la ville » ne sont parvenues souvent qu'à limiter les ravages de la crise. L'action de l'Etat pâtit d'un manque de cohérence *et, faute de dessein* clair, ne peut répondre à l'aggravation des exclusions sociales.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » *daté vendredi 1er juillet 1994* a été tiré à 469 435 exemplaires

La négociation du contrat de plan de La Poste

Les fonds collectés par les comptes chèques postaux pourraient être confiés à une structure indépendante

L'élaboration du contrat de plan de La Poste s'avère extrêmement délicate. Le dossier est entré en phase ultime d'arbitrage. La date de bouclage initiale – fixée au début juillet – ne sera pas respectée. Les fonds collectés par les comptes chèques postaux (CCP) devraient échapper au Trésor pour être confiés à une structure indépendante. Ce montage financier est l'objet de négociations très serrées qui pourraient aboutir d'ici une quinzaine de jours.

Le contrat de plan qui doit fixer les relations entre les pouvoirs publics et l'exploitant postal est d'une importance fondamentale. C'est un aphorisme : l'autonomie de gestion prévue par la réforme Quilès du 1er janvier 1991 n'a jamais été appliquée. Depuis cette date, La Poste n'est théoriquement plus une administration, dont le budget est une annexe de celui de l'Etat, mais un établissement public autonôme, doté d'un bilan et d'un compte de résultats qui lui sont théoriquement propres. Les pouvoirs publics – dans ce cas précis, les directions du budget et du Trésor des différents ministres de l'économie – ont toujours eu une attitude extrêmement ambiguë à l'égard d'une réforme qui, si elle était correctement appliquée, priverait l'Etat de sa *traditionnelle* vache à lait.

En fixant noir sur blanc les prélèvements que l'Etat est en droit d'effectuer, en déterminant sa contribution aux différentes missions de service public assignées à l'exploitant postal (aide à la presse, présence postale en *milieu rural*), le contrat de plan doit rendre plus difficile les dérapages, et ôte du même coup au Trésor certaines facilités.

Pour une fois, la volonté d'aboutir semble réelle. Alors que La Poste n'a eu, depuis 1991, que des contrats de plan transitoires et incomplets – renvoyant par exemple à des documents ultérieurs la question ultrasensible des relations financières avec l'Etat –, Gérard Longuet, le ministre de tutelle, annonçait, dès son arrivée aux affaires, l'ouverture de ce grand chantier.

Complètement remaniées pour cause d'alternance gouvernementale, les équipes dirigeantes de La Poste se sont mises au travail au début de l'année 1994. Le document qu'elles ont remis à la fin du printemps a fait l'objet de premiers amendements apportés par le ministère de l'industrie et par celui des postes et télécommunications. Malgré ces « assouplissements », la copie, aujourd'hui défendue à Matignon par La Poste et son ministère de tutelle, n'en demeure pas moins explosive, au vu des critères de lecture de Bercy. Les discussions se polarisent autour des paramètres financiers : la rémunération de la collecte des comptes chèques et des produits d'épargne classiques, jusqu'ici fixés par la tutelle; les retraites des postiers; et l'endettement très lourd de l'exploitant postal.

Un endettement de 36 milliards de francs

La Poste est endettée à hauteur de 36 milliards de francs pour 9 milliards de fonds propres. Considérant que cet endettement résulte en grande partie du comportement de l'Etat à son égard (non seulement elle n'a jamais reçu un sou de subventions, de dotations en capital, mais ses recettes notamment le prix du timbre, sont fixées par la tutelle, suivant des considérations plus politiques qu'économiques), l'exploitant public demande qu'on allège un peu son fardeau.

Il en est de même pour les retraites des agents, entièrement imputées à l'exploitant public, et qui représentent une charge à provisionner de 172 milliards de francs. Sur ces deux points, il n'est pas évident que Matignon lui donne satisfaction. En revanche, la rémunération de la collecte des CCP par le Trésor et des fonds d'épargne par la Caisse nationale d'épargne devrait être l'objet d'une grande réforme. L'idée est de confier désormais une partie des fonds collectés par La Poste à une structure indépendante chargée de les faire fructifier. Plusieurs schémas ont été envisagés. Une filiale de La Poste? Cette solution a été repoussée d'entrée de jeu. *« Proposer une formule qui aurait pu être assimilée à la création d'une banque postale aurait immédiatement déclenché les foudres de la direction du Trésor, aiguillonnée par le lobby de l'Association française des banques (AFB) »*, souligne un proche du dossier.

Une filiale *ad hoc* de la Caisse des dépôts? Ce schéma a tenu la corde jusqu'à très récemment. Il a été finalement jugé incompatible avec la réforme de cet organisme financier. Maintenant, sont évoquées *« une ou plusieurs sociétés, publiques et peut-être même privées, qui prendraient en charge les fonds collectés par les CCP »*. Les modalités sont encore en discussion. Les négociations très serrées pourraient aboutir d'ici une quinzaine de jours.

CAROLINE MONNOT

Le bulletin de santé du chef de l'Etat : « Les examens sont normaux »

Un bilan de santé du président de la République a été rendu public jeudi 30 juin. Signé par le médecin personnel de M. Mitterrand, le docteur Claude Gubler, ce bulletin est rédigé comme suit :

« M. François Mitterrand, président de la République, a subi régulièrement durant le premier semestre de l'année 1994 des examens cliniques, biologiques et paracliniques comme cela est habituel dans le cadre du suivi de son intervention chirurgicale de 1992. Actuellement, sur le plan général, aucun trouble particulier n'est à signaler, et les examens effectués dans ce sens sont normaux. Sur le plan carcinologique, la recherche de localisation secondaire est négative tant au niveau des résultats de l'imagerie que de la biologie et particulièrement sur le plan phosphocalcique. Sur le plan urologique, les résultats fonctionnels de l'intervention sont toujours satisfaisants. Les échographies ont toutefois décelé un léger retentissement mécanique dans la zone de résection sur la jonction urétérale. Un suivi régulier est effectué. »

[Le président de la République avait été opéré le 11 septembre 1992 d'un cancer de la prostate. Son précédent bulletin de santé, publié le 21 décembre 1993, indiquait que, parmi les marqueurs spécifiques du cancer de la prostate, les phosphatases acides et alcalines étaient normales tandis que le taux de PSA (prostatic specific antigen) était *« identique au précédent »*, soit 25 microgrammes par litre. Aucun nouveau dosage n'ayant été rendu public par le docteur Gubler, il est difficile d'avoir une idée précise de l'évolution du cancer dont souffre M. Mitterrand. Il est en particulier impossible de savoir si le traitement (agonistes de la *LH-RH* et antiandrogènes) est parvenu à normaliser le taux de PSA, le principal indicateur d'évolutivité du cancer de la prostate.]

La fin de la session ordinaire du Parlement

Les « diverses mesures d'ordre économique » ont été adoptées

Le Parlement a définitivement adopté, jeudi 30 juin, le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, dans le texte auquel était parvenu la commission mixte paritaire après une lecture dans chaque assemblée *(le Monde* daté 19-20 juin et des 30 juin et 1er juillet). A l'Assemblée nationale comme au Sénat, le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF ont voté contre.

• Assouplissement de la loi anticorruption en matière de délégations de service public. C'est la rédaction du Sénat qui a été retenue. La prolongation des concessions de service public sera donc autorisée lorsque le délégataire se voit contraint de réaliser, à la demande du délégant, non plus nécessairement des *« travaux »*, comme le prévoyait la loi Sapin, mais des *« investissements matériels ou immatériels »* non prévus au contrat initial. En outre, *« lorsque le montant total estimé des sommes perçues par le délégataire, en application de la convention et pour toute la durée de celle-ci, est inférieur à un seuil de 1 350 000 F hors taxes »*, les formalités de passation des contrats de délégation sont allégées.

• Caisse des dépôts et consignations. Il est mis fin à l'inamovibilité du directeur général de la caisse ; celui-ci sera nommé pour un mandat renouvelable de cinq ans par décret en conseil des ministres. Les parlementaires ont finalement obtenu que la commission de surveillance, composée pour un tiers de représentants du Parlement, conserve le droit de proposer la révocation du directeur général.

• Assouplissement de la loi Evin. L'affichage publicitaire pour les boissons alcooliques sera à nouveau autorisé sur tout le territoire.

• Amendement Gomez. Est supprimée l'interdiction faite aux administrateurs des entreprises publiques d'accomplir plus de trois mandats consécutifs. Cette disposition permet à Alain Gomez, président de Thomson SA depuis 1982, d'être renouvelé à la tête de ce groupe.

• Air France. Le texte facilite la transformation d'Air France en société anonyme et permet à l'Etat de céder gratuitement des actions de la compagnie à ses salariés en contrepartie d'une diminution de salaire.

Relèvement du plafond des CODEVI

• Logements neufs. Le délai imparti pour bénéficier de l'exonération temporaire des droits de mutation à titre gratuit pour l'achat d'un logement neuf est prolongé de quatre mois (du 1er septembre au 31 décembre 1994).

• Divers. En outre le texte assujettit les entreprises de réassurance au contrôle de l'Etat, rend obligatoire l'adhésion des établissements de crédit à un système de garantie des dépôts, met fin au statut particulier du Crédit national et du Comptoir des entrepreneurs, modernise la profession d'expert-comptable, abroge la base législative du contrat d'insertion professionnelle, regroupe les chambres consulaires sous le terme générique d'établissements publics économiques, porte de 20 000 F à 30 000 F le plafond légal des CODEVI et oblige l'Etat à fournir chaque année au Parlement un rapport retraçant la situation économique des sociétés dont il détient au moins 50 % du capital, et de ses établissement publics industriels et commerciaux.

CÉCILE CHAMBRAUD

Récupéré au large de Cherbourg

Le canon de l'« Alabama »

CHERBOURG

de notre correspondant

Des plongeurs sont parvenus, mercredi 29 juin, à *extraire de l'épave de l'Alabama,* un navire sudiste coulé, il y a cent trente ans, par cinquante-huit mètres de fond au large de Cherbourg (Manche), l'un de ses canons. Repêché avec le concours de la marine pour être traité par un laboratoire d'EDF à Cannes, ce canon de type Blakeley a d'abord recraché un magnifique tourteau avant de révéler qu'un obus de cent livres était prêt à être tiré par l'*Alabama* lorsque celui-ci fut coulé, en 1864, par le navire nordiste *Kearsage* qui le traquait depuis plusieurs jours.

L'*Alabama* venait d'accomplir une fulgurante carrière de *raider*, écumant en vingt-deux mois les océans Atlantique et Indien, où il avait pris ou détruit soixante-cinq navires des Etats de l'Union avant de venir dans la Manche pour réparer ses avaries et faire de l'eau. Une occasion inespérée pour le *Kearsage* de mettre fin à sa carrière dévastatrice. Le 19 juin 1864, l'*Alabama* était en effet contraint de quitter Cherbourg, port neutre, pour affronter, en état d'infériorité, son adversaire. Après deux heures d'un combat suivi en direct par une foule nombreuse accourue de Paris et de Londres par chemin de fer ou par bateau, il avait coulé à la limite des eaux françaises.

C'est grâce à l'acharnement d'un petit groupe de bénévoles animé par un mordu d'archéologie sous-marine, le commandant Max Guérout – et avec le soutien du ministère de la culture, d'EDF, de la COGEMA, de la ville, et de la chambre de commerce de Cherbourg, de la marine nationale, et de la fondation CSS (Confederated States Ships) présidée par Mme Uliane Bonnel – qu'il fut décidé d'aller récupérer le canon de l'*Alabama*.

La présente campagne de fouilles est observée par une petite délégation de Mobile (Alabama), où un musée pourrait être créé avec le concours de la CSS, le gouvernement des Etats-Unis ayant revendiqué la totalité des objets retirés de l'épave. Remis à la délégation américaine, le crabe locataire du canon sera naturalisé par un taxidermiste local avant d'être expédié à Mobile.

RENÉ MOIRAND

Le Monde

temps libre

TABLE

« Catalunya Nort »


D. LERAULT/DIAF

Nous sommes ici en Catalogne du Nord, « Catalunya nort », pour être plus précis et pour faire plus local. Capitale Perpignan, région Roussillon. Terres rieuses et robustes, colorées et viriles. Les vins que l'on y élève sont à l'image de ce terroir de haut tempérament : la Saint-Bacchus, que l'on a célébré là-bas récemment, démontrait une fois encore la constance de leurs qualités.
(Lire page VI.)

VOYAGE

Leptis la romaine

Il était natif de Leptis, ville de Tripolitaine, ce Septime Sévère fait empereur à Rome en 193. Installé à la magistrature suprême, il se pencha aussitôt avec ardeur sur le destin de sa cité de naissance et lui accorder avec générosité l'or de l'Etat. Leptis devint Leptis-Magna. Admirable, excessive, grandiose. Malencontreusement, son apogée devait coïncider avec le déclin de l'empire. Arrivèrent les Arabes, suivis du sable qui doucement engloutit la ville. Visite la Leptis retrouvée.
(Lire pages IV et V.)



EN VILLE

Varsovie


CLAUDINE DOURY/VU

Rue du Nouveau Monde, Nowy Swiat, une rue de Varsovie que l'on peut difficilement contourner. Tout est là, tout est dit.
(Lire page III.)

Lire aussi

Ventes Bronzes de Giacometti *(Page II.)*

Philathélie Voyage dans la Meuse *(Page VII.)*

L'Œil de Claude Sarraute *(Page II.)*

PATRIMOINE

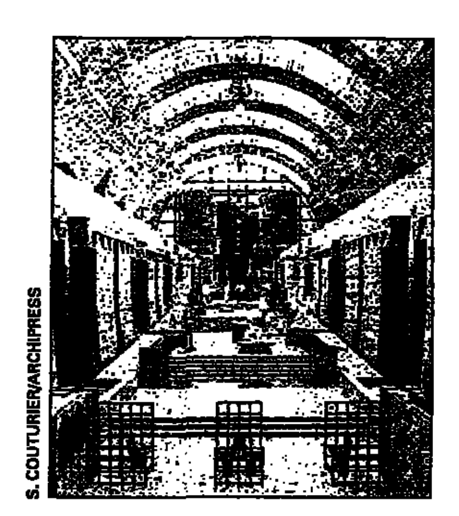
On ne jette plus les usines, on n'envoie plus les gares à la ferraille. Terminé. L'époque refuse de se séparer des vestiges grandioses et parfois encombrants du triomphe industriel. Elle les maintient, les vénère et souvent cherche à les rendre utiles. Elle veut en faire le cadre, le décor, d'un nouvel usage.

Exemple tout récent, à Londres, sur la rive sud de la Tamise, cette centrale thermique en brique sombre, avec ses cheminées gigantesques, son architecture massive, machine géante endormie, manettes arrêtées, toutes vapeurs stoppées depuis plus de vingt ans et qui n'a pas laissé indifférents les responsables de la Tate Gallery.

Que fallait-il faire de la gare d'Orsay ? Un musée remarquable, tout simplement

A la recherche d'espaces nouveaux pour accrocher les collections d'art moderne, installer des sculptures, le musée, trop à l'étroit dans son édifice du quartier de Chelsea, a lancé un concours international d'architecture pour la réutilisation de la centrale thermique, « monument » dessiné et construit dans les années 30 (*le Monde* du 6 mai).

Du neuf


S. COUTURIER/ARCHIPRESS

avec du beau

C'est une première dans la capitale britannique. Seuls, jusqu'à présent, des entrepôts avaient été réaménagés, dans le nord du pays, pour la première annexe en province de cette même Tate Gallery.

En France, après le choc de la démolition des Halles de Baltard, bataille perdue pour le patrimoine métallique du XIXe siècle, l'opinion et les politiques ont viré de bord. D'abord condamnée à disparaître, la gare d'Orsay, cette grande bâtarde qui cachait voûte et verrière derrière l'apparat de sa façade rococo, était sauvée, restaurée, anoblie en musée. Le débat se déplaçait de sa conservation – qui ne faisait plus aucun doute – à la présentation des œuvres, dont on se demandait si elles n'allaient pas être écrasées par l'écrin.

Car le souci de conservation a pris, depuis vingt ans, une telle ampleur, notre mémoire collective est devenue si boulimique, qu'elle doit se chercher constamment des excuses dans le registre de l'efficacité et de l'utilité. Mérimée, parcourant la France pour alerter ses contemporains sur le triste état dans lequel il trouvait églises, châteaux et cathédrales, n'avait pas forcément à leur proposer une fonction nouvelle dans la société de son temps. Ici, pour l'entrepôt et la fabrique, la gare ou l'usine, il serait absurde de conserver à vide.

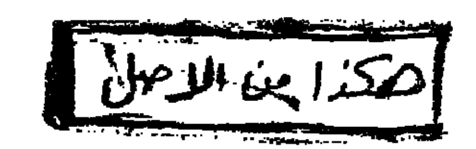
Ainsi des bâtiments Lainé à Bordeaux offrant, derrière de hauts murs austères, un lieu d'accueil monumental au centre d'art contemporain ; ainsi des châteaux forts de l'industrie comme la filature Motte-Bossut, à Roubaix, aménagée par Alain Sarfati en centre des archives du travail ; ainsi des usines Le Blan à Lille, converties en logements par les architectes Reichen et Robert, pionniers en France de ce mode d'intervention, qui se verront confier aussi la rénovation de la Grande Halle de La Villette, puis des usines Menier à Noisiel, près de Paris, florilège de l'architecture de brique décorative.

Ainsi de ce grand chantier transalpin qu'est, à Turin, la rénovation, par Renzo Piano, du Lingotto, usine construite avant 1920 pour les automobiles Fiat, fermée il y a quinze ans et en cours de transformation aujourd'hui.

Il semble loin le temps où André Fermigier devait clamer que « l'architecture ne s'arrête pas en 1800 » pour faire admettre au panthéon des monuments les chefs-d'œuvre de l'époque industrielle. Vingt ans plus tard, les registres d'inventaire s'alourdissent chaque jour de nouveaux « cas » intéressants. Avec, pour les édifices les plus jeunes, une difficulté technique nouvelle : un béton souvent plus fragile que la pierre...

Michèle Champenois

Lire page VIII l'article sur le Lingotto de Turin.



Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Cheval à tout faire

Un vrai cauchemar pour Jacques Toubon, ministre de la culture, que ce premier French Quarter Horse Festival qui, du 1er au 4 juillet, au centre équestre Cristal les Rangs d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) qui multipliera les provocations linguistiques.

Au programme, *cutting* (tri du bétail), *team-penning* (trois cavaliers doivent, dans un temps minimal, mettre trois veaux dans un enclos), *trail-horse* (un parcours d'obstacles divers), *western pleasure* (une démonstration d'allures coulées), *reinning* (figures imposées dont les *spins* – pivots très rapides sur l'arrière-main – et *sliding stops* – arrêts glissés –), *pole-bending* (slalom en ligne droite), *barrel race* (course autour de trois tonneaux), *hunter under saddle* (épreuve de style) et *working hunter* (saut d'obstacles privilégiant le style).

Compagnon des pionniers de la conquête de l'Ouest, athlète au cœur tendre et généreux, le quarter horse (2,8 millions de par le monde), qui doit son nom à sa rapidité sur un quart de mile, est une race d'origine américaine. D'où les dénominations des épreuves de dressage, de vitesse et de conduite du bétail qui seront présentées dans le cadre de ce spectacle à la gloire de cet étonnant cheval à tout faire. Une fête à laquelle participeront, outre des représentants d'Amérique du Nord, la fine fleur de l'élevage européen (dix nations représentées) et où musique et cuisine américaines seront également à l'honneur. De Paris, autoroute A4, sortie en direction de Pontault-Combault puis Francilienne N 104 jusqu'à Ozoir-la-Ferrière.

Paris sous la loupe


JEAN-LOUIS COURTINAT/RAPHO

De l'utopie planifiée à l'aube des « trente glorieuses » à la réalité contemporaine des « fractures spatiales », reflets des fractures sociales, quel paysage, quel bilan des développements et des désordres urbains présente le microcosme parisien ? Sous la direction de Marcel Roncayolo, un numéro spécial de la revue *le Débat* dessine le paysage du « Nouveau Paris » : perception et pratique de la ville au quotidien, analyse des mutations, Paris en mouvement... un panorama sous forme de bilans et perspectives sous les regards croisés d'une trentaine d'intervenants – urbanistes, politologues, géographes, sociologues, linguistes, historiens de l'architecture, écrivains... (*le Débat* n° 80, mai-août 1994, 120 F).

Les roses d'Enghien

Depuis le 18 juin, Enghien-les-Bains dispose d'un jardin principalement consacré aux roses. Le nouveau parc, d'une superficie de 5 000 mètres carrés, présente près de mille quatre cents rosiers entourés de mille huit cent cinquante plantes vivaces ainsi que de nombreux arbres et arbustes. Le jardin est situé en bordure du lac, dans un espace reliant le casino à l'établissement thermal et Grand Hôtel.

Musiques militaires

Le dimanche 3 juillet, à Rueil-Malmaison et en deux temps, grande parade des musiques de l'armée française. Au programme la prestation du 151e régiment d'infanterie, de la musique de la Garde républicaine, de la fanfare du 71e régiment du Génie, de la musique principale des troupes de marine. Et d'autres encore tout aussi cuivrantes et cymbalantes. De 11 heures à 12 heures, parade dans les quartiers de la ville ; de 15 heures à 18 heures, concert, parc de Bois-Préau.

Régions

Les écrans du patrimoine

La Belle et la Bête (forteresse de Blanquefort), *Meurtre dans un jardin anglais* (château de Vayres), *le Nom de la rose* (abbatiale Saint-Ferme, abbaye de Cadouin et Villeneuve d'Aveyron), *le Salon de musique* (château Cos-d'Estournel), *la Bataille du rail* (causse de Clérans), Ava Gardner dans *Pandora* (Belle-Ile), *Spartacus* (arènes de Saintes) ou Jeanne Moreau dans *la Reine Margot* (Nérac et château de Pau). Quelques-uns des soixante rendez-vous proposés par le grand Sud-Ouest, dans le cadre de « Cinésites 1994 » qui, du 2 juillet au 9 septembre, entend associer l'imaginaire d'un film à l'imaginaire d'un lieu. Pour goûter la magie d'une projection sous les étoiles et découvrir cette région de France *via* dix parcours à thème : La Gironde médiévale, Le Médoc et ses vins, Parcs et jardins, A la découverte du Périgord, Maquis et Résistance, Sur les pas d'Henri IV (Béarn et Pays basque), Les pays d'Albret, Les bastides du Rouergue, Iles et forteresses maritimes et sites gallo-romains du Poitou-Charentes. Avec, cette année, sur chaque site, un accueil particulier (dîner champêtre, concert, visite) et une introduction au film projeté (entrée libre). Renseignements auprès du Centre Jean-Vigo (6, rue Franklin, 33000 Bordeaux, tél. : 56-44-35-17), créateur de la manifestation. S'y procurer le carnet (5 F) présentant calendrier, films et lieux concernés.

Nuits de Rennes

Avant que le Parlement de Bretagne ne soit, en février, la proie des flammes, la ville et l'office du tourisme, coorganisateurs des Tombées de la nuit, avaient décidé de faire de ce monument la pierre angulaire de la grande manifestation culturelle rennaise. La place sur laquelle se dressait le prestigieux édifice n'en sera pas moins, du 1er au 7 juillet, le rendez-vous des arts de la scène. Pour sa quinzième édition, le Festival d'été a décidé de privilégier le plein air. Ainsi la place de la Mairie et la superbe ville neuve du XVIIIe siècle seront-elles livrées aux artistes de rue, tandis que cours intérieures, jardins botaniques et voies d'eau verront alterner théâtre processionnaire, concerts déambulatoires, veillées poétiques et soirées de contes et de chants. A noter, les 4 et 5 juillet, un colloque sur l'aide à la création et à la production de spectacles vivants, au travers des exemples catalans, wallons, québécois, franc-comtois et bretons. Renseignements auprès de l'office du tourisme (99-30-38-01) qui, avec les hôteliers et restaurateurs locaux, propose, à cette occasion, forfaits, tarifs spéciaux et visites guidées.

Saint-John Perse voyageur

La Fondation aquisextaine Saint-John Perse organise jusqu'au 4 octobre une double exposition consacrée aux pays où vécut le poète et vus par lui (*Guadeloupe, Chine, Etats-Unis, Provence*) et aux œuvres du créateur Franck Evennou (dessins, bronzes, bijoux et cristaux) inspirées par les mêmes contrées. Agé de trente-cinq ans, Franck Evennou, qui vit à Paris, s'est fait connaître avec sa collection « Ile-au-Trésor » : tapis en relief, banquette-lune, pouf hydra, table-radeau, etc. Cité du Livre, 8-10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence (tél. : 42-25-98-85). Du mardi au samedi, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre.

Le boire et le manger en Bretagne

L'association Buhez (*la vie en breton*), qui regroupe les musées d'histoire, d'archéologie, d'ethnologie et les écomusées de la Bretagne historique, présente au Musée de la Cohue à Vannes (56019), sous le titre « Quand les Bretons passent à table », une exposition sur l'évolution des pratiques et des comportements alimentaires des Bretons depuis le début du siècle dernier. Elle est accompagnée de quatre expositions thématiques : « Boire en Bretagne » au manoir de Kernault (29130, Mellac), « Repas de noces en pays d'Auray »


D.R.

mis en scène par l'écomusée de Saint-Dégan à Brec'h (56400), « Dans le cochon tout est bon », à l'écomusée du pays de Montfort (35160, à partir du 8 juillet), et « Sel et salaisons en Bretagne » au Musée des marais salants de Batz-sur-mer (44740, à partir du 15 juillet). Renseignements : 97-47-35-86.

Lourmarin, Camus et quelques amis

Albert Camus, surtout en Algérie, se détendait plus facilement avec un boucher ou un menuisier qu'avec des intellectuels, mais il aimait aussi la compagnie des artistes. De Balthus à Jean de Maisonseul, de Maria Mauton à Sauveur Galliero ou Louis Nallard, il fréquenta, encouragea ou inspira une douzaine de créateurs. *Les Rencontres Méditerranée-Albert Camus*, à Lourmarin, présentent tout l'été, dans le château de cette localité vauclusienne qu'aima l'écrivain, plusieurs œuvres des « Peintres amis de Camus » avec, en regard, les textes que le Prix Nobel de littérature écrivit sur leur travail. Château de Lourmarin, 84068 Lourmarin, tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Entrée 20 F.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Je me cultive

L'autre jour, mon chef me dit : Cette semaine, je te sucre ton week-end. Tout le monde s'en va, pas toi. Toi tu restes à Paris, un Paris vidé par les premiers grands départs et tu en profites pour prendre rendez-vous avec l'art. Avec l'art ? Moi ? Mais ça fait un temps fou, que je l'ai laissé tomber. *Il est trop sollicité, trop entouré, on ne peut plus s'en approcher. Au début, je prenais encore régulièrement des nouvelles de mes vieilles connaissances dans les journaux : Tiens, paraît qu'elle est superbe, cette exposition Bonnard.* Faut absolument que j'y aille, mais bon, pas la peine de se bousculer, ça va durer des mois. Les mois ont passé, les mois, les années. Et j'ai fini par les perdre de vue.

Et puis là, je me suis prise par la main, bien obligée : Allez, courage, ma grande, on va faire le tour des galeries. Par où commencer ? Je m'offre *Pariscope...*. Je picore... *Une poule qui a trouvé un bouton ! C'est qui Marliave ?... Courtecuisse ?...* Oberthur ? *Décidément, je ne connais plus personne.* Je demande aux copains. Et, eux, *sadiques : Fais pas l'idiote, tu veux, ils sont hyper-connus...* A propos, Roger, t'as vu l'expo Carlo Carrà ? Et les Beuys au Centre Pompidou, t'y vas quand ?

Oui, je sais, faire l'impasse sur Carlo Carrà, passe ! Mais le Grand Louvre, Gauguin, la collection Barnes, Matisse et là maintenant, les impressionnistes, c'est inexcusable ! Les gens rappliquent du monde entier pour voir ça, et moi qui habite à deux pas... Ben, *justement, si j'en suis privée, c'est à cause d'eux, à cause de ces salauds d'étrangers qui viennent bouffer nos tableaux des yeux.*

Vous savez combien ils étaient à déferler sur la France l'an dernier ? Soixante millions. Paris, vidé en ce début d'été, permettez moi de rigoler, Paris investi, oui, occupé, sillonné par des milliers de cars blindés. Ils mitraillent nos palais, nos monuments, ces envahisseurs. Ils escaladent la tour Eiffel. Et ils squattent Notre-Dame. *Elle a accueilli 12 millions de pèlerins rien qu'en 1992 ! Dans le Débat, Françoise Cachin, directrice d'Orsay, aligne des chiffres confondants : la fréquentation des musées, en constante et spectaculaire hausse*, est assurée à 70 % par les tours opérateurs. A peine si 15 % de Parisiens et autant de provinciaux, encore s'agit-il pour moitié des enfants des écoles, ont le courage de s'appuyer des heures de queue avant de débouler devant des toiles protégées par un triple mur de touristes en mal de culture.

Alors, moi, c'est décidé, mon rendez-vous avec l'art, je le prends dimanche à Londres. Oui, *je sais, il y aura foule ! Une foule* de Français qui vont s'apitoyer devant un Delacroix au Victoria and Albert Museum pour permettre aux Anglais de dénicher un Hogarth au Louvre.

ÉTRANGER

Salzbourg ville du sel

Avant d'être la ville de Mozart, Salzbourg fut, comme son nom l'indique (« Salz » signifie sel en allemand), la ville du sel. Pendant des siècles, elle en a tiré richesse et puissance. Déjà exploité par les Celtes au VIIe siècle avant J.-C., le site minier de Hallein, à dix kilomètres du centre, est resté en activité jusqu'en 1989. Depuis, l'usine et les galeries ont été transformées en attractions touristiques.

Réaménagés par l'architecte salzbourgeois Heinz Lang, les anciens ateliers, au bord de la Salzach, sont ainsi devenus le « Kelten Museum ». Jusqu'au 30 octobre, il abrite une exposition qui, sobrement baptisée « Salz », permet de tout savoir sur le sel : sa structure, ses propriétés, ses usages, son histoire et son importance pour l'économie locale. Reliée au musée par un téléphérique, la mine est située au flanc du mont Dürrnberg. Au XVe siècle, les princes-archevêques de Salzbourg y invitaient leurs hôtes de marque.

Aujourd'hui, avant de descendre sous terre, on revêt l'ancien uniforme des mineurs, une combinaison blanche qui enveloppe le visiteur de la tête aux pieds. Pour découvrir les deux kilomètres de galeries et de boyaux étroits, on chevauche des wagonnets tractés par une machine poussive, on emprunte des toboggans impressionnants et on traverse, en radeau, un lac souterrain tout en admirant un son et lumière. Dans les vitrines creusées dans le roc, ustensiles et objets divers ainsi que, parfaitement conservés, les corps de mineurs celtes. Renseignements auprès de l'Office du tourisme autrichien (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57).

Les beaux voyages de « Grands Reportages »

Cent cinquante voyages. Les plus beaux du monde. Choisis par le magazine *Grands Reportages* pour fêter son cent cinquantième numéro. Une sélection opérée à travers le filtre de dix thèmes : les îles (de Sainte-Hélène à la Tasmanie, du Sri Lanka à Bora Bora), les croisières (en brise-glace, en jonque ou en cargo), les fêtes (à Cuzco, en Laponie ou sur l'île de Honshu), le luxe (en train privé ou en Concorde), les déserts (de sable, de glace ou de lave), les animaux, les trains (au Rajasthan, en Indochine ou en Russie), le frisson (à la voile, en traîneau ou en kayak), la culture (en Chine, en Inde ou en Libye) et les peuples (des hommes-fleurs d'Indonésie aux cavaliers de l'Altaï). Egalement au sommaire, une bibliothèque idéale en cent cinquante titres ainsi que des reportages sur Guernesey, Dubrovnik (la cité ressuscitée), les lacs de Savoie et les coulisses du Muséum d'histoire naturelle de Paris. En kiosque, 30 F.

Frédéric Chopin à Marienbad

En 1834, le compositeur Frédéric Chopin séjourna à Marienbad, dans cette célèbre station thermale de Bohême-occidentale (Tchécoslovaquie) très prisée des artistes, des écrivains et de la haute société. Un lieu que fréquentèrent notamment Edouard VII d'Angleterre, Richard Wagner, Goethe et Maxime Gorki.

Depuis trente ans, un festival est dédié à Chopin, auquel participent des interprètes du monde entier. Le voyagiste Le Monde et son histoire propose d'y assister dans le cadre d'un circuit qui, du 12 au 19 août, alternera récitals, concerts, soupers en compagnie des artistes présents et découverte, à partir de Marienbad (où l'on séjournera à la Villa Butterfly, un luxueux « 4 étoiles »), de cette Bohême verdoyante et boisée, riche de petites cités anciennes.

En vedette, les sources chaudes thermales, les palais, l'église baroque, le château et les hôtels de luxe de Karlovy Vary (Carlsbad), le monastère roman de Tepla, la cité historique de Dolmazlize (entièrement classée monument historique), Cheb (maison du poète Schiller et château de Frédéric Barberousse), Frantiskovy Lazne (troisième station thermale de Bohême), le château de Karlsteyn et la ville de Prague à la visite de laquelle une journée entière sera consacrée.

Il en coûtera 11 300 F par personne (sur la base de quinze personnes) en chambre double et pension complète avec l'avion, les excursions en autocar et les places réservées pour les concerts. Renseignements au 82, rue Taitbout, 75009 Paris (tél. : (1) 45-26-26-77).

VENTES

Giacometti

Alberto Giacometti le disait : « Je cherche à attraper dans le vide le fil invisible du merveilleux. » Reconnu comme un des grands sculpteurs du vingtième siècle, il a créé des personnages étranges, filiformes, immatériels et symboliques. Ses admirateurs se retrouveront le 11 juillet dans les salons de l'Hôtel George-V, *où quatre peintures et quatorze sculptures seront dispersées.*

Les quatre toiles proposées représentent Pierre Joffe, sculpteur et ami d'Alberto Giacometti, Caroline, son dernier modèle, un nu féminin anonyme de Yanaihara, un philosophe japonais, estimées chacune entre 1 et 2 millions de francs. Jean Genet, dans *l'Atelier de Giacometti*, évoque le combat de l'artiste avec un visage oriental : jamais satisfait du tableau, il le recommence chaque jour pendant plusieurs mois. *« J'ai eu,* dit Genet, *le spectacle émouvant d'un peintre qui ne se trompait jamais mais se perdait tout le temps. »* Giacometti écrit : *« Plus on voit le visage avec densité, plus l'espace qui l'entoure devient immense... »* Cette recherche confère au portrait de Yanaïhara une force rare.

Des quatorze bronzes, le plus ancien est une composition cubiste datée 1926. En 1924, Giacometti décrit ce type de sculpture comme *« une masse dont toutes les parties vont ensemble, l'une avec l'autre... tout l'ensemble d'une harmonie continue »*. On attend environ 1 million de francs de cette œuvre antérieure à l'épanouissement de la personnalité singulière de l'artiste.

La Clairière, estimée entre 6 et 8 millions de francs, un socle plat, où neuf personnages évoluent, reste sans doute une de ses pièces maîtresses. Il l'a faite en 1950, presque par hasard, commençant par exécuter chaque jour trois figures de dimensions différentes, qui, posées au fur et à mesure sur le sol de l'atelier, finirent par former deux groupes semblant correspondre à ce qu'il cherchait. *Il mit alors ces groupes sur des bases, sans modifier ni leur place ni leurs dimensions.*

« A ma surprise, raconte-t-il, *la composition aux neuf figures me semblait réaliser l'impression éprouvée l'automne précédent à la vue d'une clairière.... qui m'attirait beaucoup. J'aurais voulu la peindre, en faire quelque chose et je partis avec le regret de la perdre... »*

La Cage (estimée de 4 à 5 millions de francs), représente un cube évidé délimité par ses montants auxquels une femme s'appuie, bras tendus. Le philosophe, Michel Leiris, constate : *« Giacometti se préoccupe aujourd'hui de fabriquer de l'espace contenant un ou plusieurs objets. »* Qu'il peigne ou qu'il sculpte, Giacometti isole le sujet de l'espace, d'une manière construite et organisée.

Catherine Bedel

▶ Lundi 11 juillet, Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 Paris. Exposition sur place, les 9 et 10 juillet, de 11 heures à 21 heures, le 11 de 11 heures à 16 heures. Exposition à l'étude Ader-Tajan jusqu'au 7 juillet, 12, rue Favart, 75002 Paris (tél. : 42-61-80-07).

Rue Nowy-Swiat

« Rendez-vous au Nouveau Monde », entend-on dire à Varsovie. Promesse de l'au-delà, ou blague cynique, bien polonaise, quand la tristesse d'une ville ravagée laisse peu de place aux horizons nouveaux ? A moins que ce ne soit un ancien rêve enfoui.

La rue Nowy-Swiat, ou « rue du Nouveau-Monde », est à peine une rue, c'est un monde à soi tout seul, un autre monde surgi jadis des faubourgs de la vieille ville comme un axe rajouté et prolongé vers l'inconnu. Aujourd'hui dépassée par d'autres quartiers, la petite avenue coupée en arc de cercle a pris les rides d'un lieudit. On se rend « au Nouveau Monde » comme on rejoint sa tanière, comme on retrouve ses repères, pour y faire des courses, aller à l'université ou prendre un café, comme on arpente un passage obligé.

« Toute vieille ville a son Nowy-Swiat, écrit Tadeusz Konwicki, Polonais originaire de Wilno et qui, depuis la guerre, ne quitte pas ce Nouveau Monde, matière obsédante de sa vie quotidienne comme de chacun de ses livres. *On se rendait à l'étroit dans les villes fortes resserrées derrière les remparts, et un beau jour la vie débordait à l'extérieur des murs, au-delà des fossés, dans l'espace vide des prés, des taillis et des ruisseaux. Ainsi naissaient de nouveaux mondes. C'est ainsi qu'est né le nouveau monde de l'autre côté de l'océan (1).* »

« Courbée comme un sabre *turc* », ouverte sans frontière visible sur les rues qui la prolongent et qui ne lui ressemblent pas, la rue Nowy-Swiat est l'arc central de la « voie royale », qui traverse Varsovie du bout de la vieille ville à la résidence d'*été* des rois, quatre kilomètres plus loin. Comme venu d'ailleurs, architecturalement détaché des avenues qui le continuent de part et d'autre, le Nouveau Monde semble s'amuser de sa différence, entre la rue des « faubourgs de Cracovie » avec ses palais aux armes des Potocki, Czapski, Radziwill ou Poniatowski, et le quartier des ambassades, de l'autre côté de la place des Trois-Croix.

Avec ses petites maisons de couleur rose, gris ou ocre à deux étages et aux toits rouges, ornées d'un seul balcon, parfaitement alignées sur leur hauteur et sur l'arc de la rue, la rue Nowy-Swiat a retrouvé son échelle du XVIIIe siècle, alors même que son histoire recommence à zéro en 1945 : entièrement reconstruit alors – comme le reste de la ville à qui les bombardements n'avaient rien laissé après l'insurrection – le Nouveau Monde est déjà jeune et vieux. Il rappelle une image de la ville antérieure à la guerre et cependant purifiée des ajouts néo-gothiques du XIXe siècle, image d'une époque d'avant le capitalisme, sans doute plus acceptable pour le gouvernement communiste chargé de la reconstruction de la ville.

Le nazisme et le communisme ont fait de Varsovie un poissson échoué, sans chair, dont il reste encore l'arête, et c'est le Nouveau Monde. On y respire comme dans une très petite bulle d'air, entre les quartiers lugubres de la ville soviétique, dominée par l'impérissable Palais de la culture – gracieusement offert par Staline comme une transposition en gratte-ciel de sa propre image – et la fausse vieille ville, moins lugubre mais non moins inanimée, elle aussi maniaquement reconstruite pierre à pierre, d'après les dessins de Canaletto le Jeune et dans ses perspectives du Moyen Age. Est-on toujours à Varsovie, rue Nowy-Swiat ? *« Le Nouveau Monde est comme un monde détaché de la ville »*, rétorque quelqu'un. Où sommes-nous donc ? *« En Pologne, c'est-à-dire nulle part »*, a-t-on déjà conclu.

Le plus sûr est de se fier aux arbres. Ils sont deux, rue Nowy-Swiat, à se dresser à travers les pierres des murs, tendus en oblique vers la rue. Ils ont leurs racines dans les fondations des maisons, et ce n'est pas une métaphore, mais bien la marque d'un destin : en reconstruisant la rue *ex nihilo*, après la guerre, il fallait bien s'inventer quelques traces d'une histoire dont il ne restait rien. Alors, dans la rue transformée par les bombes en terrain vague, on préserve soigneusement les arbres qui viennent d'y germer.

On mange même les fruits de ces deux poiriers, et il ne manquait que cette dernière trace d'agriculture pour que le Nouveau Monde se suffise totalement à lui-même, comme un petit kolkhoze ou un Etat dans l'Etat, comme un monde autarcique à l'intérieur de la ville. A voir la rue et sa courbe parfaite, concernée par elle-même, on dirait un de ces villages d'Europe centrale tout entiers concentrés autour d'une simple route linéaire, clôturant la communauté tout en ouvrant le passage vers d'autres chemins. Avec la même sobriété, le Nouveau Monde a tout son monde à portée de main.



W. KRASSOWSKI/NETWORK-RAPHO

En reconstruisant ex nihilo *après la guerre, dans le style du XVIIIe siècle, il fallait bien inventer quelques traces d'une histoire dont il ne restait rien.*

De l'église Sainte-Croix (où repose le cœur de Chopin) à l'ancien siège du comité central du Parti communiste en passant par l'université, l'Académie des sciences, la Maison de la Bible, les librairies, les galeries d'art, les cafés, les épiceries ou les marchands de chaussures, tout y est. Au coin de l'Allée de Jérusalem, le terrible siège du Parti communiste, d'où ne revenaient pas toujours ceux qui y entraient, est reconverti – ironie de l'histoire – en Bourse. *« Punition divine »*, ricane Konwicki.

On peut aussi en repérer quelques restes symboliques; un peu jaunis et décrépis, dans le goût moderne de Nowy-Swiat et des environs. La collision du clinquant venu d'Amérique et de la grisaille grandiloquente, vieux réflexe de l'esthétique totalitaire, fait maintenant déraper le Nouveau Monde vers le faux chic des cafés froids en décor laqué, tandis que Dior, Kenzo, Estée Lauder et l'amour du luxe voyant prennent le pas sur le marchand de papillons, l'ancien atelier de fourrures, la vieille papeterie ou le cordonnier de la petite rue voisine qui, lui, a toujours dans ses tiroirs les deux mille pieds en bois à la mesure de ses fidèles clients.

Mais l'absent le plus pleuré, depuis 1968, serait le café attenant à la prestigieuse maison d'édition PIW, installée dans une des impasses perpendiculairs et à qui Nowy-Swiat doit bien une part de son histoire. Le nouveau café Nowy-Swiat, refait dans un style viennois d'avant guerre, prend timidement la relève, encore peu apprivoisé par les écrivains, les éditeurs ou les journalistes de la rue, venus de la célèbre *Gazeta Wyborcza*, le journal très populaire d'Adam Michnik, de PIW ou de la revue littéraire *Zeszyty Literackie*. Mais sans le vieux café de PIW, les habitants du Nouveau Monde ne s'y retrouvent plus.

« On a reconstruit les maisons mais sans l'atmosphère, dit Regina Malgorzata Greda, des éditions PIW. *Même sous le communisme, Nowy-Swiat était un îlot préservé, plein d'artistes, d'écrivains, de cinémas. La splendeur d'avant-guerre ni même la vie d'après-guerre ne sont revenues. Après s'être plaint que l'ancien n'était pas assez moderne, on se rend compte aujourd'hui que le moderne nous fait ressembler à tout le monde. Les façades restent polonaises, mais l'intérieur des boutiques pleines de marbre a l'air d'un laboratoire international. On devient nostalgique des petits bars de Nowy-Swiat. Il n'y a plus les mêmes gâteaux. »*

C'est compter sans les *paczki* de chez Blikle, que les papilles des apparatchiks jugèrent elles aussi trop sympathiques pour qu'on se risque à les confier à l'administration d'Etat. De l'ancien monde de Nowy-Swiat, avec ses ateliers et ses irréductibles boutiques privées qui distinguaient certains jours la très catholique Pologne des autres pays communistes, la pâtisserie Blikle et son café ont toujours tenu bon, seuls vrais liens de la rue avec son passé d'avant guerre. Aujourd'hui, Andrzej Blikle, éminent professeur d'informatique théorique à l'Académie des sciences, n'en assume pas moins, pour la quatrième génération, la relève d'une famille émigrée au XIXe siècle *« de la pauvre Suisse à la riche Pologne »*, perpétuant l'honneur des gâteaux du Nouveau Monde.

Quel sera le prochain acte ? *« Nowy-Swiat est un peu le théâtre de la ville*, dit l'architecte Konrad Chmielewski. *Derrière les façades parfaites, il y a les arrières, les cours et les passages, les jardins. C'est là que tout se prépare. L'avenir des commerces se jouera là, par la cohabitation entre la rue elle-même et ses coulisses. Au lieu de s'organiser autour de son fleuve, Varsovie, presque sans relief, tourne autour de Nowy-Swiat. C'est de là que les rues descendent vers les berges de la Vistule. C'est là que se crée la dramaturgie de la ville. »*

Nouveaux commerces, nouveaux passants, nouveaux espoirs, nouveaux mendiants, nouveaux drogués, nouveaux riches, Nouveau Monde. Il fallait bien le nom d'un continent inconnu pour y entreposer infiniment les tentations de toutes les modes. Le regard droit, Tadeusz Konwicki, lui, frappe sa rue d'un pas boudeur. *« Le Nouveau Monde est devenu trop nouveau, ce n'est plus un monde. »*

De notre envoyée spéciale Marion Van Renterghem

(1) *Le Nouveau Monde*, POL, 1986.

RIVERAIN

Le paysan du Nouveau Monde

« Que la pluie s'arrête », dit-il. Et la pluie s'arrêta. Il n'était pas peu fier. *« Vous voyez le pouvoir que j'ai sur cet espace : je veux que la pluie s'arrête et elle s'arrête. »*

Tadeusz Konwicki (1) est ici chez lui, qu'on se le dise. Polonais de Wilnop, rapatrié de sa Lituanie natale quand la Pologne dut la céder à l'URSS, passé sans transition du combat contre les Nazis à la résistance à l'armée rouge, ses racines ont fini par prendre rue Nowy-Swiat, après la guerre, presque en même temps que les deux arbres que l'on voit pousser à travers les murs des maisons.

Depuis, Konwicki habite le Nouveau Monde, c'est-à-dire qu'il n'en sort jamais, ni le jour, ni la nuit, ni dans ses romans qui y reviennent toujours. Peut-on se passer du reste ? *« On peut se passer de tout, même du Nouveau Monde »*, grogne-t-il derrière ses lunettes, avec le souci d'exactitude et de noirceur d'un Polonais qui se respecte.

« La rue, je la surveille. J'ai un œil sur le Palais aussi. » Et tel un lutin, il pousse un porche derrière lequel surgit *« l'immense construction toute pointue »* offerte par Staline aux Polonais et devenue une personne centrale de *la Petite Apocalypse* et des autres livres. *« Il faisait peur, je le haïssais. maintenant qu'il a perdu son sens profond, je m'y suis attaché. Le Nouveau Monde et lui, ils sont à moi. »*

Réglé comme une horloge, le tour de reconnaissance commence dès le matin, pour éprouver chaque jour les limites de sa tanière, *« parcourir le dernier kilomètre de (son) Golgotha, le dernier tour de ce marathon absurde »* (2), histoire de s'assurer que tout est en place, ou de constater ce qui ne l'est plus. A l'entrée de la Vieille Ville, le demi-tour semble programmé, tel un réflexe de Pavlov, et le maître du lieu repart à l'envers, de son pas de propriétaire.

« Il est temps que j'écrive mon dernier livre, car le Nouveau Monde va plus vite que moi », dit-il avec une sorte de dérision visionnaire. *« C'est un sentiment qui me poursuit toujours : quand ce n'est pas moi qui part, c'est le lieu qui me quitte. »* Ainsi commence *la Petite Apocalypse* de Nowy-Swiat : *« Voici venir la fin du monde. Voici ma fin du monde à moi, imminente et sournoise dans sa lente progression de reptile. La fin de mon monde personnel (2). »*

M. V. R.

(1) Scénariste, metteur en scène, écrivain, Tadeusz Konwicki est l'auteur notamment de *l'Ascension* (Gallimard, 1971) ; *la Petite Apocalypse* (Laffont, 1981) ; *Fleuve souterrain, oiseaux de nuit* (Laffont, 1986) ; *le Complexe polonais* (Laffont, 1988) ; *le Trou dans le ciel* (Critérion, 1992) ; *le Nouveau Monde* (POL, 1986).

(2) *La Petite Apocalypse*, Laffont, 1981.

PIGNON SUR RUE

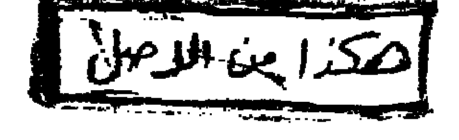
« Ne réveillez pas le chat »
On lit ce conseil sur une pancarte, dans la vitrine de la librairie du n° 41, rue Nowy-Swiat. Affalé sur les livres, exposé au regard des passants, le chat semble avoir ses heures fixes de sommeil, comme pour favoriser la vente des ouvrages que son corps assoupi ne recouvre pas. A voir l'empressement des visages contre la vitre, il faut croire que l'outil de promotion est efficace.

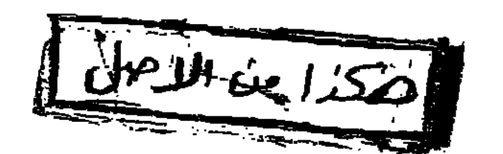
Blikle
La pâtisserie légendaire de Nowy-Swiat s'est récemment doublée d'un café : décor des années 30, jazz classique de la même époque et élégant propriétaire – quatrième génération des pâtissiers Blikle –, polyglotte et professeur de mathématiques à ses heures perdues, sorti tout droit de l'ancien Nouveau Monde.

Zeszyty Literackie
Ancienne revue des Polonais en exil créée à Paris en 1983, les *Cahiers littéraires* constituent la publication littéraire la plus prestigieuse, avec des interventions régulières de Milosz, Broski ou Zagajewski.

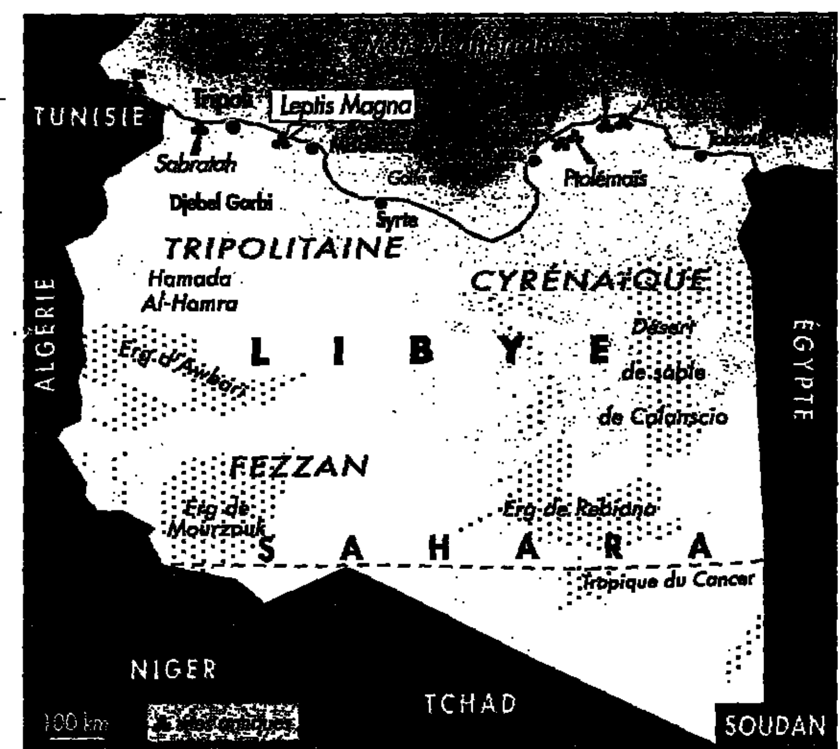
Club des artistes
L'un des anciens lieux de prédilection de Tadeusz Konwicki, *« où l'on but des citernes de vodka. Certains y ont laissé leur peau, d'autres y ont été conçus. »*

Plaques des fusillés
Autre rappel, avec le Palais de la culture, du destin de la Pologne, les plaques des fusillés parsèment les rues, commémorant les exécutions auxquelles se livraient les nazis.





Libye : Lepti



Mussolini ne pouvait laisser passer une aussi belle occasion de faire remonter à la surface l'œuvre romaine entreprise ici, dans cette Libye tombée sous sa botte. La cité antique de Leptis devait sortir de son linceul de sable. Elle en valait la peine.

Mille ans que la vie s'est arrêtée à Leptis Magna. Dix siècles que les derniers habitants ont quitté des demeures trop riches, trop convoitées, incapables d'entretenir et de protéger les trésors qui leur avaient été légués. Le port était la fierté de la ville. La déliquescence du commerce méditerranéen consomma sa ruine. Affaiblie par la décadence de Rome puis de Byzance, livrée aux incursions barbares, la cité antique avait perdu, en même temps que sa raison d'être, le goût de se défendre. Les Arabes s'emparèrent sans mal de l'agonisante. Cléments, ils la laissèrent vivre ses derniers feux. Leptis succomba de mort naturelle.

Alentour, les agriculteurs avaient également perdu tout courage depuis longtemps. Lassés de produire des céréales qu'ils ne pouvaient plus vendre, aussi épuisés que leur sol, ils ont abandonné ces terres trop sollicitées pour retourner à l'élevage. Les sédentaires sont redevenus nomades. Ils ont regagné la tente et retrouvé ce désert qu'ils n'avaient finalement quitté que le temps d'un long intermède. Une civilisation venait de s'éteindre en Libye.

Alors le ouadi Lebda, que les Romains avaient détourné de son cours pour favoriser l'extension de la ville et des cultures environnantes, a rompu ses digues et rejoint son lit initial. Patiemment, il a entrepris son œuvre de sape. Des rigoles souterraines ont afouillé les monuments, fragilisé les édifices. Une secousse sismique, et ils se sont effondrés comme un château de cartes. Drainés par les crues d'orage qui descendaient du djebel Garbi, les alluvions ont recouvert les ruines par couches successives. Où l'eau n'est pas passée, le vent du désert, le ghibli, tout droit venu des immenses dunes de Mourzouk, a déposé un épais linceul de sable. Comme partout ailleurs sur les côtes tripolitaine et cyrénaïque, Leptis la Grande est devenue un cimetière vide et silencieux, seulement troublé par le murmure de la brise marine et du ressac.

Dans sa *Relation d'un voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*, paru en 1827, le voyageur Jean-Raimond Pacho publie les dessins qu'il a croqués sur place. Les gravures, tout comme les photographies que prendra l'explorateur Federico Halbherr en 1911, témoignent de la désolation de l'endroit. Seuls, ici ou là, au hasard d'une dune, émergent une colonne de marbre vert ou de cipolin, un reste d'architrave, un fragment d'entablement ou de métope, le haut d'un arc ou d'un portique. Le terrain est parsemé de blocs de pierre posés pêle-mêle, sortis du sol.

Quelle dut être la déception des rares aventuriers occidentaux – une douzaine tout au plus du début du XVII[e] à la fin du XIX[e] siècle – lorsque, bravant les farouches tribus qui contrôlaient ce territoire et les rançonnaient outrageusement, ils découvrirent d'aussi maigres reliefs. Il fallait avoir foi dans les textes historiques pour admettre que se trouvait sous leurs pieds un comptoir fondé par les Phéniciens vers le X[e] siècle avant Jésus-Christ, devenu échelle punique ensuite et un des plus grands ports romains de la Méditerranée à partir de 111 avant Jésus-Christ. Comment imaginer qu'était enterrée là, presque intacte, cette ville qui, à son apogée, au III[e] siècle de notre ère, comptait cent mille habitants ? Comment admettre que gisait à quelques mètres de profondeur un joyau architectural, ainsi que l'avait modelé l'empereur Septime Sévère ? Vraiment, il fallait être un illuminé érudit, comme Salvatore Aurigemma, qui conduisit les premières recherches dès 1913 et pressentit leur portée.

Ou peut-être encore avoir quelque visée politique, quelque ambition de renouer avec un passé grandiose. Héritier autoproclamé, Mussolini comprit la valeur symbolique de la présence romaine dans une région qu'il venait de pacifier à sa manière, et par quel biais elle pouvait justifier la nouvelle colonisation qui s'installait. Le gouvernement fasciste décida de financer des fouilles massives. Cinq cents hommes furent jetés sur le terrain et déblayèrent les tonnes de sédiments. Ils mirent au jour des vestiges dépassant l'imagination.

Tout était là, préservé depuis des siècles par le sable et l'humeur belliqueuse des Berbères. Le mode de vie nomade qui prévalut dans la période ultérieure avait évité le réemploi massif des pierres. Le principal pillage répertorié fut l'œuvre d'un Français, Claude Lemaire. En 1686, il acheta à prix d'or des colonnes dont le marbre servit notamment à décorer le château de Versailles, l'église Saint-Sulpice à Paris ou la cathédrale de Rouen. Quelques pierres servirent également à bâtir la mosquée de Tajoura, et des sculptures ornent aujourd'hui le palais de Windsor ou la chapelle Saint-Jean de Malte.

Dès lors, il ne restait plus aux Italiens qu'à remonter les édifices pierre à pierre, qu'à redresser des colonnes de 9 mètres taillées à l'époque d'un seul tenant directement dans le marbre. Une gigantesque besogne suivie personnellement par le Duce, qui visita le chantier en 1937. Un travail que n'interrompit pas la seconde guerre mondiale. A la fin des hostilités, ceux qui s'étaient le moins compromis avec l'ancien régime, comme Giacomo Caputo, purent continuer leur mission, rejoints bientôt par les Britanniques puis les Français. L'arrivée au pouvoir de Mouamar Kadhafi, en 1969, n'interrompit les fouilles que jusqu'en 1976. Les travaux qui connurent une nouvelle impulsion quand, en 1982, Leptis Magna fut reconnue patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

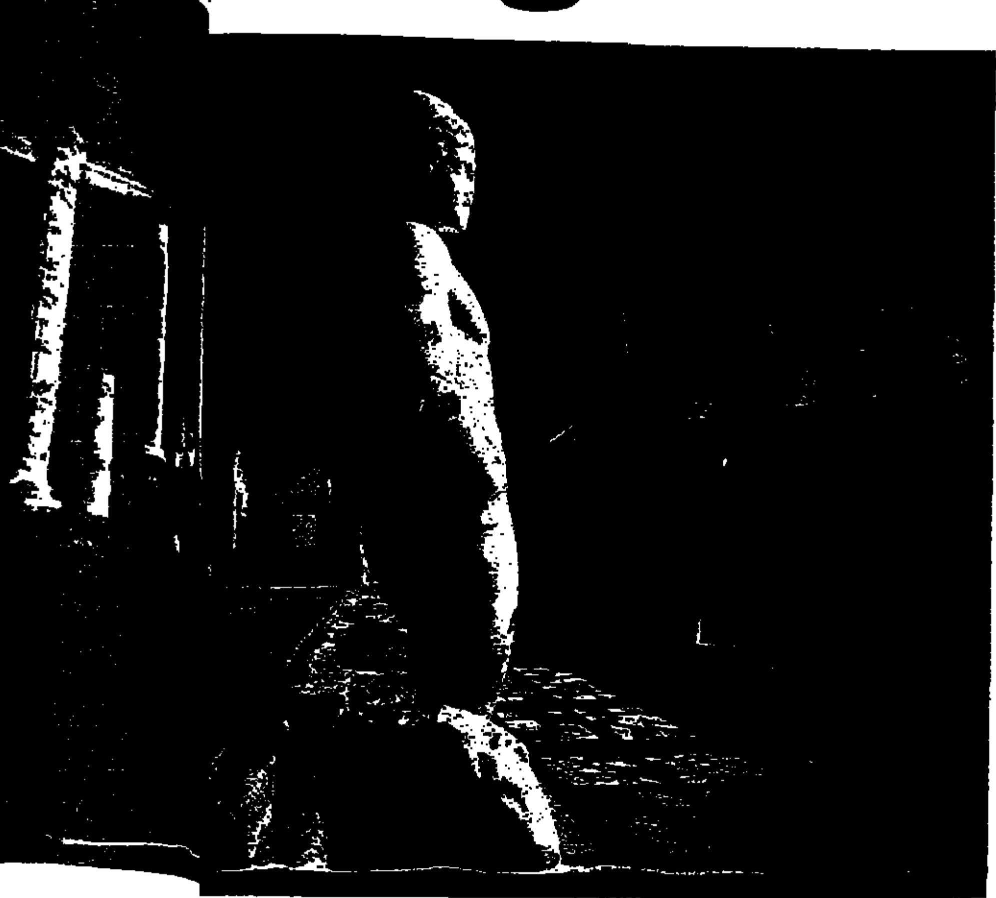
Aujourd'hui, après trois quarts de siècle de labeur, le gros œuvre est achevé. Les bains d'Hadrien, le forum qui couvre à lui seul un hec-



TONI CATANYAN • PHOTOGRAPHIES, 1978-1983 • - PARIS AUDIOVISUEL

Leptis ...

e : Lep[tis], l'orgueilleuse engloutie


…apogée quand l'Empire entamait son déclin.

tare, la basilique sévérienne, le port, les principaux temples, le marché, le théâtre, au total une bonne trentaine de monuments majeurs et une kyrielle d'autres de moindre importance ont été remis sur pied. A défaut d'avoir recouvré leur splendeur passée, à tout le moins ils la suggèrent. La restauration de l'amphithéâtre – quinze mille places – arrive à son terme. Seul le cirque demande encore de nombreux soins. Les centaines de sculptures et de mosaïques mises au jour au cours des fouilles remplissent déjà deux musées, à Tripoli et sur place.

Bien sûr, il ne s'agit là que du cœur de la ville. De nombreuses zones périphériques restent encore à explorer qui recèlent sans doute d'autres trésors. Mais les archéologues contemporains s'orientent, plutôt que vers une extension du champ de fouilles qui couvrent déjà plusieurs centaines d'hectares (2,5 kilomètres d'est en ouest, 1,5 kilomètre du nord au sud), vers une exploration en profondeur avec l'objectif de retracer l'histoire de la ville *(lire notre encadré)*, de son expansion et de son déclin.

« Dans cette région marginale, où l'homme ne peut prospérer que par un travail acharné et organisé, la civilisation semble plus fragile qu'ailleurs. Les cités naissent, semble-t-il de rien, mais elles meurent aussi brusquement. Le désert les recouvre, sans que l'homme ait eu le temps de les ruiner tout à fait », a écrit l'historien Claude Nicollet. Le visiteur, ébloui et harassé par ses déambulations le long du cardo, l'axe nord-sud, puis du decumanus, l'axe est-ouest, ne peut que relayer cette réflexion.

Tant il semble que ce lieu n'a été qu'un rêve de mégalomane. Rien ici n'a semblé trop grand, trop beau, trop riche. Le marbre importé à grands frais a chassé le stuc, le granit a supplanté le grès, le porphyre a détrôné le basalte. Les murs paraissent des murailles, les rues des esplanades. Sculptures et incrustations s'inspirent du baroque le plus outrancier. Tout ici respire l'excès, sinon l'ostentation. Une superbe qui ne trouve d'équivalent qu'à Palmyre ou à Ephèse.

Leptis, avant de devenir Magna, n'était pourtant qu'une ville de province à vocation rurale qui ne se distinguait guère de ses deux sœurs de Tripolitaine, Sabratah et Oea (aujourd'hui Tripoli). Sous influence romaine depuis la chute de Carthage (146 avant J.-C.), annexée définitivement à l'Empire à partir de 111 avant Jésus-Christ, elle développa, sous cette aile protectrice, un prospère négoce de céréales.

La véritable fortune vint sur le tard. Septime Sévère, né à Leptis en 146, s'était lancé dans une brillante carrière politique et militaire, à Rome et aux confins de l'Empire, qui le porta à la magistrature suprême en 193. Bien qu'il n'y soit probablement jamais retourné, l'empereur favorisa de manière éhontée sa ville natale. L'exonérant de l'impôt, il entreprit un vaste remaniement architectural, décupla la capacité du port, initia des projets somptuaires et déversa sur la ville un flot d'argent. Caracalla, après s'être débarrassé de son frère Geta, poursuivit l'œuvre de son père, et le dernier représentant de la dynastie, Alexandre Sévère, compléta les grands ensembles monumentaux que l'on peut admirer aujourd'hui.

Au total, quarante années bénies pour les artisans locaux, tailleurs de pierre ou graveurs, payés à façon, les uns à la colonne, les autres aux cent lettres. Période florissante pour les artistes qui produisaient à la chaîne des sculptures de la généalogie impériale, commandées par des bourgeois reconnaissants. Le culte ne reculant devant aucune outrance, les habitants édifièrent un énorme arc de triomphe en l'honneur de Septime Sévère, orné de fresques, aujourd'hui entièrement restauré.

Cette magnificence avait pourtant quelque chose d'artificiel. Sans doute la cité ne valait pas pareil traitement de faveur. Elle n'avait pas véritablement bâti sa réputation au cours des siècles, comme l'avait fait Cyrène, mais avait plutôt bénéficié d'une foucade impériale. Cette richesse dépensée n'avait pas été vraiment gagnée. Leptis devait alors faire l'effet d'une provinciale qui voulait être aussi grosse que Rome.

Pourtant la population n'aura guère le temps de profiter de son nouvel écrin. Par une cruelle ironie, Leptis atteignit son apogée quand l'Empire entamait son déclin. La vie économique se ralentissait. Les habitants mettaient toute leur énergie à entretenir leurs fastueuses demeures quand c'était de solides murailles qu'il aurait fallu songer à construire. Déjà, aux marches, l'horizon se troublait. Il ne faisait plus bon susciter l'envie. Dès 429, les Vandales y allèrent de leurs incursions. Ils trouvèrent l'urbanisme à leur convenance et s'y installèrent un temps sans vergogne.

L'empire byzantin délivra la ville de ces hôtes encombrants. Sous la tutelle de Constantinople, Leptis connut un regain. La ville piocha dans ces fastueux et désormais inutiles ouvrages les pierres nécessaires pour s'entourer de solides remparts, preuve que les mentalités avaient bien changé. Trop tard, bien trop tard. Ce n'était là qu'une rémission. La déchéance et l'exode se poursuivirent. Pour les derniers habitants, la ville devait sembler bien grande, leurs pas résonner lugubrement. Les fantômes étaient plus nombreux que les vivants. Les Arabes pouvaient venir. Puis le sable.

De notre envoyé spécial
Benoît Hopquin

CARNET DE ROUTE

Y aller

Les voyages individuels sont possibles en Libye. Les demandes de visa doivent être adressées à l'ambassade, 2, place Charles-Lamoureux, 75016 Paris (tél. : 45-53-40-70) ou au consulat de Marseille, 6, boulevard Rivet, 13008 Marseille (tél. : 91-71-67-02). A noter, toutefois, qu'en raison de l'embargo aérien on ne peut se rendre à Tripoli en avion. Il faut donc transiter par Djerba, en Tunisie, puis traverser la frontière par la route. Sur place, les distances sont considérables, les transports en commun insuffisants et l'hôtellerie spartiate en dehors des grandes villes.

Circuits

Deux voyagistes proposent des circuits archéologiques. Les itinéraires sont sensiblement les mêmes et la visite des grands sites (Cyrène, Sabratah, Ptolemaïs, Apollonia, Leptis Magna) s'effectue en compagnie de conférenciers qualifiés.

• Pro Arte International (qui programme également des circuits pointus en Mongolie, au Pérou, au Mexique/Guatemala, en Grèce, en Turquie, à Chypre et, en France, dans la vallée des Merveilles) organise trois circuits : du 29 septembre au 8 octobre et du 13 au 22 octobre […] Jacques Alexandropoulos et Jean-Marie Blas de Robles, membres de la Mission archéologique française en Libye) et du 3 au 12 novembre, avec John Devreker, professeur d'histoire romaine à l'université de Gand. Prix : 14 600 F par personne en chambre double et pension complète avec l'avion, l'autocar, les visites et l'accompagnement. Renseignements auprès de Lois Relin, ACFV, 8, place de la Concorde, 75008 Paris (tél. : 40-06-03-57).

• Clio (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : (1) 53-68-82-82) propose un circuit de huit jours (départ le 8 octobre) pour 13 400 F par personne en pension complète.

Visiter

• Outre Leptis Magna, la Tripolitaine compte deux autres grands sites, Sabratah et Oea. Si les deux premiers se sont enfoncés, intacts, dans l'oubli et le sable, le troisième fut occupé par les Arabes, qui le baptisèrent Tripoli. La ville moderne ayant écrasé l'ancienne, les recherches archéologiques y sont difficiles et d'un maigre rapport. Seul l'arc de Marc Aurèle, au centre de la Medina, témoigne de ce passé.

• A Sabratah, en revanche, on a mis au jour un imposant théâtre, parfaitement restauré, ainsi que des vestiges de la […]

• A plus de 1 000 kilomètres de Leptis, Cyrène, fondée au VII[e] siècle avant notre ère, fut un centre intellectuel et le berceau de l'hédonisme. Avec ses 100 000 habitants, elle était la quatrième ville de la Grèce antique, derrière Athènes, Syracuse et Corinthe. Subsiste aujourd'hui un vaste ensemble de ruines s'étageant à flanc de colline dont l'agora, le sanctuaire d'Apollon, le temple de Zeus et la nécropole aux tombes taillées dans la falaise.

• Séparées par un désert inhospitalier, Tripolitaine et Cyrénaïque s'ignorèrent tout au long de l'Antiquité. Vassale de Carthage, Leptis était tournée vers l'ouest de la Méditerranée. Fille de la Grèce, Cyrène regardait à l'est. Tombées sous la coupe romaine, elles n'entretinrent guère de contacts. Tout séparait Cyrène l'intellectuelle de Leptis la tapageuse.

• La région de Benghazi compte au moins quatre autres sites remarquables : Ptolémaïs, Barca, Apollonia et Berenicem, villes moyennes qui se développèrent dans l'orbite de Cyrène.

A lire

Libya antiqua, éditions UNESCO, 1989, 75 F. *Cyrène et la Libye hellénistique : Liby kai historiai*, d'André Laronde, éditions du CNRS, 650 F. […]

FOUILLES À APOLLONIA

Plongée en Antiquité profonde

Professeur d'histoire grecque à la Sorbonne, André Laronde travaille en Libye depuis 1973. Directeur de la mission archéologique française dans ce pays, il mène depuis 1986 un programme de fouilles sous-marines à Apollonia, qui fut le débouché maritime de Cyrène, ainsi que dans le port de Leptis-Magna.

« Pour quelles raisons avez-vous décidé d'entamer des recherches sous-marines à Apollonia ?

– Apollonia a été affectée, comme toutes les côtes de la Cyrénaïque, par un mouvement de subsidence d'environ 4 mètres dû à l'affaissement de la plaque africaine, qui s'enfonce vers le nord sous la plaque de la Grèce et des Balkans. L'ensemble des installations portuaires ont été immergées, et un tiers de la ville antique se retrouve aujourd'hui sous les flots, entre 8 et 12 mètres de profondeur. Ce mouvement ayant été lent et progressif, les structures qui se trouvent au fond de la mer n'ont pas été déformées, et il est possible de trouver des fondations d'édifice en très bon état de conservation. Apollonia n'ayant plus joué de rôle dans la vie du monde méditerranéen médiéval et moderne, le site ayant été abandonné, nous trouvons un matériel intact qui nous permet d'étudier les structures portuaires de l'époque.

» De plus, les habitants de l'Antiquité avaient l'habitude de rejeter à la mer le matériel inutilisable ou périmé. Il est probable que les abords de la jetée qui coupe le port en deux formaient alors une sorte de marais vaseux, avec des dépôts d'ordures quasiment à fleur d'eau. Nous avons donc fouillé ces anciennes zones de décharge. Comme le port n'a fait l'objet d'aucun dragage depuis lors, par endroits le fond est tapissé d'environ 1 mètre de céramiques accumulées, allant du IV[e] siècle avant notre ère jusqu'à l'arrivée des Arabes au VII[e] siècle de notre ère. Ce matériel ne se retrouve pas à terre de manière aussi complète. C'est dire que nous avons un panorama de la production locale et des importations sur environ onze siècles d'existence. Le but des recherches sous-marines n'est pas de donner une vision standardisée du port d'Apollonia à une date donnée, mais d'établir, à partir de la provenance des céramiques, une carte des relations commerciales d'Apollonia avec le reste du monde et de retracer l'histoire économique de la région, de distinguer les périodes de prospérité et celles de stagnation, les époques où le site était sur la défensive et celles où il s'agissait d'une cité ouverte très largement en relation avec le monde intérieur libyen.

» Enfin, il faut aussi noter que, en l'absence de toute plongée clandestine ou de caractère touristique, compte tenu de la vie politique récente du pays, nous retrouvons assez facilement des objets de bronze et des monnaies, notamment des monnaies d'or qui vont du IV[e] siècle avant Jésus-Christ à l'époque byzantine. Nous avons également découvert, à l'intérieur du bassin oriental, une épave d'un navire probablement coulé par vétusté à la fin du II[e] siècle avant Jésus-Christ. Il s'agissait d'un bateau de commerce mesurant sans doute à l'origine de 15 à 20 mètres de long. Au moment de sa fouille, cette épave était en relativement bon état et nous a permis d'étudier les méthodes de construction.

– Quelles sont les difficultés des recherches sous-marines ?

– Rien n'est apparent, au fond du port. Le sol est recouvert d'algues et de bancs de sable qui bougent avec les courants et les tempêtes. Tout travail nécessite d'abord un effort de nettoyage considérable qui occupe un bon tiers de notre temps, avant que l'on puisse procéder à la fouille stratigraphique. Nous partons de Zodiac que nous amenons au-dessus des points précis à fouiller. Nos plongeurs descendent par petits groupes au fond. Une fois le terrain nettoyé, on numérote les objets, on procède ensuite au relevé photographique et on passe à la couche inférieure. Quand les plongeurs ont effectué deux plongées dans la journée, c'est-à-dire qu'ils ont travaillé entre trois heures et demie et quatre heures, il faut s'arrêter. Il faut tenir compte également du temps passé à l'entretien des moteurs et du matériel de plongée ainsi qu'à la préparation des plongées du jour suivant. Les missions de fouilles d'Apollonia et de Leptis-Magna se déroulent en été, pendant une période de deux mois, et l'équipe se compose de huit personnes renouvelées au bout d'un mois, compte tenu des conditions de travail assez rudes.

» C'est une recherche qui est donc longue, qui progresse plus lentement qu'une recherche terrestre. Mais nous avons la certitude de tomber sur des sites riches, et donc d'obtenir des résultats importants.

– Comment sélectionnez-vous les lieux de fouilles ?

– En archéologie marine comme en archéologie terrestre, on ne procède plus à de grands dégagements superficiels qui ne donneraient qu'une image de la dernière phase d'utilisation. On préfère choisir quelques points particuliers, les creuser et les étudier à fond en suivant l'évolution des constructions. Les endroits de fouilles ont été choisis à la suite de plongées de reconnaissance pendant les deux premières campagnes. Le port faisant à peu près 600 mètres d'est en ouest et 200 mètres du nord au sud, il n'est pas question, naturellement, de tout chercher, de tout vouloir retrouver. Nous sélectionnons des carrés de 2 mètres sur 2 mètres pour les recherches de matériel. Les reconnaissances que nous avons faites sur les quais et sur le chenal représentent moins du quart de l'ensemble des constructions à étudier.

– Les plongées sur le site de Leptis-Magna ont-elles été aussi fécondes ?

– A Leptis-Magna, nous avons découvert à l'entrée du port aujourd'hui émergé l'existence d'un avant-port délimité par deux môles, dont l'un a entièrement disparu. Nous avons pu établir que ce môle mesurait 300 mètres de long et 25 mètres de large. Notre découverte a permis de démontrer que la longueur de quai était très supérieure à ce que l'on pensait jusque-là. Au lieu de 800 mètres de quais, on avait certainement environ le double, ce qui place Leptis-Magna parmi les tout premiers ports de la Méditerranée occidentale, après les ports d'Ostie et de Carthage mais à égalité avec ceux de Fréjus ou d'Hadrumete, l'actuelle Sousse.

» Le môle qui délimitait l'avant-port avait été construit directement dans la mer. Cette construction était beaucoup trop lourde pour le terrain naturel, et elle s'est très rapidement enfoncée dans le sable. C'est pourquoi, à Leptis-Magna, contrairement à Apollonia, nous ne retrouvons pas de constructions cohérentes mais des blocs disloqués. Les profondeurs à Leptis-Magna atteignent de 12 à 20 mètres, sur un site beaucoup plus sablonneux qu'à Apollonia et où les chances de retrouver de grosses quantités de matériel sont assez réduites.

» Nous avons tout de même trouvé des céramiques à l'entrée de l'ancien port de la période antérieure. Là, à quelques centaines de mètres de la côte, nous avons trouvé une zone de décharge très intéressante qui nous a livré un matériel qui va du II[e] siècle avant Jésus-Christ au II[e] siècle après. Nous avons donc une idée de la provenance et de l'importance des courants commerciaux pendant quatre siècles, de la fin de la période carthaginoise à la pleine période du Haut Empire.

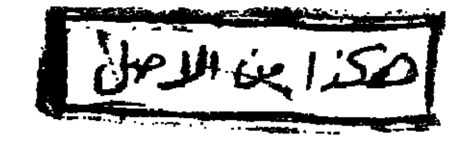
– Les chercheurs occidentaux peuvent-ils fouiller librement en Libye ? Quelles sont vos relations avec les autorités locales ?

– Notre mission est financée exclusivement par la direction des relations culturelles du ministère français des affaires étrangères. Le service archéologique de la ville d'Arles nous détache quelques archéologues de son service pour participer à la mission. Mais le département des antiquités de Libye offre de son côté un certain nombre de prestations de services et propose des coopérations scientifiques. Ce département mène également des campagnes à son compte, soutient une mission britannique à Ptolémaïs et une mission italienne à Cyrène, ainsi que trois missions italiennes en Tripolitaine.

» Toujours à la demande des Libyens, l'UNESCO a confié à la mission archéologique française, en 1990, une série de campagnes de prospection dans le golfe de Syrte, qui fonctionne avec une équipe de huit à dix personnes.

» En fait, il y a une curiosité indéniable des Libyens, qui considèrent la période préhistorique et la période classique comme un élément fondamental de leur patrimoine culturel. Cet intérêt se retrouve, de façon personnelle, au plus haut niveau de l'Etat. »

Propos recueillis par
Benoît Hopquin



La Saint-Bacchus

Au seuil de l'été, « Catalunya nort » (la Catalogne du Nord) a célébré, jeudi 16 juin, la IXe Nuit de la Saint-Bacchus à Perpignan, dans la chapelle Saint-Dominique du couvent des Minimes.



Cette Saint-Bacchus est une fête que s'offrent les vignerons, sous l'égide de la chambre d'agriculture du Roussillon et de la mairie de Perpignan, et qui permet à un jury extérieur de décerner des prix aux meilleurs produits de la vigne. Malvoisie, grenache, carignan, syrah, macabeu et muscat sont les cépages à l'honneur.

Le Roussillon tient son nom de Ruscino, la ville qui précéda Perpignan. Cette région englobe la fin du massif des Pyrénées, au relief complexe et dont la géologie est une véritable marqueterie. D'où la variété des sols, et des cépages. Par ailleurs, des deux côtés de la montagne dominée par le Canigou, la langue commune est le catalan. Le Roussillon est le centre de production de vins doux naturels, les banyuls, issus du grenache d'origine espagnole, et le rivesaltes, fait avec le muscat. Mais la nouveauté, depuis 1977, ce sont les vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) « côtes-du-roussillon », que l'on peut boire jeunes, lorsque le « fruit » est encore savoureux. Depuis 1949, les vins de Collioure ont leur propre appellation.

Cachée, verdoyante, royale, avec ses platanes et son pont à une arche de pierre, Céret, à l'orée de la vallée du Vallespir, est le refuge des artistes et de la bonne cuisine. Nous nous arrêterons aux *Feuillants* (1). Les vignerons catalans et les lauréats de la Saint-Bacchus y donnent ce soir-là, chez Marie-Louise et Didier Banyols, un dîner de fête. Marie-Louise est meilleure sommelière de France 1990, et son mari fait la cuisine. *Les Feuillants*, une maison bourgeoise, point trop grande, décorée avec justesse et flanquée d'une brasserie, sous les arbres. On peut s'y restaurer, y séjourner avant la visite du Musée d'art moderne. Car la Catalogne avait quelque chose à dire en peinture, en ce début du XXe siècle. Le seul nom de Picasso agit encore comme pouvoir magnétique.

L'art culinaire, comme la peinture, est la conséquence d'un choix. Cela peut s'énoncer en catalan si l'on veut, mais le grand air dépasse toujours le maniérisme des terroirs. Car la cuisine, c'est d'abord la passion d'un chef, la marque de son « désir ». Et un chef, c'est celui qui sait mettre en valeur les produits, fussent-ils locaux, comme le supion, l'escargot, le poivron rouge, et assortir les préparations qu'il en tire de manière qu'elles expriment un accord unique, et convenu cependant. Voyez, chez Didier Banyols, le simple plat de supions à l'huile de « punset », brunoise de légumes et artichauts violets : finesse craquante de la chair marine, âpreté retenue de l'huile, et le grain finement divisé de l'artichaut qui soutient la texture des supions. Alors les vins suivent. Honorés par la Saint-Bacchus, ils n'ont qu'à bien se tenir, choisis par un jury « au goût anglais », diront certains. Quelques cépages allogènes – merlot, viognier – ont été distingués, il est vrai. Mais il ne s'agit que de vins de pays destinés à la grande distribution. Ce n'est pas le cas du Château Planères 1992, côtes-du-roussillon blanc (malvoisie, macabeu, grenache et rolle). Il convient aux produits de la mer, et Port-Vendres n'est pas loin. Le filet de daurade royale aux épices fera honneur à ce vin aromatique et floral. A remarquer, entre autres lauréats du Bacchus 1994, présents à cette table, et dont certains figurent à la carte, un « côtes-du-roussillon villages » « vieilles vignes » 1991, Domaine Gauby, à dominante syrah et élevé en fûts de chêne. Il accompagne admirablement le gigotin d'agneau aux olives noires.

La différence en cuisine, c'est le style. *« Le désir attrapé par la queue »*, aurait dit Picasso. A Céret, c'est normal ! La beauté d'un plat, c'est sa juste harmonie. « Invisible, dites-vous, la grande cuisine ? Celle de Girardet, celle de Robuchon ? » Certes, mais invisible comme les paysages de Céret peints vers 1907. Un camaïeu de valeurs mates, souligné par le trait.

Gérard Vié (*les Trois Marches*, 1, boulevard de la Reine, 78000 Versailles ; tél. : 39-50-13-21. Fermé dimanche et lundi) est natif de Couiza, dans l'Aude proche. Quelques plats de sa carte d'été relèvent de cette démarche : le délicat mélange d'abats caramélisés au banyuls ; le foie gras à la gelée de maury, admirable ; et la simple salade assaisonnée au vinaigre de banyuls. Le vin dresse les contours d'une cuisine de lumière, aux saveurs en demi-teinte. L'ambassade catalane à Paris est *Casa Sansa* (43, rue des Mathurins, 75008 Paris ; tél. : 42-65-81-62), un bistrot sympathique et vivant où l'on trouve aussi les blancs, les rouges et un rosé du Penedes, agréables vins d'été de la maison Torres.

Au Park Hôtel, à Perpignan, vous trouverez le restaurant *Le Chapon fin*. Le chef Eric Lecerf (2) aime cette région où la culture maraîchère procure encore fruits et primeurs. Le jeune sommelier, Georges Pauls, vous fera connaître ce qu'est un accord des vins et des mets dans la haute gamme catalane « hors concours », celle du bon docteur Parcé, en contrepoint à la recherche de qualité des candidats au Bacchus. La présence de grands vins est contraignante, elle oblige à l'authenticité en cuisine. Pour commencer, un vin de Banyuls : Parcé 1985 « dry » rouge. Il offre une présence tannique jouant avec une douceur astringente. L'eau du Boulou est sur la table pour le rafraîchissement ! Avec les langoustines à l'huile d'amande et grains de sésame, en entrée, on nous propose un simple vin de pays « Grain d'orient », cépage chardonnay, et avec le poisson qui suivra, un Sardat-Mallet 1992, AOC blanc. Ces vins sont fruités, leurs arômes fleuris, anis ou badiane, selon votre nez. Arrive ce plat de poisson : c'est le rouget de petit bâteau en picada (3) de fruits secs. Un plat sévère où l'unité d'arômes et de saveurs emporte l'adhésion. La récompense de ce repas de qualité sera un banyuls *solera* Mas Blanc du docteur Parcé, au goût de *rancio* prononcé, avec des fruits rouges dont le Roussillon s'est fait la spécialité. Sans parler du splendide abricot, dont l'enveloppe charnelle fait rêver... de sardane.

***« Honneur de la sardane** et de la tenora »*, écrivait Max Jacob. « Catalunya nort » est un terroir de haute beauté, et sa volonté s'exprime dans cette qualité qu'il exige de la vigne. Le propre de Dionysos, pour les Grecs fondateurs, est d'être un dieu fripon, qui vient par surprise réveiller l'ardeur de vivre. A Perpignan, c'est la fonction annuelle de la Saint-Bacchus. La ville n'en est que plus accueillante. L'irrédentisme local a la couleur ambrée de ces vins, « jaune et rouge », et leur parfaite sociabilité.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Feuillants*, 1, boulevard La Fayette, 66440 Céret (tél. : 68-87-37-88). A la brasserie, menu-carte à 120 F. Au restaurant : menu à 230 F (330 F avec les vins régionaux).

(2) *Le Chapon fin*, 18, boulevard Jean-Bourrat/place Molière, 66000 Perpignan (tél. : 68-35-14-14). Menu selon le marché 180 F. Dégustation : 350 F.

(3) Picada : liaison obtenue en pilant dans un mortier des amandes ou noisettes grillées, du pain frit à l'huile d'olive, poivre, canelle, safran et aromates, un peu de chocolat, mêlés à un vieux vin doux naturel.

▶ **A consulter : *la Cuisine catalane*, d'Eliane Thibaut-Comelade. Editions Jacques Lanore, 1993.**

TOQUES EN POINTE

Durand-Dupont

Astucieux (la formule), bricoleurs (le cadre) et travailleurs (la cuisine et le service), les trois frères Pirajean ont installé depuis quelques mois un aimable restaurant le long de la palissade de l'ultime chantier situé en bordure des serres du parc André Citroën. Le poêlon d'aubergines gratinées et le saucisson chaud lyonnais, puis une fricassée de volaille à l'estragon ou le sauté d'agneau au curry n'entraîneront qu'une modeste addition de 79 F. Avec un dessert vous dépenserez 100 F, plus un pot de côteaux du lyonnais à 39 F. On peut aussi, sur la grande terrasse, se contenter d'un en-cas : assiettes à 35 F ou mini-portions à 17 F. La jeunesse se précipe chez Durand-Dupont.

▶ **Paris. 14, rue Cauchy (15e). Tél. : 45-54-43-43. Fermé le samedi midi uniquement.**

La Terrasse Domaine de Divonne

Le Domaine de Divonne a subi une indispensable cure de jeunesse. Rien d'agressif cependant dans le rafraîchissement d'un décor fin de siècle, si ce n'est quelques audaces « années 30 ». En cuisine, Jean Marc Delacourt, s'emploie à satisfaire une clientèle venue de Suisse, les habitués du casino et les gourmets de passage venus admirer le parc ou bien jouer au golf (c'est le forfait « oxygène et anti-stress » !).

J'ai fort apprécié un mille-feuille tiède de pommes charlotte au jambon paysan et la féra du lac en turban au risotto d'épeautre, les fromages de Savoie, et les feuillantines de pomme verte à la crème légère au goût de cannelle.

Une sommelière compétente vous conseillera le mondeuse, ou l'aristocratique roussette de Seyssel, le plus septentrional des vins du Rhône. Plat du jour à 90 F, menu d'affaires à 160 F. A la carte, comptez au moins 300 F.

▶ **Divonne-les-Bains. Le Grand Hôtel, 01220. Tél. : 50-40-34-34. Tous les jours.**

Précision

« Difficile de prétendre au titre de « conservatoire des senteurs de Provence » et utiliser du poisson congelé pour faire la bouillabaisse », indiquions-nous dans « le Monde-Temps libre » du 28 mai. Le restaurant Les senteurs de Provence (295, rue Lecourbe 75015-Paris. Tél. : 45-57-11-98.) dont nous avons récemment vanté la daube, nous informe qu'il n'emploie que du poisson frais. Fallait-il en douter, peuchère ?

J.-C. Rt.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Télefax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

JEUX

PHILATÉLIE

Le Pays de la Saulx

La Poste mettra en vente générale, lundi 4 juillet, un timbre à 2,80 F, *Meuse, le Pays de la Saulx.*

La Saulx prend sa source en Haute-Marne, aux environs de Germay, arrose les départements de la Meuse et de la Marne avant de se jeter, après un parcours de 127 kilomètres, dans la Marne.



La pierre de Savonnières, extraite des carrières de la vallée, a servi à la construction d'édifices comme le Grand Louvre ou le Musée d'Orsay. Le timbre évoque l'industrie métallurgique locale, favorisée par les affleurements de minerai de fer et avec le pont de Rupt-aux-Nonains, qui date du XVIe siècle, le passé historique d'une région qui offre également aux visiteurs églises fortifiées et châteaux classés.

Le timbre, au format horizontal 36 22 Jubert, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Haironville (Meuse), les samedi 2 et dimanche 3 juillet, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans un camion sur le parking de la Salle polyvalente.

En filigrane

• **Concours tour Eiffel.** – En collaboration avec La Poste, la Société de la tour Eiffel organise un concours des cartes postales les plus extraordinaires de la tour. Celles-ci doivent répondre à l'un ou plusieurs des critères suivants : posséder l'oblitération la plus ancienne ; comporter une correspondance offrant un intérêt historique ; présenter une illustration rare ou originale de la tour etc. Premier prix : un week-end de rêve à Paris. Les dix mille premiers envois retenus recevront une carte originale. La reproduction recto-verso, de préférence en couleurs, de la carte proposée doit être envoyée – avec nom et adresse de l'expéditeur –, avant le 31 août, à Tour Eiffel recherche, Cedex 2150, 99215 Paris Concours (tél. : 40-59-04-80).

• **Flammes de France.** – Gérard Dreyfuss publie un *Catalogue des oblitérations mécaniques de France* de 462 pages illustré en noir et blanc (350 F plus port, Ed. Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex 1).

• **Entiers postaux expérimentaux.** – La Poste procède actuellement à la vente d'un entier postal sur enveloppe (disponible en deux formats) à l'effigie de la *Marianne* de Briat, sur fond de sécurité bleuté, dans quatorze bureaux de poste : Bourges RP, Vierzon Principal, Saint-Amand-Montrond, Bourges Carnot, Le Puy RP, Brioude, Yssingeaux, Langeac, Monistrol-sur-Loire, Asnières Principal, Paris Ternes, Paris Olympiades, Saint-Maur Principal et Versailles RP. Prix : 4 F l'unité, 33 F le paquet de dix, tarif dégressif au-delà.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 821

HORIZONTALEMENT

I. Malades certes, mais néanmoins malfaisants. – II. Revenue dans sa position initiale. Pour d'importants magistères. – III. Fonce. En place dans la poitrine. – IV. Notre enfance a aimé son héros. Ancien général. – V. Si au moins elle était mieux partagée ! Mode de vie. – VI. Adverbe. Se font du souci. M'imposai des efforts. – VII. Mêla les fils. Etat instable, inéluctablement. – VIII. Bien petite au gré du héros du IV, I. La première eut lieu au Caire. – IX. C'est un sérieux appui. Peau de bête. – X. Forme des clochettes. Métissé. – XI. Comme toutes les grandes rencontres, aujourd'hui.

VERTICALEMENT

1. A perdu le sens du sacré. – 2. Traité sans ménagements. Son existence ne peut être mise en doute. – 3. Flamande industrieuse. Pour une communication rapide. – 4. Avec elle, plus de problème. Lieu de vie. – 5. C'est pour rire. Mise en terre. Voyelles. – 6. Fait l'enfant. Fit la guerre à la France. – 7. Pour la bonne pâte. – 8. N'importe comment pour boire la tasse. Toujours n° I. – 9. Faites au moule. Part des précédentes. – 10. En place autrefois pour mener en bateau. Souvent en cures. – 11. Tranchai dans le vif. Pour un trésor. – 12. Pieuses institutrices.

SOLUTION DU N° 820

Horizontalement

I. Eugène Ionesco. – II. Prévôt. Poteau. – III. Homicide. Cuir. – IV. Editeront. LSD. – V. Mesa. Eu. Et. Si. – VI. Els. Amarrages. – VII. Réarmera. Mû. – VIII. Nain. Patère. – IX. Dots. Trimaran. – X. Ensaisinement.

Verticalement

1. Ephéméride. – 2. Urodèle. On. – 3. Gémissants. – 4. Evita. Rasa. – 5. Noce. Ami. – 6. Etirements. – 7. Douar. Ri. – 8. Open. Rapin. – 9. No. Ter. Ame. – 10. Etc. Tam-tam. – 11. Seul. Guère. – 12. Caisse. Ran. – 13. Ourdissent.

François Dorlet

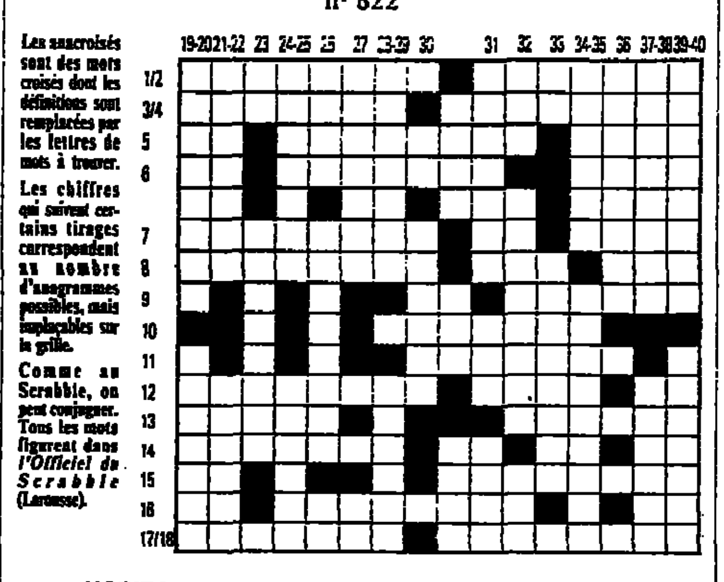
Anacroisés (R)

n° 822

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABEEISTU. – 2. AEIORRT (+ 1). – 3. AEILMNU. – 4. ACEGHORR. – 5. ADEEINPR. – 6. EMOOSSS. – 7. EENNOTTU. – 8. AEINSSST. – 9. DEIRSS (+ 1). – 10. ADRSTUU. – 11. DEIOTUZ. – 12. AINOOSTT. – 13. AEFHLL. – 14. AACESSS. – 15. EINOPRSS. – 16. IIOOPPUU. – 17. CEEEMNS (+ 1). – 18. AAIORSTU.

VERTICALEMENT

19. ABBEILTU. – 20. CFLOORS. – 21. EEIILST. – 22. AEIRSU (+ 3). – 23. AEINSSTU (+ 1). – 24. AEMOPRT (+ 1). – 25. AEILNP (+ 5). – 26. EGNNOSTU. – 27. EIMNNTU. – 28. EENNNOT (+ 1). – 29. EEHQTU. – 30. CDEOSU (+ 2). – 31. ACDORSS (+ 1). – 32. AADFILTU. – 33. CEIRRSSU (+ 1). – 34. AOSSTT (+ 1). – 35. ADEEIILRS (+ 3). – 36. CENOORSU (+ 1). – 37. AEEHNNRS. – 38. ACHORS (+ 1). – 39. AEEGMOOS. – 40. AAHIMNO.

SOLUTION DU N° 821

1. AVIATEUR. – 2. BIPERAI. – 3. RURALITE (LEURRAIT, RUTILERA). – 4. TOMBEUSE. – 5. URGERA (ARGUER, RAGUER, RAGEUR). – 6. CARTABLE (BRACTEAL). – 7. SEREIN (ERINES...). – 8. INTUITE. – 9. SCINDANT. – 10. DEGENENT, mettent à l'aise. – 11. DUQUAIT, ne prenait pas, au bridge. – 12. BOTTERIE. – 13. RIKIKI. – 14. SQUALIDE, petit requin. – 15. ENROUEES (ONEREUSE, RENOUEES). – 16. TEOCALLI (COLLETAI, LOCALITE). – 17. MILLIME, millième de dinar tunisien. – 18. ILLEGALE. – 19. SPLEEN. – 20. NESCAFE. – 21. ASTUCES (CUESTAS SUÇATES). – 22. ODELETTE. – 23. CICUTINE. – 24. IMMERSIF. – 25. TENSEUR (ENTURES...). – 26. THESARD. – 27. AIGUAIL. – 28. BEATNIK. – 29. URSULINE. – 30. TIGELLE. – 31. RUERENT. – 32. BALENIDE (ENDIABLE). – 33. RENEGAT (EGRENAT...). – 34. PILASTRE (PARTIELS, TRIPALES). – 35. THALLES. – 36. REUSSITE (TIREUSES, TRIEUSES). – 37. ROIDIRA. – 38. INDOLENT. – 39. EXEGETE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

n° 484

LE COIN DU DÉBUTANT

• **En double (ou triple), prise simultanément (suite).**

7e exemple. Dans cet exemple, variantes multiples.

Les Blancs jouent et gagnent.

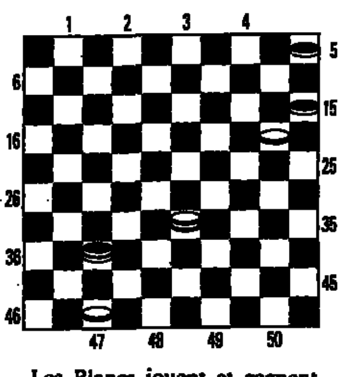
• **SOLUTION :** 42-37 ! (29×38) ; 35-44 (32×41) et les Blancs gagnent soit par 44-50 (28×44) ; 50×... en prenant la dame puis les pions à 38, 41, etc. ; soit par 24-20 (15×24) 44-50 (28×44) 50×36, rafle tout.

a) (32×41) et B+ soit par 44-50, soit par 24-20.

b) (29×20) 33-29 (32×41) et B+ soit par 44-50, soit par 29-24 puis 44-50.

8e exemple :

HUGUENIN (1802)



Les Blancs jouent et gagnent.

• **SOLUTION :** 47-41 !! (37×46, forcé) 33-24 !, les Noirs sont mat [thème du coup du marquis] car si :

a) (5-10) 24-35 (15×24) 35×5, + par neutralisation de la dame.

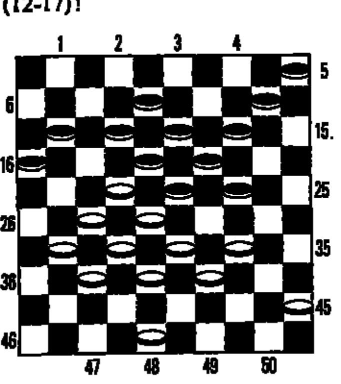
b) (46-41...) 24-35, etc., +.

c) (46-10) 24-47 (15×24) 47×4, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de Dijon, 1958

Dans la position ci-dessous, brillant tenté de faute par Loison, avec les Noirs, qui jouèrent (12-17) !



Après (12-17) !, les Blancs exécutèrent le coup de dame... perdant : 27-21 (16×36) ! 34-29 (23×43) 48×39 (18×27) 32×3 dame *mais* (36-41) ! 3×29 (41×32) !!, rafle cinq pièces dont la dame, +.

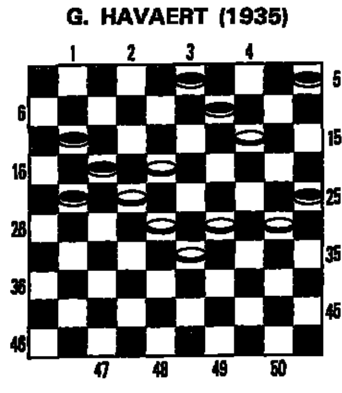
SOLUTION DU PROBLÈME n° 483
P. GARLOPEAU (1964)

Blancs : pions à 26, 28, 31, 32, 33, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 47, 49.

Noirs : pions à 1, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 25, 30.

40-34 ! (30×48) 33-29 ! (24×22) 35-30 (25×34) 49-43 (48×39) 38-33 (39×28) 31-27 (22×31) 26-21 ! (16×38) 42×2 !! [coup de dame de très haute école] (31×42) 2×7 (1×12) 47-42 !, +.

PROBLÈME n° 484
G. HAVAERT (1935)



Les Blancs jouent et gagnent. Par le cheminement d'un seul pion blanc...

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Echecs

n° 1594

CHAMPIONNAT DE HOLLANDE

Labem, 1994.
Blancs : J. Piket.
Noirs : Van Wely.
Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	21. Df1	Tg7
2. ç4	g6	22. h6	Tg6
3. Cç3	Fg7	23. Th5	Dg4 (i)
4. é4	d6	24. Dh1	Dg2
5. Cf3	0-0	25. Dxg2	Txg2
6. h3 (a)	é5 (b)	26. Cxé5	Fxé5 (k)
7. d5 (ç)	a5 (d)	27. Txé5	Cd6 (l)
8. Fé3	Ca6	28. Té7	Tf7
9. g4 (é)	Cç5	29. Té6	Cxç4 (m)
10. Cd2	Cé8	30. é5	Tg5 (n)
11. Dé2 (f)	f5	31. Té1	Rf8
12. gxf5	gxf5	32. b3	Cb6 (o)
13. 0-0-0	f4	33. Txb6 !! (p)	çxb6
14. Fxç5	dxç5	34. é6	Tf-f5 (q)
15. h4	Ta6 ! (g)	35. d6	Td5 (r)
16. Fh3	Fxh3	36. Cxd5	Txd5
17. Txh3	Tg6	37. d7	Ré7 (s)
18. h5	Tg2	38. a4 ! (t)	Tg5 (u)
19. Cf3	Dd7	39. Td1	Tg8
20. Th-h1 (h)	Ff6	40. Rç2 ! (v)	ab. (w)

NOTES

a) Cette sortie de la variante classique, souvent jouée par le champion de Hollande depuis cinq ans, prépare le développement du F-D en é3 sans craindre l'attaque Cg4 et prévoit une offensive sur l'aile-R par g2-g4.

b) Ou 6..., ç5 ; 7. d5, é6 ; 8. Fd3, éxd5 ; 9. éxd5, Té8+ ; 10. Fé3 avec passage à la « défense Benoni ».

ç) L'échange 7. dxé5, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cd5, Ca6 ; 10. Fg5, Td6 donne aux Noirs une égalité sans problème.

d) 7..., Cb-d7 et 7..., Ca6 sont également jouables. Après 7..., Ca6 ; 8. Fé3, Ch5 ; 9. Ch2, Dé8 ; 10. Fé2, Cf4 ; 11. Ff3, f5 ; 12. h4, Dé7 ; 13. g3, Kasparov trouva contre Kavalek (Bugojno, 1982) la belle suite 13..., Cb4 ! qui donne aux Noirs une dangereuse initiative.

é) Retrouvant la partie de Piket-Nunn de Wijk-aan-Zee en 1990.

f) Piket a déjà joué 11. Dç2, mais connaît aussi la variante avec les Noirs : 11. Dç2, Rh8 ; 12. Fé2, f5 (Larsen-Piket, Lugano, 1989).

g) Une manœuvre ingénieuse due à Nunn dans une position voisine, la D blanche étant en ç2, le Cd2 en f3 et le pion h en h3.

h) Si 20. Th4, Ff6.

i) Les Noirs craignent, sur la défense passive du pion é5 23..., Dé7, l'avance d5-d6 suivie de l'entrée du C-D en d5.

j) Entrant en finale et donnant le pion é5 contre le pion f2.

k) Si 26..., Txf2 ; 27. Cd3 !, Tf3 ; 28. é5 !, Fé7 ; 29. Cé4.

l) Et si 27..., Txf2 ; 28. Té7 !

m) Maintenant si 29..., Txf2 ; 30. é5, Cxç4 ; 31. Cé4 !, Txb2 ; 32. Cf6+ avec gain, Txf6 ; 33. Txf6. Tg2 ; 34. é6.

n) Le pion f2 est toujours imprenable : si 30..., Txf2 ; 31. Cé4.

o) Tout semble en ordre dans le camp des Noirs...

p) Mais ce sacrifice de qualité donnant vie à deux pions centraux liés, passés pose aux Noirs de nouveaux problèmes.

q) Forcé.

r) Il faut rendre tout de suite la qualité.

s) Encore forcé.

t) Créant le zugzwang. Les Noirs sont perdus.

u) Si la T noire reste sur la colonne d, les Blancs provoqueront l'échange des T par Rç2 et Td1, après quoi le R blanc ira cueillir les pions noirs, le R noir ne pouvant quitter le pion d7.

v) Même problème si les T ne sont pas échangées.

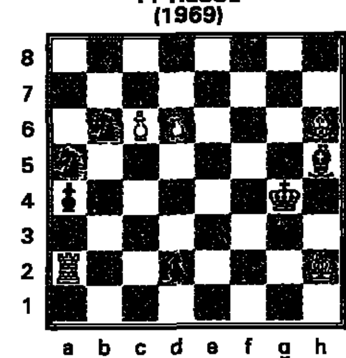
w) Si 40..., Rd8 ; 41. Td6 ! (ou 41. Rç3), Rç7 (ou 41..., Tg6 ou 41..., Tg2 : 42. é7+) ; 42. é7 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1593
J. H. ULRICHSEN (1991)

(Blancs : Ra2, Tg3, Cf7, Ff5. Noirs : Ré8, Tf8, Cg2, Pd7 et d3.)

1. Tg7 ! (menaçant 2. Cd6+ et 3. Txd7 mat), Txf7 ! (si 1... ? Ré7 ; 2. Ch6+, Rf6 ; 3. Txg2, Th8 ; 4. Tg6+ avec gain). 2. Fg6, d2 ; 3. Txf7, Ch4 ! (si 3..., Rd8 ; 4. Fç2, Cé3 ; 5. Rb3, d5 ; 6. Tf3, d4 ; 7. Tf4 et les Blancs gagnent) ; 4. Fh5, d1 = D ; 6. Tf8+, Ré7 ; 7. Té8+, Rd6 ; 8. Fxd1 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1594
P. HESSE (1969)



Blancs (5) : Rh2, Ta2, Fh6, Pç6 et d6.

Noirs (6) : Rg4, Fh5, Ca5 et b6, Pd2 et a4.

Les Blancs jouent et gagnent.

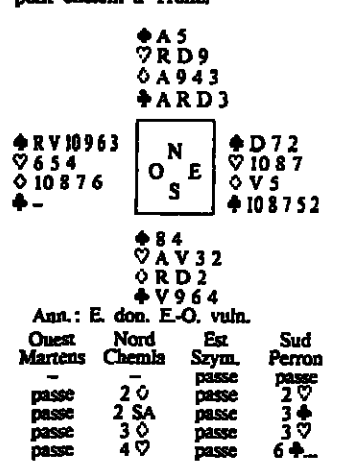
Claude Lemoine

Bridge

n° 1591

RENCONTRE FRANCO-POLONAISE

Dans cette donne d'un match France-Pologne joué au casino de Deauville, il fallait se contenter du petit chelem à Trèfle.



Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest Martens	Nord Chemla	Est Szym.	Sud Perron
–	–	passe	passe
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	2 SA	passe	3 ♣
passe	3 ◇	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♣...

Le Polonais Martens ayant entamé le Valet de Pique, *comment Michel Perron en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense après avoir fait l'As de Pique et l'As de Trèfle (qui a dévoilé la mauvaise distribution) ?

Réponse

L'entame à Pique obligeait à choisir entre le quatrième Cœur et le quatrième Carreau pour jeter le Pique perdant. Or, pour cette défausse, il était indispensable qu'Est eût au moins trois cartes de la couleur. Mais, s'il avait quatre Carreaux, c'était la chute puisque le quatrième Carreau de Sud n'était pas maître (sauf si Ouest avait V 10 secs). *Perron a donc tiré quatre Cœurs*, et ce n'est pas l'apparition trompeuse du 10 de Cœur au second tour qui a pu le dévier du droit chemin.

Est a coupé le quatrième Cœur, et il a joué Pique coupé par la Dame de Trèfle ; ensuite Perron a réalisé le Roi de Trèfle et il a fait l'impasse au 10 de Trèfle pour douze levées...

A l'autre table, Lesniewski en Nord avait ouvert de 1 Trèfle (fort et artificiel), Sud (Pzybora) avait répondu 1 Cœur, et Lévy était intervenu à 1 Pique, mais rien n'aurait pu arrêter les Polonais dans la marche au chelem. Est (Mouiel) entama le 2 de Pique, et le déclarant eut donc le même problème à résoudre pour le choix de *la couleur rouge à jouer en priorité*. Or, d'après les cartes fournies par Mouiel et Lévy, il crut (à tort) qu'Est n'avait que deux Cœurs, et il choisit de jouer sur le partage 3-3 des Carreaux pour la... chute !

CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUEL

Fin avril, à Paris, a eu lieu le premier championnat mondial individuel. Organisé par le président de la Fédération européenne, José Damiani, et sponsorisé par Generali, ce tournoi a opposé (toutes les deux donnes) cinquante-deux champions venus d'une vingtaine de pays. Le vainqueur a été l'Islandais Jon Baldursson devant le Français Christian Mari.

Dans la catégorie dames, c'est l'Anglaise Nicola Smith (la fille du regretté Gardener) qui a remporté le titre devant vingt-sept joueuses.

Cette nouvelle compétition a été un succès, même si le nombre des participants américains a été réduit.

Voici un chelem qui a contribué à la performance de Mari.

♠ A V 10 6
♡ R D 4
◇ 10 9 7
♣ D 5 3

♠ 8 5 4
♡ A 10 8 6 3
◇ R 5
♣ V 10 8

N
O E
S

♠ R 9 7 3 2
♡ 9 7 5 2
◇ V 4 3
♣ 7

♠ D
♡ V
◇ A D 8 6 2
♣ A R 9 6 4 2

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Mari	Ouest Sundelin	Nord Weili	Est Sussel
1 ♣	1 ♡	contre	3 ♡
4 ◇	passe	4 ♡	passe
5 ♡	passe	6 ♣	passe...

Craignant d'être coupé s'il entamait l'As de Cœur, le fameux champion suédois Sundelin a cru bon d'attaquer le 10 de Trèfle. *Comment Mari en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le contre « négatif » de Nord (le Chinois Zhang Weili) promettait du jeu avec en principe quatre Piques, mais son cue-bid à Cœur sans avoir l'As était discutable.

Philippe Brugnon

PATRIMOINE

Fiat lux !

C'est le « grand chantier » d'architecture en Italie : à Turin, la rénovation-mutation d'une ancienne usine Fiat, le Lingotto, par l'un des architectes du Centre Georges-Pompidou, Renzo Piano, choisi sur concours il y a dix ans. Encore plusieurs années de travaux, mais déjà une salle de concerts qui consacre la nouvelle destinée de l'édifice

« No smoking... » Il n'y avait pas de smokings, seulement des robes de cocktail et des costumes sombres, pour cette soirée d'inauguration de la salle de concerts du Lingotto, à Turin, le vendredi 6 mai. *C'est le genre de la ville d'être discrète et réservée, de ne pas trop se montrer*, derrière l'austérité noble et régulière de ses façades strictes. Pourtant, c'était bien une fête, et le public ne ménagea pas ses rappels et acclamations, ni la presse du lendemain ses compliments à l'orchestre (le célèbre « Berliner »), à son chef (Claudio Abbado, le Milanais adopté par Berlin), à Gustav Mahler (dont on donnait la *Neuvième Symphonie*) et à l'architecte (Renzo Piano, mi-gênois, mi-parisien) responsable de la transformation de l'ancienne usine des automobiles Fiat. Une véritable « usine à surprises », titrait *la Repubblica* du 7 mai, à propos de cette *« répétition générale pour la cité de l'an 2000 »*. Et, rapportant les éloges des concertistes qui venaient d'éprouver avec plaisir les qualités acoustiques du lieu à l'aune d'une œuvre particulièrement contrastée, le journal de la capitale du Piémont notait que *« Turin veut étonner avec son Lingot Hall »* (*Corriere della sera*).

Fierté locale parfaitement fondée puisqu'il s'agit là de la première salle de concerts construite en Italie depuis la guerre (mille quatre cents ouvriers, trois ans d'études et de travaux). *« Si l'on ne construit pas plus d'auditoriums dans ce pays*, a ironisé Renzo Piano devant les journalistes, *c'est peut-être qu'ils demandent beaucoup d'attention mais qu'ils ne coûtent pas assez cher et ne permettent pas de s'enrichir aussi vite que les bretelles d'autoroute... »* Pays de vieille culture, l'Italie vit sur son passé et n'a rien qui puisse se comparer à la politique française d'équipement culturel de la V[e] République, des maisons de la culture de Malraux aux grands chantiers de M. Mitterrand.

Musique, musées, on compte sur le secteur privé pour investir, comme l'a fait la société Fiat avec le palais Grassi à Venise ou maintenant avec le Lingotto (l'entreprise apporte 30 % du financement dans la société qui aménage et gère l'ensemble). Première tranche : d'immenses salles d'expositions destinées aux foires commerciales. Deuxième tranche : l'auditorium et son acoustique parfaite pour la musique mais réversible en salle de conférences. Ensuite, un hôtel de trois cent quarante chambres, puis des bureaux, des galeries marchandes, des salles de congrès, une véritable « ville dans la ville ».

Une *« métaphore de la ville »*, comme *« une nouvelle rue de Turin »*, c'est exactement le projet de l'architecte Renzo Piano et de son équipe, qui ont voulu respecter la simplicité, la *« frugalité »* de l'édifice, ne pas décorer ni édulcorer sa présence, la puissance de sa silhouette. Dans cette double barre formant cinq gigantesques cours intérieures (où seront créés des jardins), ils ont inséré nouveaux espaces et nouvelles fonctions. Ainsi, la salle de concerts, invisible, peut-elle loger, en contrebas, ses deux mille places dans un espace rectangulaire, 25 000 mètres cubes, *« un volume où le son respire »*, dit Renzo Piano, et devenir, avec ses cloisons de merisier blond, la *« boîte harmonique »*, l'instrument de précision voulu par les architectes et salué par les musiciens comme *« leur salle au sud des Alpes »*, *« la meilleure salle d'Europe après Berlin »*. L'acousticien, en l'occurrence, était Helmut Müller, mais l'expérience musicale de l'architecte lui-même n'est pas mince puisqu'il a beaucoup travaillé à Paris avec Pierre Boulez pour l'IRCAM et qu'il avait réalisé, avec Luigi Nono, une salle sur mesure et démontable pour son *Prometeo*, donné à Venise et à Milan.

Il y a dix ans exactement étaient rendus publics, dans ce même Lingotto, les résultats du concours international lancé par Fiat pour la réutilisation de son usine-phare, après soixante années d'activité. Il y a dix ans commençait la nouvelle vie de ce bâtiment un peu mythique, conçu entre 1917 et 1920 par Giacomo Matte Truco : avec 500 mètres de façade scandée, régulière, métrique, sa masse de navire *« échoué dans la plaine turinoise »*, le *« colosse de Turin »* avait acquis une réputation de *« dinosaure »* de l'archéologie industrielle.

Sur le toit, la piste d'essai, anneau d'un kilomètre de long, avait vu défiler des centaines de milliers d'automobiles (de la Fiat 501 à la Lancia Delta) et reçu la visite des grands de ce monde, princes indiens ou éthiopiens, rois et cardinaux, magnats capitalistes et architectes charismatiques comme en témoigne l'impérissable jugement de Le Corbusier. Venu en 1925 puis en 1934, il saluera là *« l'un des spectacles les plus impressionnants de l'industrie »*, comparant l'édifice à un navire de guerre, avec ponts, passerelles et cheminées, *« d'un blanc lumineux dans l'atmosphère »*. Une œuvre *« précise, claire et nette »*. Un modèle de fonctionnalisme en avance sur son temps, qui permettait la fabrication à la chaîne à partir du rez-de-chaussée pour les presses les plus lourdes, jusqu'au cinquième étage pour les finitions, puis les véhicules s'envolaient sur le toit, déboulaient sur la fameuse piste d'essai et s'engouffraient dans la spirale magnifique de la rampe hélicoïdale (qui vient d'être restaurée) qui, sur cinq niveaux, les ramenait à terre.

On comprend que la décision (après *débat et controverse*) de conserver cette curiosité du tout début du XX[e] siècle ait fait événement : hommage à la puissance de l'industrie, elle est sans doute aussi l'occasion, et la permission, donnée, d'envisager cette « architecture territoriale » que certains, en Italie surtout, aiment théoriser. C'est d'ailleurs justement Vittorio Gregotti, l'un des plus ardents sur ce thème, qui est à Turin chargé de préparer l'urbanisme de cette métropole de plus d'un million d'habitants. Même s'il faut pour l'instant pas mal d'imagination pour voir l'avenir de ce lieu, encore très empreint d'austérité, pour voir les arbres futurs du parc de 20 hectares qui remplacera les lignes de chemin de fer, on perçoit en tout cas l'ambition de la ville de créer à partir de là un nouveau départ, à l'échelle de la cité.

Car Turin est une ville d'exception pour l'Italie. Elle aime les lignes droites, les plans régulateurs, l'urbanisme autoritaire. Elle est ordonnée, tracée, rationnelle : quand on la découvre d'avion, le soleil y découpe des ombres nettes, comme un plan-relief pour les militaires, beau comme une maquette, et l'on remarque aussi, évidemment, la présence majeure de l'industrie, une industrie, celle de l'automobile, qui n'est plus aujourd'hui concentrée à l'intérieur de la ville (le Lingotto a arrêté sa production en 1981), mais comme on le dit de l'agriculture, « extensive », sur des surfaces immenses à l'extérieur, à Mirafiori notamment.

Ville ordonnancée dès le XVII[e] siècle, comme le rappelle l'historienne Vera Comoli Mandracci, *« un des rares cas en Europe »*, Turin n'a gardé aucune trace physique de la présence napoléonienne, mais les projets grandioses de cette époque ont *« imprégné sa culture urbaine »*, au moment où elle organisait son développement, parallèle à celui de sa puissance industrielle, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Larges avenues plantées comme des cours, promenades publiques, régularité des façades très bourgeoisement ornées et sculptées, dans les quartiers résidentiels, répondent au long parcours sous arcades du centre qui déploie sans lassitude sa géométrie bien réglée, enveloppant au passage les monuments marquants de telle ou telle époque.

Ainsi la via Roma, calée sur son axe, face à la gare romano-byzantine, est-elle, dans son premier demi-kilomètre, contemporaine du pouvoir mussolinien et due au modernisme froid et majestueux de Marcello Piacentini, avant d'être pincée entre deux églises baroques, puis de s'épanouir dans le rectangle de la place Carlo-Felice, sorte de place Vendôme allongée, et de retrouver sa ligne jusqu'au Castello, la forteresse désarmée en 1850, où s'accumulent plusieurs édifices de styles et d'âges différents. Cafés élégants – cuivres et bois sombres – comme Barrati, célèbre chocolatier, galeries marchandes sous verrière, signalent une atmosphère urbaine encore très marquée par le XIX[e] siècle. S'il reste sous les arcades, le passant, invité à suivre la via Po, qu'emprunte aussi le tramway, jusqu'au déploiement presque viennois de la piazza Vittorio-Veneto, ouverte sur le fleuve, et au-delà sur les coteaux verdoyants de la campagne toute proche, aura parcouru les deux côtés du triangle fondateur de la cité. Une figure de base que le reste de la ville répète à l'envi.

Turin se souvient aussi avoir été, avant Rome, la première capitale de l'Italie en route vers l'unification, la capitale de Cavour, nommé président du conseil par Victor-Emmanuel en 1852, et qui, réalisant l'annexion des Etats napolitains et pontificaux aux Etats sardes, réunira à Turin, en 1861, le premier Parlement italien. *« De cité-capitale, elle est devenue la cité du capital »*, plaisantent les historiens italiens, peut-être agacés par tant de sérieux, en notant que l'essor industriel prit alors la relève du rôle politique. Une ville sérieuse, pas seulement dans son allure, son attitude un peu raide, un peu lyonnaise. Mais sérieuse aussi dans cette Italie secouée de scandales politico-financiers, la « Mani pulite », le démon de l'argent sale dans les mains des hommes d'affaires et des élus du peuple, tout ce désordre qui a fini par porter au pouvoir un Tartarin de la morale qui fait honte aux intellectuels...

Turin, là encore, fait exception et n'a pas, pour l'instant, de mauvais dossiers à se reprocher : c'est une métropole dont l'économie repose sur l'industrie (chimie, confection), sur l'automobile, industrie-reine (et sur une dynastie régnante, la famille Agnelli) mais qui sait aussi qu'elle doit se préparer à d'autres formes d'activités, se convertir au tertiaire : en témoigne le nouvel aéroport, qui semble prêt à accueillir des charters de congressistes japonais, et le souci constant de faire mieux que Milan, cité de la mode et des foires, de la publicité, du meuble et... de l'opéra (*« qui n'a pas un auditorium comme celui du Lingotto »*, notait la presse finement). Turin, ville du travail, dans ce Nord industrieux qui attire le Sud laborieux, ne va pas changer de caractère, mais elle veut élargir son registre : *« Un nuovo Lingotto per un nuovo Torino »*, un nouveau Lingotto pour une nouvelle Turin, disent les affiches dans la rue.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois



GABRIELLE BASILICO

Un bâtiment un peu mythique, « dinosaure » de l'archéologie industrielle, conçu entre 1917 et 1920 par Giacomo Matte Truco.

LIVRE

Piano, le cosmopolite

Depuis la construction du Centre Georges-Pompidou, concours gagné avec Richard Rogers en 1971, bâtiment achevé et applaudi en 1977, Renzo Piano a fait le tour du monde. Né à Gênes en 1937, fils d'entrepreneur, il a conservé et fait vivre dans l'équipe qui l'entoure, à Gênes, à Osaka ou à Paris, un goût pour la technologie et les formes nouvelles qu'autorisent les matériaux modernes, sans jamais perdre de vue un lyrisme inspiré des grandes lois de la nature.

Ses projets, ses réalisations, dont certaines sont parmi les plus grands chantiers de l'heure (l'aéroport du Kansai, qui se termine à Osaka, sur une île artificielle et dont le hall principal court sur 1 700 mètres), tissent un réseau de correspondances, des relations de recherche et de découvertes, plutôt que de suivre une chronologie. *C'est sans doute la raison pour* laquelle le critique anglais Peter Buchanan a entrepris de décrire l'*opera completa* – en trois tomes dont le premier vient de paraître en français (1) – sans vouloir suivre les œuvres de *Renzo Piano dans leur succession temporelle, mais en les* rapprochant par des thèmes communs.

Cela donne, au fil des pages de ce grand livre-mosaïque, un parcours flegmatique et *informé, du musée blanc et* lumineux de la collection de Menil à Houston au pavillon démontable construit pour IBM, de l'aéroport d'Osaka aux escaliers du Centre Pompidou et aux logements de la rue de Meaux, près du canal Saint-Martin, des tribunes du stade de Bari, dans le sud de l'Italie, aux ambiances de travail de Gênes ou de *Vesima, l'agence-maison de verre récemment édifiée sur un* coteau en bord de Méditerranée, à proximité du port d'attache de la « famille » Piano, le port où fut justement rendu l'hommage à Christophe Colomb, en 1992, par le réaménagement des entrepôts.

M. Ch.

▶ ***Renzo Piano Building Workshop-Œuvres complètes, volume I,*** **de Peter Buchanan, éditions Phaïdon, 241 pages. Distribué par Flammarion, 495 F.**

SAISON MUSICALE

Après l'ouverture avec la *Neuvième Symphonie* de Gustav Mahler vendredi 6 mai, l'Orchestre philharmonique de Berlin reviendra le 17 mai 1995 à Turin, pour donner dans l'auditorium du Lingotto la *Cinquième Symphonie* du compositeur, sous la direction de Claudio Abbado. D'ici là, d'autres concerts sont prévus :

- **21 octobre**, Beethoven et Brahms (*Symphonie n° 2*) par l'Orchestre de chambre d'Europe sous la direction de Carlo Maria Giulini, avec le pianiste Murray Perahia.
- **29 novembre**, Vivaldi et Monteverdi par l'Académie byzantine (directeur : Carlo Chiarappa), avec la soprano Anna Caterina Antonacci.
- **17 décembre**, Palestrina, Bach, Brahms, Mahler et Strauss, par le Chœur de la Radio suédoise (directeur : Tõnu Kaljuste).
- **29 janvier 1995**, Strauss, Ravel et Beethoven par l'Orchestre de Budapest (directeur : Ivan Fischer), avec le pianiste Zoltan Kocsis.
- **26 février 1995**, Haydn, Mahler et Schubert (*Symphonie n° 5*) par l'Orchestre de chambre d'Europe, dirigé par Claudio Abbado, avec Waltraud Meier.
- **Renseignements et réservations** avec carte de crédit auprès de Box-Office Italia, tél. : (011) 561-12-62 et 543-388. Ou bien (02) 290-103-35 et (06) 349-69-00. Places de 20 000 à 200 000 lires (80 à 800 F environ) et de 50 000 à 250 000 lires (200 à 1 000 F environ) pour le concert du 17 mai 1995.